SUR LES PAS DES FONDATEURS

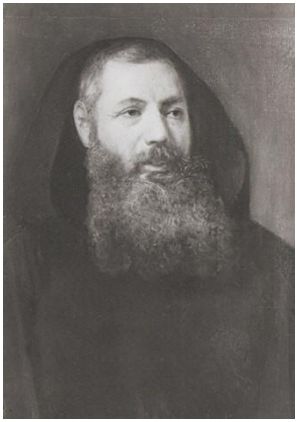

Jeanine Gindrey et Monique-Anne Giroux, Or.A.

Instruction aux Orantes, 24 février 1897
« Laissons agir Jésus et nous demeurerons en paix. Je veux des filles fortes dans la foi ».

Lettre de la Comtesse d'Ursel au Père Picard
Hingene – 2 novembre 1891
[…] *« Notre Seigneur veut que mon âme soit joyeuse, vaillante, pleine d'ardeur. Notre-Seigneur dit qu'il veut élargir mon âme, qu'il veut la rendre grande comme le monde puisqu'il veut que la congrégation à laquelle il l'a dévouée se répande sur le monde entier* […].

Marcher ! Les propositions de marche se multiplient, rejoignant les désirs de beaucoup, surtout des plus jeunes. Qu'est-ce que cela peut signifier au-delà de l'effort sportif et du bien-être physique ?
Marcher dans le désert ou la campagne, s'affronter au roc de la montagne et y découvrir la loi de la cordée… Marcher dans la solitude vers de nouveaux horizons. Se découvrir soi-même avec ses limites. Marcher au-delà de sa fatigue, élargir son désir. Marcher seul ou avec des compagnons… jusqu'à Saint Jacques de Compostelle comme autrefois à Jérusalem, comme les anciens qui, à un certain âge, prenaient la route pour répondre à l'appel intérieur avec le Nom de Jésus pour tout bagage. Marcher à la recherche d'une source, d'un puits, et découvrir en soi la source d'eau vive.

Marcher… Jésus n'invite guère ses disciples au repos. «Lève-toi et marche ». La route est encore longue, sans fin, car « Je suis le chemin ». Ressuscité, Jésus marche pour rejoindre ses frères découragés sur leurs chemins d'Emmaüs et allumer en eux la Joie. « Suis-moi ». L'écho de cet appel résonne d'âge en âge. Des hommes et des femmes se lèvent et « marchent ».

*François Picard et Isabelle de Clermont-Tonnerre appartiennent à ces générations de marcheurs à l'étoile, de Nîmes à Paris et à Rome, de la Normandie à Cannes et à Paris. Nous sommes invités nous aussi à « **MARCHER SUR LES PAS DE NOS FONDATEURS** ».*

Plusieurs sœurs ont contribué à l'élaboration de ce livre que vous avez en mains aujourd'hui et qui permettra à tous, même à ceux qui ne connaissent pas la France, de marcher « sur les pas de nos Fondateurs ». Je remercie spécialement sœur Jeanine Gindrey et sœur Monique-Anne Giroux qui en ont assuré la réalisation. Que résonne toujours en nous l'appel qu'ont répercuté pour nous François et Isabelle et tant de nos sœurs qui ont cheminé avant nous sur la route du Christ : « Toi, viens et suis-moi ».

Créteil, en cette Toussaint 2010
Soeur Yolande de Champagny, Supérieure Générale

1831 - 1903

SAINT GERVASY (30)

Le Père Picard est né le 1er octobre 1831 à Saint Gervasy dans le Gard. Ses parents étaient cultivateurs au village de Saint Gervasy, à onze kilomètres de Nîmes. Son père, Auguste Picard, cultivait lui-même ses terres, et sa mère, Élisabeth Grégoire, tenait une épicerie pour augmenter les modestes ressources de la famille.

François Picard naît le 1er octobre 1831 dans la maison située à droite de l'église où il a été baptisé. Deux plaques ont été posées au temps où ses neveux habitaient encore la maison : l'une se trouve sur la façade de la maison et l'autre dans la chambre natale. Il fût baptisé le 3 octobre à la chapelle de Péchicard, selon les indications d'une photo d'archives des Orantes. Non loin de là, sur la colline de Puech-Chicard ou Péchicard qui domine la paroisse, se dresse un calvaire très vénéré dans toute la région. C'était un lieu de pèlerinage depuis 1706. Le chemin de croix actuel fut érigé vers 1860. La famille Picard était fervente et François fit plus d'une fois pieds nus ce chemin de croix. C'est là qu'en 1850 il partagea à Antoine de Cabrières, son condisciple au collège de l'Assomption, son désir d'être prêtre et d'entrer à l'Assomption.

Chemin de croix

Instructions du Père Picard aux Oblates 1895-1897

De la mort à la vie

Aujourd'hui, j'espère que vous resterez longtemps aux pieds de Notre-Seigneur pour contempler son amour et vous associer à ses douleurs. Unis à la Très Sainte Vierge, cherchons à faire naître en nous les sentiments qui l'animaient, en nous représentant les diverses étapes que Jésus a voulu parcourir.

1 - Le dernier repas de Jésus

Avant l'arrestation, il y eut un repas symbolique et mystérieux. Notre-Seigneur lui-même présidait la Cène, festin de l'amour infini qui se donnait tout entier. [...] Au festin de l'amour, Jésus est là, les apôtres s'y trouvent, mais il y en a un qui va le trahir, et les autres vont s'endormir jusqu'au moment où ils délaisseront leur Maître...

Soyez à la Cène pour contempler l'Amour infini qui se donne : soyez à la croix pour souffrir et mourir avec Celui qui est mort pour vous.

2 - Angoisse et abandon de Jésus

La Passion commence au Jardin des Oliviers. Là Notre-Seigneur voit l'étendue des ignominies qu'il accepte de porter et il en ressent d'avance toute la douleur.

[...] *Il a convié trois de ses apôtres, confidents de son cœur, à la prière suprême : "Veillez et priez". Combien y a-t-il d'hommes, peut-être même de religieux, qui comprennent qu'il y a un témoignage d'amour plus parfait dans ce choix, non pour combattre, non pour consoler par des œuvres extérieures, mais pour prier ? Et Judas livre Jésus aux Juifs par un baiser.*

3 - Le procès religieux de Jésus

Jésus est condamné à mort par ceux qui ont la garde des vrais biens, par les prêtres et les princes des prêtres. [...] *On s'étonne souvent qu'il y ait de mauvais prêtres : ce sont eux qui ont perdu les Juifs ; ce sont eux qui éprouvent la foi des chrétiens. Priez beaucoup pour les prêtres, et suppliez le divin Maître d'ouvrir très large son cœur, afin qu'ils se purifient de manière à devenir des saints.* [...] *Vous n'avez pas le droit de les condamner, mais le devoir de prier et d'expier pour eux.*

4 - Le procès civil de Jésus

Jésus est conduit devant les juges. A côté de Pilate, qui - dans sa lâcheté - n'ose pas rendre témoignage à la justice et à l'innocence, nous trouvons un apôtre timide. Il avait dormi au Jardin des Oliviers, et il a suivi Jésus en se refroidissant de plus en plus ; aussi une femme suffit-elle pour le faire tomber. Ne soyez pas de ces personnes pusillanimes qui, comme la femme de Pilate, à cause d'un rêve, viennent nous dire : "Ne vous compromettez pas." Vous êtes ici pour vous compromettre, vous êtes religieuses pour cela.

5 - Jésus est couronné d'épines

Ils ont condamné Notre-Seigneur comme un insensé. Hérode a jeté sur les épaules de notre Divin Maître le manteau de la folie. Il faut que nous le prenions pour la Sagesse, que nous imitions Celui qui a été appelé insensé par les Grecs et les Gentils, que nous fassions cause commune jusqu'au crucifiement. Soyons heureux d'être regardés comme des hommes qui font passer la vie surnaturelle avant la vie naturelle, les moyens surnaturels avant les moyens naturels, qui s'exposent à être traités d'insensés en s'attachant à la Sagesse éternelle, Notre-Seigneur.

6 - Jésus est chargé de sa croix

Il n'est pas nécessaire de chercher la croix, elle vient nous trouver, et nous sommes obligés de la porter toujours. [...] *La croix est signe de contradiction, mais aussi de salut et de résurrection. C'est quand il est étendu sur la croix que Jésus réalise le parole du vieillard Siméon : "Celui-ci a été établi pour la ruine et pour la résurrection de beaucoup... Pour être de véritables épouses de Jésus crucifié, ne vous contentez pas de contempler la croix, mais plantez-la au centre de votre cœur, et trouvez en elle la bonté, la générosité, la vérité, la consolation, le salut.*

7 - Un homme de Cyrène aide Jésus

La croix portée pour les autres est plus belle, plus grande, plus parfaite ; c'est la croix resplendissante du Sauveur au lieu d'être celle du bon larron. La Très Sainte Vierge, au pied de la croix, demandait le salut du genre humain, et il n'y avait pas deux croix, deux supplices, il n'y en avait qu'un seul. Soyez donc des amantes de la croix, non seulement à cause de vous, mais aussi à cause des autres. Aimez la croix de notre divin Sauveur, placez-la au centre de votre cœur, et devenez apôtres par la croix.

8 - Jésus console un groupe de femmes

Je ne vous demande pas de chercher à pleurer, ce n'est pas nécessaire. Cependant, je puis vous dire : - Pleurez sur les péchés des hommes, sur vos propres péchés, sur les douleurs de Notre-Seigneur, sur les ingratitudes qui atteignent son cœur et son âme. Nous devons donc verser des larmes d'expiation et de réparation sur nos propres péchés. [...] *Et s'il ne dépend pas de vous d'avoir la douleur sentie, il dépend de vous d'accomplir les actes qui indiquent cette douleur profonde, les actes de réparation.*

9 - Jésus est cloué à la croix

Voilà Jésus au Calvaire. Ici, nous trouvons réunis tous ses ennemis et tous ses consolateurs. Ses ennemis, ce sont les prêtres : - "Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix", les bourreaux qui s'acharnent contre leur victime, les Juifs. Mais à côté se trouve le groupe privilégié dans lequel vous devez vous placer : Marie, ... les saintes femmes. [...] *Je suis humilié, je cherche un consolateur et je n'en trouve pas. Pourquoi m'as-tu abandonné? - J'ai soif de ton cœur, de ton affection. Est-ce que je serai abandonné de toi?*

10 - Jésus et le bon voleur

La croix ombrage le monde entier. Jésus sur la croix, avait à sa droite le bon larron, il le convertissait en le faisant citoyen du ciel ; à sa gauche le mauvais larron blasphémait... L'humanité tout entière est à l'ombre de la croix... Les méchants la portent malgré eux et ils blasphèment ; les bons la portent avec résignation et en reçoivent les fruits. Aimons la croix, et ne nous contentons pas de la voir flotter sur des bannières.

11 - Marie et Jean au pied de la croix

Au pied de la croix, Marie était debout, dans les larmes, parce que son cœur était rempli d'amertume et de douleur, amertume du péché, douleur du crucifiement et de la mort de son Fils. Allez au Calvaire, priez la Sainte Vierge de vous faire participer à ses sentiments et de vous unir à ce Fils qui lui a été donné à la place du Dieu très pur, son véritable Fils. [...] *Entrez dans ses sentiments, ayez la force et la douleur qui étaient dans le cœur de votre Mère, afin de pouvoir, dans cette force et cette douleur, préparer votre résurrection.*

12 - Jésus meurt sur la croix

L'Agneau est accusé, et il ne dit rien... Il est immolé sur un gibet ; il expire et il n'a dans ses souffrances, au moment d'expirer, que des paroles de douceur, de pardon, de tendresse, de condescendance et d'amour. Voilà l'Agneau qui porte les péchés des hommes, et cet Agneau est votre époux, votre modèle. Vous êtes apôtres... On remporte plus de victoires contre les pécheurs par une douceur constante que par les emportements et les violences. Soyez douces, même à votre égard.

13 - Jésus est déposé au sépulcre

Jésus est venu sur la terre pour nous inspirer une immense confiance. Il est bon, car il a la douceur de l'agneau ; il est fort, car il a la puissance du lion, et cette bonté et cette puissance sont à notre disposition. Sa bonté nous attire, nous dilate: sa puissance veille sur nous. Le fort par excellence, c'est Jésus armé de sa croix: il veille sur chacun de nous; dès lors, rien, rien ne peut nous atteindre, personne ne peut troubler la paix de nos cœurs et de nos âmes. Soyez douces et fortes, mais en même temps paisibles et pacifiques.

14 - Jésus est ressuscité

C'est au moment où le Verbe va rendre le témoignage de son amour sur la croix, qu'il nous montre comment [...] *son amour persistera, même lorsqu'il sera ressuscité et qu'il aura quitté la terre. Amour infini et qui ne dépend pas de notre amour. Nous devons avoir une piété dévouée, généreuse, ardente, la piété de l'apôtre qui, dans la volonté et le bon plaisir de Dieu, puise la force de travailler à sa gloire, de se donner, de se sacrifier pour que Dieu soit tout et qu'il triomphe sur la terre comme il triomphe dans le ciel.* [...] *Ne cherchez pas autre chose.*

2009

Des sœurs Orantes

visitent Saint Gervasy

Deux livres retracent la vie et l'action du Père Picard

E. Lacoste, **Le P. François Picard, Second supérieur général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption**, 1er octobre 1831 – 16 avril 1903, Maison de la Bonne Presse, 1932 (paru pour le centenaire de sa naissance).

Jacqueline Decoux, François Picard, **L'engagement d'un homme pour « Faire en toute chose la volonté de Dieu »**, Éditions du Signe, 2003 (paru pour le centenaire de sa mort).

Extraits

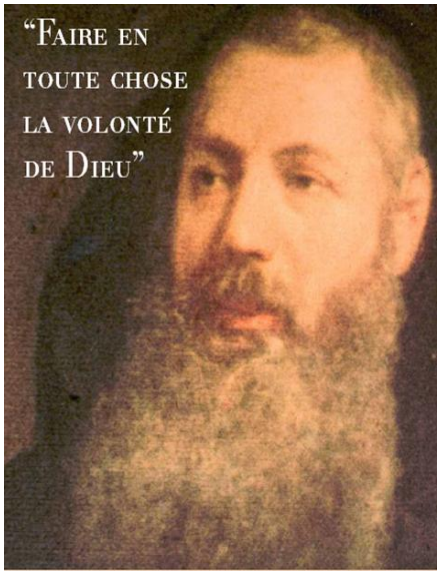

« François Picard a treize ans quand il franchit le seuil du collège de l'Assomption. Il va y faire brillamment toutes ses études secondaires et découvrir le chemin de sa vie. Dans son cœur, François a déjà répondu oui à l'appel de Dieu, mais il va trouver là une formation unique qui exaltera toutes ses qualités. Au sein de l'établissement existe une organisation tout à fait propice aux études, mais surtout un climat spécifique, empreint de l'amour de Dieu : il y règne un esprit de simplicité, de franchise et de cordialité. C'est déjà l'esprit de l'Assomption.

Dès sa plus tendre enfance, François avait marqué un intérêt particulier pour l'enseignement du Christ et de l'Eglise. A neuf ans, le curé de son village, l'abbé Mitier, l'avait autorisé, par dérogation, à faire sa première communion. Et comme François, dès ses huit ans, lui avait parlé de son désir de devenir prêtre et missionnaire, ce dernier lui avait donné quelques cours de latin… et quelques gifles s'il ne comprenait pas assez vite…

Il lui fallait encore convaincre ses parents du sérieux de sa vocation. N'ayant qu'une fille après François, ceux-ci auraient été contents de voir leur fils reprendre leur exploitation. Mais sa détermination, son insistance et leur soumission à la volonté de Dieu avaient eu raison de leur souhait premier. Ils l'avaient inscrit au pensionnat de Monsieur Verdeilhant à Nîmes afin que François puisse rapidement acquérir les rudiments des langues classiques. Mais, faute d'argent, l'établissement avait dû fermer ses portes en 1844. En cette rentrée scolaire 1843-1844, François a donc intégré le collège de l'Assomption où enseigne maintenant Monsieur Verdeilhant à qui il doit son entrée dans l'établissement : son ancien professeur n'a accepté le poste proposé par le nouveau directeur qu'à la condition expresse de pouvoir emmener avec lui son élève, le jeune Picard, tellement doué…

Le nouveau directeur, c'est le Père Emmanuel d'Alzon. Grand vicaire de Nîmes, il vient juste de reprendre l'Assomption, un établissement qui ne cessait ces dernières années de s'étioler. Pour lui redonner vie, le Père Emmanuel d'Alzon a entièrement repensé le projet éducatif afin que ses élèves aient, non seulement la formation scolaire la plus complète possible, mais une éducation religieuse telle que chaque élève devienne un véritable disciple du Christ.

Les élèves ont vu juste : la fondation d'une congrégation est en préparation. Et, quand, à la rentrée 1850, François Picard revient au collège de l'Assomption, cette fois en qualité de surveillant, il devient aussi postulant d'une congrégation qui, - autorisation épiscopale oblige ! - n'aura d'existence officielle qu'à Noël. Le 24 décembre, peu avant la messe de minuit, François assiste aux premiers vœux de religion des Pères Emmanuel d'Alzon et Henri Brun, des frères Victor Cardenne, Hyppolite Saugrin et Etienne Pernet : les Augustins de l'Assomption viennent de naître.

Du coup, ce soir-là, de postulant, François devient novice de la nouvelle congrégation : [...] « *La grâce sera si totalement victorieuse en son intelligence et en son cœur, qu'il ne fera plus qu'un désormais avec son directeur que dès lors il appellera « Père » et avec ses frères, les consacrés de cette sainte nuit, auxquels il donnera le nom de « Frères », dans toute l'effusion de son esprit. Ce jour-là, en effet, il deviendra novice de l'Assomption »* écrira, en 1903, le Père Julian Rodrigo, de l'ordre de Saint Augustin. La congrégation des Augustins de l'Assomption a pour ambition

absolue l'établissement du Règne de Dieu. Elle prendra pour devise *Adveniat Regnum Tuum.* Pour l'heure, si elle n'a pas encore de Règle de Vie, elle vit de l'esprit du Père.

L'année suivante, en 1851, le Père Emmanuel d'Alzon et ses premiers compagnons font leurs vœux perpétuels et prennent alors l'habit religieux : soutane, camail, capuchon et cordelière. Frère François Picard fait ses vœux annuels. En 1852, à Noël, à son tour il prononcera ses vœux perpétuels jurant, comme ses prédécesseurs, d'être fidèle à Dieu jusqu'à la mort ».

Une vie éclairée par la prière

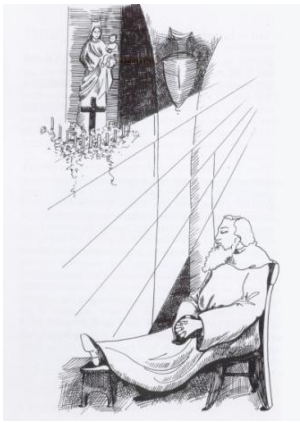

Décès à Rome

le 16 avril 1903

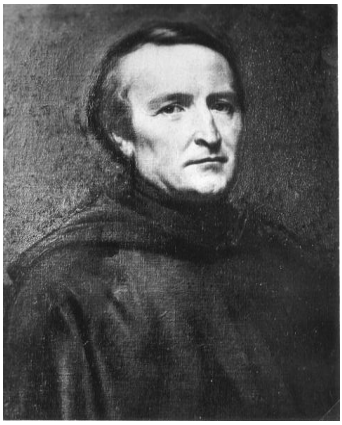

PÈRE EMMANUEL D'ALZON

Fondateur des Augustins de l'Assomption et des Oblates de l'Assomption, Jean-Paul Périer-Muzet, Assomptioniste archiviste, Collection *Vienne ton Règne*, 2008, p. 6-8.

« Emmanuel d'Alzon est né dans une famille aristocratique, par son Père Henri, les Daudé d'Alzon, de noblesse récente et de souche viganaise, quasi ruinée à la Révolution. Au XVIIIème siècle, la branche aînée avait préféré quitter la rudesse cévenole pour gagner les vastes plaines ensoleillées du Languedoc. Par sa mère [Faventine de Montredon], Emmanuel d'Alzon appartenait à un nom fameux de cette bourgeoisie enrichie par les offices et ennoblie de fraîche date que la Révolution poursuivit d'une haine vengeresse. Quand Emmanuel voit le jour, le 30 août 1810, dans la maison ancestrale de la Condamine au Vigan, la France vit les derniers beaux jours de l'Empire avant le crépuscule des désastres de la guerre d'Espagne et de la déroute de la Russie.

Que d'histoires ne devait-on pas raconter en famille, à la veillée, sur tous les faits majeurs ou mineurs qui avaient émaillé plus de vingt-cinq ans de soubresauts politiques. Au Vigan, on aimait se rappeler le passage d'un cardinal noir, Guilio Gabrielli, éloigné de la cour pontificale elle-même prisonnière à Fontainebleau, qui avait bénéficié de l'hospitalité des d'Alzon et comme prédit dans une bénédiction, le destin de l'enfant de la famille.

En 1816, le château de Lavagnac [près de Montagnac dans l'Hérault] racheté en 1790 par les Faventine aux héritiers des princes de Conti, et fortement restauré, peut accueillir les d'Alzon dans un cadre moins austère que celui du Vigan.

Une famille unie

On reste toujours l'enfant de sa famille. Cet adage s'est vérifié pour Emmanuel. Il a tiré de son milieu un grand équilibre psychologique et affectif. Les liens qui l'ont uni à ses parents et à ses deux sœurs, Augustine et Marie, sont restés profonds et bénéfiques.

Par sa sœur Marie, mariée au compte de Puységur, Emmanuel a connu les joies de la vie familiale prolongée qui se perpétue par une descendance. Trois neveux et nièces ont donné à ses fréquents séjours à Lavagnac l'air et le tonus de ressourcements bien nécessaires au milieu de ses continuels tracas et obligations de charges *».*

Buste du Père d'Alzon dans le hall d'entrée de sa maison natale au Vigan

1882

Pour mettre la maison natale du Père d'Alzon à l'abri de la confiscation des biens de l'Église par le fisc, le Père Picard avait demandé à Madame d'Ursel de l'acheter en 1882 en attendant que les Assomptionnistes puissent la récupérer plus tard.

1937

Dès la fin de cette année 1937, les Orantes reçoivent cet acte officiel de Rome : « *Le Supérieur Général de l'Assomption et les membres de son conseil ont accueilli avec grande joie la proposition des Orantes de devenir gardiennes de la maison natale du Père d'Alzon. Cette maison qui nous est si chère, après avoir été conservée par votre Fondatrice, trouvera ainsi une destination qui lui convient parfaitement, elle abritera la vie de prière d'une fervente famille religieuse assomptionniste. En formant le vœu que de nombreuses générations d'Orantes se sanctifient dans ce lieu, je vous prie, etc. »* Père Gervais Quénard.

Le 8 décembre, c'est l'Église de Nîmes qui donne son accord. Monseigneur Girbeau écrit : - « *Je considère comme une grâce de choix votre arrivée dans mon diocèse. Venez donc avec vos prières et vos sacrifices soutenir nos œuvres d'apostolat. Dès que la date de votre installation au Vigan sera connue, vous me permettrez de l'annoncer au diocèse afin que tout mon clergé et mon peuple remercient avec moi le Seigneur pour la bénédiction nouvelle qui descend sur notre terre nîmoise».*

1939 – 2003

Les Orantes habiteront au Vigan de mars 1939 à octobre 2003. La maison des Pères de l'Assomption est alors vendue à l'Administration des Communes de la Région Viganaise.

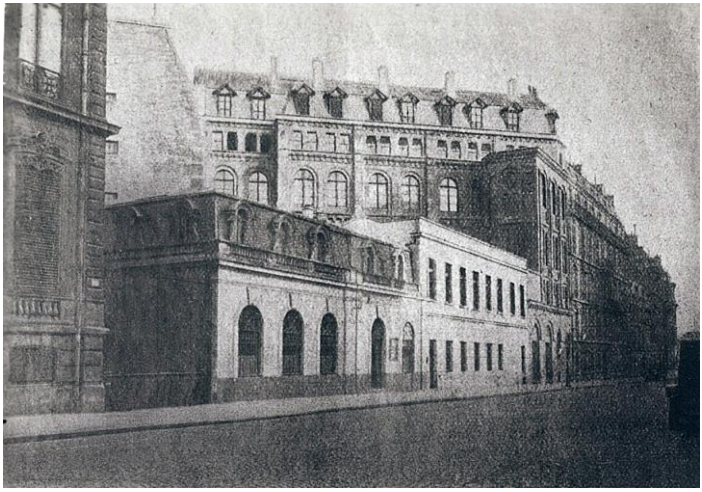

Communauté A.A. 10 rue François 1er, 75008 Paris
Photo d'Archives A .A.

Ce texte provient du Père Jean-Paul Périer-Muzet, Archiviste A.A., *Notices biographiques des religieux de l'Assomption, 1850-2000*, Tome premier, lettres N-Z, pp. 2451 & 2452.
Extrait : http://www.assomption.org/Ressources/Biographies/Francois-Picard.htm

« *François PICARD, 1831 – 1903*, *est le successeur du Père d'Alzon, à la tête de la Congrégation de 1880 à 1903. Héritier et fondateur. Bachelier en 1850, il entre au noviciat, tout en exerçant les fonctions de surveillant. Profès annuel à Noël en 1851, il prononce ses vœux perpétuels entre les mains du P. d'Alzon à Noël 1852. Il est envoyé à Rome pour faire ses études de théologie (1855-1857). Il y est ordonné prêtre le 25 mai 1856. A partir de 1857, il connaît la vie itinérante de la première Assomption en voie d'organisation: maître des novices à Auteuil (Paris) et aumônier des Religieuses de l'Assomption, directeur et supérieur du petit groupe d'Assomptionnistes à Rethel (Ardennes) en 1858.*

En mai 1862, avec quelques religieux, il s'installe dans la nouvelle communauté de la rue François Ier à Paris. Sous son impulsion, la petite chapelle devient un centre actif de rayonnement spirituel : retraites,

prédications, associations de prières surtout à partir de 1871. Aumônier volontaire sur les champs de bataille autour de la capitale, il figure sur la liste des proscrits de la Commune.
Premier assistant général après le P. Henri Brun, de 1861 à 1880, il devient une figure publique de l'Assomption à partir de 1871 en conduisant des pèlerinages (la Salette 1872, Lourdes 1873), en lançant des mouvements de prières collectives (Notre-Dame de Salut) et en fondant l'Association du même nom, le 24 janvier 1872.

A la mort du P. d'Alzon, déjà vicaire général, il est élu supérieur général le 25 novembre 1880 à Nîmes. C'est lui qui donne à la Congrégation son véritable développement, en engrangeant les bénéfices de la formule de recrutement des alumnats, en touchant les masses et l'opinion publique par des actions de grande envergure (pèlerinage national à Lourdes, pèlerinages à Rome et à Jérusalem, 1882), en participant aux Congrès eucharistiques, en lançant le quotidien La Croix (16 juin 1883) avec l'aide du P. Vincent de Paul Bailly et en faisant de la Bonne Presse un véritable arsenal journalistique qui cherche à atteindre tous les milieux. L'intention déclarée est de rassembler les catholiques tout en gardant une neutralité politique, en se tenant sur le seul terrain religieux pour défendre les intérêts de l'Église entendue du point de vue romain.

De santé souvent chancelante, mais vigoureux d'esprit et de tempérament, très actif, excellent organisateur et entraîneur, d'une grande facilité dans le contact et les relations, le P. Picard est l'homme de la situation quand éclate la première alerte de dispersion des religieux enseignants en 1880. Le noviciat part en Espagne [Osma], des religieux sont envoyés au Chili (1890), la mission d'Orient est renforcée et les directives de Léon XIII sur les questions orientales fortement appuyées. Il fait siens les principes du pape sur l'unité des chrétiens, encourage les religieux à apprendre les langues, à étudier la liturgie, la théologie et l'histoire orientales.

En octobre 1897, Louis Petit lance la revue des « Échos d'Orient ». L'Assomption, petite famille, devient un vrai corps social. En vingt ans, le nombre de religieux sextuple: 151 en 1886, 181 en 1892, 380 en 1898. Chaque année, plusieurs fondations de communautés et d'oeuvres sont enregistrées, surtout en Orient (Bulgarie, Turquie d'Europe et d'Asie). Le P. Brun est envoyé à New-York (1891), une mission en Louisiane.

Après la dissolution de la Congrégation par l'État français en 1900, le mouvement à l'étranger est encouragé : Belgique où l'Asssomption est implantée depuis 1891, Hollande, Angleterre. De cette impulsion naît peu à peu, après le temps d'une Assomption française à l'étranger, une véritable Assomption internationale. Après les expulsions, le P. Picard séjourne souvent en Belgique, visite les missions d'Orient et s'arrête parfois à Paris. En France, il favorise une sécularisation fictive qui permet la survie de quelques œuvres. L'industriel lillois Féron-Vrau prend en charge la Bonne Presse, le P. Vincent de Paul Bailly est éloigné, mais d'autres religieux sécularisés prennent le relais pour l'orientation doctrinale des titres les plus marquants.

L'Assomption est typée pour longtemps dans ses activités apostoliques, mais elle est victime aussi de ses succès et parfois de ses excès : l'esprit offensif de ces religieux 'moines-apôtres', l'allure anti-républicaine et conservatrice des positions de La Croix, notamment au cours de l'Affaire Dreyfus, l'hostilité du pouvoir politique, radical, anticlérical, aiguillonné par la franc-maçonnerie, n'évitent pas à l'Assomption les honneurs d'un procès public (Procès des Douze), la condamnation, la dissolution et finalement l'exil. Encore qu'il soit difficile de croire ou de faire croire que 300 religieux mettent en péril la République, le pape Léon XIII sacrifie les Congrégations en France, dans ce contexte de passions politico-religieuses, pour protéger les derniers avantages du Concordat napoléonien, emporté après en 1905.

Comme supérieur religieux, le P. Picard insiste sur la formation des religieux par la prière, la pauvreté et les études. Le 8 décembre 1896, avec Isabelle de Clermont-Tonnerre, comtesse d'Ursel, il fonde les Orantes de l'Assomption. Il encourage la parution de la Revue Augustinienne (Louvain, 1902).

Homme d'autorité, d'un esprit surnaturel sans ombre et sans faiblesse, il porte avec courage et énergie le poids de sa charge dans tous les aléas du temps, ne voulant transiger en rien avec les principes reçus ou forgés en sa jeunesse, cependant très ouvert aux besoins et aux institutions nouvelles qu'il encourage fortement. Il meurt épuisé à Rome, le 16 avril 1903, à l'âge de 72 ans. Ses restes, d'abord inhumés au Campo Verano [Rome], sont transférés ensuite à Sceaux en 1956, puis à Bonnelles en 1971. La cause du. P. Picard a été introduite en 1959 ».

Père Patrick ZAGO, A.A., conférence donnée à l'Université Bayard le 9 février 2010.
Extrait : http://www.assomption.org/Alzon/2010/VdPBailly.html

« *Le Père d'Alzon avait nommé le père Vincent de Paul Bailly (1832–1912) dès avril 1869 à la communauté de Paris, à la Rue François 1er, il trouvera là le Père Picard (1831–1903), son jeune supérieur de communauté. Tous deux avaient quasi le même âge et se complétaient bien comme caractères. Bailly, un impulsif, un créatif (on disait de lui qu'il se levait chaque matin avec une idée nouvelle), un esprit scientifique, et par-dessus le marché un parisien. Picard était un fils de tonnelier de Saint Gervasy, dans le Gard, au pays du vin. Ce fut lui le grand stratège de toutes les activités de presse et de pèlerinages des Assomptionnistes. Il signait les éditoriaux aux grands moments (François Picard pour le 1er, ensuite « Le Père »). Dans la correspondance entre Picard et Bailly, nous découvrons le rôle directeur, souvent modérateur du premier à l'égard du second. Bailly a eu parfois des états d'âme ; Picard, jamais. Il savait où l'on allait, et il tint toujours ferme la direction qu'il avait imprimée dans son 1er éditorial du 16 juin 1883. C'est cet attelage Picard-Bailly qui a réussi à créer, dès les années 90, un véritable arsenal de presse, soit 36 titres en 20 ans, sans compter le réseau des 130 éditions locales des Croix de province [journaux]* ».

Vincent de Paul Bailly, A.A. dans son atelier à la Bonne Presse
Dessin de Lemot, Photo d'Archives A.A.

1849 - 1896

Omnes Te negaverint, ego nunquam

Encore bien que tous vous nient, moy jamais je ne vous nierai.

ou bien *Etiam si omnes ego no*
Si tous, pas moi.

La devise des Clermont apparaît au XIIème siècle, alors que Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, est élu pape à Cluny, le 1er février 1119, et couronné à Vienne, le 9 du même mois, sous le nom de Galliste II. Siboud II, baron de Clermont, accompagne ce pontife à Rome, à la tête d'une armée soudoyée à ses frais, et l'installe sur le siège de Saint Pierre, après avoir chassé l'anti-pape Bourdin [dit Grégoire VIII]. En reconnaissance d'un tel service, Calliste II, accorda une bulle, en 1120, par laquelle lui et ses successeurs furent autorisés à porter dans leurs armoiries deux clefs passées en sautoir, à les surmonter de la tiare papale et de la devise de Saint Pierre. Cette bulle fut confirmée par le pape Boniface en 1296.

Jusqu'en **1340** les Clermont ne s'étaient pas établis au-delà du Dauphiné. Puis par les mariages, les charges où ils furent portés, les acquisitions de terres, ils s'éloignèrent de leurs terres d'origine. Mais où qu'ils allèrent, ils s'investirent dans la vie politique, militaire ou religieuse de leurs nouvelles terres d'adoption en y occupant les plus importantes charges. La plupart des Clermont n'ont pas rejoint la cour des Rois de France en restant proches de leur origine et des personnes dont ils avaient la responsabilité. Voici une carte de quelques fiefs ou châteaux où ils s'établirent.

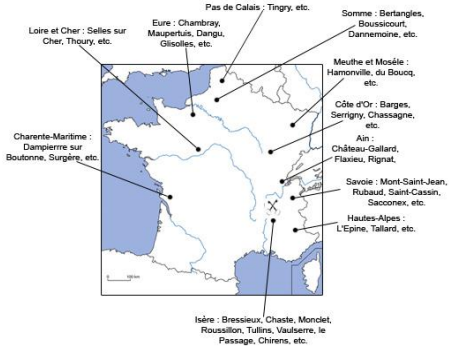

- Les abbés et abbesses -

- Aynard de Clermont (v.1243), Abbé de Saint-Chef de Vienne
- Marguerite de Clermont (v.1530), Abbesse de Saint-Benoît de Tarascon
- Françoise de Clermont (?-1559), Abbesse de Saint-Pierre de Lyon
- Isabelle de Clermont-Chaste (v. 1507), 15ème Abbesse de C lavas
- Aynard de Clermont-Montoison (v.1510), Abbé de Saou
- Françoise de Clermont-Chaste (v.1526), 16ème Abbesse de Clavas
- Catherine de Clermont (v.1550), Abbesse de Saint-Jean les Thouars
- Madeleine de Clermont (?-1562), Abbesse de Saint-Paul
- Madeleine de Clermont-Chaste (v.1575), Abbesse de C lavas
- Catherine de Clermont (v.1587), Abbesse de Montmartre
- Marguerite de Clermont (v.1587), Abbesse de Saint-Pierre de Lyon
- Jeanne de Clermont-Chaste, (v. 1600), 20ème Abesse de Clavas
- Madelaine de Clermont-Chaste, 21ème Abesse de Clavas (1607)
- Charles de Clermont (v.1600), Abbé de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Gildas de Rhuys
- Diane de Clermont (v.1603) Abbesse de Vernaison
- Madeleine de Clermont-Tonnerre (1608-1684), Abbesse de Saint-Paul de Beauvais
- Anne de Clermont-Chaste (?-1692), 23ème Abesse de C lavas
- Madelaine de Clermont-Tonnerre (1631-1692), Abbesse de Saint Paul de Beauvais
- Marie Madeleine de Clermont-Tonnerre (1653-1712), Abbesse de Saint-Paul de Beauvais
- Paule de Clermont-Chaste (1658-1731), Abbesse de Villiers
- Marie-Anne de Clermont-Tonnerre (1692-?) Abesse de Sainte Marie d'Auxerre
- Anne de Clermont-Chaste (1754), Abbesse de la Bénissons Dieu
- Jean de C lermont (v.1686) Abbé de Saint Pierre de Verteuil
- Marie Anne de Clermont-Tonnerre (1688-?), Abbesse de Sainte-Marie d'Auxerre
- Anne de Clermont-Chaste (1697-1789) Abbesse de C helles
- Paule de Clermont-Chaste-Gessans (1697-1789), Abbesse de Saint-Paul de Beaurepaire, puis de Chelles
- Antoine de Clermont-Tonnerre (1703-?), Abbé de Saint-Rigaud près de Mâcon
- Françoise Claudine de Clermont-Chaste (1704-1783), Abbesse de Saint-Paul de Beaurepaire
- Jean Louis Aynard de C lermont-Tonnerre (1724-1801), Abbé de Luxeuil
- Anastasie de Clermont-Tonnerre (1753-1827), Fondatrice et Supérieure des Ursulines d'Amiens
- Isabelle de Clermont-Tonnerre (1849-1921), Comtesse d'Ursel (par son mariage), puis Fondatrice des Orantes de l'Assomption

Anne de Clermont-Chaste
abesse de Chelles en 1734

GLISOLLES

1756

Originaires du Dauphiné, les Clermont deviennent au 16ème siècle, par apanage, comtes de Tonnerre puis ducs de Tonnerre. Le château de Glisolles est construit par le comte Henri de Boulainvilliers. À sa mort, une de ses filles, Anne Marie Louise Bernard (1758-1781), épouse du duc Gaspard Paulin Charles Aimé (1753-1842) de Clermont-Tonnerre (mariage le 29.01.1779 à Paris), en hérite.

Le duc et la duchesse de CLERMONT-TONNERRE, grands-parents paternels d'Isabelle

27 novembre 1779

Naissance d'Aimé Marie Gaspard (1779-1865), duc de Clermont-Tonnerre, qui fit une carrière militaire ; il fut aide de camp du général Bonaparte, ministre de la Marine et des Colonies, et puis Ministre de la Guerre sous la Restauration. Il épouse le 8 mai 1811 Charlotte Mélanie de Carvoisin d'Achy (1792-1874). Ils eurent quatre fils et une fille :

1. Aymé-Louis-Gaspard (1812-1889), marié le 14 octobre 1834 avec Cécile Philiberte de Clermont-Montoison (1814-1847) et en 1857 avec Marie Jeanne de Nettancourt-Vaubécourt (1832-1909). Sa lignée demeurera au château jusqu'en 1926 (Philibert). Il hérita du titre de duc.
2. Jules Antoine Aimé (1813-1849) marié en 1842 avec Amélie Berton des Balbes de Crillon (1819-1867). Il meurt sans postérité.
3. Gaspard Paulin Charles Aimé (1816-1849), le père de Mère Isabelle.
4. Gabrielle Julie (1820-1839) mariée en 1838 avec Antoine de Lubersac (1812-1878).
5. Aynard François Antoine Aimé (1827-1884), comte, marié en 1856 avec Victoire de La Tour-du-Pin Chambly La Charce (1836-1915).

1842

À la mort de son père, Aymé-Louis-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, quitte Achy (Oise) où il résidait et se fixe à Glisolles (Eure).

1845

Gaspard de Clermont-Tonnerre (1816-1849) est un homme rempli d'affection et de foi. Voyant sa douceur et sa bonté, sa mère espérait qu'il serait prêtre, mais il s'y sentit peu d'attrait et fit un mariage d'amour. Il épouse le 28 juin 1845 à Paris Amandine Marie Sophie de Guignard de Saint-Priest (1828-1883) qui a 18 ans. Ils auront 2 enfants.

1846

Naissance d'Aymé Georges Henri (9 août 1846-21 mars 1900).

1849

Naissance d'Isabelle Charlotte Sophie Léotrie (6 mars 1849-3 juillet 1921).
Baptême d'Isabelle le 7 mars 1849

à 18 mois

Gaspard dit à sa mère, brisée par la mort de sa fille Gabrielle dix ans plus tôt : - « *Maman, ne pleurez-pas, cette petite vous aimera tant* ». Mais l'émotion de cette naissance provoqua une crise d'asthme le jour même. Isabelle est baptisée dans la petite église du village le lendemain de sa naissance. Les fonts baptismaux sont offerts à l'église à cette occasion ainsi qu'un ciboire. Sur le couvercle du baptistère, on peut lire « 7 mars 1849 ».

28 juin 1849

Mort foudroyante et sainte de son père, Gaspard de Clermont-Tonnerre après quelques mois d'une maladie pulmonaire. Il reçoit les sacrements, fait l'offrande de sa vie, demande pardon à tous et, tout en serrant son crucifix, recommande à sa femme : « *Fais-en de bons chrétiens car cela est tout*. » « *Jésus, Marie, Joseph* » furent ses dernières paroles.

8 décembre 1849

Décès de Jules, deuxième fils du duc de Clermont Tonnerre

Le château et le canal des ducs de Clermont-Tonnerre

Le château de Glisolles entre dans la famille au 18ème siècle et en sort en 1936. C'était une grande demeure du début du 18ème siècle, agréable à vivre, avec un jardin et un parc dominant une petite vallée, à une quinzaine de kilomètre d'Evreux. En 1875, le château passe à Aymé, chef de la branche aînée des Clermont-Tonnerre. En 1926, son petit fils Aimé François Philibert, maire de Glisolles, vend le château le 30 juillet et s'établit à Ancy-le-Franc, dans l'Yonne, dans la région de Tonnerre. En 1931, le château est revendu en plusieurs lots de fermes et parcelles.

Le château de Glisolles ayant brûlé en 1940, quand les anglais détruisirent leurs archives lors de leur retrait à l'approche de l'armée allemande, il n'en reste que des ruines. Aujourd'hui, en face de l'église du village, il ne reste que la chapelle dans laquelle sont enterrés plusieurs ducs de Clermont-Tonnerre.

Au château, la vie familiale est sérieuse et riche de rencontres avec les cousins et les amis des environs ou venant de Paris. Isabelle noue de grandes amitiés avec ses cousines : Mélanie surtout, à peine plus âgée qu'elle, fille de son oncle Aymé, puis Henriette et Gabrielle ainsi que leur frère Charles-Henry, enfants de son oncle Aynard et de sa femme, tante Victoire. Isabelle apprend

aussi à connaître la vie simple des paysans des environs au cours de ses sorties avec sa gouvernante allemande, Fräulein Heppert. Isabelle fera plusieurs longs séjours à Glisolles en 1857, 1859, 1861, 1862 et 1866 lors des voyages de sa mère. Elle y passera même une année entière en 1870-71 pendant la guerre.

1854

A la belle saison, de nombreux hôtes animent la vie du château de Glisolles, mais en hiver, c'est la solitude. Il n'y a souvent pas d'autres enfants sauf parfois sa cousine Mélanie. Sa gouvernante allemande, Fräulein Heppert, a 28 ans, elle est dévouée et affectueuse. Isabelle se promène beaucoup avec elle dans la campagne environnante ; elle aime la nature et elle est très observatrice. Elle étudie, et le soir on fait la lecture de livres d'enfants ; elle lit la "Vie de Madame Louise de France" à 8 ans !

2009 – Ruines du château

PARIS

2009 - Un hôtel de Clermont-Tonnerre, 128 rue du Bac, 75007 Paris

1851

La vicomtesse Sophie habite avec ses 2 enfants pendant l'hiver à Paris, d'abord dans l'hôtel familial des Saint-Priest, avenue Montaigne, puis au 119 rue de Lille (entre le boulevard Saint Germain et l'Assemblée Nationale) où elle avait loué un appartement dans l'hôtel particulier d'une famille amie, celle de Madame de Maillé. Aux beaux jours elle retourne à Glisolles où elle envoie souvent Isabelle pour de brefs séjours.

1858

Séparation douloureuse

La mère d'Isabelle va séjourner durant 6 mois en Russie pour des affaires de famille. La famille maternelle d'Isabelle était propriétaire de grands domaines dans les environs de Nijni-Novgorod. En effet, l'arrière-grand-père d'Isabelle, Armand-Emmanuel-Charles Guignard de Saint Priest, avait épousé la princesse Sophie Galitzin en 1804 à Saint-Pétersbourg. Leur fils, Alexis de Saint Priest, le grand-père maternel d'Isabelle, épousa Mademoiselle de Laguiche, dont la famille était apparentée à Sainte Jeanne de Chantal. Ils avaient eu trois enfants :

1 - Georges, diplomate en Chine
2 - Sophie, mère d'Isabelle
3- Élisabeth, mariée au comte Bernard d'Harcourt.

Isabelle passe l'hiver 1858-59 à Glisolles, seule avec ses grands-parents paternels et sa gouvernante. Elle reçoit beaucoup de lettres de sa mère, mais elle trouve le temps long à 9 ans 1/2. À l'annonce du retour de sa mère, Isabelle écrit : - « *Quelle joie, quelle joie, quelle énorme joie! J'en ai sauté toute la journée! ».*

1860

Isabelle suit des cours de catéchisme à Sainte Clotilde. L'église Sainte Clotilde-et-Sainte Valère a été construite en 1846. Elle est alors toute neuve, construite à la demande des familles du Faubourg Saint Germain alors en pleine expansion. C'est une paroisse riche et dynamique dans le quartier des Ministères et de l'Assemblée Nationale. Aujourd'hui, c'est une basilique.

Lettres de la mère d'Isabelle

à la duchesse de Clermont-Tonnerre à Glisolles

1860

« J'ai été ce matin, voir l'abbé Chevojon, directeur du catéchisme. Il m'a dit des choses charmantes sur Isabelle et m'a fait cadeau d'un des cahiers d'examen qu'il leur fait faire. Cela ressemble à une confession, et cette chère petite âme s'y montre dans toute sa candeur. Les prières surtout y sont d'une foi ardente et d'une simplicité qui vous raviront ».

28 février 1860

[…] « *Isabelle voit ses amies Bryas assez souvent, ce sont ses amies de cœur, ainsi qu'Angélique de Voguë. J'en suis bien bien aise… A une petite soirée de demoiselles… j'ai vu Madame de Saluces et ses filles »* […].

Basilique Saint Clotilde

2 mai 1861

PREMIÈRE COMMUNION

dans l'église Sainte Clotilde à Paris

2009
Devant la basilique
Sainte Clotilde
23 bis rue Las Cases
75007 Paris

2 mai 1860

« Quant à Isabelle elle est toujours aussi gentille que par le passé. Son catéchisme l'occupe beaucoup ; je voudrais qu'il fût mieux dirigé, mais l'impression est toujours excellente et, pour l'instruction, j'emporterai à la campagne des livres qui m'aideront à suppléer. Dans une autre branche de l'éducation, je vous dirai que j'ai une vieille cuisinière qui est excellente créature, personne ne monte dans ma petite cuisine, j'en ai profité pour qu'Isabelle y fasse quelques petites séances avec Heppert. Là elle apprend une foule de détails de ménage : l'autre jour elle a coupé des côtelettes, hier elle a assisté aux préparatifs du dîner. Cela l'amuse et, vu l'avenir bourgeois qui nous attend tous, je crois que cela est utile » [...].

31 mars 1861

« Je sors de chez Marie, ma chère maman, et elle m'a dit tous vos projets pour la 1ère communion. Aymé ira dans deux ou trois jours chez Monseigneur l'Archevêque pour lui demander de confirmer Isabelle dans sa chapelle, et comme je ne doute pas qu'il nous accorde cette grâce tout sera accompli pour que, le 8 mai, nous allions fêter avec vous et votre anniversaire, et la 1ère communion d'Isabelle qui seront ainsi unis dans la même fête de famille.

[...] *Si vous arriviez 2 ou 3 jours avant le 2 mai, vous pourriez suivre la retraite de 1ère communion. Ce serait un doux souvenir pour Isabelle !*

[...] *Je vais avoir mon cher garçon demain. Vous savez que Marie a pour les écoliers et écolières, mercredi, un escamoteur* [prestidigitateur], *c'est une grande réjouissance. Comme c'est chez Marie, j'y laisse aller Isabelle, malgré le grand jour qui approche ; chez une parente moins proche, je ne le lui aurai pas permis. Au reste, la chère enfant se prépare avec un soin et une joyeuse confiance qui sont bien doux à voir.*

Nous avons envoyé à Maria toutes les affaires de 1ère communion à préparer. Je désire qu'elle s'en occupe tout de suite, et nous envoie le tout aussitôt fait : il ne faut pas au dernier moment avoir à s'occuper de la toilette ».

1862

Nouvelle séparation pendant le voyage de sa mère à Rome.

1er octobre 1862
Madame de Clermont-Tonnerre annonce à ses beaux-parents son intention de se remarier avec un ami de Gaspard, le Comte de Charpin-Feugerolles. La duchesse, très compréhensive, réalise la peine de sa petite-fille (13 ans 1/2), et lui écrit le 12 octobre : - « *Je suis toute émue en répondant à ta bonne lettre, nous ne pouvons qu'approuver tes sentiments et nous unir aux vœux que tu fais pour le bonheur de ta mère*. »

Le mariage a lieu le 11 novembre 1862.

Août 1862
Fräulein Heppert, malade, doit repartir en Allemagne. Elle meurt en novembre 1862. Début décembre, à la suite de ces deux épreuves, Isabelle tombe malade. Elle est très en lien avec sa grand'mère qui lui écrit : - « *On pense beaucoup à toi à cause du malheur que tu as éprouvé en perdant ta pauvre Heppert. Adieu, la messe sonne. Notre chère Heppert partait toujours la première*. »

1862
Sophie de St Priest – veuve –
avec ses 2 enfants, Isabelle et Aymé

FEUGEROLLES

Le château de la famille des Charpin-Feugerolles est situé sur la commune de Chambon, près de Saint-Etienne (Loire). C'est un château fort dominant la vallée industrielle et minière de La Ricamarie à Firminy.

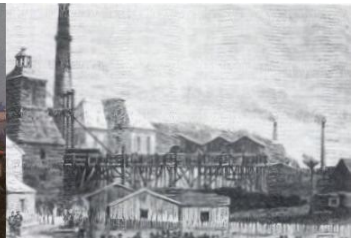

Le château de Feugerolles « chez mon beau-père où j'ai passé ma jeunesse »

Isabelle y arrive en décembre 1862, peu après le remariage de sa mère. Elle y passera toute son adolescence et une grande partie de sa jeunesse jusqu'à son mariage. Elle y découvre la misère matérielle et morale de la condition ouvrière et descend fréquemment au village du Chambon chez les Sœurs de la Charité. Elle noue une amitié durable avec Jeanne et Caroline de Charpin, ses contemporaines. Elle se lie davantage avec sa famille maternelle (les Saint-Priest sont originaires de la région lyonnaise), en particulier sa grand-tante et ses cousines de Vallin qui habitent non loin à Challes (Ain) et Pupetières (Isère). Jeune femme, Isabelle y retourne souvent avec Caroline après l'hiver.

Isabelle écrira au cours de sa retraite du 31 juillet 1893

« Depuis trente ans, Il me fait constamment sentir qu'un jour je serai toute à Lui, et qu'à travers les vicissitudes de la vie, Il m'a conduite vers un but que Lui seul connaissait ». [Elle avait 14 ans en 1863].

8 janvier 1865

Mort du duc de Clermont-Tonnerre à Glisolles.
Isabelle ne peut se rendre à Glisolles, et elle est touchée quand sa cousine Mélanie lui apprend qu'on a rendu les honneurs militaires à son grand-père défunt.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Le château de Feugerolles est un des plus beaux monuments d'architecture militaire et civile des 14ème et 15ème siècles. Il a échappé aux dégradations de l'époque révolutionnaire et ses propriétaires l'ont maintenu en parfait état de conservation. La famille de Charpin en est propriétaire depuis 3 siècles. Le château est privé et ne se visite pas.

13ème, 16ème et 17ème siècle

UNE HISTOIRE LIÉE À CELLE DE LA MÉTALLURGIE

La commune du Chambon est située à moins de 10 km de Saint-Etienne, et se trouve sur l'axe de communication reliant l'Auvergne à la région Rhône-Alpes.

Au Moyen Age, le bourg existait, dominé par le seigneur de Feugerolles qui avait le privilège de la justice et de l'administration. Il comptait, comme de nombreux villages, quelques forgerons et fabricants d'arbalètes.

Au 16ème siècle, l'activité de la coutellerie se développe.

Au 19ème siècle, le cadre de vie chambonnaire était plutôt médiocre du fait d'une forte activité industrielle. La métallurgie apparaît dans la seconde moitié du 19ème siècle avec l'installation des usines Crozet-Fourneyron, Claudinon, Chambert puis pendant la 1ère guerre mondiale celle de Forges et Camargue qui produisait des aciers spéciaux. Les fabrications étaient assez variées : limes, pièces forgées ou moulées, éléments pour l'armement, outils. En 1880, la ville recensait 480 métallurgistes, environ 1000 ouvriers de forge et 900 pour la taille des limes, et 772 métallurgistes en 1912.

Le bâtiment de La Forge fut vraisemblablement construit en 1867. Il faisait partie du vaste ensemble industriel "Forge et aciérie Claudinon" où plus de 1800 ouvriers ont travaillé durant la 1ère guerre mondiale. Cet atelier de mécanique était faussement appelé « La Forge » car il semblerait que l'on n'y ait jamais forgé. Cette appellation vient probablement du nom du site. En 1964, l'usine Georges Claudinon ferme ses portes, le site est démantelé.

20ème et 21ème siècles
Vers 1960, le Chambon-Feugerolles comptait le plus grand nombre de logements sociaux par rapport au nombre d'habitants. Vers 1980, comme toutes les communes du bassin minier stéphanois, la commune est confrontée à une douloureuse reconversion. Les industries sont déplacées en périphérie et installées sur des zones d'activités modernes, ce qui a permis une amélioration du cadre de vie global. La commune bénéficie aujourd'hui d'un tissu industriel important et accueille des entreprises leaders dans leur domaine (Forges Mécaniques de la Loire, Dervaux, MTS, Valfond, Blaise Frères).

Lettre de la mère d'Isabelle à la duchesse de Clermont-Tonnerre à Glisolles

Janvier 1863

[…] *« Le Préfet va, dit-on, me nommer présidente des salles d'asiles de Firminy, ce gros bourg dont je vous parle, et d'un autre, appelé le Chambon Feugerolles, un peu moins grand. Heureusement que tout cela est bien pourvu de Sœurs de la Charité, et que l'on ne me demande que mon nom, et ma bonne volonté.*

Vous ne pouvez vous figurer ce qu'est ce pays : les petites villes éclairées au gaz, se succèdent depuis Saint Etienne jusqu'à notre grille ; tout cela, noir comme la cheminée et hérissé de puits de mines et de tuyaux d'usines. Et Saint Etienne ! C'est effrayant à voir ; une ville de 100 000 âmes, toutes d'ouvriers […].

Heureusement que nous ne sommes pas dans le centre de ce pays ; nous le voyons du haut de notre montagne, car, Dieu merci, nous n'avons pas de mines là-haut, nous y touchons d'un côté, juste par notre grille, et tout autour de nous s'étendent les champs ou plutôt ils s'échelonnent sur les montagnes et les collines qui vont gagner les grandes pentes couvertes de forêts.

Vous serez bien aise d'apprendre, sans en être surprise, qu'Isabelle réussit très bien. Elle a été reçue à la Congrégation de la Sainte Vierge, avec Jeanne, dimanche dernier, en même temps qu'une troupe de petites rubanières ou filles de mineurs, et cela a fait très bon effet» […].

L'APPEL DES PAUVRES

Lettres d'Isabelle à sa grand-mère paternelle
(sa Bonne-maman, la duchesse de Clermont-Tonnerre)

Juillet 1866

[...] « *Au Chambon les Sœurs de Charité font un catéchisme de persévérance. La Supérieure qui le fait sait bien captiver l'attention de toutes ces jeunes filles* [...] *La sœur chargée de la remplacer a voulu y suppléer en leur faisant une lecture. Mais quelle lecture! Elles n'ont rien dû y comprendre, c'était du mystique jusqu'aux oreilles* [...] *Aussi je compte sur vous, ma chère grand'mère. Parmi les nombreux livres que vous me donnez il doit bien y en avoir un qui puisse faire mon affaire: un livre qui soit à la portée de petites bourgeoises, d'ouvrières, de filles qui travaillent dans les ateliers »* […].

4 août 1866

[...] « *Vous ne sauriez croire, chère grand'mère, tout le plaisir que m'ont fait vos livres. La vie des Justes parmi les filles chrétiennes est celui qui a paru à maman le plus propre à intéresser les jeunes filles du catéchisme. On pourra chaque fois lire une vie. Ce n'est ni trop long ni trop court puisque j'ai employé vingt-cinq minutes à lire la première »* […].

14 décembre 1866

[...] « *Savez-vous ma chère Bonne-maman, que nous vivons au milieu des assassinats ? Quatre depuis peu commis dans les environs, entre autres un cousin de la boscotte* [bossue] *mis à mort on ne sait par qui, mais on craint bien que ce soit par son frère. C'est affreux si la mode de tuer les gens s'installe ainsi. Peut-être la misère que cause le caprice des belles dames de ne presque plus porter de rubans amène-t-elle tous ces crimes ».* [Il y avait alors plusieurs fabriques de rubans dans la région].

16 décembre 1866

« Mercredi prochain nous allons avoir l'exposition des lots. [Il s'agissait de l'organisation d'une loterie à laquelle Isabelle participait activement en faveur des victimes des inondations]. *Les Compagnies des Mines ont donné des bons de charbon, ce qui me semble fort tentant à gagner. Si quelqu'un à qui j'ai placé des billets gagne un de ces bons, je ne fais ni une, ni deux, je le vole en faveur des pauvres, à vous aussi chère Bonne-maman ».*

SPIRITUALITÉ FAMILIALE

1er janvier 1868

Isabelle reçoit de sa grand'mère le crucifix de son père, celui qu'il avait sur son lit de mort. Elle la remercie : - « *Cette croix me sera bien chère. Je l'ai suspendue dans ma chambre et chaque fois que je la regarderai, je penserai à mon père. Ce sera lui qui me présentera cette croix pour me dire qu'il faut me préparer à ne rencontrer dans la vie que croix et sacrifices, mais je trouverai toujours force et courage dans la prière que quand je me serai prosternée devant la croix de mon Dieu et je ne devrai point murmurer de porter la mienne. Car, je le sais bien, il est un jour où il faudra bien que je porte comme les autres le fardeau de la vie et je l'avoue, j'en suis effrayée : pour tant de personnes il est si lourd ! Dieu seul peut l'alléger* ».

LA GUERRE DE 1870

Isabelle est à Glisolles lorsque la guerre éclate. Sa mère est à Feugerolles. Triste séjour dans l'isolement et l'absence de renseignements. Elle y reste plus d'un an. Son frère Aymé, mobilisé pour la défense de Paris, fait de brèves apparitions. Elle écrit le 19 octobre : - *« L'angoisse est le fond de la vie car les dangers sont incessants ».*

La guerre franco-allemande (19 juillet 1870 - 29 janvier 1871) opposa le Second Empire français et les royaumes allemands unis derrière le royaume de Prusse (aussi est-elle parfois appelée guerre franco-prussienne). Le conflit marqua le point culminant de la tension entre les deux puissances, résultant de la volonté prussienne de dominer toute l'Allemagne, qui était alors une fédération d'États indépendants. La défaite entraîna la chute de l'Empire français et la perte d'une partie de l'Alsace-Lorraine.

PROJET DE MARIAGE

Lettre d'Isabelle à sa mère
2 juin 1871,
« Ma chère maman, vous avez parfaitement raison, de dire que les vertus héroïques n'ont jamais été mon fait. C'est justement pour cela que, plus qu'une autre, j'ai besoin d'un mari dévot. Mélanie disait toujours : - "Je ne veux pas avoir un mari à convertir". C'est là aussi tout à fait mon idée. Il faut pour me sanctifier que mon mari vaille mieux que moi. Si mon mari se reposait tranquillement dans le fauteuil de la tiédeur, loin de le déranger, je l'imiterais certainement, bienheureux encore si je ne prenais pas le canapé. Mais si j'ai un mari charitable, dévot, etc, je jouirai infiniment d'être tranquille sur son salut et sur le mien et j'aurai toujours la chance de désirer le suivre de loin. Quant à l'obligation de le précéder, je m'en passerai parfaitement. Enfin, il en sera ce que le bon Dieu voudra et, s'il ne me donne pas un mari tel que le désire mon cœur et le nécessite mon caractère, il me donnera sans doute d'autres grâces de salut.

Je n'ai aucune nouvelle de Monsieur d'Ursel. Je crains beaucoup que ma tante n'ait exagéré mes chiffres. Au bout du compte, il ne faut pas se dissimuler que s'ils veulent de moi, ils feront une folie et ce sont des gens bien raisonnables ! Toutefois, si vraiment il n'y a pas en ce moment de demoiselle belge à marier, il me semble qu'il y a peut-être plus de chance pour nous en cet instant de crise où tant de fortunes ont souffert et où la nôtre est restée intacte ce qui prouve, ma petite maman, que vous l'avez bien organisée ».

4 septembre 1872

« Je ne saurai vous dire combien j'ai été contrariée en apprenant que vous étiez arrivé à Pupetière, si peu de temps après notre départ. Je crains que vous ne vous soyez bien gêné pour venir et je regrette d'autant plus ce fâcheux malentendu. Il m'a paru du reste qu'on avait l'intention de vous prier de me sermonner sur bien des choses, mais je conserve l'espoir que vous me soutiendrez néanmoins jusqu'au bout. J'en ai réellement besoin, car je ne saurais vous dire combien je suis parfois effrayée de ne pas suivre la route ordinaire et combien je crains que tous ceux qui me blâment, et ils sont nombreux, ne soient dans le vrai. Quand je considère mon existence si vide, si inutile, quand je la compare à celle des autres qui ont suivi la route ordinaire et que je pense que j'ai déjà plus de 23 ans, je me demande s'il n'y a pas là une grande erreur, une grande illusion ! Et cependant jamais il n'y a eu au fond de mon cœur une plus grande conviction que Dieu me veut à Lui, et un plus grand désir de m'y consacrer toute entière. Mais quand et comment ?

[…] *Mon attrait m'avait toujours portée vers les Sœurs de St Vincent, j'aimais leur genre de vie, leur genre d'utilité, la largeur de leur esprit et peut être aussi de n'être pas tout fait religieuse, de conserver un peu la vie du monde, ma bourse et mon individualité. Maintenant, au contraire, il me semble que plus je serai à Dieu, plus je lui serai livrée entièrement, plus aussi je serai heureuse. Je ne me sens d'attrait pour aucun ordre en particulier, tantôt je me dis que ma santé me destine à la Visitation et je n'éprouve plus pour les grilles le même effroi que jadis, tantôt je me mets à rechercher dans quel ordre je retrouverais mon attrait pour les pauvres, un entier abandon de moi-même et de mes défauts, tout en n'y trouvant pas un obstacle dans ma santé. Tout cela, comme vous voyez, est bien vague, bien indéfini et je suis bien fatiguée de ces irrésolutions, mais ce qui reste bien défini dans mon cœur c'est le désir d'être toute entière à Notre-Seigneur et la volonté de surmonter tous les obstacles pour arriver à cette fin.* [...] *Du reste je n'ai pas à me plaindre, car je suis bien heureuse maintenant que ma mère m'a permis de descendre seule de notre montagne et d'aller aussi souvent que je le veux passer quelques heures chez les Sœurs de Saint Vincent. J'ai bien dit à la Supérieure que si elle me traitait en Comtesse elle n'aurait rien pour ses pauvres, mais je ne sais si cet argument, le plus éloquent de tous à ce que je crois, aura été complètement concluant. Mais j'ai l'espoir que, petit à petit, les choses s'organiseront et que, me voyant trois fois la semaine, elles s'habitueront à moi et à me moins bien traiter »* […].

4 février 1873

[…] *« Hier, qui est venu ici ? Monsieur d'Ursel. Vous savez bien qui est Monsieur d'Ursel. Cet été (vous le savez mieux que moi, puisqu'hier seulement j'ai su la vérité), Maman lui avait fait dire qu'elle ne consentirait à une entrevue que si elle équivalait à une demande, et le voilà qui sans crier gare, arrive hier faire une visite à Maman qu'il n'avait jamais vue, reste presque toute la soirée, et, interrogé, avoue qu'allant à Rome, il s'est arrêté à Hyères (où il ne connaît personne), y est depuis plusieurs jours et n'en repart que dans plusieurs autres. Que signifie cela ? Je ne sais, mais peut-être une demande en mariage, et en attendant, beaucoup de difficultés et d'ennuis. Dites-moi, mon Révérend Père, l'hésitation sur la réponse à donner est-elle coupable ? Est-ce un manque de fidélité à mon vœu ? Est-ce un manque de fidélité à mon vœu? J'en serais désolée, car en tout cela je ne veux chercher qu'une seule chose: le moyen de mieux servir Dieu.*

[…] *Voilà un mariage que j'ai beaucoup désiré, le jeune homme me plaît, surtout par tout ce que j'ai entendu dire. Il n'est occupé que de bonnes œuvre et qui plus est, les mêmes scrupules que moi l'ont empêché jusqu'à ce jour de se marier* […].

Décidez donc, mon Père, quelle doit être ma décision et veuillez être assez bon pour me le dire le plus tôt que vous pourrez, car peut-être la demande ne se fera-t-elle pas attendre. Jusqu'à nouvel ordre, et après nouvel ordre, je continue à dire à ma mère que je ne veux pas en entendre parler et que je répondrai toujours négativement ».

25 mars 1873

[après la demande qui a été faite]

[…] *« Ma mère ne cesse de me tourmenter pour que je donne une prompte réponse m'accusant de faiblesse, de débilité d'esprit, d'égoïsme, etc.*

[…] *- Tu contenteras ton indécision, ton besoin d'occuper les autres de toi, n'est-ce pas que pour moi tu ne raccourciras en rien cette attente ?*

[…] *Mon avis serait donc de donner une réponse le plus promptement possible. Laquelle ? C'est à vous à en décider, cela m'est parfaitement égal.*

[…] *De plus, vous le savez, je n'ai pas grande vocation pour le mariage et pas mal d'effroi au contraire. C'est là ce que je mets toujours en avant pour expliquer mes tergiversations ».*

9 avril 1873

La crise se dénoue et le Père Picard encourage :
«-Marchez en simplicité, et mettez Notre Seigneur à la première place dans vos projets de mariage ».

10 avril 1873, Jeudi-Saint

« Qu'allez-vous penser de moi, de mon obéissance, de ma patience, de ma soumission à la volonté de Dieu ? Mon oui est dit de ce matin ; non, cet après-midi seulement, car ce matin, à bout de résistance déjà, je promettais cependant encore à Dieu (lui promettant seulement, ou lui faissant vœu je ne sais), d'attendre du moins jusqu'à Pâques pour donner une réponse moi-même, dans le cas où la vôtre ne serait pas encore arrivée.

– J'ai eu la mauvaise chance d'être obligée de prendre en mains des questions d'affaires ; je ne pouvais pas laisser aller les choses sans m'en occuper car il s'agissait de renonciations à faire faire à ma mère et si je ne m'étais tout aussitôt mise entre deux, le procédé eût pu lui paraître peu délicat. J'ai donc agi selon ma conscience, mais on a vu et j'ai été obligée de voir moi-même dans les démarches, un pas fait en avant et équivalent pour ainsi dire à une acceptation de forme. La lettre de ma tante Vallin (qui cependant n'était pas au fait de ces nouveaux incidents) a été la goutte d'eau qui a fait déborder le verre. Je lui ai répondu, et mon frère a vu la lettre, que je donnerais mon assentiment n'était-ce les questions de fortune, que cet assentiment on l'aurait si ces questions se terminaient

selon que je les désire, mais que je ne le donnerais ni à la famille du Monsieur, ni à Maman avant que tout fût terminé, ne voulant pas forcer Maman à des sacrifices que je n'ai pas le droit de lui demander.

– Ces difficultés je ne doute pas qu'elles ne s'aplanissent par des concessions faites de part et d'autres. Ma mère y est disposée. Me voilà donc liée par ma propre volonté, par mon propre mouvement. J'en suis fort effrayée et je répète à Dieu de faire manquer ce mariage si telle est sa volonté afin de ne pas punir avec moi celui qui n'est pas coupable. Il est juste que je porte seule la responsabilité de ma faute, si faute il y a. Je vous rappellerai cependant mon Père, que je ne vous ai jamais fait vœu d'obéissance. Mais il me semblait que c'était tout comme ! J'attendais ma sentence, sinon avec patience du moins avec résignation et je suis bien étonnée moi-même de ma résolution ou plutôt de ma faiblesse. J'espère maintenant que mon orgueil aura reçu un à coup sérieux, car comment converser une haute opinion de soi quand on se voit si faible? - Ce pauvre jeune homme il me croit sans doute bien meilleure et je me demande avec effroi si toute cette famille ne regardera pas qu'elle a été trompée.

– Je vous envoie la lettre de ma tante de Vallin. Renvoyez-la moi, je vous prie. Cette lettre est mon excuse. Dites-moi ce que j'ai à faire maintenant. Je n'ose encore prier Dieu car je ne sais de quel œil il me regarde. Mon Dieu ! Que tout cela est donc triste. Moi qui avais rêvé de n'appartenir qu'à Dieu, de tout lui donner, de tout lui sacrifier et maintenant me voilà séparée de lui volontairement ».

28 avril 1873

« Je veux que vous appreniez de suite que les oui sont échangés. Le télégramme de Bruxelles disant qu'on acceptait les conditions est arrivé hier. On n'en parle pas encore pour que ma grand-mère en soit instruite avant toute autre personne mais c'est chose faite. - Je suis beaucoup moins émue que vous ne pourriez le penser. Je suis même parfaitement tranquille mais je n'ai que le temps de vous demander de bien prier pour nous afin que Notre-Seigneur soit toujours le but de mes actions. J'espère bien qu'un mariage semblable ne m'éloignera pas de lui ».

21 mai 1873

[…] *« D'ailleurs je pourrai bientôt vous dire de vive voix que je suis parfaitement heureuse de notre décision. Je pense que le 2 Juin nous verra à Paris et que le grand jour sera le 16. Décidément le bon Dieu et l'obéissance*

m'ont bien conduite et si je n'ai pas la meilleure part, part que je ne pouvais pas forcer le bon Dieu à me donner, ma part est bien belle encore. Quand on est d'accord sur ses sentiments religieux, tout le reste va de soi et quand on peut former ensemble des promesses de sanctification, les deux cœurs ne mettent pas longtemps à n'en plus former qu'un seul. Plus je vais, plus je vois que sur ce point nos sentiments sont les mêmes et que loin d'être entravée, je ne serai jamais qu'aidée et encouragée. Dès qu'on ne nous entend plus, nous ne parlons guère plus d'autre chose que du bon Dieu et des moyens de lui plaire en fondant une vie sérieusement chrétienne et quand nous nous racontons nos histoires, nous voyons qu'elles se ressemblent beaucoup ».

MARIAGE À PARIS

avec le Comte Henri d'Ursel le 16 juin 1873

Le mariage a lieu le 16 juin 1873 à la chapelle des Missions Étrangères, 128 rue du Bac, 75007 Paris. Cette chapelle faisait alors fonction de desserte paroissiale de l'église Saint Thomas d'Aquin, en attendant l'achèvement de la nouvelle église Saint François-Xavier. Sur leur acte de mariage, Isabelle est domiciliée à Feugerolles et Henri d'Ursel est domicilié 10 rue Saint François-Xavier, près du Boulevard des Invalides. L'oncle Aymé de Clermont-Tonnerre, tuteur et témoin d'Isabelle, était domicilié boulevard de Latour Maubourg, non loin de là.

2009
Des sœurs Orantes se recueillent à la chapelle des missions étrangères, 128 rue du Bac 75007 PARIS

128

1873

96e

MARIAGE

Entre Cte d'Ursel Charles Marie Et de Clermont-Tonnerre Isabelle Charlotte — St Chaum…

L'an mil huit cent soixante-treize, le seize juin
après la publication d'un ban — faite en cette Église, en celle de Chambon (diocèse de Lyon) et en celle d'Hingene diocèse de Malines
Vu la dispense de deux bans accordée par MM. les archevêques de Paris, Lyon et Malines (Belgique)
Vu la délégation (ad matrimonium) de M. le Curé d'Hingene
Vu le certificat de l'officier de l'état civil du 7e arrondissement
en date du même jour
Je, soussigné, Curé de St François Xavier
ai reçu, en cette Église
le mutuel consentement que se sont donné pour le Mariage Charles Marie Léon Cte d'Ursel Dt à Hingene et à Paris rue … St François Xavier 10 ; fils majeur de feu Charles Marie Léon Duc d'Ursel Sénateur du Royaume de Belgique et de Magdeleine Marie Sophie d'Harcourt son épouse, décédée, d'une part :
Et Isabelle Charlotte Sophie Léontine de Clermont-Tonnerre Dt au château de Fougerolles Cne de Chambon (Loire) fille majeure de Gaspard Paulin Charles, aimé Vte de Clermont-Tonnerre, décédé et de Armandine Marie Sophie de Guignard de St Priest sa veuve, d'autre part :
Et leur ai donné la Bénédiction nuptiale en présence des témoins :
Gaspard Louis aimé Duc de Clermont-Tonnerre Dt Bd Latour Maubourg 10 ; Georges Charles alexis Guignard Cte de St Priest Dt rue Boissy d'Anglas 33 ; Jean Cte d'Harcourt Dt rue Vanneau 11 ; Ludovic Cte d'Ursel Dt rue St Dominique 61,
En foi de quoi j'ai signé le présent acte, avec les Époux et les témoins.
Fait à Paris les jour et an que dessus.

Clermont Tonnerre d'Ursel. Cte Henri d'Ursel
Cte J. d'Harcourt Guignard Cte de St Priest
Duc de Clermont Tonnerre St Priest Charpin Fougerolles.
Cte L. d'Ursel Harcourt Duchesse d'Ursel
Le duc d'Ursel
Pcesse Juste de Croÿ
Ctesse Sophie d'Ursel Ctesse de Charpin Fougerolles

Extrait du registre des mariages de la chapelle des Missions Étrangères rue du Bac à Paris
déposé à la paroisse St François Xavier à Paris

BELGIQUE

LA MAISON D'URSEL

Elle est issue des Schetz. Originaires de Smalkalde [Hesse], ceux-ci s'établirent à Hasselt et Maastricht au XV[e] siècle et à Anvers au début du XVI[ème] siècle. Véritable fondateur de la Maison, Erasme Schetz (vers 1480-1550) acquit rapidement à Anvers une place prépondérante parmi les principaux marchands de la ville. Ses activités les mieux connues sont le commerce des métaux, notamment les mines de La Calamine, et le sucre, qu'il faisait venir du Brésil où il avait acquis des terres dès 1540. En relation avec la cour, il fut anobli en 1527.

Son fils aîné, Gaspar Schetz (1513-1580) fut à la fois un marchand de grande envergure et un officier du Roi. En 1560, il accéda à l'importante charge de trésorier général des Pays-Bas. Il joua aussi un rôle politique considérable dont il a d'ailleurs laissé le récit. Héritier de la seigneurie de Grobbendonk, il acheta de nombreuses terres, notamment celles de Wezemaal, Heyst et Hingene. De sa seconde femme, Catherine van Ursel (+ 1605), une des filles du grand bourgmestre d'Anvers Lancelot van Ursel, il eut

o Conrad d'Ursel *1584/1609-1659* & Anne-Marie de Roblès *1614-1660*
o François d'Ursel *1626-1696* &1662 Honorine de Hornes *1624/1647-1694*
o Conrard d'Ursel *1663-1738* &1713 Eléonore de Salm Neuville *1678-1737*
o X d'Ursel *1715-1715* [...]

.

o Charles-Joseph d'Ursel *1777-1860* &1804 Giuseppina Ferrero-Fieschi *1779-1847*
o Léon d'Ursel *1805-1878* &1832 Sophie d'Harcourt *1812-1842*
o Marie d'Ursel *1833-1885* &1854 Juste de Croÿ *1824-1908*
o Henri d'Ursel *1839-1875* &1873 Isabelle de Clermont-Tonnerre *1849-1921*
o Caroline d'Ursel *1874-1933* &1896 Henri de Virieu *1861-1929*
o Léon d'Ursel 1805-1878 &1847 Henriette d'Harcourt *1828-1904*
o Joseph d'Ursel *1848-1903* &1872 Antonine de Mun *1849-1931*
o Robert d'Ursel *1873-1955* &1898 Sabine Franquet de Franqueville *1877-1941*
o Henri d'Ursel *1900* &1923 Antoinette de la Trémoïlle *1904*
o Thérèse d'Ursel *1924* &1946 Jacques d'Oilliamson *1914* [...]

HINGENE

Armoiries des comtes d'Ursel

Duc Joseph d'Ursel

Hingene est une section de la commune belge de Bornem située en pays flamand dans la province d'Anvers en Belgique.

Le comte Henri d'Ursel étant décédé, c'est son demi-frère Joseph d'Ursel qui hérita du titre de duc après le décès de leur père. Dans ses lettres, Mère Isabelle parle souvent de son beau-frère et de sa belle-sœur, le duc et la duchesse Joseph et Antonine d'Ursel.

Marie Charles Joseph (Bruxelles 1848 - Strombeek-Bever 1903) était le deuxième fils de Léon, cinquième duc d'Ursel (1805-1878), et de sa seconde femme Henriette d'Harcourt, il devient le sixième duc d'Ursel. Il avait épousé en 1872 Antonine de Mun (1849-1931), sœur du comte Albert de Mun. Il fut conseiller provincial, puis gouverneur de la province de Hainaut (1878) et bourgmestre de Hingene (1878-1903). Il était gouverneur de Hainaut lors des grèves de 1886. Impressionné par ces événements, il s'intéressa comme son beau-frère Albert de Mun, aux questions sociales. À ce sujet, il rédigea en 1895 une brochure, « *Politique sociale* », où il s'inspirait, notamment, des idées de Frédéric Le Play. Il défendait entre autres l'amélioration des conditions sociales des ouvriers par le biais du contrat de travail. Lorsqu'il eut atteint l'âge requis, il entra au Sénat. Il en était président lorsqu'il mourut prématurément.

Le cadet, Antoine Schetz (1560-1640), fit une brillante carrière militaire. Le roi érigea sa terre de Grobbendonk en baronnie en 1602 et en comté en 1637. Sa lignée s'éteignit en 1726 et ses biens firent retour à la branche aînée. Celle-ci descend de Conrard Schetz (1553-1632). Seigneur d'Hingene, créé baron d'Hoboken en 1600, Conrard Schetz fut conseiller et commis des finances et un temps ambassadeur résidant des archiducs à Londres. Adopté par une sœur de sa mère, il releva le nom d'Ursel en 1617.

Son fils Conrard d'Ursel (1592-1659) fut élevé à la dignité de comte du Saint Empire en 1638 et son arrière-petit-fils Conrard-Albert (1665-1738) à celle de duc d'Hoboken en 1717.

Le premier duc d'Hoboken, mieux connu sous le nom de duc d'Ursel, termina une longue carrière militaire en revêtant celle de gouverneur du comté de Namur. Il avait épousé en 1713 la princesse Eléonore de Salm, fille d'une Bavière et apparentée à presque toutes les cours d'Europe. Il hérita les biens de la branche cadette de Grobbendonk et le vieux comte de Grobbendonk pouvait lui écrire quelques années auparavant : « *Nos biens joints ensemble rendront notre famille une des plus puissantes de ce pays* ».

Son fils Charles, 2ème duc d'Ursel (1717-1775), gouverneur militaire de Bruxelles, chevalier de la Toison d'or, épousa la princesse Eléonore de Lobkowicz. Une de ses filles, Henriette d'Ursel, épousa le célèbre maréchal Ferraris qui présida à la confection de la carte qui porte son nom.

Son fils Wolfgang-Guillaume, 3ème duc d'Ursel (1750-1804), général major, époux de la princesse Flore d'Arenberg, joua un rôle considérable mais éphémère dans les troubles de la fin du siècle, connus sous le nom de Révolution brabançonne.

La Révolution française et l'endettement continu de sa Maison au cours du XVIIIème siècle, ébranlèrent sérieusement sa fortune et c'est une situation délicate qu'il transmit à son fils Charles-Joseph, 4ème duc d'Ursel (1777-1860). Celui-ci, décrit comme un homme « *agréable à tous les partis* [...], *homme d'esprit, de sentiments modérés qui jouit de la considération la mieux méritée* », fut bourgmestre de Bruxelles sous Napoléon, ministre et Grand Maître de la Maison de la Reine sous le roi Guillaume, et enfin sénateur du nouveau royaume de Belgique. De sa femme Louise-Victoire-Marie-Josèphe-Françoise Ferrero-Fieschi, princesse de Masserano, il eut trois fils dont descendent tous les d'Ursel actuellement vivants.

Château d'Hingene

JEUNES MARIÉS

Henri et Isabelle arrivent le 30 août 1873 au château d'Hingene. Ils y vivent leur « *joyeuse entrée* » de futurs seigneurs du lieu. Isabelle y soigne Henri malade. Après son veuvage, elle y fait de longs séjours en été et automne.

Lettre d'isabelle à sa mère, M. de Dainville, Isabelle de Clermont-Tonnerre, p. 72-74.
1er septembre 1873

« A une petite distance du premier des trois villages sur lesquels mon beau-père a des propriétés, les coursiers en habits brodés et à cheval sont venus à notre rencontre. Nous faisions calèche, Henri et moi. […] *Les villages étaient pavoisés et couverts d'inscriptions : vivent le comte Henri et son épouse chérie, vive la famille d'Ursel-Clermont-Tonnerre, etc. Du reste, presque toutes étaient en flamand. On nous faisait faire halte pour nous donner une sérénade, boire à notre santé* […].

Nous arrivons à Hingene, toute la famille nous attendait à la porte de l'église, mais ils étaient là incognito, le moment de s'embrasser n'était pas encore arrivé. Le curé nous attendait pour nous donner l'eau bénite et nous adresser un discours, nous sommes allés prendre place sur deux prie-Dieu au milieu du chœur comme le jour de notre mariage ; il y a eu Salut et Te Deum. Après cela, cortège et arrivée sur le pont, devant le château. Là, on s'est serré dans les bras les uns des autres, les petites filles ont récité le compliment et offert les bouquets, et enfin nous avons vu le cortège qui a défilé devant nous. Il y avait une cinquantaine de sujets […].

Lettres d'Isabelle Comtesse d'Ursel au Père Picard

10 septembre 1873

[…] *« Sans doute j'ai le meilleur des maris, il est impossible de mieux s'entendre que nous ne le faisons, ma belle-famille est charmante pour moi et il n'y avait qu'à voir l'accueil que j'ai reçu pour juger de leur affection pour moi. Mais plus je suis heureuse avec mon cher mari, plus aussi l'épreuve est amère quand je me dis que ce bonheur ne sera peut-être pas de longue durée. J'ai eu trois semaines de parfait bonheur, de bonheur sans nuages, sans inquiétude, mais depuis que de fois j'ai pleuré en voyant mon mari si souffrant. Croiriez-vous que toute délicate que je suis il est bien des fatigues que j'eusse pu affronter pendant notre voyage, si je n'avais eu la crainte qu'elles surpassassent les forces de mon mari ? Il n'était pas ainsi avant notre mariage, heureusement ! Car il n'eût pas songé à me*

demander. C'est une épreuve que Dieu m'envoie, je lui demande bien d'éloigner le calice, mais, au fond, je suis parfaitement résignée et je ne sais dire à Dieu qu'une chose, c'est que sa volonté soit faite. Seulement je lui demande la patience et la résignation pour mon mari comme pour moi, afin que si Dieu nous envoie la Croix, nous la portions avec amour » […].

15 décembre 1873

[…] *« C'est avec un très grand plaisir que suivant votre conseil, nous travaillons ensemble. La lecture des Confessions de Saint Augustin nous charme quoique j'aie pour ma part un peu de peine à les traduire. Nous voici cependant arrivés au dixième livre et aucune de nos lectures ne nous captive davantage. Nous lisons aussi de l'histoire et un peu de roman mais cela à modeste dose. Depuis que je vous ai écrit, nous avons passé six semaines à Aix-la-Chapelle. Grâce au ciel les eaux ont fait du bien à mon mari. Il va mieux maintenant mais j'ai eu de bien durs moments à passer » .*

29 octobre 1874

« Monsieur d'Ursel en passant à Paris pour se rendre à la triste cérémonie est allé rue François 1er, mais on lui a dit que vous étiez absent. Voilà huit jours aujourd'hui que ma chère Bonne-maman s'est endormie dans le Seigneur, après trois semaines de douloureuse maladie durant lesquelles vous comprenez sans peine combien il a été dur pour moi de ne pas aller la soigner. Heureusement mon frère y était et remplaçait auprès d'elle le fils qu'elle est allée rejoindre maintenant. Pour mon frère et pour moi, c'est non seulement une grand-mère tendrement aimée qui s'en va, mais c'est tout un passé qui disparaît, notre maison paternelle qui n'est plus ! »

22 octobre 1874

Décès de La duchesse de Clermont-Tonnerre à Glisolles.

25 décembre 1874

Naissance de leur fille Caroline Noël

JOLYMONT

Juin - août 1875

La propriété de Jolymont se situe en bordure de la forêt de Soignes à Boitsfort qui fait aujourd'hui partie de l'agglomération de Bruxelles. Henri et Isabelle y arrivent le 1er Juin 1875. Ils y séjournent environ deux mois et demi avant de partir à l'île de Madère [près du Portugal] où Henri mourra le 9 septembre 1875.

Isabelle y retournera plusieurs fois ensuite, étant restée très liée avec son cousin Hyppolite d'Ursel, un des fils de son oncle Ludovic. Hippolyte a 25 ans lors du séjour de Mère Isabelle et de son mari avec lequel il s'est lié d'affection. Reprenant Jolymont en 1892, il est attentif aux problèmes sociaux : il fait construire, le long de la rue du Buis, douze maisons ouvrières. Il collecte pour envoyer des prêtres au Congo (Zaïre), il est engagé dans la lutte anti-esclavagiste. Il est déporté en Allemagne en 1917 et meurt 20 ans après, à 97 ans. Son affection fidèle pour Henri et Isabelle se manifestera à plusieurs reprises.

Lettre à sa mère
30 mai 1875

« Mon oncle Ludovic [frère du duc Léon] *nous ayant proposé sa petite habitation de Jolymont, nous l'avons acceptée. L'installation est bonne, Henri est très content, mais c'est une demi-mesure car Jolymont est tout près de Bruxelles et il n'y aura là qu'un bien petit changement d'air. Ce sera une étape avant d'aller plus loin»* [...].

Lettre au Père Picard
3 juin 1875

[…] *« Toute ma préoccupation est maintenant d'adoucir, autant qu'il est en moi, la vie de celui que j'ai tant aimé, de tâcher de lui être utile physiquement et moralement. J'ai voulu un mari qui fût un saint. Dieu me l'a prêté mais il me l'a prêté pour bien peu de temps* […].

Priez pour mon mari. Qu'il aime Dieu de tout son cœur, surtout qu'il ne le craigne pas. Que tous les sacrifices qu'il aura à lui faire, il les lui fasse tous par amour et jamais par crainte. Qu'il soit plein de confiance en Dieu. Que Dieu me mette sur les lèvres toutes les paroles qui pourront lui faire du bien et l'unir davantage à Dieu […]. *- Cependant pourquoi craindrait-il, mon pauvre cher mari, lui qui a mené une vie si ordonnée, si charitable, si irréprochable, lui qui fait son sacrifice si généreusement, qui n'a pas sur les lèvres une parole de plainte ou de murmure ? Enfin priez et faites prier, mon Révérend Père, je vous en conjure ».*

Notes familiales
Juin 1875

« *Je suis si heureux, je voudrais tant vivre encore. - Ma petite femme, j'ai tort de te retenir, tu as à faire mais reste avec moi. C'est si triste, c'est si dur de te quitter. J'étais si heureux. »*

16 Juin 1875

« *Quand Henri eut quitté la chapelle, je le suivis de près et j'allais le retrouver au salon. Il me tendit les bras : - Maintenant nous pouvons dire notre nunc dimittis*. »

Lettre à sa mère
19 juin 1875

«Caroline sera beaucoup plus brune que vous […]. *Enfin elle est Saint-Priest jusqu'au bout des ongles. Sa petite intelligence fait de gentils progrès. Aujourd'hui elle a ravi son papa et sa maman : j'ai caché mon visage dans mes mains et de ses petits doigts elle est venue tirailler mes mains ayant tout l'air de comprendre le jeu ! ».*

Lettre au Père Picard
Jolymont, juin 1875

« *L'état de mon mari va s'aggravant chaque jour* […]. *En face d'une situation aussi grave, j'ai pensé qu'il fallait faire à la Sainte Vierge un vœu de quelque importance. J'ai pensé, si mon mari guérissait, à un vœu de chasteté pour deux ans. J'en ai parlé à mon mari (il se sait bien malade). Il y consent, mais ne veut pas le faire sans consulter* […].

Lettre au Père Picard
Jolymont, 30 juin 1875
« *Nous ferons la neuvaine telle que vous nous l'avez dit. Nous la commencerons aussi par la Communion, vendredi prochain, le 2 juillet. J'irai, si mon mari n'est pas trop souffrant, au petit Lourdes de Belgique où il y a aussi bien des miracles* » […].

Lettre au Père Picard
29 juillet 1875
« Je suis décidée à m'acheminer le mois prochain vers Madère. Le voyage sera long et fatigant pour un malade, mais je ne vois pas de salut ailleurs et j'espère bien que le bon Dieu sera avec nous. C'est une terrible épreuve, mais autant j'avais peu d'espoir il y a trois mois, autant il me semble maintenant que le bon Dieu va bientôt dire : c'est assez, il a assez souffert.

Merci de vos prières, mon Révérend Père et ne vous lassez pas de prier. Demandez aussi au bon Dieu que nous profitions saintement de l'épreuve. Que ce ne soit pas une grâce qui glisse sur nos âmes. Ah! Comme après cela, il faudra que je devienne bonne. Puisque nous aurons pendant quelque temps l'honneur d'appartenir au bon Dieu, il ne faudra pas lui appartenir à moitié. Je veux devenir toute sainte, mais une chose que je ne puis comprendre, c'est comment, quand on traverse de pareilles épreuves, elles vous laissent avec tous vos défauts, toutes vos faiblesses » […].

Notes familiales
Un dimanche, peut-être le 1er août 1875
« Caroline a dit "Pa" - "Ah ! Du moins en aurais-je entendu la moitié". Hélas il disait vrai. Sur cette terre il ne devait jamais t'entendre prononcer le nom de papa, mais du haut du ciel, il t'entend maintenant ».

Lettre à sa mère
1er septembre 1875 à Madère
« À Jolymont, quoique bien malade, Henri était encore lui-même. Maintenant ce n'est plus lui. Il ne cause plus de rien, ne s'occupe plus de rien. Vraiment c'est affreux d'être allée si loin si ce n'est pas pour le guérir. […] *Caroline devient de plus en plus gentille. Vu la chaleur, Mademoiselle se promène en chemise et en culotte, sans bas, ni souliers, et avec son grand chapeau rond. Elle dit tata tant qu'elle peut, mais papa et maman sont encore au-dessus de ses forces ».*

9 septembre 1875
Décès du Comte Henri d'Ursel à Funchal [Madère]

Lettre au Père Picard
Funchal, 25 septembre 1875

[…] « *Mon mari était une âme essentiellement droite, n'hésitant jamais devant un devoir à accomplir, regardant comme devoir ce que d'autres eussent regardé comme de simples conseils. Il était éminemment modeste, trop modeste peut-être. Dans sa famille tous le chérissaient. Avait-on un service ou un conseil à demander, c'était toujours à lui qu'on s'adressait. S'occuper des pauvres était tout son bonheur. Il les visitait, les exhortait, leur aurait donné tout ce qu'il avait. La grande maladie dont il avait failli mourir il y a quatre ans, avait pour cause les fatigues qu'il s'était donné dans les hôpitaux au moment de la guerre et, du dire de tous les médecins, la maladie de cette année n'était qu'une conséquence de celle d'il y a quatre ans. C'était un fils si respectueux et tendre, un mari parfait, parfait »*[…].

Lettre de Mère Isabelle à Antonine
13 juillet 1896

« Quel bon cœur que cet Hippolyte ! Je l'ai trouvé à la gare pour me serrer la main [lors de son départ de Belgique] *et me redire son affection si fidèle pour Henri ».*

Lettre de Mère Isabelle à Hyppolyte
24 novembre 1896

« C'est avec beaucoup, beaucoup de regret que je suis obligée de vous dire que je ne puis pas être marraine de votre enfant […]*. Ce m'eut été une vraie joie, mon cher ami, d'avoir ce lien avec vous ».*

Lettre de Mère Isabelle à Hyppolyte
3 mars 1897

« Merci de tout ce que vous me dites. Mon cœur vous en remercie mais je devrais vous gronder de faire passer par-dessus les murs de la rue Berton des choses si aimables. Quoiqu'il en soit, je vais prier le bon Dieu pour la petite Isabelle et lui demander, puisque vous voulez qu'elle me ressemble, lui demander pour elle la vocation religieuse ».

Lettre de Mère Isabelle à sa fille Caroline
15 mars 1897

« Aujourd'hui je suis en esprit à Jolymont et repasse avec douceur tous les souvenirs douloureux qui me rattachent à ce lieu parce que je pense au respect et à l'affection dont ces souvenirs sont entourés. Je suis si contente que tu aies pu aller à ce baptême [celui d'Isabelle, la fille d'Hippolyte qui désirait Mère Isabelle comme marraine] *et prier dans cette pauvre petite chapelle où on peut dire que ton papa a prié pour la dernière fois sur la terre, en ce sens que, depuis son départ de Jolymont, je ne sais dans quelle mesure la fatigue du voyage l'avait laissé lui-même.- Mais à Jolymont c'est bien lui-même qui a fait le sacrifice de sa vie et combien de fois et combien douloureusement et chrétiennement cependant ! C'est aussi à Jolymont que tes petites gentillesses le distrayaient. Tu le connaissais si bien et tu l'aimais tant ton pauvre papa comme si tu avais eu l'instinct de le perdre si tôt !*
- Que tout cela est à la fois près et loin ».

Lettre de Mère Isabelle à sa fille Caroline
5 juillet 1898

« Quel cœur que celui de ce bon Hippolyte! - Du reste, dans une mesure moindre mais aussi réelle, j'ai toujours trouvé le même souvenir de ton Père dans la branche Ludovic, chez mon oncle, aussi bien que chez ses enfants ».

Jolymont

Isabelle, Comtesse d'Ursel et sa fille Caroline en 1875

MAMAN ET VEUVE

Lettres d'Isabelle au Père Picard

Fin août 1879

[…] *« J'ai pris mon parti de passer pour une folle quoiqu'il m'en coûte cependant un peu de savoir que certaines personnes de la famille en soient arrivées au point de dire que je ferais mieux de me remarier, que mon exaltation m'y mènerait d'ailleurs et que ce serait un bien. - Qu'en dites-vous ? »* […].

28 septembre 1879

[…] *« Ici on est bien préoccupé des écoles. Notre archevêque* [Monseigneur Dechamps] *n'y va pas de main morte en ordonnant que toutes les écoles soient ouvertes le 1er octobre. Au moins faudrait-il que le clergé sût mieux se tirer d'affaire qu'il ne le fait. Du reste pour ma part je ne me plains pas de mon archevêque qui m'a donné des sœurs alors que je ne savais où en trouver. Ma maison s'ouvre demain. Priez pour que tous les enfants y viennent. Vraiment la Sainte Vierge m'est venue en aide, car moi, pauvre patraque, j'ai fait des prodiges d'activité dans mon village* [Wezemael près de Louvain] *où je ne vais d'ici qu'en une journée, et où rien n'était fait quand je suis arrivée. Mon curé se contentait de pleurer et de dire que les bras lui tombaient devant tant de difficultés, mais s'il vous connaissait, il m'aurait reconnue pour une de vos pénitentes, tant j'ai secoué tout mon monde et lui en particulier, car je lui écrivais tous les deux jours pour savoir où il en était. Aussi je compte bien que son école de garçons s'ouvrira en même temps que la mienne »* […].

2 octobre 1879

[…] *« Plus je vais, plus je sens que la grâce me porte à être Marie, et cependant par nature, je suis bien plutôt Marthe. Du reste je ne désire rien ».*

Juin 1885

« J'ose à peine vous dire, tant j'ose à peine me l'avouer à moi-même, que la vue de ce bonheur laborieux et chrétien si absolument semblable à celui qui aurait été le mien, m'a remuée jusqu'au plus profond de mon être. - Rien je pense n'a pu en paraître au-dehors, rien pour ainsi dire au-dedans sinon pour m'humilier profondément d'avoir encore un cœur de chair après tant de grâces reçues. Je ne puis vous dire combien je m'en veux et demande pardon à Notre-Seigneur de cette ingratitude, lui protestant que je ne ferais pas un pas pour changer un iota à ses volontés sur moi » […].

25 juin 1885

« Je suis à Hingene où la vie sans ma belle-sœur n'est guère amusante. Je tâche de m'y sanctifier et le reste m'est égal. Je suis bien de votre avis que tout bonheur d'ici-bas, même le meilleur, ne vaut pas les grâces que N.S. m'a faites. Ma raison le comprend, ma volonté le veut et cependant mon cœur sent parfois autrement ».

31 août 1885

« Être plus fidèle à choisir toujours le plus parfait. Il y a là un talent reçu, dont je dois rendre compte. Par conséquent ne pas faire chut à ma conscience en m'appuyant sur le peu de valeur des choses en elles-mêmes. Destinée à une existence très effacée, ma vertu ne peut s'exercer que sur beaucoup d'infiniment petits, mais ces infiniment petits forment la chaîne qui me tient attachée à Notre-Seigneur, le seul moyen de lui prouver à chaque instant mon amour ».

30 juillet 1886

[…] « *Je tâche de m'enduire de miel vis à vis du prochain »* […].

29 août 1886

[…] *« Ma belle-mère est assez souffrante cette année, suffisamment pour que je regarde comme à peu près impossible de la laisser seule. Dans ce cas-là, les enfants se partagent le devoir et, en général, la part des dévots est, en fait de devoirs, plus large que celle des autres »* […].

A la demande de Mère Marie-Madeleine De Dainville, sœur Thérèse-Emmanuel (Mademoiselle Thérèse Dienne) a écrit en 1941–1943 (dates indiquées par sœur Marie-Jacques Sévenet) trois cahiers de souvenirs. Voici des **extraits** du premier cahier qui a pour titre : « Notre Vénérée Mère vue dans le monde par sa première fille, 1888-1896 ».

Souvenirs de sœur Thérèse-Emmanuel

« Au *mois de septembre 1891, j'arrivai au château d'Hingene au service de la duchesse Antonine comme institutrice de ses enfants, Pauline 11 ans et Wolfgang 9 ans. Depuis lors je vécus sous le même toit que Mère Isabelle, soit l'été au château d'Hingene, chez sa belle-mère,* […] *soit l'hiver à l'hôtel d'Ursel à Bruxelles, chez son beau-frère le duc Joseph d'Ursel.*

La Duchesse Antonine de Mun (1849-1931),
Épouse Joseph d'Ursel, peinte par Lazlo.

[…] *Le soir de mon arrivée, j'avais à peine entrevu dans la brume ce grand château tout blanc entouré d'une vaste pièce d'eau. La façade du château et le large pont qui le précède sont garnis d'orangers. Les jardins et les parterres sont dans le plus pur style français. Dans le parc, belles allées et hautes futaies. Sur une vaste pelouse est installé un tennis.*
[…] *A cette époque, le confort moderne est inconnu dans le château. Les chambres sont meublées avec grande simplicité. Il n'y a pas d'eau aux étages. Pour éclairage, ni gaz, ni électricité, mais seulement d'antiques lampes à huile que les domestiques apportaient allumées à la tombée du jour. Le calorifère n'est allumé que tardivement, en novembre. Ainsi le veut la maîtresse de maison, la duchesse-Mère, qui remplit son rôle silencieusement mais avec fermeté. Une régularité quasi monastique règne dans le château. Malgré les timides protestations de ses enfants, la douairière maintient le déjeuner à 11 heures et le dîner à 6 heures du soir. La cloche sonne un quart d'heure avant les repas pour que personne ne soit en retard. On se réunit au salon, en grande toilette du soir, et dès que le maître d'hôtel annonce : « Madame la duchesse est servie », les couples se forment et le cortège se dirige vers la salle à manger.*
Il n'y a pas de chapelle dans le château. L'église du village est à une distance de trois minutes, dans la grande avenue, une allée à droite, conduit au cimetière entourant l'église. Les hôtes du château ont leur entrée particulière par une porte latérale donnant accès dans le banc seigneurial qui leur est réservé tout près de l'autel.

[…] *Je me trouvais donc dans un milieu tout-à-fait chrétien où chacun remplissait son devoir de la manière la plus édifiante. Entre tous, la comtesse Isabelle m'apparut remarquable par sa pitié éclairée, son jugement toujours surnaturel et son esprit de foi qui se manifestaient en toute occasion, par sa science religieuse et son amour de la liturgie. Quand il s'agissait de résoudre un cas de conscience ou une question religieuse, c'était à elle qu'on recourait. Elle répondait avec simplicité et parfois avec humour.*

[…] *Quand arrivait le mois d'octobre, comme l'heure du dîner ne permettait pas d'assister à l'église aux exercices du Rosaire, la duchesse Antonine invitait qui voulait les faire dans sa chambre où était un petit oratoire. Elle-même récitait les prières à haute voix. L'oratoire ne pouvait contenir que deux ou trois personnes, on s'agenouillait par terre dans la chambre. La comtesse d'Ursel y assistait avec Caroline et mademoiselle Bellet.*

De sa vie intérieure je ne savais rien mais il était facile de voir que sa pitié était profonde. Chaque matin je la rencontrais à l'église pour la messe […] *L'attitude de la comtesse Isabelle était très recueillie. Son extérieur était simple et naturel, personne ne pouvait soupçonner les grâces mystiques dont elle était favorisée.*

[…] *Elle était au courant des moindres actes et même des pensées de Caroline qui n'avait aucun secret pour sa mère. Elle la guidait et la reprenait avec un zèle que certaines personnes de la famille trouvaient excessif, lui reprochant de ne pas laisser assez d'initiative à sa fille.*
Son dévouement s'exerçait aussi envers tous ceux qui l'entouraient. Elle se faisait la lectrice assidue de sa belle-mère dont les yeux étaient fatigués. Elle supportait les longues causeries de son beau-frère, le prince de Croÿ, âgé, désœuvré et très bavard.

[…] *Bonne pour tous, elle l'était particulièrement pour ceux qui souffraient, de quelque condition qu'ils fussent. Ainsi je la rencontrais souvent dans les dépendances du château auprès d'une pauvre paralytique, Thérèse, femme d'un des domestiques.* […] *Très généreuse pour les pauvres, elle voulait que Caroline s'occupât de ceux du village*. […] *Comme leurs parents, les enfants visitaient les pauvres du village*.

Tandis qu'en octobre, le château d'Hingene voyait émigrer tous ses hôtes, la duchesse douairière y demeurait jusque vers la fin novembre. Pour lui tenir compagnie, il ne restait que sa belle-fille Isabelle et Caroline » […].

BRUXELLES

L'HÔTEL D'URSEL

C'était un grand hôtel particulier situé en plein centre de la capitale belge, près de la cathédrale Sainte Gudule et Saint Michel. Les repas et les soirées étaient vécus en famille mais chaque ménage jouissait d'un appartement personnel. L'hôtel d'Ursel a été totalement détruit lors de la réfection du centre de Bruxelles. Hormis la période où Isabelle vécut à Cannes (1880 - 1888), elle passait l'hiver à Bruxelles chez le Duc Joseph.

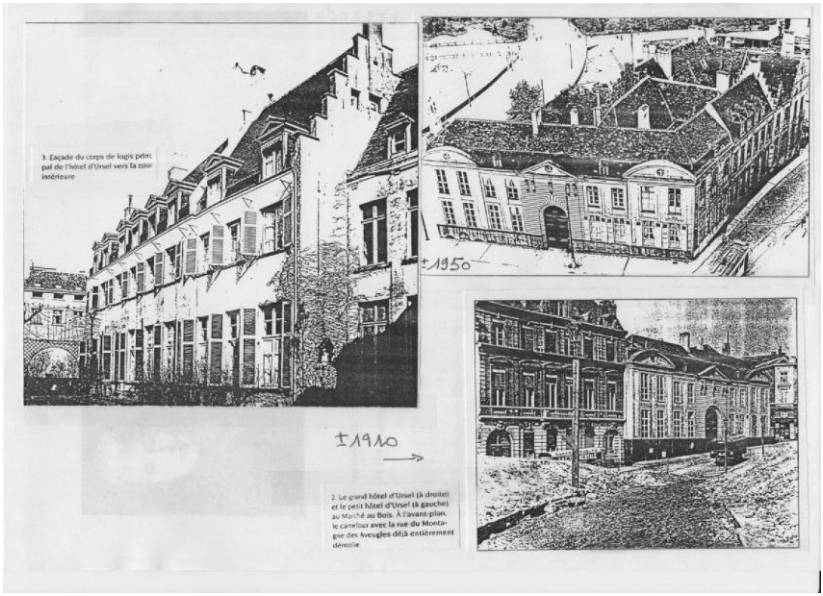

La situation familiale était plus difficile pour Isabelle depuis son retour de Cannes : elle jouissait, moyennant finances, d'un appartement pour elle et Caroline dans l'Hôtel d'URSEL mais n'avait pu obtenir d'y faire les travaux nécessaires pour y être tout à fait indépendante. Elle prenait ses repas à la table familiale et cela était source de malaises réciproques, plus notables au moment où Caroline et ses cousins devenaient de jeunes adultes. Les séjours d'Aymé de Clermont Tonnerre (1846-1900), toujours célibataire, alourdissaient encore la situation.

Souvenirs de sœur Thérèse-Emmanuel

« *Le duc Joseph et sa famille s'installaient en décembre à l'hôtel d'Ursel, rue du Marché-au-Bois pour y passer l'hiver.*
La comtesse d'Ursel Isabelle et sa fille ne tardaient pas à les rejoindre dans cette maison familiale qui aurait dû leur appartenir, si le comte Henri d'Ursel ne l'avait légué par testament à son frère Joseph.
Elles n'y étaient donc que locataires – et l'on peut voir, dans la biographie de Notre Vénérée Mère que cet arrangement leur avait été pénible.
Extérieurement il n'en paraissait rien. L'appartement de la comtesse Henri d'Ursel se trouvait au premier étage de cette antique et vaste demeure. On y montait par un large escalier de pierre, qui, du vestibule du rez-de-chaussée, aboutissait au premier étage dans un autre vestibule, sur lequel s'ouvrait le salon de la comtesse Isabelle. D'un côté du salon était la salle d'études de Caroline et de l'autre leurs chambres à coucher.

La comtesse d'Ursel et sa fille prenaient les repas du midi et du soir à la table du duc Joseph ; les soirées se passaient en famille et l'on se côtoyait toute la journée. […] *On la devinait mortifiée ; cependant elle le cachait sous un certain enjouement et elle ne se singularisait pas ; avec les uns et les autres elle était aimable.*

Dans sa toilette, il n'y avait aucune recherche de vanité. Elle était habituellement vêtue de noir. A l'hôtel d'Ursel comme à Hingene, il était d'usage de paraître en toilette de soirée pour le repas du soir, même lorsqu'il n'y avait aucun invité. Lorsqu'elle devait aller en soirée dans le monde pour y conduire sa fille, elle était parée selon sa condition mais en gardant toujours les couleurs de deuil, gris ou mauve. Elle avait d'ailleurs grand air dans ses robes à traîne en beau satin, ornées de fines dentelles, avec ses parures de perles et de diamants. Si étrangère qu'elle fut au monde par son esprit et son cœur, elle remplissait avec simplicité son devoir maternel en y accompagnant sa fille.

A Bruxelles, malgré ses devoirs mondains, elle maintenait le plus possible la régularité de ses exercices de piété et elle consacrait aussi une bonne partie de son temps aux œuvres de charité ».

Lettre de la Comtesse d'Ursel au Père Picard
10 février 1894

« Je m'accuse de toutes ces pensées, de tous ces sentiments pour autant que Dieu m'en reconnaît coupable, pour autant que j'y ai consenti, pour autant que je ne les ai pas combattus. Mais je ne serais pas vraie, si je ne disais pas que je leur en veux [à mon beau-frère et belle-sœur]. *Ils ont profité de ce qu'il* [Aymé de Clermont-Tonnerre] *était pour moi et après ils ont été sans miséricorde pour lui. Je ne dis pas seulement parce qu'ils n'ont pas voulu de lui chez eux, mais parce qu'ils voulaient que je fusse sans miséricorde pour lui. Je veux bien leur pardonner bien des choses, mais alors pourquoi ne lui pardonnerais-je pas à lui* [Aymé], *pourquoi n'aurait-il pas part à mon indulgence ? Ils* [mon beau-frère et belle-sœur] *ont le beau rôle vis-à-vis du monde parce que je ne dis rien contre eux, et puis ils ont de la chance, ils sont pondérés, toutes choses que n'a pas mon frère, mais malgré son manque de sens commun, il a une délicatesse qu'ils n'ont pas et qui a été très malheureuse pour moi parce qu'il les a jugés sur lui-même et qu'il a cru pour moi à une situation qui n'existait pas. Et voyez un peu mon cher Père. Ils disaient qu'à cause de leur fils, il y avait des inconvénients à l'avoir chez eux et pendant ce temps là le-dit fils en prenait à son aise sans qu'ils s'en doutent. - A propos de cela je n'ai pas été très contente de ma conversation avec lui. Il a été très gentil parce qu'il l'est toujours mais il ne m'a avoué que ce qu'il ne pouvait pas me cacher ».*

Souvenirs de sœur Thérèse-Emmanuel

[…] *« Le duc Joseph et sa femme sortaient dans le monde, le soir, beaucoup plus que leur belle-sœur Isabelle. Alors, au salon après le dîner, c'était autour d'elle que nous nous groupions : Caroline et ses cousines Henriette et Pauline, puis mademoiselle du Bellet* [institutrice de Caroline] *et moi. Elle aimait la jeunesse. La conversation était animée et intéressante; on parlait de tout et gaiement. »*

BRUXELLES

LA CATHEDRALE

Dans la cathédrale de Bruxelles eut lieu le mariage de Caroline avec Henri de Virieu le 21 mai 1896.

Souvenirs de sœur Thérèse-Emmanuel

« *Obligée de se coucher souvent tard et sa santé réclamant un assez long sommeil, elle ne se levait guère avant 7 h ou 7 h 1/2. Revenant de la messe de 7 h, je la rencontrais habituellement rue des Paroissiens, se rendant à la Collégiale Sainte Gudule, toute proche de l'Hôtel d'Ursel, pour y assister à la messe de 8 h où elle communiait. Après son action de grâces, elle commençait la récitation des Heures du Bréviaire ; elle s'efforçait de dire en entier l'Office du jour.*

Elle rentrait vers 9 h à l'Hôtel d'Ursel et prenait le petit déjeuner dans son appartement avec sa fille et mademoiselle du Bellet. Elle faisait son heure d'oraison mentale dans sa chambre plutôt qu'à l'église.

Quand elle le pouvait, elle aimait visiter le Saint Sacrement l'après-midi, rue des Sols, dans la chapelle des religieuses de Sainte Julienne, [encore nommées « Dames de Salazar » ou « Dames du Saint Sacrement de Miracle »] […] *où le Saint Sacrement était toujours exposé. Là était le centre de l'œuvre des Tabernacles qui lui était très chère ; elle s'en occupait activement, soit en travaillant pour les ornements d'église, soit en soutenant l'œuvre par des généreuses aumônes* ».

Lettre de la Comtesse d'Ursel au Père Picard
10 février 1894

« Pour l'œuvre du catéchisme : elle est établie pour notre paroisse de Sainte-Gudule chez les Dames de l'Adoration perpétuelle qui en ont la direction et la responsabilité. Mademoiselle du Bellet et Caroline y vont tous les dimanches et y ont chacune leur classe, mademoiselle du Bellet une classe de moyens, Caroline une classe de petits auxquels elle enseigne les prières et les premiers éléments du catéchisme, car ces enfants des écoles laïques ne savent rien. Moi je suis la dame protectrice de la paroisse et, à ce

titre, je visite la classe de Caroline comme celle des autres car je visite toutes les classes : Première Communion, persévérance, etc. J'interroge et surtout je donne des images, des évangiles, etc. Si vous voulez que je prenne comme Caroline et mademoiselle du Bellet les fonctions plus humbles de catéchiste, je ne demande pas mieux mais, outre que je ne me sente pas grande aptitude pour l'enseignement, il me semble qu'à mon âge et dans ma situation je fais plus de bien social sous cette forme qu'en m'adressant à cinq ou dix enfants d'une classe. Il y a moins de labeur méritant et plus de représentation. Toutefois il me semblait que tout en étant unie à la même œuvre que Caroline, nous y avions bien chacune notre rôle. Il me semble qu'elle tient bien sa petite classe et qu'elle s'y donne tout le prestige voulu quand elle me rend compte des mérites et des méfaits des bambins qui l'entourent, car ce sont les garçons qui lui sont échus en partage ».

Lettre de la Comtesse d'Ursel à Mademoiselle Dienne (Sœur Thérèse)
20 juillet 1895

"Les œuvres sont grandes comme le monde et notre prière doit toutes les embrasser, les propager, les sanctifier..."

Lettre de la Comtesse d'Ursel au Père Picard
6 août 1894

[…]*« Caroline doit savoir si Monsieur de Virieu lui plaît ou lui déplaît* […], *elle parle sans cesse de Monsieur de Virieu, elle a eu à Paris et elle se prépare à avoir à H* [Heidelberg] *toutes sortes de petites coquetteries féminines parfaitement permises, mais tout à fait en dehors de son caractère. Tout cela semble prouver qu'il lui plaît* […]. *Pour moi, mon sentiment est qu'il lui plaît et qu'au fond ses craintes proviennent bien plus de la peur de ne pas assez lui donner que de celle de ne pas assez recevoir* […].

Souvenirs de sœur Thérèse-Emmanuel

« *J'admirais avec quelle abnégation surnaturelle elle s'occupait des préparatifs du mariage de Caroline et prévoyait l'évènement qui allait la séparer de tout et changer complètement son genre de vie* » […].

L'ŒUVRE DU CALVAIRE

Fondation en 1886 à Bruxelles

Lettres de la Comtesse d'Ursel au Père Picard

3 janvier 1876

« Grâce à mon peu d'indépendance de caractère, je n'ai pu passer que cinq jours au Calvaire [Lyon] *mais j'en suis revenue charmée, me promettant bien d'y retourner au printemps. Contre mon attente j'y ai reçu les plus vifs encouragements à en établir un à Bruxelles. L'aumônier a été jusqu'à me dire que je devais le faire, que c'était une mission, que Dieu me chargeait de cela... Me voilà bien attrapée avec ma lâcheté. Voilà encore un talent à faire fructifier. Moi qui aimerais tant à ne pas me donner de peine et à faire seulement quelques petites politesses au bon Dieu dont je voudrais qu'il me sache un grand gré.*

Priez pour la réussite de cette affaire, mon Révérend Père, car humainement parlant, je ne sais comment m'y prendre et je ne me sens aucune aptitude de fondatrice. J'ai bien trop peu d'initiative, je suis trop timide, j'ai trop peur du qu'en-dira-t-on et puis surtout je ne me sens pas du tout cette foi qui transporte les montagnes. Je compte trop peu sur la providence.

A part cela je me suis bien plu au Calvaire. C'est une bien belle œuvre et le bon Dieu veut probablement m'y donner du goût sans avoir besoin de trop compter sur ma vertu, car je n'éprouve pas du tout de répugnance pour toutes ces plaies dont j'ai cependant vu les plus horribles, mais cela m'est égal et moi qui suis généralement très maladroite je sens très bien que je ne m'y prends pas plus mal qu'une autre commençante. Cela m'a fait plaisir et m'a donné d'autant plus de goût pour le Calvaire, seulement je m'y suis dit aussi que si j'étais libre, ce ne serait pas là que j'entrerais ».

Cannes, 15 novembre 1886

« J'espère que cette œuvre va porter de bons fruits à Bruxelles. Je suis toute étonnée de me trouver mêlée à quelque chose qui réussisse et, y ayant été pour si peu, de sembler y avoir eu une vraie part en étant l'instrument de ce qui paraît destiné à la faire réussir. Heureusement je ne suis pas habituée à cela et Dieu me mène par des voies qui me sont meilleures » […].

Grâce au Père Petit, s.j., connu à Jolymont, l'œuvre a trouvé des bienfaitrices et des responsables et a été inaugurée le 8 décembre 1886, chaussée de Wavre, avec 4, puis bientôt 12 malades. Le Père Petit reconnait toute la part que la comtesse d'Ursel a prise dans cette fondation. [EN TOI MA PRIÈRE, sœur Michaël LAGUERIE, Cachan, 1982, p. 78].

Novembre 1887

« Notre Seigneur me fait la grâce de ne plus désirer de consolations. Mais je ne suis pas aussi résignée par rapport à l'incohérence de ma vie morale. Au fond je veux tout, mais souvent cela m'étouffe. Je ne rencontre à ce point de vue qu'un seul petit oasis. C'est le Calvaire de Bruxelles. Je vois bien que le bon Dieu s'est servi de moi sans que je me rende compte comment et je me dis que peut-être il en est de même pour autre chose ».

Octobre 1888

[…] *« Le Père Petit m'a joué le tour, dans son sermon, de me saluer comme la fondatrice du Calvaire avec historique à l'appui. - Orgueilleuse ou pas orgueilleuse, c'est toujours ennuyeux d'être ainsi louée en public, mais, le premier moment passé, je me suis rendu compte de la satisfaction que j'aurais eue autrefois.... Le bon Dieu est bon de m'avoir menée par une autre voie. - Le Calvaire marche bien, mais faites prier pour qu'il vienne des dames résidentes. Si elles ne viennent pas, le Calvaire de Bruxelles se développera pour les malades par les dispensaires qui marchent à merveille mais qui ne sont pas œuvre uniquement de veuves et l'<u>œuvre</u> <u>des</u> <u>veuves</u>, la <u>sanctification</u> <u>des</u> <u>veuves</u> en restera là, ce qui pour moi serait manquer le but de l'œuvre ».*

9 décembre 1888

« Cette œuvre si visiblement bénie de Dieu fortifie ma foi. […] *Notre Seigneur y est bien servi, il y est adoré et aimé* […]. *Faut-il ajouter que par dessus la chapelle du Calvaire, je regarde au-delà ?* […] *Ma foi dans cet avenir se fortifie, non par le désir mais par la croyance que c'est la volonté de Dieu sur moi ».*

18 janvier 1891

« *A Bruxelles je vais retrouver le dispensaire : celui dont décidément je suis titulaire où il faut aller deux fois la semaine et le Calvaire où je voudrais aller une fois. Ne pourrais-je pas compter pour une heure d'oraison le temps du pansement car cela prenant à peu près toute la matinée, il faudrait prier le reste de la journée ??? ».*

Par suite d'une imprudence de la directrice, le Calvaire évite de justesse la faillite grâce à plusieurs interventions, dont celle de la Comtesse d'Ursel.

30 novembre 1891

« Je lutte parce que c'est mon devoir de lutter […]. *Je suis obligée de dissimuler mon inquiétude à ma belle-mère. Ce sera bien assez tôt, si la catastrophe éclate, de le lui dire, et alors je voudrais bien ne pas être moi* […]. *Cette petite œuvre du Calvaire m'était un oasis moral, parce que c'était à peu près la seule chose où j'aie réussi spirituellement parlant et où j'aie cru que la main de Dieu m'avait conduite au port à mon insu* […].

7 février 1892

[…] *« Je sens cependant qu'il faut ce silence de tout même des meilleures choses, parce que dans la donation pour les âmes dans la vie contemplative, la <u>prière</u> ne suffit pas ; il faut que la prière devienne <u>action</u> et <u>immolation</u> opérées dans l'intime de l'âme.*

Une fois aussi j'ai senti autre chose, mais toute autre chose, une chose que je n'avais sentie. J'étais allée me confesser à un Jésuite qui a été plus ou moins mêlé aux affaires du Calvaire et qui, en m'en parlant, me dit : "Vous avez l'air irrité contre Madame D. Le fond est vrai, mais vous avez une voix stridente... La présidente aurait été plus convaincue des torts de Mme D., si vous aviez expliqué plus doucement, etc.

Dans l'espèce c'était assez désagréable à recevoir car, quoique je me rende compte qu'il y a toujours des défauts dans la forme, toutefois il était nécessaire que quelqu'un prît ainsi l'odieux des reproches... C'était désagréable à recevoir, et au lieu de sentir quelque chose de désagréable,

j'ai senti quelque chose de si doux se répandre dans mon âme, que je ne puis le comparer à autre chose qu'à un parfum répandu. Je me sentais parfaitement heureuse d'être blâmée, et certainement si, au milieu des contradictions on était accompagné d'un sentiment pareil, il n'y aurait plus aucune souffrance à être critiquée et blâmée... Seulement vous comprenez sans peine que, dès que mon âme a senti cela, elle s'en est aussitôt détachée et a dit à Dieu qu'elle préférait être humiliée dans la souffrance. N.S. m'a bien dit qu'en marchant dans la voie des humiliations j'avais eu, en quelque sorte, droit à ce sentiment qui est celui à l'aide duquel les saints ont pu dire en vérité qu'ils tressaillaient de joie dans les tribulations. Je sais bien, les saints l'on dit, mais chacun a sa voie et je n'aurai pas été fidèle si, tout en acceptant la joie qui m'était donnée, je n'en avais pas fait aussitôt le sacrifice pour les âmes » […].

Souvenirs de sœur Thérèse-Emmanuel

« Elle se rendait chaussée de Wavre plusieurs fois par semaine pour y panser les cancéreuses. Je l'y accompagnais une fois et je pus présumer de sa bonté par la joie que témoignaient ces pauvres femmes à son arrivée. Elle les connaissait toutes par leur nom, savait leur histoire et leur prodiguait ses encouragements tout en soignant leurs plaies hideuses. Elles voyaient en elles le Christ dans sa passion. C'était lui qu'elle aimait dans ses membres souffrants. Elle pansait aussi les plaies des pauvres dans un dispensaire moins éloigné de l'Hôtel d'Ursel et là elle emmenait Caroline pour l'accoutumer à cette bonne œuvre ».

Madame d'Ursel collabora effectivement à l'œuvre du Calvaire jusqu'en 1896, mais elle ne fut jamais dame résidente, ses devoirs ne le lui permettant pas. Sans en avoir la responsabilité, Isabelle y prit une part active comme trésorière et membre du conseil d'administration, ainsi que comme dame bénévole au dispensaire. Le grand bâtiment en brique en est témoin : son nom est inscrit sur l'une des plaques de pierre portant les noms des fondateurs de l'œuvre.

Fondation de l'œuvre du Calvaire

« La femme belge », mai 1914, cité dans 'Isabelle de Clermont Tonnerre' par M. M. de Dainville, p. 155–157

« La comtesse d'Ursel, née Clermont-Tonnerre, qui connaissait le Calvaire de Paris, songea à l'établir à Bruxelles, elle en parla au R.P. Adolph Petit. Des difficultés sans nombre s'opposaient à la fondation. Où trouver les ressources et surtout comment recruter les veuves prêtes à se dévouer aux incurables ? Pendant 10 ans cette idée resta à l'état de projet, elle semblait devoir faire faillite quand le P. Petit fut appelé à Gand auprès de la baronne de Monin. Il lui parla incidemment de l'œuvre et l'y intéressa si bien que, quelques jours après, la comtesse d'Ursel, envoyée en quêteuse, trouva le terrain tout préparé. La charitable donatrice offrait la somme nécessaire à l'achat d'un local à condition que la comtesse Louis de Mérode se trouverait à la tête du conseil du Calvaire.

Le moment ne semblait guère opportun pour fonder une œuvre nouvelle, la lutte scolaire avait épuisé les efforts et les ressources des catholiques. Enfin, la cause des incurables triompha. La présidente, qui s'était adjointe la comtesse Auguste d'Ursel, réunit quelques dames prêtes à surmonter tous les obstacles, et la baronne de Monin se mit en quête d'une maison.

Un jour, raconte le Père Petit, on vit dans la même voiture la comtesse de Mérode, la comtesse d'Ursel, la baronne de Monin et un tout petit Père Jésuite, parcourant la capitale à la recherche d'une maison pour laquelle on n'avait pas un sou.

Après diverses visites infructueuses, on s'arrêta au n° 249 de la chaussée de Wavre. Dans ce quartier paisible s'élevait, au milieu d'un vaste jardin, une habitation commode qu'il serait facile d'agrandir. - « Cette maison ferait bien notre affaire, disait le P. Petit, mais cela coûterait 120.000 francs ! »

On se retira sans avoir rien conclu. Le lendemain, le Père reçut de Madame de Monin ces quelques mots : « Mon Révérend Père, j'ai vu que l'immeuble de la chaussée de Wavre vous plaisait. J'en ai parlé à mon notaire, la maison est achetée et vous appartient.

La supérieure, Madame X…, envoyée par la maison de Paris avec une autre veuve pour fonder le Calvaire de Bruxelles, arriva en décembre 1886. Dès 1889, le Calvaire avait pris sa physionomie actuelle. » (Comtesse L. d'Ursel).

Jeanne Garnier et la Fondation de l'Œuvre du Calvaire

Jeanne Garnier est née à Lyon en 1811. C'est en visitant les pauvres de sa paroisse qu'elle découvre la souffrance physique et morale de malades dont personne ne veut plus s'occuper. Avec quelques veuves, elle fonde le 8 décembre 1842, avec l'approbation de l'Archevêque de Lyon, "l'Œuvre des Dames du Calvaire" dont l'objet social est "l'assistance des incurables délaissés, sans distinction de religion, de classe ou de race". Au fil des années, l'Œuvre du Calvaire se développe et se révèle pour une part à l'origine du mouvement des soins palliatifs. Plusieurs maisons s'ouvriront, ainsi à Paris en 1874, à Saint-Etienne en 1875, à Marseille en 1881, à Bruxelles en 1886, à New-York en 1899 et à Bordeaux en 1905.

L'Institut Albert Ier et Reine Elisabeth (IAE)

A la suite de son rayonnement en France et avec l'approbation de l'Archevêque de Malines, l'Œuvre du Calvaire s'ouvre à Bruxelles le 8 décembre 1886 à l'initiative du Père Adolphe Petit s.j., et de quelques dames bénévoles. L'institution accueille et soigne, au n° 249 de la chaussée de Wavre, douze femmes malades incurables et y installe un dispensaire destiné aux soins des plaies.

A l'issue d'un accord de liaison fonctionnelle signé en 1996, l'Institut (entre-temps renommé 'Institut Albert Ier et Reine Elisabeth) fusionne avec les Cliniques universitaires Saint-Luc en 1998 tout en conservant le soutien de l'Œuvre du Calvaire et de l'Association belge de l'Ordre de Malte. L'IAE emménage dans une toute nouvelle aile des cliniques sur le site de Woluwe-Saint-Lambert en juin 2003.

Les soins palliatifs et continus

L'Unité de soins continus et palliatifs située lors de sa création au 8ème étage des cliniques a rejoint le nouveau bâtiment de l'Institut Albert Ier et Reine Elisabeth en 2003. En ce début du XXIème siècle, ces institutions sont actives et tiennent à cœur de poursuivre leur mission avec cet esprit de compassion et d'humanité qui a sans cesse animé leur fondatrice.

Le Calvaire de Bruxelles

AUTEUIL

Religieuses de l'Assomption – 17 rue de l'Assomption, 75016 Paris

« Sur les pas de Mère Isabelle », Souvenirs d'Auteuil, Centenaire des Orantes de l'Assomption, 8 décembre 1896, écrit pas sœur Thérèse Maylis Toujouse, Archiviste des R.A. **Extraits**

30 avril 1839

« *Tandis que les cloches de Paris sonnent l'ouverture du mois de Marie, deux jeunes filles se réunissent dans un petit appartement de la rue Férou, près de Saint Sulpice : Anne-Eugénie Milleret et sa première compagne.*
L'Assomption est fondée.

Bientôt les deux premières sœurs seront 3,4, et davantage. Plus tard, un petit pensionnat accueillera les premières élèves ».

Mère Marie Eugénie Milleret, Archives R.A.

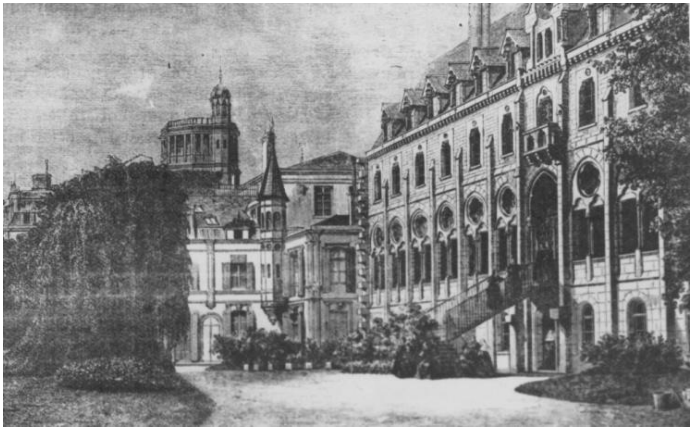

Monastère et pensionnat d'Auteuil, Archives R.A.

Les fondateurs des quatre autres familles de l'Assomption ont vécu des relations de famille et d'amitié du temps de Mère Marie Eugénie.

1898

A la mort de Mère Marie Eugénie, le Père Picard écrivait aux Religieux de l'Assomption : *« Sa vie a été intimement liée à celle de notre fondateur, le Père d'Alzon, et au début de toutes nos œuvres… Nos deux congrégations étaient unies par les liens les plus intimes et le jour où j'ai été appelé à donner à cette fidèle servante de Notre Seigneur les derniers sacrements, il me semblait qu'un des plus anciens témoins de notre fondation nous quittait et allait rejoindre notre fondateur ».*

18 octobre 1876
Lettre de la Comtesse d'Ursel à Mère Marie Eugénie (MO2-9)
« Ma révérende Mère,
Je suis confuse d'avoir laissé une semaine s'écouler sans vous envoyer encore une fois l'expression de toute ma reconnaissance. Je suis heureuse que vous vouliez bien m'accueillir ainsi et c'est si bon à vous ! Le bon Dieu vous rendra tout le bien que vous me faites. Je n'ose pas dire que je lui demande en priant pour vous car je préfère de beaucoup me recommander à vos bonnes prières. Je compte bien que vous ne m'oubliez pas devant le bon Dieu, ni moi ni ma petite fille et que vous lui demandez que ce cher trésor ne devienne pas trop mon idole et ne m'aveugle plus sur mes devoirs. Pour le moment je l'ai retrouvée fraîche et rose et gaie comme toujours.

Veuillez agréer ma Révérende Mère l'assurance de mes sentiments très affectueux et bien respectueux et ne pas m'oublier près de la Mère qui ne m'a pas dit son nom mais dont je ne garde pas moins un reconnaissant souvenir ».

Clermont Tonnerre Ursel
Le 18 octobre 1876.

Autour de la Fondation des Orantes de l'Assomption

En 1896, sous l'impulsion du Père Picard, supérieur général des Pères de l'Assomption, fut fondée la 5ème famille religieuse : les Orantes de l'Assomption, dont le nom indique la mission. La fondatrice, Isabelle de Clermont-Tonnerre, veuve d'Ursel, vécut un temps chez les religieuses de l'Assomption, à Cannes où était élevée sa fille unique, Caroline. Elle faisait partie du Tiers-Ordre sous le nom de Sœur Marie Véronique et elle mûrissait un projet de vie religieuse. Elle était en lien avec Mère Marie Eugénie et Mère Thérèse Emmanuel, irlandaise, co-fondatrice des Religieuses de l'Assomption.

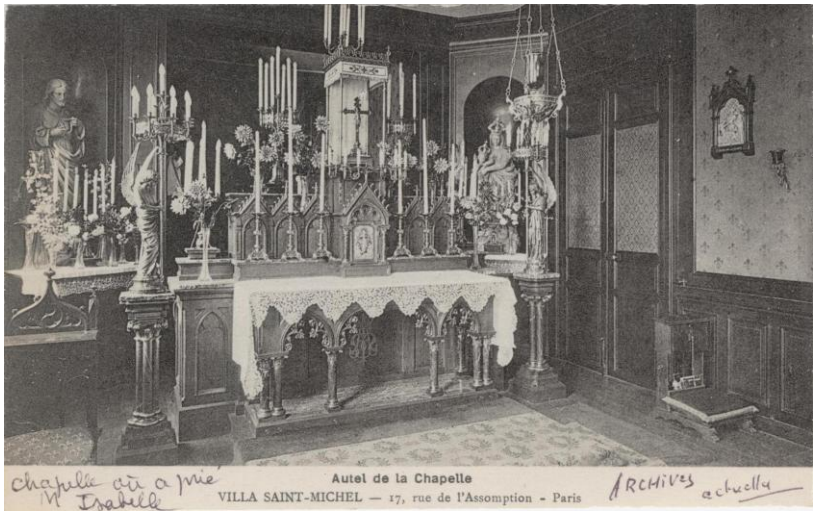

Auteuil, la chapelle où a prié Mère Isabelle, Archives R.A.

3 novembre 1879
Lettre de Mère Marie Eugénie à Mère Thérèse du Sacré Cœur, Supérieure de Bordeaux (Vol. 35, n°10544).

« *J'ai promis à la Comtesse d'Ursel, notre sœur du Tiers-Ordre, sainte et charmante veuve, que vous la recevriez deux jours, jeudi matin avec sa petite Caroline et la bonne. J'y tiens beaucoup, elle est si nôtre et si délicate. Donnez ancienne salle de communauté avec pièce à côté si vous n'avez pas autre chose, ce qui est je crois l'infirmerie, ou bien ce que vous aurez de bien.*

Toute à vous en Notre Seigneur ».

Archives des Orantes de l'Assomption

Auteuil comprend le couvent et la Maison-Mère des Religieuses de l'Assomption à Paris. Il comportait deux ensembles distincts : le grand couvent où résidaient Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret, le noviciat et la plupart des sœurs et le petit couvent, 17 rue de l'Assomption [entrée actuelle] où étaient reçues des dames pensionnaires et des retraitantes. Le grand couvent a été totalement détruit après les expulsions des religieux du début du vingtième siècle. Il est aujourd'hui remplacé par de grands immeubles.

Isabelle a fait plusieurs retraites et divers séjours à Auteuil de 1875 à 1888 et sa retraite en 1895. C'est là qu'elle a été reçue Tertiaire de l'Assomption en octobre 1876, ce qui lui donnait la possibilité d'une certaine participation à la vie de la communauté. Selon les cas, elle était reçue dans l'un ou l'autre couvent (cf. Archives des Religieuses de l'Assomption à Auteuil). A plusieurs reprises Isabelle chercha également à s'établir sur Paris et non loin d'Auteuil en vue de concilier la vie de famille pour Caroline et son désir de participation à la vie religieuse. Voici quelques extraits qui illustrent ses séjours et ses liens privilégiés avec Mère Marie Eugénie et les Religieuses de l'Assomption.

Lettres d'Isabelle au Père Picard

5 novembre 1875

« J'espère être libre entre le 15 et le 18 novembre. Les Dames l'Assomption me recevraient-elles alors? C'est à Auteuil n'est ce pas? - Vous ne sauriez croire combien j'aspire à cette retraite. J'y aspire comme repos du coeur et aussi pour apprendre à me donner toute à Dieu et à ne lui plus rien refuser. En perdant tout ce que j'avais de plus cher au monde, je croyais avoir souffert tout ce que je pouvais souffrir et je ne me doutais guère que la Croix deviendrait plus lourde encore » [...].

Hingene - 11 novembre 1875

« Je me trouve être libre un peu plus tôt que je ne pensais. Serait-il possible que j'aille dès samedi chez les Dames de l'Assomption et à quelle heure voudraient-elles bien me recevoir? Je pars demain vendredi de Bruxelles et je serai le soir à Paris » [...]

Du 14 au 16 novembre 1875, Isabelle fait sa retraite d'élection à Auteuil chez les Religieuses de l'Assomption, sous la direction du Père Picard, deux mois après le décès de Henri d'Ursel, en vue d'éclairer sa décision de se consacrer à Dieu dès que sa fille n'aurait plus besoin d'elle. Le schéma de ses méditations est inspiré par les Exercices de Saint Ignace (non publiés à l'époque), selon un schéma de retraite alors en usage et que nous ne connaissons pas.

Retraite spirituelle
Auteuil, 14 novembre 1875
[…] *« Les œuvres de charité occuperont une grande place dans ma vie ».*

18 septembre 1876
« Vous seriez bien bon de m'écrire deux mots pour me dire si vous serez à Paris la première quinzaine d'octobre. J'espère pouvoir m'arranger pour y venir à cette époque et si les Dames de l'Assomption voulaient bien m'accueillir, je serais heureuse d'aller reprendre un peu de forces auprès du bon Dieu » […].

Auteuil - octobre 1876
[…] « *Je prépare mes résolutions et j'aimerais bien que vous me permettiez de faire le voeu d'obéissance dans la mesure où vous le jugez utile pour mon âme. Je n'avais nulle idée de le faire, mais puisque ma ténacité dans mes idées déplaît à Notre-Seigneur, je pense vraiment qu'il serait plus content et moi aussi. Au bout du compte il n'y a que l'orgueil et la répugnance pour la sujétion qui me retiennent car j'ai une absolue confiance en vous ».*

1876
Isabelle a fait à Auteuil sa retraite annuelle au cours de laquelle elle a été admise au Tiers-Ordre de l'Assomption.

[…] « *J'ai été heureuse de ma retraite. Veuillez encore je vous prie, témoigner toute ma reconnaissance à ces Dames ».*

3 décembre 1877
« Bien contrairement à mon gré, je suis obligée de partir demain pour Paris. Si je pouvais en profiter pour faire une retraite ce ne serait que demi-mal, mais me prenant si peu d'avance cela vous sera-t-il possible ? Si vous le pouviez, mon idée serait de la commencer jeudi. Les visages s'allongent tellement quand je parle d'un séjour à l'Assomption [au couvent des Religieuses de l'Assomption à Auteuil, Paris] *que partir dans six semaines, uniquement pour cela, effraie ma pusillanimité. Tout ce qui est pour le bon Dieu est toujours si difficile à arranger et chacun, même les gens les plus saints, y trouve toujours tant d'inconvénients ! Je serais donc bien contente de profiter de l'occasion. Vous me permettrez de passer rue François Ier mercredi matin pour savoir la réponse ? Et les Dames de l'Assomption pourront-elles me recevoir ? ».*

26 avril 1878

« J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de Madame la Supérieure [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret - 1817-1898 - Fondatrice et Supérieure Générale des Religieuses de l'Assomption]. *Elle me dit que vous m'avez répondu et je suis bien contrariée à tous les points de vue que cette lettre ait été perdue.* […] *Veuillez donc, pour plus de sûreté, mettre : Hôtel d'Ursel, Marché au Bois 28, et surtout ne pas adresser votre lettre à la soeur Marie-Véronique* [nom de tertiaire choisi par Isabelle], *cette bonne sœur n'étant pas très connue ici ».*

Feugerolles, fin septembre 1878

« Je voudrais bien aller le même jour à l'Assomption d'Auteuil après avoir vu un peu ma cousine de Lastic que je n'ai pas vue depuis trois ans, mais si cela est possible je tiens bien à commencer ma retraite le jour même afin de ne pas perdre un de ces précieux moments qui me sont malheureusement toujours trop comptés. A quelle heure pourrai-je passer rue François 1er pour y prendre vos instructions?

[…] *Voyez-vous, mon Père, je veux que cette retraite me renouvelle complètement. J'y arrive toute pétrie d'orgueil, mais je veux en sortir toute pétrie d'humilité. Pour cela je compte tout à fait sur vous. Notre-Seigneur le veut ainsi et si je ne sors pas de retraite toute petite dans mon estime et mes pensées et avec le désir de l'être aussi dans l'opinion de tous, Notre-Seigneur vous en demandera compte, et ce n'est pas moi qui plaiderai en votre faveur »* […].

Bruxelles, Hôtel d'Ursel, 2 décembre 1878

« J'ai bien de la mauvaise chance de penser en mon âme et conscience que le climat de Nice m'est détestable, sans quoi je vous aurais proposé de faire momentanément l'arrangement de Couvent à l'Assomption. Vous verriez que cela n'aurait pas duré longtemps et que tous ces beaux zèles du Midi seraient tombés comme par enchantement, du moins en ce qui regarde ma belle-famille. - C'est pourquoi, contre un parti-pris, il n'y a à agir que par parti-pris et je crois qu'il faudra absolument faire quelque chose pour l'établissement parisien. J'ai écrit à ma mère que j'étais décidée à prendre un établissement à Paris, voir même à Auteuil, que peut-être ne le prendrais-je pas maintenant à cause de l'Exposition [Universelle à Paris en 1878] *et des événements politiques, mais qu'en tous cas, chez moi ou seulement en hôtel garni, je lui proposais de passer le mois de mai à Paris. Est-ce bien ainsi ?* […] *Si je n'ai pas la rougeole, je vous récrirai pour vous rappeler que je renouvelle mon voeu d'obéissance le jour de l'Immaculée Conception* [décembre 1877]. *Puis-je aussi renouveler mon voeu du Tiers-Ordre ? ».*

18 janvier 1879

[…] *« Je n'ai pas de nouvelles d'Auteuil mais j'ai confiance de ne pas y être oubliée »* […].

18 janvier 1879

[…] *« Je vous ai écrit comme quoi mes projets d'Auteuil se trouvaient encore une fois renversés. Je tâche de n'en pas être trop troublée et de marcher en aveugle vers un avenir que je comprends de moins en moins mais qui doit être le meilleur pour moi puisque c'est Dieu qui me le prépare »* […].

Lyon- juillet 1879

« Je ne me sens pas de joie de venir enfin faire ce petit séjour à l'Assomption. Je suis si contente que j'ai peur de l'être trop et que Notre-Seigneur ne m'apprenne la modération et l'indifférence en faisant naître quelque nouvel obstacle. Je n'en prévois pas d'ailleurs et je me promets une bonne étape dans le chemin de la perfection, quoique les pèlerinages me donnent bien la crainte que vous ne puissiez pas me faire faire ma retraite ? En tous cas, mon Père, j'espère que vous allez, en bon Père, bien donner vos instructions à ces Dames afin qu'elles me donnent un bon petit avant-goût de vie religieuse […]. *Ainsi donc mon Père, vous allez organiser ma vie à Auteuil afin que je vive sous l'obéissance, vous allez me faire former comme une novice aux vertus religieuses. C'est entendu ».*

Feugerolles - juillet 1879

« Je veux tout de suite vous écrire que j'ai écrit hier à la Mère Séraphine [Marie-Louise Augustine Derouville, R.A, conseillère générale] *que par suite de différentes circonstances je pensais pouvoir passer à Paris la fin de Juillet et le commencement d'août et que si ce mois pouvait se passer à l'Assomption, ce me serait une joie sans pareille. En Belgique on criera bien un peu mais vogue la galère, quand on ne crie qu'après, ce n'est que demi-mal. - La grosse question c'est que j'ai été peut-être fort indiscrète en demandant cela. Ne gênerai-je pas ces dames ou même cela leur sera-t-il possible car je ne suis pas seule ? J'ai ma fillette et sa bonne. Je me suis bien dit que j'étais indiscrète, mais je n'ai pas pu résister à la tentation. Je serais trop contente si cela pouvait se faire, peut-être trop contente pour que le bon Dieu rende la chose possible.*

Enfin mon Père, excusez-moi auprès de ces dames, dites que je n'ai besoin que d'un bien petit coin et songez aussi à ma sanctification qui se trouverait si bien de ce petit séjour. Sans compter que si vous étiez libre, vous pourriez me faire ma retraite annuelle. C'est un peu tôt mais un tien vaut mieux que deux tu l'auras ».

Auteuil - juillet 1879

« Je suis à l'Assomption !....La Révérende Mère [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret] *me charge de vous dire qu'elle compte bien sur vous demain matin. Est-il nécessaire d'ajouter que je me joins à elle ? - Il paraît que jusqu'à demain mon seul règlement sera de me reposer* […].

Feugerolles – 29 mai 1880

« Je suis tourmentée de l'avenir de ma fille. Elle a beaucoup toussé cet hiver et le médecin m'a dit avant mon départ qu'elle avait toujours toussé du même côté ce qui indique une faiblesse de poitrine à laquelle on a de la peine à croire en voyant cette enfant d'apparence si robuste. Je vais voir l'effet que lui feront les eaux de Soden [ville thermale en Allemagne] *qui m'ont fait à moi-même grand bien il y a deux ans. Je verrai aussi ce que dira le médecin, ce qu'il me conseillera. Toute autre que moi aurait peut-être déjà pris une résolution définitive pour le Midi, mais j'ai si peu confiance en ce remède que j'attends encore. Cependant je ne me dissimule pas que mes projets d'Auteuil sont peut-être encore une fois battus en brèche. Il en sera ce que le bon Dieu voudra. J'aurais peut-être là trop de consolations, et en me faisant ailleurs une retraite Dieu me mettra peut-être dans un plus grand dépouillement. Je suis entre ses mains et n'ai garde de m'en plaindre. Quant à ma fillette, elle y est aussi ».*

Allemagne – août 1883

[…] *« Notre Mère générale* [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret] *m'a dit souvent qu'elle désirait beaucoup voir un couvent à Bruxelles. - Je raisonne donc dans l'hypothèse qu'il y en aurait un, c'est là que pourrait être ma vie dix mois de l'année, vie de couvent <u>reçue</u>, <u>acceptée</u>. Je ferais mes conditions avec ma famille et je crois que l'idée de me voir revenir dans le pays ferait accepter bien des choses. - A côté de ma <u>cellule</u> de couvent je conserverais mon appartement à Bruxelles, que d'ailleurs je ne puis guère ne pas conserver, mais je m'arrangerais avec mon beau-frère* [Joseph, duc d'Ursel] *pour pouvoir y loger mes frères et y avoir mon ménage quand ils daigneraient venir m'y voir, car mon frère* [Aymé de Clermont-Tonnerre] *qui devant ma belle-mère* [La duchesse d'Ursel, née Henriette d'Harcourt] *est toujours si gracieux, ne se gêne pas pour me dire qu'il ne vient jamais en Belgique parce que je n'y suis jamais chez moi. - Il va falloir au mois de mars que je renouvelle mon toit de Bruxelles c'est pourquoi je dis que les circonstances matérielles se prêtent à un remaniement »* […].

Paris - 24 octobre 1885

[…] *« Pardonnez-moi ma franchise mon cher Père. Je sens tout ce qu'elle a de cruel dans un pareil moment et combien je devrais au contraire m'effacer et ne penser qu'à votre chagrin et à celui de notre pauvre Mère Générale* [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret] *qui fait peine à voir et qui cependant ne murmure pas sous le poids de cette croix écrasante »* […].

Paris - 28 octobre 1885

« Nous avons passé Notre Mère [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret] *et moi toute la journée d'hier dans les agences sans arriver à aucun indice et voilà que ce matin, jour de Saint Jude patron des choses désespérées, Mère Marie Séraphine* [Augustine Derouville, R.A] *m'écrit que la chère Mère* [Marie de la Nativité Dillon] *écrit à Notre Mère* [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret] *pour lui demander un rendez-vous. Dieu soit béni ! Et qu'il achève son œuvre ».*

Cannes - 19 mai 1886

« Pour Auteuil j'ai demandé ce dont nous étions convenus : les repas au réfectoire, l'office et une demi-heure de récréation. Madame la Supérieure [Mère Marie Eugénie de Jésus Milleret] *m'a fait répondre que ce serait tout ce que je voudrais et qu'elle verrait avec moi si je n'aimerais pas mieux que ce fût au grand couvent.*

Sans doute ce que j'ai demandé est beaucoup moins que ce que j'ai ici mais, ce que j'ai ici, d'abord je l'ai depuis trop longtemps pour le supprimer, puis ce n'était qu'une permission spéciale à une maison tandis que cette permission dans la maison-mère me donne une sorte de droit de cité dans toutes et enfin, cela étend ma vie à l'Assomption sur un plus grand nombre de mois de l'année, tandis que j'aurais pu au contraire diminuer le temps de cette existence en venant moins à Cannes » […].

En 1886, Isabelle devait être à Nîmes pour cette retraite, chez les Religieuses de l'Assomption, la récente maladie de Caroline et d'Henriette d'Ursel [Riri] l'empêchant d'aller jusqu'à Paris ce qui était alors un long voyage.

Hingene – 24 août 1887

Combien de temps voulez-vous que je passe à Paris ? Voulez-vous que j'aille à Auteuil ou que je me fasse une installation à moi ? Pour l'un comme pour l'autre, il faut le savoir un peu d'avance car à Auteuil on est toujours à court de place. - Mon frère [Aymé de Clermont Tonnerre] *a l'intention de venir à Paris me dire adieu avant mon départ pour le Midi mais vous savez que ses projets ne sont jamais finis. Je pourrais lui dire que je logerais à Auteuil en*

attendant son arrivée et que nous irions ensemble à l'auberge, ou bien je pourrais louer un appartement pour tout le temps. Voyez ce que vous voulez. Vous savez que je ne tiens pas follement à Auteuil vu les circonstances ! Même j'aimerais bien ne pas y être pour ma retraite. Si j'y vais pour mon séjour je serai bien obligée d'y faire ma retraite à moins que je ne puisse arranger les choses de façon à me débarrasser de Caroline. Dans ce cas là ne pourrait-on pas me recevoir chez les Oblates ? On ne le saurait pas à Auteuil où j'irais ensuite avec Caroline. - Enfin tout cela sera comme vous voudrez, et comme vous pourrez mon pauvre Père, car je parle comme si vous pouviez me faire faire ma retraite […] *soit à Auteuil, soit chez les Oblates, soit chez moi si vous voulez que j'aie un chez moi. - Aurez-vous l'intention que je reste longtemps à Paris ?* […].

Cannes - 12 mars 1888

[…] *Je vous en parle pour que vous n'ignoriez rien de ce qui se passe en moi et je ne puis vous dire à quel point j'ai de chagrin de penser que c'est le dernier hiver que je passe ici. - Et cependant je crois indispensable que ce soit le dernier. Je suis gênée et je sens que je gêne. A Auteuil c'est autre chose. Je puis être dans la situation de toute autre dame s'il m'est commode d'y loger, mais ici c'est impossible de me retirer sans faire jaser le public. - Du reste à Paris aussi j'aimerais mieux être ailleurs, mais il faut encore laisser cela. Deus providebit* [Dieu pourvoira].

Cannes - juillet 1888

Je serai à Auteuil mercredi matin, pour une huitaine je pense, puis j'irai en Normandie avec Mademoiselle du Bellet […].

1895

Isabelle a dû faire sa retraite du 7 au 14 décembre 1895 à Auteuil [Paris] avec Caroline, chez les Religieuses de l'Assomption, dans les « Méditations pour une Retraite » du Père Emmanuel d'Alzon.

2009 - Auteuil

Sœur Emmanuel, R.A.
Sœur Diana, Supérieure Générale des R.A.
Sœur Yolande, Supérieure Générale des Or.A
Sœur Thérèse-Maylis, Archiviste des R.A.

Séjours de Mère Isabelle avec sa fille Caroline à **CANNES (06)** dans les Alpes Maritimes
d'octobre **1880** au 1er Mai **1888**

Extraits de **l'histoire racontée par les Religieuses de l'Assomption**, à l'aide des Annales de la maison de Cannes : récit quotidien retracé depuis plus de 100 ans dans une collection de cahiers.

La fondation désirée par Mère Marie Eugénie avait été négociée par la Duchesse Vallombrosa et Monseigneur Terris, évêque de Fréjus et Toulon. Le 6 janvier 1879, on tomba d'accord sur l'acte de vente entre les « Dames de la Présentation » dites aussi « Présentines » et les Religieuses de l'Assomption, d'une propriété de 2 hectares située dans le quartier Terrefial. La construction a été achevée en 1865 par les Présentines.

26 septembre 1879

«*Mère Marie de la Nativité quitte Paris pour aller à Cannes, comme Supérieure de la nouvelle fondation. Après deux jours de halte chez les sœurs de Nîmes, elle arrive le lundi 29 septembre 1879 avec deux sœurs. Elles couchent rue Windsor dans la nouvelle maison des Sœurs de la Présentation, route d'Antibes. Le lendemain, elles arrivent à la maison où il y a une pauvreté radicale : deux lits, trois chaises et des cafards pour le premier repas !* ».

30 octobre 1879

2ème visite à la mairie pour la signature relative à **l'ouverture du pensionnat**.

13 novembre 1879

« Entrée de la Princesse Immaculée qui est notre première élève. A partir du lendemain, d'autres inscriptions sont signalées. Il est intéressant de noter au passage que le 20 novembre, Mesdemoiselles Blanche et Marie-Louise de la Tour sont entrées comme Dames pensionnaires, ce qui montre déjà le pluralisme de nos activités ».

[…] « *Nous n'avons pas encore parlé de **l'école gratuite**. Son histoire a pourtant commencé dès l'automne **1880** ; elle est donc contemporaine de celle du pensionnat. Les premières sœurs qui sont venues à Cannes avaient pour but d'atteindre tous les milieux pour leur apporter une instruction chrétienne. Sans doute les moyens étaient-ils différents de ceux*

d'aujourd'hui, mais de part et d'autre, c'est le même esprit de l'Assomption avec ses notes caractéristiques de foi, simplicité et joie ».

18 octobre 1880

« On inaugure l'école […]. *Bientôt, ce sera l'arrivée d'une jeune veuve, la Comtesse d'Ursel (Isabelle de Clermont-Tonnerre) accompagnée de sa petite fille Caroline, âgée de 6 ans. Sur le conseil de son directeur, le Père Picard, 2ème Supérieur Général des Augustins de l'Assomption, elle décida, pour se consacrer uniquement à Dieu et à sa fille, de s'installer chez nous. Ainsi, elle répondait à un double attrait, de prière et de tendresse maternelle ».*

24 octobre 1880

« *L'école entre en fonction avec 9 enfants d'âges différents. Sœur Marie-Noemi, anglaise, devient directrice, jusqu'aux expulsions, en 1907.*

[…] *Les rapports de l'école et du pensionnat sont tout fraternels ; retraites, cérémonies des premières communions et de confirmations les unissent, l'école apportant toujours le plus grand contingent de présences ; ainsi la retraite de 1884 regroupe 8 enfants du pensionnat et 22 enfants de l'école et, avec les renouvelantes, 48 retraitantes. Pourquoi ces différences d'effectifs ? Cannes recevait alors une population de personnes qui séjournaient durant les mois les plus froids : des étrangers et des familles dont les enfants restaient demi-pensionnaires durant quelques mois, puis rentraient chez eux aux vacances de Pâques.*

Photo d'Archives R.A.

En 1903

« Notre propriété de Cannes est confisquée et mise aux enchères, puis rachetée par une généreuse et riche bienfaitrice étrangère. De propriétaires, nous devenons locataires, et nous continuons l'œuvre » […]. [Sous le ministère Combes, en **1904**, 14 000 écoles et collèges ont été fermés en France].

28 décembre 1906

« *La Congrégation est dissoute, par décret du gouvernement. Huit jours sont donnés pour évacuer les maisons !* »

Octobre 1907

[…] « *La rentrée se fait en Italie, à Bordighera, Casa San Antonio. Cependant les Dames pensionnaires restent sur place à Cannes, ainsi que l'école. La Mère Marie-Célestine, Supérieure Générale, Ecossaise, demande à sa sœur Mrs Mac Donnal of Keppoch, de prendre la direction de la maison, devenue pension de famille. C'est alors que le prieuré Notre Dame du Perpétuel Secours prend le nom d'**Institut Lochabair** – traduisez « lac séché » - nom d'une terre appartenant à sa famille en Écosse. Ainsi, en exil ou bien dans la clandestinité sous un nom de guerre, l'Assomption survivait à Cannes* ».

1915

« Rachat de la maison par des amis Irlandais ».

1924

« Les sœurs reviennent à Lochabair, non plus dans le quartier Terrefial, mais Route de Provence, et en attendant, avenue du Commandant Bret (après la guerre) ».

1968

« *Nous gardons l'école primaire et maternelle, en plein essor maintenant avec ses 410 enfants* […]. *La création du Foyer Lochabair (45 places) pour de jeunes scolaires des écoles privées et des lycées d'État, rend service aux parents désireux d'assurer à leurs filles, un milieu sain, familial et chrétien et favorable aux études* ».

2009 - Fermeture de la communauté de Cannes

Annales des Religieuses de l'Assomption de Cannes

Informations scannées en 2005 par sœur Jeanine

Dans les registres de l'école, on voit que Caroline côtoyait à l'école des enfants de grandes familles : Renée de Colbert, Marguerite de Boynes, Blanche de Seyssel, la Princesse Immaculée de Bourbon, Gabrielle Dulong de Rosnay, Marguerite-Marie de Boisbrunet, Marie de Fréminville et tant d'autres, ainsi que des écolières pauvres. [...] Les registres des inscriptions mentionnent la présence de nombreuses élèves anglaises, australiennes, irlandaises, canadiennes, russes, polonaises et sénégalaises.
Madame d'Ursel était toujours attentive aux besoins des pauvres ; elle donnait généreusement son argent. Son courrier témoigne qu'elle entretenait les relations de son rang.

Caroline en 1884

Le registre du pensionnat donne la date d'entrée à l'école de Caroline : le 10 novembre 1880. La rentrée ne tombait pas à date fixe ; c'était en octobre, en novembre ou même plus tard, et l'année scolaire s'achevait entre mi-mai et début juin. Madame d'Ursel et Caroline quittaient alors Cannes pour aller rendre visite à leur famille et pour partir se reposer. Une année, elles font un pèlerinage à Notre Dame des Ermites d'Einsiedeln en Allemagne.

Durant ces périodes de vacances, le courrier adressé au Père Picard vient de Paris, du château d'Hingene et de Bruxelles en Belgique, de Gênes, Milan, Côme et Bellagio en Italie, de Saint Blasien dans la forêt noire en Allemagne et de bien d'autres villes encore.

Le registre de la chapelle mentionne la cérémonie de la Première Communion faite au Couvent de l'Assomption le 25 avril 1885 par les élèves du pensionnat et des élèves de l'école gratuite.

Caroline-Noël d'Ursel
marraines : Maria Rabbia, Euphrasie Rouxc, Lucie Vieil, Marie Vital.

Monseigneur L'Evêque a ensuite administré le sacrement de Confirmation aux élèves et personnes ci-dessous nommées :

Caroline-Noël d'Ursel
marraine : Madame la Comtesse de La Croix Laval

Marguerite Marie de Boisbrunet
marraine : Madame la Comtesse d'Ursel

Chaque année vers le mois de février, une vente d'articles des grandes boutiques s'organise dans les parloirs. Presque tout est donné par les familles des élèves aisées et des relations des sœurs : la duchesse de Vallombrasa, la comtesse de Caserte... L'argent récolté sert au fonctionnement de l'école gratuite. Les enfants participent à la vente. En 1881, Madame d'Ursel fait venir un grand nombre d'articles de Paris (dentelles, fleurs...) que Caroline et elle-même vont vendre.

Photo d'Archives, R.A.

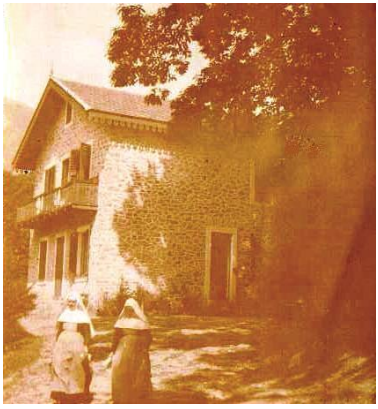

En 1883, un bienfaiteur offre aux Religieuses de l'Assomption la construction d'un chalet à Saint Martin de Lantosque, situé dans la montagne au-dessus de Nice, proche de la frontière italienne. C'était un lieu de repos pour les R.A. de Cannes et de Nice. Mère Isabelle et Caroline, comme d'autres familles ont bénéficié de ce lieu.

1897 - Récréation, Archives R.A.

1885
Nef principale de la chapelle de Cannes, Archives R.A.

L'autel a été offert en 1882 par Mme d'Ursel et Mme de la Croix Laval.

Les deux petites chapelles latérales visibles sur la photo étaient peu profondes. Les sœurs se rassemblaient dans la chapelle latérale de gauche.

Mère Isabelle priait souvent dans la chapelle latérale de droite.

Dans les Annale de Cannes, Cahier III, 18.9.1886 au 24.6.1888, p. 155, il est noté le **1er mai 1888 - Départ de Madame d'Ursel et de Caroline.**

FOURVIERE À LYON (69)

dans le département du Rhône

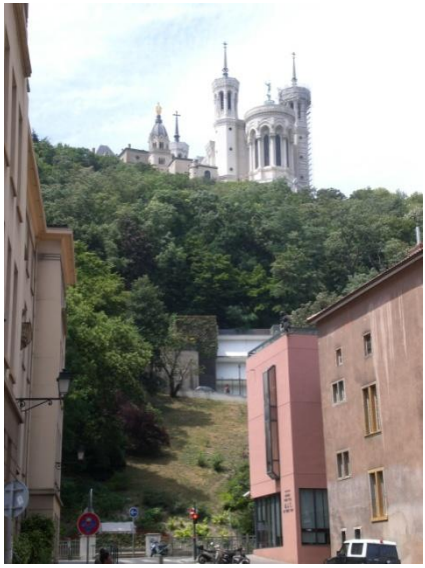

Fourvière est un haut lieu de la cité lyonnaise. Les romains y construisirent leur forum, lieu de la vie publique où les citoyens venaient traiter leurs affaires politiques et juridiques.
Dès le haut Moyen-Age, le lieu devient un sanctuaire marial. En 1168, une petite chapelle est construite.

En 1830, le clocher de la chapelle, menaçant ruine, est démoli. On décide de le reconstruire et de le surmonter d'une statue dorée.
En 1870, pendant la guerre franco-prussienne, les Lyonnais font le vœu d'agrandir le sanctuaire si la ville est épargnée par les armées prussiennes. Leur prière est exaucée et en 1872, la première pierre de la basilique est posée. Elle est achevée en 1895. Le 16 mars 1897 Fourvière est érigée en basilique. La ville de Lyon est consacrée à Notre Dame de Fourvière.

Mère Isabelle a fait plusieurs séjours à Lyon en retraite chez les Dames de la Retraite [les Religieuses du Cénacle] ou à l'hôtel pour aller visiter l'œuvre du Calvaire.

Lettre au Père Picard
Lyon, 21 mars 1881

« *A Fourvière, pendant mon action de grâce Notre Seigneur m'a dit : - J'ai besoin de toi pour une grande chose mais je ne t'emploierai que pour autant que tu t'anéantiras. La mesure de ton humilité et non pas la mesure de tes souffrances, ni celle de ta mortification corporelle, ni celle de ton amour de Dieu, mais la mesure de ton humilité seule sera celle dans laquelle je t'emploierai. Il faut que tu braves le ridicule et le mépris. Il faut que revenue à Cannes tu te remettes avec acharnement à l'acquisition de l'humilité. Il faut que tu sois le rien, que tu disparaisses absolument à toi-même dans l'obéissance et l'humilité* ».

A la suite de Mère Marie-Madeleine de Dainville (biographie de Mère Isabelle p. 114), nous avons toujours entendu la parole reçue à Fourvière le 21 mars 1881 comme une annonce intérieure lointaine de la Fondation (Sœurs Marie-Jacques Sévenet et Anne Huyghebaert, Or.A., Les Origines de la Famille de l'Assomption, p. 181).

TU FONDERAS...

Lettre au Père Picard
Hingene, 4 octobre 1888

[...] *« (Je reprends ma lettre aujourd'hui 5) après que tout le monde m'a eu quittée et que le silence était établi autour de moi, mais que n'ayant nulle envie de dormir je me fus mise à prier, j'ai été saisie par un ardent amour pour Notre-Seigneur et aussitôt Notre-Seigneur s'est fait sentir à moi avec une tendresse indicible, me disant que j'étais son épouse, sa bien-aimée, sa colombe, sa toute-belle. Je n'aurais pas osé accepter de telles paroles si je ne m'étais souvenue que vous me les aviez fait accepter dans un temps ou mon âme était encore toute couverte de la lèpre du péché et surtout de la lèpre de l'orgueil. Elle l'est bien encore maintenant mais je ne pense pas qu'elle le soit davantage parce que je le sens davantage. J'ai donc prêté l'oreille aux paroles de l'Epoux qui les a répétées un nombre innombrable de fois comme s'il voulait les graver dans ma mémoire. Il m'a dit et répété qu'il ne voulait jamais que je dépose le diadème ni ma fierté d'épouse, que c'était Lui qui m'avait choisie et non pas moi et que quelques fussent les angoisses de mon âme sous la honte du péché et même quelques soient les rebuts que j'eusse à subir de sa part, je devais toujours en appeler à Lui de ce titre d'Epouse, me cramponner pour ainsi dire et lui rappeler que j'étais son Epouse, sa colombe, sa bien-aimée, sa toute belle - qu'il voulait avoir mes chastes caresses - que ma prière était bonne sauf que je me présentais en quelque sorte comme le rebut des créatures au lieu de me présenter comme épouse, avec la fierté de l'épouse. L'Epoux est sur la Croix, il a pris le fardeau de mon péché et je viens le décharger d'une partie du sien, je viens collaborer à son oeuvre, travailler avec lui pour les âmes. Mais rien ne m'empêche de me blottir au pied de la Croix et de me placer sous le fouet vengeur de Dieu et de solliciter mon châtiment, car je suis pécheresse et je mérite tous les châtiments, mais quoique châtiée je dois rester épouse, aucun châtiment n'étant plus humiliant que celui qu'a reçu l'Epoux dans la flagellation, les mépris, les crachats et le reste. - Notre-Seigneur m'a dit que ses souffrances physiques n'avaient rien été en comparaison de ses tortures morales sous le poids du péché. Il m'a dit que c'était à ses souffrances morales qu'il voulait m'unir, qu'il avait beaucoup d'épouses, mais qu'il avait différents degrés d'union avec elles, qu'il voulait avoir avec*

moi la plus intime et arriver, sur cette terre même, aux joies de cette union dont je ne connais pas les secrets - 'mais Seigneur j'ai fait le sacrifice de toute joie - Oui, mais moi je suis resté libre et je veux que tu arrives aux joies de cette union'. - C'est la première fois que Notre-Seigneur me parle de joies avec lui mais, du reste, il m'a fait entrevoir un tel océan de douleur à traverser avant d'y arriver que je l'avoue, ce lointain de joie m'a laissée insensible. J'ai compris que cette visite de Notre-Seigneur m'annonçait beaucoup de douleurs mais ce soir-là je n'ai compris qu'une chose, c'est que j'aurais à subir beaucoup de souffrances intérieures car Notre-Seigneur a parlé de tortures morales et peut-être aussi des souffrances extérieures. Notre-Seigneur a terminé en me disant de bien me souvenir que dans cette visite il ne m'avait apporté que sa Croix nue pour que je m'y étende. - Il avait eu d'ailleurs l'insigne bonté de me dire qu'il ne me demandait pas de consentement parce qu'il comptait sur moi, que j'accepterais tout ce qu'il m'enverrait - 'Mais ma lâcheté Seigneur ? - Oui, tu es lâche mais tu ne me résistes plus ouvertement. Je serai ta force, il faut beaucoup me la demander' - Et Notre-Seigneur avait l'air de me remercier et d'être content de moi !! - Je ne sais plus si c'est ce soir-là ou si c'est le lendemain matin mais en tous cas, cela n'a été qu'une fois tandis que presque toutes les autres choses Notre-Seigneur me les a dites et redites. Donc une unique fois Notre-Seigneur m'a dit : 'Tu auras beaucoup de filles - Oui mon Dieu, on en engendre par la prière - Non, tu fonderas et tu auras beaucoup de filles ».

Lettre au Père Picard
Feugerolles, 7 juillet 1889

« Je reviens de Paray [Paray-le-Monial se trouve en Saône et Loire] *où j'ai beaucoup demandé l'esprit d'oraison. Je l'ai demandé pour moi. Je l'ai demandé aussi pour "mes filles"* [les Orantes]. *Je me demande comment je puis faire cela sans en être troublée. C'est peut-être parce que je sens que je ne puis être là que l'instrument de Dieu et que si l'obéissance me disait d'aller laver la vaisselle et d'y passer le reste de ma vie dans l'oubli et l'humiliation ou de rester ce que je suis ni chair ni poisson, il me semble que je m'y soumettrais également car je crois que je ne veux que la volonté de Dieu. Peut-être est-ce aussi parce qu'il me semble qu'il y a une corrélation entre cette oeuvre* [la fondation des Orantes] *et les humiliations demandées et que cela me donne confiance. - Je ne sais. Toujours est-il que j'ai demandé aussi de marcher vers cette oeuvre non dans la voie de la lumière mais dans celle de l'obscurité et de l'obéissance. - Je n'ai pas besoin de voir et de comprendre; pourvu que Dieu me mène cela suffit et moins il y aura du mien, mieux cela vaudra dans le cas où Dieu aurait des vues sur sa pauvre créature »* […] .

Lettre au Père Picard
Hingene, 14 octobre 1891

[…] *« Non seulement je me suis donnée à cette œuvre, mais il faut que je sois toute prête à l'accomplir quand Dieu voudra.* […] *Cela ne se passe pas sans douleur, car c'est vouloir la mort absolue du moi.* […] *Je ne peux pas me dissimuler que plus je vais, plus Dieu semble me donner à cette œuvre et vouloir que ma volonté y soit donnée sous le seul bon plaisir de la grâce et de l'obéissance ».*

Retraite de l'année 1891
Paris - Cours-la-Reine

Le 13 avril 1891, Isabelle s'engage par vœu :

« *Je m'offre avec la grâce de Dieu à souffrir tout ce qu'il voudra extérieurement et intérieurement pour l'extension des œuvres des Pères de l'Assomption et la sanctification de leur membres et je promets à mon Dieu de me tenir disposée à me dévouer, sous la dépendance du Père Picard, à la formation extérieure de cette œuvre, sans égard aux difficultés et aux humiliations qu'elle pourra entraîner pour moi »* […].

Lettre au Père Picard
Hingene - 2 novembre 1891

[…] *« Notre Seigneur veut que mon âme soit joyeuse, vaillante, pleine d'ardeur. Notre-Seigneur dit qu'il veut élargir mon âme, qu'il veut la rendre grande comme le monde puisqu'il veut que la congrégation à laquelle il l'a dévouée se répande sur le monde entier. Mais en même temps Notre-Seigneur ne veut pas que je me méprenne sur ses paroles, il me ramène aussitôt sur l'intime de l'âme, il me dit que ma mission à moi est de prier pour ses prêtres et de demander pour eux la vie intérieure, la vie d'union à Notre-Seigneur. - Le divin Maître parle de cette œuvre (congrégation des Orantes) comme d'une chose absolument certaine et il ne me permet pas de me dérober à la peine. C'est cependant bien timidement que je réclame, que je dis que j'aimerais mieux la vie de tout le monde, rester avec Caroline etc... Notre-Seigneur exige de moi un entier abandon, une indifférence absolue, un entier oubli de soi. Il dit que je ne compte pas, que les oeuvres se fondent sur le sacrifice, que de même que ma vie extérieure est effacée, que je n'ai pas de situation proprement dite en ce monde, de même je dois être effacée spirituellement, ne compter pour rien.... et les sacrifices ne pas compter non plus »* […].

1896 - 1921

Les Oblates de l'Assomption vécurent à

PASSY - RUE BERTON

du 15 janvier **1889** au 17 octobre **1925**

Extraits de l'histoire racontée par Sœur Marie-Léonie, O.A. Les Oblates de l'Assomption en France, T 2 (b), 150-154.

« Mère Marie du Christ venait toutes les semaines à Sèvres faire une instruction aux novices et, au départ de Mère M. du Sacré-Cœur, elle en prend la direction, faisant continuellement la navette entre Sèvres et Paris, trajet qu'une jambe malade rendait très fatigant » [pour le Père Picard].

Fiche de Mère Marie du Christ de Mauvise, (1845-1922), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, II, 1922-1939, Paris, Maison Mère, 1960, 10-12.

« Pour faciliter les rapports du P. Picard avec le noviciat des Oblates, elle conçut en **1888** *le projet de transporter le noviciat de Sèvres à Paris. Elle chercha un local et découvrit sur les pentes de Passy la vieille maison de la rue Berton [jadis dépendance de la propriété de la princesse de Lamballe] et un vaste jardin avec un bosquet touffu et un grand potager. Trouvaille heureuse qui offrait presque les avantages de la campagne à proximité de la rue François 1er où l'on pouvait se rendre soit à pied, soit rapidement par les bateaux de la Seine ou par les trains longeant les quais. Elle fit bâtir une chapelle et s'entendit avec M. Duclos, inventeur de maisons démontables. Celui-ci lui fournit une immense baraque en planches de sapin, recouverte de plaques de fer boulonnées. Un toit de zinc couvrait ce monastère nouveau style qui put ainsi suppléer à l'insuffisance des locaux du noviciat. (La maison Saint Antoine s'éleva, comprenant un sous-sol, un réfectoire et une cuisine, et au rez-de-chaussée, une salle de communauté et un dortoir) ».*

Extraits de l'histoire racontée par Sœur Marie-Léonie, O.A. Les Oblates de l'Assomption en France, T 2 (b), 150-154.

« Le transfert s'opéra le 15 janvier **1889**. *Les novices et postulantes* [Oblates] *s'échelonnèrent sur la route de Sèvres à Passy, par escouades de 8, 6, 3, en bateau ou à pied. Elles étaient arrivées à 25 dans la matinée. Les dernières sont là à 3 heures, suivies des voitures contenant le mobilier, qu'on vida jusqu'à 9 heures. Et l'installation commença. Les intempéries*

devaient se faire sentir dans ce modeste bâtiment. Quelques novices se trouvaient au Cours-la-Reine.

La bénédiction de la chapelle et la première messe eurent lieu le 17 janvier 1889, Mère Berthe-Marie était nommée Assistante du noviciat.

Le petit groupe se développait en nombre et en qualité et la ferveur y régnait, les récréations étaient joyeuses. On avait quelquefois honte de recevoir les familles dans les misérables parloirs, mais on faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Peu à peu, les lois sectaires allaient atteindre toute la Congrégation. Le 11 novembre **1899**, *la Bonne Presse avait été envahie par la police. On commença à réduire le personnel : 25 religieuses restent, en costume séculier ; le soir, elles allaient loger en ville; les autres partaient pour la Belgique. - Au noviciat, on commence à tout mettre en sûreté. La maison Saint Antoine est abandonnée, on habite une maison de pierre. Le recrutement est arrêté.*

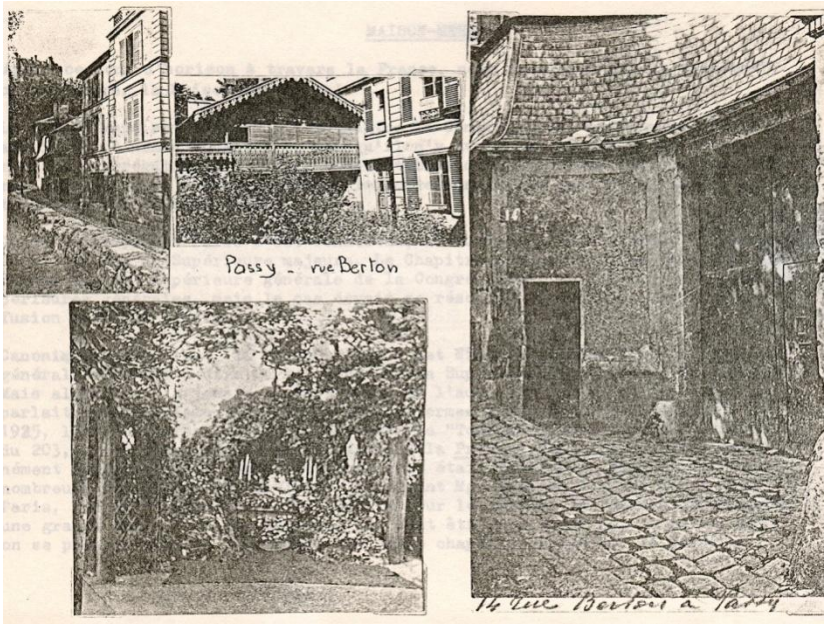

Photos d'Archives des O.A.

Le 19 mars **1901**, *les sœurs Léontine Courageux, Joachim Conrad, Clémentine Jean-Jérôme partent pour Froidmont (en Belgique, maison de la Divine Providence), dans un ancien château ayant appartenu avant la révolution belge à des religieux ; l'abbaye avait été florissante. - Le 21 mars, le curé demande d'organiser une école dominicale et d'établir un patronage après les vacances de Pâques. - Le 27 mars, les sœurs ont l'autorisation de l'évêque de Tournai d'avoir une chapelle où la première messe sera célébrée le 29.*

Le 3 octobre 1901, les postulantes et les novices de 2ème année, en attendant les autres, sont transférées de Passy à Froidmont, sœur Ignace Charlet sera maîtresse des novices quelques mois, et sœur Dominique Burnett, maîtresse des postulantes.

Pendant ce temps, Mère M. du Christ continue à Passy les cours aux novices de 1ère année. Un délégué du maire de Passy vient faire une enquête, tentative qu'il devra renouveler une autre fois, sans obtenir de réponse de la part de sœur Solange Lescure, chargée de le recevoir. La 3ème fois, c'est Mère M. du Christ elle-même qui l'accueille. Elle va alors se rendre en Belgique, et sœur Teresa Caron fait le noviciat en son absence.

Le 12 juin **1902,** *Mère Marie du Christ demande que toutes les sœurs soient en laïques, et par précaution, on fait expédier tous les habits.*

Le 30 juin 1902, 7 novices de 1ère année partent pour Froidmont et le 4 janvier **1903,** *Mère Berthe-Marie amène les dernières. Sœur Dominique reste auprès des postulantes, sœur Jeanne-Emmanuel La Fonta aide Mère Berthe-M. auprès des novices ; cinq années s'écoulent ».*

Fiche Sœur Marie-Emilienne Viguier, (1869-1960), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, V, 1953-1961, Paris, Maison Mère, 1968, 204-205.

« Quelques sœurs en costume séculier demeurèrent discrètement à Passy auprès de Mère Marie du Christ et ainsi le 'vieux nid' put-il rester, clandestinement, la maison de famille toujours chère et accueillante ».

Préparation de la fondation par le Père Picard

Fiche de Mère Marie de la Compassion Dubron, (1859-1931), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, II, 1922-1939, Paris, Maison Mère, 1960, 144.

« En août ***1896****, le P. Picard, qui connaissait sa générosité et sa valeur doctrinale, la demanda pour aider la Comtesse d'Ursel dans l'œuvre qu'elle voulait fonder ; le 8 décembre 1896, jour choisi pour l'inauguration du 'petit monastère', il remit les premières Orantes de l'Assomption entre les mains de Mère Marie de la Compassion, 'leur recommandant la plus filiale obéissance envers celle qui leur apportait son affectueux dévouement pour les initier aux pratiques de la vie religieuse' ».*

Fiche de Mère Marie du Christ de Mauvise, (1845-1922), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, II, 1922-1939, Paris, Maison Mère, 1960, 11-12.

« Lorsque le Père Picard voulut inaugurer la fondation des Orantes le 8 décembre 1896, il fit appel au dévouement de Mère Marie du Christ qui accueillit les premières Orantes comme des sœurs et dit à Madame d'Ursel qu'elle connaissait de longue date : 'Confiez-moi cette affaire, Duclos est mon ami, je surveillerai les travaux et, à la date que vous indiquerez, vous aurez votre ermitage '. Il en fut ainsi.

Selon le désir du Père Picard, elle leur ouvrit aussi la clôture du noviciat ; les Orantes assistèrent avec les Oblates aux conférences du Père, elles prirent leurs repas au réfectoire, purent y faire des pénitences comme les sœurs, eurent la jouissance du jardin et participèrent maintes fois aux récréations de la communauté. De plus, Mère Marie du Christ leur donna une formatrice en la personne d'une de ses Conseillères, Mère Marie de la Compassion Dubron. – 'Que dire de l'ambiance du ' vieux nid ' de la rue Berton quand les Orantes vinrent s'y abriter ?' écrira plus tard l'une d'elles. 'C'est inoubliable et qu'il y faisait bon !' ».

Souvenirs de sœurs Oblates de l'Assomption

Fiche de Mère Berthe-Marie Paré, Troisième supérieure générale (1860-1946), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, IV, 1946-1953, Paris, Maison Mère, 1968, 53.

« La fin de l'année vit aussi la fondation des Orantes de l'Assomption. Celles-ci n'ont pas oublié l'accueil fraternel que Mère Marie du Christ et son assistante leur ménagèrent au ' vieux nid ' de la rue Berton ».

Fiche de sœur Marie-Pauline Lebaudy, (1871-1939), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, II, 1922-1939, Paris, Maison Mère, 1960, 270.

« La maison des Hemmes-de-Marck (Pas-de-Calais) installée en ***1898*** *par Mère Marie-Léontine, d'abord comme maison de repos dont bénéficièrent les sœurs du Cours-la-Reine et les premières Orantes, cette œuvre se vit bientôt adjoindre un dispensaire avec la visite des malades, un patronage, une garderie, puis une école primaire dont sœur Marie-Pauline fut titulaire avant d'être nommée Supérieure de la communauté ».*

Sœur Marie-Léonie, OA, Les Oblates de l'Assomption en France, T 2 (a), « Maison Mère », 203 rue Lecourbe, Paris 15ème, 39-40.

« Au mois d'août 1898, Mère Léontine Courageux procéda à l'installation des Hemmes-de-Marck, avec les sœurs Joachim Conrad, Madeleine Viguier et Herman-Joseph Chedal. Cette année vit un défilé de sœurs fatiguées de la Bonne Presse, y faire leur saison de trois semaines, ainsi que les sœurs Orantes » […].

Fiche de sœur Marie de la Miséricorde Grosjean, 1869-1948, Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, IV, 1946-1953, Paris, Maison Mère, 1968, 103.

« Depuis le 8 décembre 1896, en un pauvre local attenant au noviciat de Passy et appelé le 'petit monastère ', la Fondatrice des Orantes et ses premières filles se formaient aux usages monastiques sous la vigilante et maternelle direction de Mère Marie de la Compassion. Quelle ne fut pas l'aide apportée à Mme d'Ursel en ce début de fondation par notre chère sœur Marie de la Miséricorde dont le dévouement était de tout instant ! ».

Fiche, Sœur Marie-Christina Dupouy (1864-1951), Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, IV, 1946-1953, Paris, Maison Mère, 1968, 200.

« Son postulat commencé à Bordeaux, se continua à Passy, où le 8 décembre 1899 elle revêtit l'habit religieux… A l'emploi d'infirmière, qui lui permit de donner plusieurs fois ses soins à Mère Isabelle de Gethsémani, Fondatrice des Orantes de l'Assomption, dont le 'petit monastère ' voisinait notre couvent de Passy, se joignit bientôt pour elle l'enseignement du plain-chant aux novices et le rôle de maîtresse des cérémonies ».

Novembre 1897 à Passy devant la « bicoque »
dans l'enclos du noviciat des Oblates, 14 rue Berton 75016 Paris

Les Orantes de l'Assomption à

PASSY - RUE BERTON

du 8 décembre **1896** au 2 octobre **1901**

Extrait des Archives des Orantes de l'Assomption

En **mai 1896**, le mariage de sa fille Caroline permet à Isabelle de disposer librement de sa vie.

Le **8 décembre 1896** fut le jour choisi par le Père Picard pour la fondation du petit monastère. S'adressant le 22 novembre 1896 aux Oblates du Cours-la-Reine, il disait : « *Le Père d'Alzon était hardi pour aller au-devant de la volonté de Dieu. Il faut que ses fils et ses filles agissent comme lui. C'est pourquoi en ce moment, je prépare une petite fondation. Vous voyez s'élever une nouvelle bicoque à Passy ; dans ce nid, nous mettrons quelques personnes exclusivement consacrées à la prière et à l'étude. On dira que le Père Picard n'a pas le sens commun ! Vous autres, vous direz : tant mieux, pourvu que l'Assomption grandisse ! Il y a quatorze ans que je mûris ce secret, car j'ai besoin de réfléchir longtemps… L'Assomption ne doit pas reculer devant les œuvres nouvelles. Seulement, il faut les préparer par l'esprit de prière et de sacrifice* ».

Fondation des Orantes de l'Assomption à PASSY

chez les Oblates de l'Assomption 14 rue Berton, 75016 Paris

Photo d'Archives des O.A.

Rue Berton

C'est une petite rue du 16ème arrondissement de Paris qui remontait du quai de Passy (aujourd'hui la rue d'Ankara) et tournait à l'angle droit sur la gauche vers la rue Raynouard. Les Oblates y avaient leur noviciat jusqu'aux expulsions de 1901-1905. On appelait souvent les Oblates « Ces Dames du tournant ». Aux n° 12 et n° 14 la propriété devait se situer sur la droite, en face de l'actuelle ambassade de Turquie, avant que la rue ne tourne à gauche. Mère Isabelle a dû souvent emprunter la petite ruelle pavée qui porte le nom de « Rue Berton ».

Chroniques, Maison de l'Immaculée Conception, Passy
Ces trois premières pages ont pour auteur Notre Vénérée Mère Isabelle.

Dans le courant du mois de juillet 1896, Mme de l'Epinois et Mme d'Ursel (Soeur Isabelle, puis Sœur Isabelle-Marie de Getshsémani) se réunirent chez les Oblates de l'Assomption (14 rue Berton, sur les pentes de Passy) pour y prier ensemble et se mettre à la disposition de la Providence manifestée par l'obéissance. Le 16 juillet, fête de Notre Dame du Mont Carmel, elles assistèrent, rue François 1er, à la messe que le R. P. Picard dit à l'intention de l'œuvre désirée par lui depuis bien des années, et pour laquelle il les avait réunies dans une prière commune.

Elles s'étaient déjà rencontrées à Rome en 1893, et le cœur tout occupé de cette œuvre, elles avaient reçu ensemble la bénédiction de Léon XIII. Dans ce même voyage, le Père Picard avait dit pour elles la messe à la Confession de Saint Pierre, l'amour de l'Eglise et du Pape devant être la base de toutes les œuvres de l'Assomption. – En juillet 1895, elles étaient allées ensemble à Livry, ainsi que Melle Dienne, recevoir les conseils du P. Picard.
Pendant ce séjour du mois de juillet 1896 chez les Oblates, séjour que Melle Dienne [sœur Céleste, puis ensuite sœur Thérèse-Emmanuel de l'Immaculée Conception] vint partager, le Père Picard décida que l'œuvre commencerait le 8 décembre, sous la protection de la Vierge Immaculée.

Mère Marie du Christ, Supérieure majeure des Oblates, ouvrant à la fois sa demeure et son cœur pour abriter nos humbles commencements, se chargea de veiller à la construction de la petite maison de bois qui s'est élevée dans le jardin des Oblates. Ce ne fut pas d'ailleurs son seul bienfait, ni probablement celui qui lui coûta le plus. Mais l'amour de Dieu et des âmes se nourrit de sacrifices et Mère Marie du Christ ne refusa pas au Père [Picard] de lui donner, pour fonder cette nouvelle œuvre, Mère Marie de la Compassion, Supérieure de Nîmes. Ces lignes devant tomber sous l'œil humble et vigilant de Notre Mère, nous ne dirons rien de plus sinon notre respectueuse reconnaissance envers elle…

Le Père Picard ne lui avait parlé de rien. Au mois d'août, il la fit venir de Nîmes et lui annonça qu'il la chargerait de la fondation d'une œuvre nouvelle… Quelle œuvre ? Mère Marie de la Compassion supposa qu'il s'agissait de la fondation d'un hôpital… C'était sans doute un pressentiment des bons soins qu'elle donnerait à sœur Isabelle…

Et, abandonnée à la Providence, elle fit tranquillement sa retraite. (Au pèlerinage national de Lourdes de 1896 auquel participaient Sœur Isabelle et Mme de l'Epinois, le Père, après sa messe à la grotte, recommanda aux prières de tous diverses intentions, puis il ajouta *: « Je vous demande de prier pour une intention un peu personnelle, pour une œuvre de prière à fonder, soit pour l'Orient soit pour l'Occident ».* Il s'agissait de notre petite œuvre pour laquelle l'Ave Maria fut alors récité par des milliers de pèlerins et de malades).

A la fin de novembre, la petite maison était construite, enlevant une partie de la place et du jour de la sacristie et gênant considérablement les alentours de l'allée de Lourdes…
Mère Marie de la Compassion avait dit adieu à ses filles de Nîmes, mais elle ne ramenait pas la nièce du Père Picard, qui, tombée malade au moment du départ, devait l'être chaque fois qu'elle voulut se mettre en route. Il est à craindre qu'elle ne vienne jamais, mais nous la considérons un peu comme des nôtres par le désir qu'elle a de se joindre à nous et par le double sacrifice d'une vocation de sacrifices immolée à la mystérieuse volonté de Dieu.

Mme de l'Epinois a été retenue dans le monde par des raisons de famille, mais Dieu nous a prêté quelques mois Melle de Servigny [Sr Anna], et Mère Marie de la Compassion a pu commencer, avec deux filles la fondation de l'œuvre de prière qui, si elle est fidèle à sa mission, doit être « la sève des autres œuvres de l'Assomption », ainsi que nous le dit le Père Picard, le 8 décembre, jour de la fondation.

8 décembre 1896

Messe de fondation célébrée à Passy, dans la chapelle des Oblates, par le T.R. P. Picard. – Mère Marie de la Compassion, Mme d'Ursel, Melle de Servigny, Melle Dienne, et les Oblates, assistaient à cette messe. Mme de Virieu, fille de Mme d'Ursel, y a été admise. Pendant la messe, sermon du Père Picard où il annonce la fondation d'une nouvelle branche de l'Assomption, branche contemplative et adoratrice, plus particulièrement destinée à la prière, à la mortification et à l'étude.

Après la messe, le Père Picard bénit notre petite maison qui, d'abord placée sous le vocable de Sainte Thérèse, a pris le nom de « l'Immaculée Conception », d'après le désir du Père. – Mère Marie du Christ, Mère Marie de la Croix, quelques sœurs Oblates et Mme de Virieu ont assisté avec nous à la bénédiction de la maison qui est bien conforme à la simplicité et à la pauvreté religieuses. Bâtie en bois et en fer, recouverte d'un toit plat en zinc qui pourra supporter un étage lorsque notre nombre réclamera cet agrandissement, elle est adossée au mur de la chapelle, et ne se compose que de cinq cellules, d'une salle de communauté et d'un réfectoire, qui, au début, servait de parloir dans la journée ; mais le Père, craignant que les allées et venues dans notre petit ermitage n'eussent des inconvénients, a décidé que Mme de Virieu y serait seule admise, et que les autres visites seraient reçues dans les parloirs des Oblates. Nous avons le privilège très apprécié de communiquer directement avec la chapelle, grâce à la bonté de Mère Marie du Christ qui nous a cédé une partie de la sacristie pour en faire une tribune, laquelle nous semble bien précieuse, malgré son exiguïté.

N'ayant ni local, ni sœur pour faire la cuisine, c'est encore sur les sœurs Oblates que nous nous reposons pour pourvoir à cette nécessité. Dieu seul sait avec quelle fraternelle charité elles nous entourent de leur dévouement et combien grande est la reconnaissance que nous leur devons.

Chaque dimanche nous prenons part à leur récréation et nous sommes de toutes leurs fêtes, en attendant qu'elles soient des nôtres.

Le 8 décembre, le Père Picard recommande : « *Devenez apôtres, par la prière et l'étude, la connaissance et la diffusion de la vérité, autant que vous le pourrez. Le bon Dieu le veut : c'est une œuvre de foi* ».

[…] L'instruction terminée au noviciat des Oblates, le Père est revenu à l'Immaculée Conception où il a adressé une allocution toute paternelle à la petite communauté réunie pour la première fois, et a décidé que nous nous donnerions dès lors le nom de sœurs. Provisoirement nous gardons nos noms de baptême. Nous devons porter une robe noire et un voile de dentelle noire.

Cette journée du 8 décembre se termina dans la prière et l'action de grâces. Mère Marie du Christ nous donna la joie d'être notre hôte pour notre premier dîner en communauté.

10 janvier 1897

[…] En attendant que nous soyons plus nombreuses, les Oblates suppléent à ce que nous ne pouvons faire.

14 décembre 1897

Première leçon d'histoire de l'Eglise donnée à l'Immaculée Conception par sœur Marie du Rosaire, qui viendra deux fois par semaine.

29 janvier 1898

[…] Sœur Isabelle passant régulièrement la soirée du samedi chez sa fille, une Oblate vient nous prêter son concours pour la récitation de l'office de matines et laudes.

28 février 1898

[…] Nous avons vu ensuite le Père en particulier qui nous a dit de prendre pour nous les conseils adressés aux Oblates et d'y joindre spécialement un grand silence extérieur et intérieur ne disant aucune parole en dehors du temps fixé par la règle, et faisant taire en nous tous les bruits de l'imagination pour n'écouter que Jésus […].

27 septembre 1901

Vendredi

Mère Isabelle est allée à Paris. Sœur Elisabeth y va aussi pour accompagner Mère Albertine dans différentes courses. En l'absence de la moitié de la communauté, sœur Marie-Joseph et sœur Thérèse prennent leur repas chez leur « tante Marie » [Mère Marie de la Compassion, O.A.]. Elles continueront à réciter l'office à deux.

28 septembre 1901

Mère Isabelle et sœur Elisabeth sont rentrées à Clichy ce soir, sans que rien ne soit encore décidé pour notre logement à Paris. On avait été sur le point de conclure une combinaison de plusieurs appartements d'un des grands hôtels du Trocadéro ; mais le loyer en était trop élevé et on a renoncé à ce plan. Cependant il faut que nos livres et tout notre petit mobilier de Passy soient déménagés avant le mois d'octobre pour éviter la saisie. Sœur Elisabeth a travaillé aux emballages et tout va être transporté dans les remises de Madame de Virieu [Caroline]. Mère Isabelle et sœur Elisabeth ont reçu l'hospitalité chez les Oblates du Cours-la-Reine qui vont se disperser dans des appartements aux environs de leur maison le 1er

octobre. Elles ont assisté ce matin à la messe du Père [Picard] rue François 1er ; dans quelques jours aussi cette chapelle et la maison seront désertes.

29 septembre 1901
Dimanche
A midi, Mère Isabelle est partie de nouveau à Paris pour continuer ses recherches d'appartements. Il n'y a pas de temps à perdre puisqu'il faudrait que l'affaire fût conclue avant le départ du Père pour la Belgique, le 1er octobre.

30 septembre 1901
Nous avons lu dans un journal l'analyse de la circulaire Monis ; les instructions envoyées par le gouvernement à ceux qui seront chargés d'exécuter la loi prouvent que cette loi sera appliquée dans toute sa rigueur. Les moyens pris par les congrégations pour être sauvegardées sont prévus et annulés. Mère Marie de la Compassion et Mère Albertine craignent que les mesures prises à Clichy soient insuffisantes et parlent d'éloigner de la maison le plus de sœurs possible. Il est question de notre départ.

1901
Mère Albertine, O.A.
Supérieure de la communauté
de Clichy-sous-bois

Photo d'Archives des O.A.

Trente-troisième année. — N° 177. Le numéro : Cinq centimes. Mardi 2 Juillet 1901.

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉDITION COMPLÈTE
Paris et Départements : Un an, 40 fr. ; 6 mois, 20 fr. ; 3 mois, 10 fr.
Union postale : Un an, 76 fr. ; 6 mois, 38 fr. ; 3 mois, 19 fr.

ÉDITION PARTIELLE
Paris et Départements : Un an, 16 fr. ; 6 mois, 10 fr. ; 3 mois, 5 fr.
Union postale : Un an, 54 fr. ; 6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 14 fr.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL *proprement dit;* 2° *le Compte rendu* in extenso *des séances du Sénat;* 3° *les Annexes du Sénat;* 4° *le Compte rendu* in extenso *des séances de la Chambre;* 5° *les Annexes de la Chambre;* 6° *les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.* — L'ÉDITION PARTIELLE comprend : 1° *le* JOURNAL OFFICIEL *proprement dit,* 2° *le Compte rendu* in extenso *des séances du Sénat;* 3° *le Compte rendu* in extenso *des séances de la Chambre.*

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois. — Envoyer le montant net en un mandat-poste à l'Administration.

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A PARIS, QUAI VOLTAIRE, N° 31

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER TRENTE CENTIMES

SOMMAIRE DU 2 JUILLET

PARTIE OFFICIELLE

Lois.

Loi relative au contrat d'association. — *Arrêté* portant indication des pièces à fournir par les congrégations qui demandent l'autorisation (page 4025).

— autorisant les villes de Besançon (Doubs), d'Armentières, de Bailleul, d'Hallluin, d'Hazebrouck, de Malo-les-Bains, de Marville, de Steenvoorde et de Saint-Amand (Nord), à établir et à percevoir des taxes en remplacement des droits d'octroi supprimés sur les boissons hygiéniques (page 4027).

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Arrêté instituant des agrégés près diverses facultés de médecine (page 4022).

Ministère des travaux publics.

Décret portant nomination dans la Légion d'honneur (page 4029).

Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

Décret nommant un directeur des postes (page 4029).

Arrêté autorisant la création de recettes des postes (page 4030).

Ministère de la guerre

Décrets portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur (page 4030).

— conférant la médaille militaire (page 4030).

— portant mutation dans l'état-major général (page 4030).

Décision portant mutations dans l'infanterie (page 4030).

Listes des tours de départ de l'infanterie et de l'artillerie coloniales (page 4030).

Ministère de la marine.

Décisions portant mutations (officiers de marine, corps de santé) (page 4030).

— portant nominations dans les adjudants principaux et les pilotes-majors (page 4031).

Listes d'embarquement (commissariat) (page 4031).

PARTIE NON OFFICIELLE

Télégrammes et correspondances (page 4027).

Sénat. — Ordre du jour. — Convocation de commissions (page 4033).

Chambre des députés. — Bulletin des séances du lundi 1er juillet. — Ordre du jour. — Convocation de commissions (page 4033).

Avis et communications. — *Avis* relatif au service des colis postaux avec la Turquie (page 4034).

Liste des surveillants techniques et dessinateurs de la marine admis à prendre part au concours pour le grade d'ingénieur de 2e classe (page 4034).

Adjudications administratives et insertions obligatoires. — Bourses et marchés. — Annonces.

CHAMBRES

Chambre des députés. — Compte rendu in extenso des débats (page 4075 à 4131).

PARTIE OFFICIELLE

LOI relative au contrat d'association.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE Ier

Art. 1er. — L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

Art. 2. — Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.

Art. 3. — Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du Gouvernement, est nulle et de nul effet.

Art. 4. — Tout membre d'une association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après payement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Art. 5. — Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'article 6 devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction. Il en sera donné récépissé.

Deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration.

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Les modifications et changements seront en outre consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Art. 6. — Toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale, ester en justice, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer, en dehors des subventions de l'État, des départements et des communes :

1° Les cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées, ces sommes ne pouvant être supérieures à cinq cents francs (500 fr.) ;

2° Le local destiné à l'administration de

Ernest Monis est un homme politique français. Il est avocat et sera Ministre de la Justice du 22 juin 1899 au 7 juin 1902 dans le gouvernement Pierre Waldeck-Rousseau et présentera la loi sur les associations du 1° juillet 1901 (la célèbre loi de 1901).
Les associations françaises relèvent de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 sauf les associations ayant leur siège dans les trois départements d'Alsace et de Moselle dont les associations sont régies par le droit local (voir Droit local en Alsace et en Moselle et association de droit local)
Selon l'article premier de la loi du 1er juillet 1901, « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quand à sa validité, par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations. » Cette loi laisse aux créateurs et membres d'association :

- la liberté de s'organiser (dans le respect des lois en vigueur),
- de choisir le but de l'association : pratiquement tous les domaines d'activité et de la vie sociale sont possibles à condition qu'ils soient licites;
- de décider du mode d'organisation et des procédures internes de fonctionnement et de les introduire dans les statuts, et éventuellement un règlement intérieur;
- de déclarer la création de l'association, ou non, et d'en faire la publicité dans le journal officiel afin que l'association devienne une personne morale dotée de capacité juridique
- une association non déclarée reste une association de fait, non dotée de la personnalité morale et n'ayant pas de capacité juridique.
- de modifier aussi souvent que voulu ou nécessaire son but, son mode d'organisation et son fonctionnement;
- d'accepter ou de créer différents moyens de financement de son fonctionnement comme les cotisations de ses membres, les subventions de l'état ou des collectivités territoriales, les dons manuels, les aides provenant du partenariat ou du mécénat, etc.
- la possibilité de signer des actes juridiques (ouverture de compte bancaire, souscription de contrats d'assurances, contrat de prestation de services...)
- la possibilité d'employer des salariés.
- la possibilité d'agir en justice en tant que personne morale (assez strictement encadrée par différentes dispositions).

1er octobre 1901

Mardi

Ce matin, Mère Marie de la Compassion a envoyé sœur Elisabeth à Paris pour porter une lettre au Père. Sur ces entrefaites, nous recevions une lettre de Mère Isabelle nous disant de commencer nos malles, parce que notre départ serait sans doute précipité. Mais elle nous dit aussi n'avoir pas encore de logement à Paris.

Reprise des chroniques par Sœur Thérèse-Emmanuel

L'après-midi, Mère Isabelle et sœur Elisabeth reviennent de Paris. Il est décidé que nous partons demain... Où?... Mère Marie du Christ nous le fera savoir demain matin. Ce sera provisoirement dans un couvent autorisé, ou une maison de retraite, où nous aurons le Saint-Sacrement et où notre vie religieuse sera assurée. Le Père est parti à Louvain. Mère Isabelle se propose de demander à Rome la permission d'avoir une chapelle. Rentrée à Paris, elle continuera à chercher un logement dont le Père occupera une partie.

1909 - Mère Isabelle et sœur Thérèse avec des Oblates de l'Assomption, 14 rue Berton
Photo d'Archives des O.A.

Chez les Oblates de l'Assomption à Clichy (93)
Clichy-sous-Bois par Montfermeil, Seine-et-Oise

CLICHY-SOUS-BOIS

du 10 juillet **1901** au 1er octobre **1901**

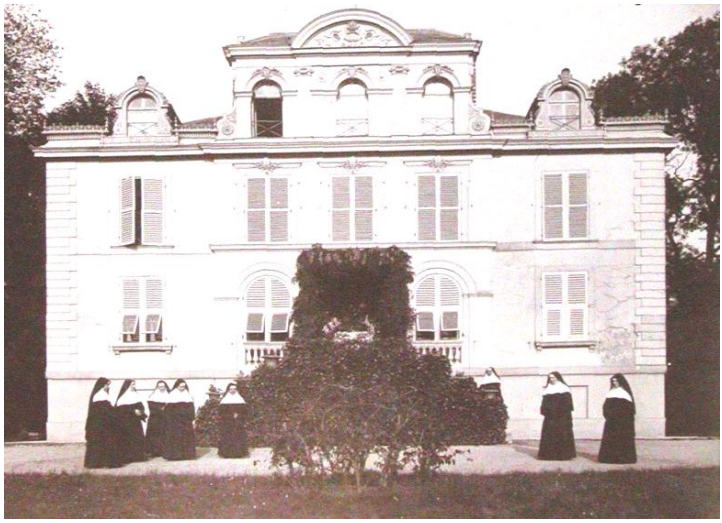

Extraits des Archives des Oblates de l'Assomption en France

T 2 (a), 35 b-39, Sœur Marie-Léonie, O.A. 10 avril 1897 - 12 janvier 1904

« *Vers le mois de mars* **1897**, *la congrégation des Oblates de l'Assomption fit l'acquisition d'une agréable villa [appelée la "Villa des Corbeilles", parce que 32 massifs agrémentaient la propriété], à Clichy-sous-Bois, non loin de Raincy. Le parc qui l'entourait s'étendait sur 8 hectares et avait accès, d'un côté sur la forêt de Bondy, l'autre surplombait Paris et ses environs.*

Précision du Père Jean-Paul Périer-Muzet, Assomptionniste archiviste :
« En ce qui concerne la propriété des biens immobiliers en France pour les Oblates de Paris (Fondations Picard de 1882 à 1926), les Assomptionnistes étaient propriétaires de tous les biens immeubles des O.A. selon leur règle écrite ».

Située à 2 km de Livry (où vint souvent Mme de Sévigné), où se trouvait le noviciat des A.A., elle était destinée à recevoir des sœurs malades ou convalescentes. Près de là s'élevait le sanctuaire de Notre-Dame des Anges, lieu de pèlerinage fréquenté particulièrement le 8 septembre.
Ce joli sanctuaire abritait une belle statue miraculeuse de la Sainte Vierge, à laquelle se rattache une légende : « Trois voyageurs traversant un jour la forêt de Bondy furent attaqués par des brigands qui les dépouillèrent et les laissèrent à demi-mort, ligotés à des arbres. Ils invoquèrent la Sainte Vierge : des anges vinrent couper les cordes et, avec la liberté, leur rendirent la santé ». A cet endroit fut bâtie la chapelle. - Les Pères de l'Assomption auraient voulu en avoir la possession, mais la persécution de 1900 vint entraver leurs projets et ils durent aussi abandonner Livry ».

Livry

10 avril 1897

« *Les sœurs Léontine, Joachim, Mercédès prennent possession de la maison et y passent une première nuit. Le 14, Mère Marie du Christ vient organiser l'installation et, le lendemain, arrivent Mère Berthe-Marie, les sœurs Christina Dupouy, Geneviève Mennesson, Bernardine Guilloteau, Albertine Laurent, Arsène Jobert, les unes malades, les autres bien-portantes* ».

22 avril 1897

« *Mère Albertine Laurent, qui avait fait profession le 9 août 1896, en fut la première Supérieure. Son passage, comme il en sera partout ailleurs, a laissé un souvenir d'édification. Bien qu'il y eût une infirmière à Clichy, elle se dépensait auprès des malades qu'elle arrachait à la mort, si bien qu'on disait aimablement : "Avec Mère Albertine, il n'y a pas moyen de s'en aller".*

Elle allégeait le poids de la Règle pour les malades, mais se montrait elle-même un modèle de régularité.
La communauté fut aidée, dans ses débuts, par de généreux bienfaiteurs ».

1er mai 1898

« *Mère Albertine ouvre un patronage pour les jeunes filles du pays, avec 16 présentes, qui recevaient des prix en raison de leur assiduité et bénéficiaient d'un arbre de Noël. - Elle aurait voulu ouvrir aussi une école gratuite, mais ne put voir aboutir ce projet. En partance pour la Turquie avec sœurs Marie de Sainte-Anne et Lucie-Emmanuel, elles ont péri dans le naufrage du bateau « le Chaouïa » coulé par une mine le 16 janvier 1919.*

En 1898, la maison abritait une vingtaine de sœurs, dont quatre grandes malades. Le docteur Lefebvre, spécialiste des maladies de poitrine et médecin de l'hospice de Villepinte, venait chacune semaine faire la visite des malades.

En juillet 1898, les Orantes de l'Assomption, alors au nombre de quatre, venaient faire leur retraite à Clichy, sous la direction du P. Picard et c'est à plusieurs reprises que, pendant la belle saison, elles rendaient visite à Mère Marie de la Compassion Dubron, malade. Les Oblates de Paris profitaient aussi du grand air de Clichy et allaient s'y reposer. Cette oasis était également ouverte, durant l'été, aux ouvrières de la Bonne Presse : un dortoir leur était réservé. Le dimanche, il fallait préparer des pique-niques pour les nombreux convives venant de la capitale : c'était la maison du Bon Dieu.

Au mois d'août 1898, une novice de Passy était atteinte de la typhoïde ; Mère Marie du Christ, craignant la contagion, fit évacuer le noviciat à Clichy. Le départ eut lieu le 25 août, à 9 heures du matin, sous les regards amusés des badauds, dans une des fameuses "tapissières" qui conduisaient ordinairement les Parisiens aux courses [de chevaux] d'Auteuil ou de Longchamp. Il avait fallu entasser sœurs et colis par une chaleur caniculaire pendant 13 h de voyage pour 20 km ! On installe des lits de camp dans les couloirs ; la plupart des novices couchèrent dans les dépendances. Heureusement, il y avait le parc, les cours du noviciat et les lectures spirituelles qui se faisaient sous un immense chêne qui pouvait abriter 60 personnes.

Début septembre 1898 eut lieu la retraite qui fût clôturée par une triple profession. Les sœurs eurent la joie de voir un jour dans leur chapelle le baptême de 6 enfants dont 2 du patronage. - Des retraites se tinrent à

Clichy. Les pèlerinages à Notre-Dame des Anges faisaient partie du programme. Les persécutions chassent les Pères de Livry ».

14 septembre 1901

« *Plusieurs sœurs quittent Clichy. On allait essayer de sauver la maison. Elle devenait, une fois transformée, la "Villa Lorette" du nom de la nouvelle locataire, Mlle Laure Gisbrecht* ».

1er juillet 1903

« *Le Parquet de Pontoise opère une descente. Le 23 juillet, perquisition du Procureur. Il fallait décider* ».

28 septembre 1903

« *Mère Albertine quitte Clichy et se dirige vers Froidmont [en Belgique], où était le noviciat* ».

Archives des Orantes de l'Assomption

3 juillet 1901

Nous nous sommes jointes au noviciat pour souhaiter la fête de sœur Berthe, assistante de Mère Marie du Christ. Nous étions toutes également émues, en pensant aux événements douloureux et graves qui se préparent sans doute, car la loi contre les associations vient d'être promulguée et elle est aussi défavorable que possible aux Congrégations religieuses.

– Faudra-t-il quitter la France ?

9 juillet 1901

Ce n'est pas sans tristesse que nous faisons nos préparatifs de départ pour Clichy, nous demandant ce que seront les évènements d'ici trois mois, si nous retrouverons les Oblates à Passy…

10 juillet 1901

Nous partons pour Clichy où Mère Marie de la Compassion nous accueille avec une affection toute maternelle et une grande joie. Toute notre journée s'est passée en laborieux aménagement.

21 août 1901

Mère Isabelle est allée, avec sœur Elisabeth, visiter des propriétés, appartements et villas à Paris, Auteuil, Passy, Neuilly, afin que le Père puisse examiner ce qui conviendrait le mieux pour lui et pour nous.

7 septembre 1901

[…] Le Père nous a proposé de faire la cérémonie des vœux dans la chapelle des Oblates du Cours-La-Reine, ainsi que l'avait demandé Mère Marie de la Croix. Nous avons accueilli cette proposition avec une grande joie et reconnaissance. Le Père a recommandé la plus grande discrétion et la plus complète intimité pour la cérémonie afin de ne pas nous faire surprendre.

Mère Isabelle et sœur Élisabeth qui avaient encore visité de nouveaux logements, en ont rendu compte au Père qui nous a dit : « *Je dois quitter cette maison le 15 et, comme un pauvre du Bon Dieu, je ne sais pas quel toit m'abritera. Mais je resterai à Paris jusqu'à ce que je voie tous mes enfants casés et relativement à l'abri* ». Car la sécurité est relative ; nous ne prévoyons pas ce que la persécution nous réserve …

L'après-midi, Mère Isabelle et sœur Élisabeth continuèrent à se dévouer à la visite des appartements. Sœur Thérèse alla passer un moment au noviciat de Passy. A la récréation du soir, Mère Marie de la Croix proposa une séance de phonographe [appareil mécanique pour reproduire des sons]. Nous garderons un bien doux et reconnaissant souvenir de cette pieuse et si heureuse journée passée avec les Oblates. Nous avons goûté plus que jamais les charmes de l'union fraternelle en Dieu […].

Mère Isabelle, Mère Marie de la Compassion, Sœur Thérèse et Sœur Marie- Joseph Devant la serre rue Berton, le 9 septembre 1901 (Cahier n° 3, p. 54)

13 septembre1901
Mère Isabelle est allée passer la journée à Paris pour visiter des maisons et en rendre compte au Père. Elle est revenue le soir avec la nouvelle gérante de cette maison, Melle Camille qui viendra l'habiter bientôt, mais qui veut bien abriter ici les sœurs malades, pourvu qu'elles quittent l'habit religieux. Ce sacrifice est bien pénible.

14 septembre1901
Une partie des sœurs de cette maison partent aujourd'hui ; inutile de dire que la tristesse est dans tous les cœurs.

16 septembre1901
A partir de ce soir, la maison de Clichy est sécularisée ; la villa Lorette ne voit plus l'habit religieux et l'on espère que, grâce à ce sacrifice, elle ne sera pas mise sous séquestre, au nom de la loi […]. Mère Isabelle est encore allée à Paris pour visiter des appartements.

17 septembre1901
[…] Lorsque Mère Isabelle est allée à Paris lundi dernier, elle a vu le Père qui a dit : « *Nous visitons des maisons, nous voyons des appartements modernes, on parle de nous caser dans un de ces immenses immeubles (les grands hôtels du Trocadéro bâtis l'année dernière pour l'Exposition) où l'on est en quelque sorte perdu, où nous pourrions cacher notre vie religieuse… Catacombes modernes, en plein jour, en plein Paris, en plein monde ! Mais n'a-t-on pas dit que les Assomptionnistes étaient des moines fin du siècle, et n'est-on pas obligé de le devenir pour cacher ce qu'on nous oblige à cacher : la prière, le bien, Dieu lui-même dans son Sacrement d'amour ?* » […].

19 septembre1901
Le Père nous a reçues dans son pauvre parloir à Livry. Aucun projet n'est encore arrêté pour son déménagement, ni pour le nôtre. Cependant le Père nous a dit que nous quitterons Clichy les premiers jours d'octobre, pour aller Dieu sait où. […] Le Père a dit que nous devions dès maintenant nous déshabituer de nous donner les noms de Mère et de sœur ; Mère Isabelle sera Mme d'Ursel, sœur Élisabeth à cause de son âge sera Mademoiselle Pierre, sœur Marie Joseph et sœur Thérèse seront appelées par leurs noms […].

24 septembre1901

[…] Mère Isabelle a continué à visiter des appartements. Aucun projet n'est encore arrêté et cependant il faut que, dans moins d'une semaine, notre déménagement soit fait. Le Père a tout à fait décidé que nous quittions Passy. Mère Isabelle y est allée pour prendre quelques arrangements, et nous a dit combien elle avait été édifiée de voir les sœurs garder le silence et toutes les coutumes religieuses au milieu des embarras d'un déménagement. On emportait ce jour-là tout ce qui, dans la chapelle, pouvait avoir quelques valeurs : statues, candélabres, harmonium, l'autel lui-même est remplacé par un autre autel de peu de valeur. Les sœurs restent au noviciat dans le dénuement le plus complet. Afin qu'au nom de la loi, on ne puisse rien saisir, on a tout emporté, chacune a seulement dans sa cellule une petite provision de linge.

26 septembre1901

Ce cahier compromettant va être caché car on craint une perquisition à Clichy. Déjà on a interrogé hier les religieuses Servites de Livry pour avoir des renseignements sur les sœurs [Oblates] de Clichy.

« Bonne Maman » [Mère Isabelle] et
« sa petite fille » [Mère Marie de l'Ascension]
16 octobre 1901 (Cahier n° 3, p. 64)

Chez les Sœurs Augustines du Saint Cœur de Marie,
29 rue de la Santé, 75013 Paris

RUE DE LA SANTÉ

du 2 octobre **1901** au 17 mars **1902**

Les quatre premières Orantes y ont été accueillies, après de nombreuses recherches, le 2 octobre 1901 alors que les lois d'expulsion menaçaient directement les Pères, les Oblates et les Petites Sœurs de l'Assomption. Les lieux, et en particulier la chapelle, n'ont guère changé.

2009

Les Orantes ont d'abord occupé un bel appartement ayant accès à la tribune de la chapelle et donnant sur le jardin, puis des chambres dans le quartier du noviciat de l'autre côté de la chapelle.

16 octobre 1901

Maintenant que nous voici, croyons-nous, à l'abri des perquisitions, étant établies comme dames pensionnaires chez les Religieuses Augustines de la rue de la Santé, à Paris, nous tirons nos Annales de leur cachette, et Mère Isabelle va leur confier quelques souvenirs.

« Les sœurs demandent que je rappelle les souvenirs des derniers jours d'octobre [et septembre] passés entre Clichy et Paris où je cherchais un abri pour notre petite communauté. Si je voulais me résumer en quelques mots, je dirais que l'impression de la paix et de la sérénité du Père [Picard] et de ses fils est celle qui surpasse et résume toutes les autres. Paix, confiance, abandon, joie dans le sacrifice. Que Dieu garde toujours à l'Assomption ces trésors ! Ils sont les meilleurs.

Depuis quelques jours déjà il était décidé que nous ne retournerions pas à Passy. Le Père [Picard] l'avait voulu ainsi afin de nous garder les avantages de notre situation. Petites nous sommes depuis bientôt cinq ans, petites et inconnues nous devons rester en essayant de faire tourner cette petitesse à la gloire de Dieu. Tant de sanctuaires connus sont fermés. Il faut que dans notre petit sanctuaire inconnu, Jésus soit adoré par des épouses également ignorées. Différentes combinaisons sont proposées. On parle de maisons, d'appartements. En tous cas, il faut pouvoir garder Notre-Seigneur et qu'un appartement d'amis nous assure la solitude et la garde du Tabernacle. Mademoiselle Davillier s'offre à toutes les combinaisons et à tous les dévouements. Madame de l'Epinois est toute prête à entrer dans une combinaison qui lui permettra d'avoir une chapelle et de s'unir à l'Œuvre autrefois tant désirée par elle, et le Père André [Jaujou] souhaite nous confier la sécurité de son « Général ». – « Le Général » [le Père Picard], c'est ainsi qu'on en parle quand on s'explique devant les concierges : le général et son aide de camp [le Père Jaujou] ; l'aide de camp qui désire un rez-de-chaussée ou un ascenseur pour la jambe blessée du général. - Les concierges s'attendent sans doute à voir arriver des uniformes galonnés...

Le samedi 28 [septembre], le Père a réuni à la Messe quelques-unes de ses filles : Madame Février, Madame Lesage, Mademoiselle Davillier, quelques autres, sœur Elisabeth et moi. On était bien ému. Chacun pensait aux grâces reçues dans cette chapelle qui bientôt sans doute sera fermée. A tous les autels, des Pères se succédaient pour dire leur Messe ; dans quelques jours tous seront dispersés. Le Père a dit sa Messe à l'autel de

Notre-Dame de Guadeloupe, celui-là même où, il y a dix-huit mois, nous avons fait nos vœux, vœux de prière et de sacrifice. J'ai renouvelé ce vœu en mon nom et au nom des sœurs. Je les ai offertes de nouveau à Notre-Seigneur. J'ai pensé que c'était maintenant le vrai moment du sacrifice, qu'il fallait se donner sans restriction, tout donner, se donner soi-même, porter sa croix, réparer, aimer. Que Dieu nous en fasse la grâce!

Il est sérieusement question d'appartement dans les grandes maisons du Trocadéro bâties pour l'exposition [universelle de 1900]. *Quatre appartements séparés et cependant formant un tout nous permettraient d'avoir Notre-Seigneur au centre et de grouper le « Général », quelques-uns de ses fils et quelques-unes de ses filles. Mais ce projet n'était sans doute pas dans les intentions de Dieu, puisqu'il a échoué.*

Il faut chercher ailleurs... En attendant, notre déménagement de Passy est fait, hélas ! On n'a pas le temps de pleurer. On a tout juste celui de se résigner et d'offrir à Notre-Seigneur le sacrifice de cette vie fraternelle de Passy qui nous a servi de berceau. Nous ne voulons pas pleurer. Nous voulons la volonté de Dieu, mais nous ne voulons pas être ingrates et nous le serions si nous ne disions pas tous les bienfaits que notre petite communauté a reçus de ses sœurs Oblates ; bienfaits de toutes sortes, spirituels et temporels. Nous ne le dirons jamais assez et jamais nous ne nous acquitterons assez de notre dette de reconnaissance en priant pour les âmes et pour les œuvres de nos chères sœurs.

Nous pensions avoir le temps de chercher notre gîte, mais la circulaire Monis a paru; il faut se hâter, car il faut aussi quitter Clichy où une trop grande réunion pourrait attirer l'attention et le séquestre. Je reviens à Paris; j'arrive au milieu de la réunion des Oblates du Cours-la-Reine qui souhaitent la fête du Père [Picard]. On est gai, on est calme, on parle des vertus, de la pauvreté de Saint François d'Assise. Mère Casimir représente Saint Léon le Grand devant Attila. J'arrive au moment où elle donne sa bénédiction et je crois qu'elle la donne au Père. Mais c'était Léon le Grand qui la donnait à Attila. La note comique ne manque pas. C'est Madame Lesage,

« Grand'mère », comme l'appellent les Oblates, parce qu'elle est une bienfaitrice de la fondation des Oblates ; pour cette raison elle est admise à certaines réunions et récréations des sœurs ; c'est Madame Lesage qui la donne. Le Père dit qu'il fait partir tous les religieux, qu'il partira le dernier : "Oh ! mon Père, s'écrie « Grand'mère », ils vont vous tuer, ne restez pas ! Mère Marie du Christ, défendez-le !"...

Le Père prêche le calme, le silence, la vie intérieure, et il termine en disant que tous doivent être vaillants. C'est le moment du combat : -"A l'Assomption, il n'y aura pas de lâches."
Quand les Sœurs sont parties, et au moment où le Père va partir lui-même, je m'approche et je lui demande ce que nous avons à faire... Le Père André [Jaujou] *me répond : "Cherchez pour vous seules. - Eh ! Mon Père, comment aurons-nous le Saint-Sacrement ? - Le Saint-Sacrement ! Qui l'aura ? Dans combien de chapelles on va le retirer demain..." A ce moment-là je n'ai plus été vaillante du tout. J'ai cru que j'allais me mettre à pleurer, et tout en obéissant - car le Père m'avait dit de continuer à chercher - j'ai failli fondre en larmes en traversant les ponts. J'ai frappé à différentes portes, rien ne pouvait nous convenir. Qu'est-ce qui peut d'ailleurs nous convenir si nous n'avons-pas Notre-Seigneur ? - N'était-ce cette pensée, il y aurait de la consolation à chercher ainsi en vain. La Très Sainte Vierge et Saint Joseph n'ont-ils pas cherché en vain ? Les hôtelleries étaient pleines, les grands de la terre étaient somptueusement logés, et le Maître du monde n'a trouvé qu'une étable pour naître.*

Mais n'avoir pas avec nous Notre-Seigneur ! Lui-même sans doute eut pitié de moi car Il me donna la pensée de demander au Père de nous réfugier momentanément dans un couvent autorisé. Je lui écrivis en ce sens avant de me coucher ; le matin, je portai la lettre rue François Ier, recommandant bien au frère Julien de la donner au Père avant sa messe, afin que pendant le Saint-Sacrifice, il pût penser au chagrin qu'auraient "ses petites", comme il nous appelle, s'il ne nous assurait pas la présence de Notre-Seigneur.
Puis j'allai à Notre-Dame des Victoires offrir à la Sainte Vierge cierges et prières. Dans l'après-midi j'ai vu le Père à Passy ; il accepte la proposition, et maintenant je cherche un couvent autorisé qui puisse nous recevoir. Mais la moitié des couvents ont émigré, je ne trouve rien ni à Neuilly, ni à Passy. Au Sacré-Cœur ces dames me reçoivent avec une bonté extrême et m'offrent Conflans. A Paris, elles abritent une partie des Carmélites de la rue de Saxe. Pauvres Carmélites sans clôture, mais dont l'ardeur de la prière et de la pénitence n'attirera pas moins les bénédictions de Dieu sur celles qui leur donnent courageusement asile. - Car il faut un certain courage en ce

moment pour venir en aide à ceux sur qui la persécution s'est tout d'abord appesantie. On dit que les Dames du Sacré-Cœur, approuvées depuis de longues années, pourraient bien risquer de se voir retirer cette approbation si le gouvernement savait qu'elles abritent une congrégation légalement dissoute ! Pour nous, notre présence n'entraîne aucun danger. Nous n'en sommes cependant pas moins reconnaissantes aux Dames de la rue de la Santé qui, sur la recommandation de Mère Marie du Christ, consentent à nous recevoir.

Ce matin, mardi 1er octobre, j'ai revu le Père avant de retourner à Clichy. Il m'a gardée longtemps. Il est toujours calme entre les mains de Dieu. Il dit que notre œuvre n'a jamais été plus indiquée par la Providence. On a besoin de prières. Il faut que nous priions. Paix, confiance, paix toujours, ce sont ses dernières paroles.
- Ce même jour, le matin, on a enlevé le Saint-Sacrement de la chapelle du Cours-la-Reine - cette chapelle où j'ai aussi bien des souvenirs. C'est là que, pour la première fois, Notre-Seigneur m'a mis au cœur la pensée de me lier par vœu à cette œuvre qui n'existait pas encore. C'était en avril 1891.
- Les sœurs ont quitté le costume religieux. Tous les cœurs étaient serrés. Au réfectoire on s'est donné le baiser de paix. Le Père Bailly a réuni les Oblates, et moi avec elles, à la sacristie. Lui aussi a dit des paroles de calme et de paix : la Sainte Vierge ne portait pas d'habit religieux et elle a été la Mère de Dieu. Notre-Seigneur ne le portait pas non plus et Il a sauvé le monde, Saint Pierre n'était pas habillé en Pape et il a été la pierre sur laquelle Dieu a fondé son Église. Les Apôtres n'étaient habillés ni en prêtres, ni en religieux, et ils ont cependant prêché l'Évangile par toute la terre...

A la rue François Ier, sœur Elisabeth pense avoir assisté à la dernière Messe dite par un des Pères de l'Assomption venu encore une fois tardivement célébrer le Saint Sacrifice dans cette chapelle dont lui et ses frères vont être exilés - pour combien de temps ?... Dimanche, au Salut où j'assistais et où la foule nombreuse et sympathique avait chanté le Magnificat du sacrifice et le cantique : "Nous voulons Dieu", les assistants se pressaient à la porte, les uns émus, les autres pleurant les bons Pères, d'autres s'informant anxieusement des œuvres, des Pères, du sort qui leur serait fait, de la chapelle. D'autres encore (de petites dames bien gantées, bien coiffées) :

« Mon frère, la chapelle reste-t-elle ouverte? - Oui. - Y aura-t-il toujours la Messe de 11 heures et le Salut de 5 heures? - Je le pense ». Et elles s'en allaient tranquilles. Le monde qu'on leur représentait comme prêt à s'écrouler n'était-il pas sauvé ? Elles iraient paisiblement à la Messe de onze heures et au Salut de cinq heures ! Que de gens – hélas - ne pensent pas autrement et gardent le calme de leur bien-être au milieu des malheurs du présent et des angoisses d'un avenir dont on veut chasser Dieu.

Je retourne à Clichy. Les sœurs ont bien travaillé, les malles sont prêtes, hélas ! Nous partons demain ! On essaye de rire pour ne pas pleurer, mais cependant les cœurs sont bien brisés en nous séparant de notre chère Mère Marie de la Compassion – « tante Marie » - comme nous l'appelons maintenant. Quand ? Comment la reverrons-nous ? Vivrons-nous encore avec elle, avec elle à qui nos cœurs sont si attachés ? Nous lui devons tant, moi plus que toutes les autres ! Que Mère et filles prient pour moi ! » .

Il nous reste à recopier ici notre journal écrit sur un calepin qu'on aurait soustrait à la perquisition plus facilement que ce grand registre.

2 octobre 1901
Mercredi

Ce matin, Mère Marie du Christ a envoyé une sœur à Clichy pour nous apprendre que nous serons reçues à Paris chez les Religieuses Augustines de la rue de la Santé, qui ont soigné sœur Berthe et sœur Simplicienne avec tant de dévouement et de fraternelle charité, lorsqu'elles ont été opérées. Outre les malades, ces religieuses reçoivent des dames pensionnaires, et c'est à ce titre que nous serons reçues.

Nous achevons promptement nos dix colis, un vrai déménagement, car il faut emporter tout le linge de maison que nous laissons habituellement à Clichy, mais que cette fois, il faut préserver du séquestre.

Mère Marie de la Compassion et nous sommes bien émues de cette séparation précipitée, en de telles circonstances. Les voilà donc écoulées ces paisibles et heureuses années de notre enfance religieuse sous l'aile des Oblates ! Nous nous livrons à la volonté de Dieu, mais nous sentons vivement ce sacrifice.

À 3 h 1/2 départ. C'est la fête des Saints Anges ; ils doivent nous guider.

Arrivée à Paris : accueil extrêmement bon de ces Dames, amies de l'Assomption dont elles partagent les peines. Elles sont pour nous de la plus grande bienveillance. La Supérieure Générale embrasse Mère Isabelle et lui dit que notre présence sera une sauvegarde et une bénédiction pour cette maison. Elles nous ont installées beaucoup plus largement et confortablement que ne le peuvent désirer des religieuses, dans une galerie réservée aux malades, mais inoccupée en ce moment. Nous avons une belle salle de communauté disposée pour pouvoir nous servir d'oratoire. C'est là aussi que nous prendrons nos repas.

Mais ce qui nous remplit de joie, c'est d'habiter sous le même toit que Notre-Seigneur et d'avoir près de nous une tribune donnant sur la chapelle et où les Saintes Espèces sont enfermées la nuit, dans un Coffre-fort.

Aussitôt finie notre récréation du soir, nous récitons Matines et Laudes. Nous disons maintenant notre office à voix basse, sur le ton du Miserere du Vendredi Saint, afin de pouvoir continuer à le réciter en commun sans inconvénient, lorsque nous serons dans un appartement.

2009 – La galerie où priaient les Orantes (en haut à droite de la photo)

3 octobre 1901

Mère Isabelle est retenue au lit par une forte migraine ; notre journée se passe à défaire nos malles et à nous installer.

Pendant la messe, ce matin à 7 h, sont arrivées deux novices Oblates, sœur Agathe et sœur Angela, envoyées ici pour y continuer tranquillement leur retraite de profession, assez troublée à Passy. Elles réciteront l'Office avec nous, prendront aussi leurs repas avec nous et assisteront à notre récréation du soir. Nous retrouvons avec joie ces sœurs du noviciat. Deux sœurs Oblates, en vêtements séculiers, viennent également coucher dans cette maison ; ces sœurs étaient autrefois au Cours-la-Reine et la police a pris leurs noms dans la perquisition de l'année dernière.

Il paraît que les novices de seconde année qui étaient à Passy ont été envoyées en Belgique. Le premier projet avait été que tout le monde attendît pour partir qu'on vînt chasser le noviciat au nom de la loi ; mais vu la sévérité du dernier décret, on a jugé préférable de faire partir à l'étranger le plus de sœurs possible. Cette décision a été prise si précipitamment qu'on raconte que plusieurs s'en sont allées en pantoufles ; les postulantes sont parties avec leurs petits bonnets afin de laisser leurs chapeaux à celles qui restent.

Cette après-midi, sœur Thérèse est allée au Cours-la-Reine ; la maison est sécularisée ; rien de plus triste que d'entrer dans la chapelle désormais déserte. Les sœurs ne se réunissent que pour les repas, non plus au réfectoire, mais dans une salle disposée comme le restaurant des jeunes filles de l'atelier ; plus de lecture pendant les repas, plus d'office, plus d'exercices en commun ; il faut qu'extérieurement elles ne soient que de simples employées de la maison de la Bonne Presse. Le soir, après le travail, elles se dispersent ; chacune regagne sa petite chambre, au dehors. Légalement on ne peut les attaquer, mais combien ce genre d'existence est pénible !

La chapelle des Pères, rue François 1er, est tout-à-fait fermée depuis hier. Le prêtre séculier qui la gardait, et devait y dire sa messe, a jugé qu'il valait mieux que lui-même fermât la chapelle plutôt que de la laisser fermer par ordre du gouvernement. On pourra la rouvrir plus facilement par la suite.

À Passy, le nombre de sœurs diminue chaque jour. On les envoie en Belgique. Sœur Thérèse a trouvé cette après-midi sœur Berthe occupée à tailler des robes, avec plusieurs sœurs, et à garnir des chapeaux.

4 octobre 1901
Retraite du mois
Au chapitre, Mère Isabelle a dit que désormais, en son absence, ce serait sœur Marie-Joseph qui la remplacerait pour donner les permissions et que puisqu'il fallait maintenant commencer à nous constituer nous-mêmes toute notre vie religieuse, elle la désignait pour être son assistante. C'est avec larmes que sœur Marie-Joseph a reçu cette nouvelle imprévue.

Mère Isabelle a organisé notre Règlement. Ici nous avons deux Messes, à 7 h et à 8 heures. Sœur Thérèse recommence à donner aux sœurs les leçons de latin et de philosophie. Nous sommes bien édifiées par le silence et le recueillement de cette nombreuse communauté ; malgré toutes leurs occupations, jamais on n'entend parler les sœurs.

5 octobre 1901
Sœur Marie-Joseph et sœur Thérèse commencent à suivre un petit traitement qui doit, paraît-il, les guérir de l'anémie. Les sœurs de cette maison sont d'une extrême bonté pour nous.

Cette après-midi, Mère Isabelle est allée au Cours-la-Reine et a cherché des appartements. Sœur Elisabeth est allée voir son frère et sœur Thérèse s'est rendue chez le Père Hippolyte, le plus ancien des Pères de l'Assomption, qui habite maintenant un modeste appartement de la rue de l'Université. Elle lui a demandé quand il permettait que Mère Isabelle vînt lui présenter sa petite communauté. Le Père, que l'infirmité retient à la chambre, a répondu qu'à toute heure il nous accueillerait volontiers. Il aime à parler des souvenirs de la jeunesse de l'Assomption et il est très encourageant pour la fondation de notre œuvre. Le Père a un petit oratoire dans son appartement et il y dit chaque jour sa messe à 6 h, mais il est privé de l'immense consolation d'avoir près de lui le Saint-Sacrement. Il habite seul son appartement avec deux frères convers pour le soigner et le servir. Dans un appartement voisin habite un autre Père.

6 octobre 1901
Dimanche
A 7 h du matin, nous montons en voiture pour aller à la profession de Passy. Pendant les 3/4 d'heure du parcours, nous récitons en commun le rosaire ; mais nous sommes interrompues de temps en temps par les émotions que nous donne notre cocher qui conduit son mauvais cheval par des voies bien escarpées.

À 8 h, cérémonie de la Profession. Le dénuement de la chapelle, le petit nombre des sœurs qui ne remplissent plus la moitié des stalles, émeut péniblement. A peine quelques personnes intimes sont-elles admises à cette fête. Huit sœurs prononcent leurs vœux, peut-être à la veille d'une expulsion et tandis que les méchants conspirent la ruine de la vie religieuse, le Père Maximin, dans un sermon touchant, compare cette cérémonie à celles des catacombes : on se cachait alors pour chanter les louanges de Dieu ; il faut se cacher aujourd'hui pour se consacrer à Lui […].

Mère Marie du Christ nous fait l'accueil le plus cordial et veut que nous passions à Passy chaque dimanche, aussi longtemps que les Oblates y resteront. Nous irons y adorer le Saint Sacrement, car c'est à cause de notre œuvre que la permission a été accordée de l'exposer chaque dimanche. Cette joie de la réunion brise le cœur parce qu'elle est un adieu. Le petit monastère est vide ; quelques Oblates exilées du Cours-la-Reine y travaillent dans la journée.

À 3 heures nous quittons Passy pour revenir ici au Salut. En route nous rencontrons sœur Emmanuel (maintenant « notre amie Manoëla ») qui venait nous rendre visite. Nous passons ensemble quelques bons moments ; elle se joint à nous pour réciter Vêpres et Complies. Les sœurs du Cours-la-Reine dont elle fait partie, ne peuvent ni aller à Passy, ni se réunir au Cours-la-Reine le dimanche, car la police surveille leurs allées et venues.

8 octobre 1901

Mère Isabelle est allée avec sœur Thérèse visiter des appartements. Un petit hôtel de l'avenue La Bourdonnais semblerait très bien convenir aux combinaisons projetées, mais avant de rien conclure, il faut bien des approbations. Mère Isabelle écrit aussitôt au Père André à Louvain. C'est alors que le Père Picard a fait répondre : « *Cherchez pour vous seules, car moi, je suis trop compromettant.* »

Nous sommes allées au Cours-la-Reine où l'on attend toujours les huissiers ou la police. On croit que des agents de la police secrète filent tous les religieux et religieuses dispersés en ville. La crainte de compromettre les personnes qui les reçoivent rend leur vie difficile et bien pénible. Mère Marie du Christ et Mère Marie de la Croix ne peuvent plus se voir. Les lettres sont aussi très surveillées ; certaines sont aussi interceptées.

Les religieuses de cette maison, malgré leur dévouement à l'Assomption, n'osent plus recevoir librement les Oblates que la police surveille, car elles pourraient s'exposer à une perquisition et à d'autres désagréments.

10 octobre 1901
Le Père André a répondu à Mère Isabelle que rien n'était pressé pour arrêter un logement, qu'il fallait attendre pour voir quelle tournure prendraient les événements. Sœur Marie-Joseph est allée au Cours-la-Reine. Un inspecteur de police y était passé pour interroger sur les mesures prises pour obéir à la loi. Mère Marie de la Croix lui a fait constater avec un grand sang froid la disparition de la communauté. On a nommé le liquidateur chargé de vendre les biens des Pères de l'Assomption et des Jésuites.

12 octobre 1901
Mère Isabelle a reçu de Son Éminence le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, la lettre de recommandation la plus bienveillante et élogieuse pour Son Éminence Monseigneur le Cardinal Richard, de qui elle se propose de solliciter l'autorisation d'avoir une chapelle.

Nous avons appris que les Oblates des Hemmes ont été citées devant le juge de paix qui leur a fait prêter serment ; elles se sont peu habilement tirées de l'interrogatoire à l'exception de sœur Berchmans qui a refusé de prêter le serment. Les Oblates de Clairmarais ne se sont pas laissées intimider et ont refusé d'aller devant le juge de paix. Ces deux maisons sont assez menacées ; un procès va s'engager à leur sujet. En attendant, les sœurs continuent leurs classes. Elles sont sécularisées depuis plusieurs semaines.

Mère Isabelle et sœur Thérèse ont fait une tournée d'appartements. Sœur Élisabeth en a fait autant de son côté. Nous avions l'intention de nous confesser au Père Marie-Léopold, lorsque nous avons appris qu'on lui avait retiré aujourd'hui l'autorisation de confesser dans le couvent où il avait d'abord été accueilli. Les Pères de l'Assomption sont regardés comme très compromettants.

14 octobre 1901
[…] Comme notre voie semble être celle du campement perpétuel, nous déménageons déjà demain. Les malades envahissent la galerie que nous occupons ; on nous a préparé une installation dans le quartier des novices. Mère Isabelle se demande s'il ne vaudrait pas mieux établir notre monastère en roulotte, pour avoir une demeure plus stable…

15 octobre 1901
Dès 8 h du matin, grand déménagement. Nous transportons notre établissement dans le corridor du noviciat où nous sommes installées moins spacieusement, mais où l'on nous promet plus de tranquillité qu'au

milieu des étrangers. Nous nous rendons à Passy pour déjeuner et y passons quelques heures. Un commissaire de police s'y est présenté hier ; Mère Marie du Christ a refusé de le recevoir mais il reviendra demain.

16 octobre 1901

Mère Isabelle apprend que Son Éminence le Cardinal Richard lui donnera audience demain entre 1 h et 3 h. Nous prions avec ardeur pour que la faveur qu'elle va solliciter lui soit accordée.

La Supérieure Générale a permis qu'on nous fît visiter toute cette maison. Nous avons été édifiées en remarquant l'aspect monastique et la pauvreté de tous les lieux réservés à la communauté, à côté du mobilier confortable réservé aux malades et aux dames pensionnaires.

Nous avons visité la maison en compagnie de la Supérieure des Bénédictines du Calvaire, de Landerneau, et d'une de ses religieuses qui revenaient de Belgique où elles avaient aussi cherché une maison. Ces religieuses contemplatives récitent l'office de nuit et ont une vie très mortifiée ; elles ont des élèves pensionnaires. Nous les avons trouvées d'une simplicité charmante ; leur grand amour de l'office et de la liturgie nous ont immédiatement rapprochées d'elles, tandis que nous restons bien étrangères à la vie religieuse et aux prières des sœurs de cette maison qui ne connaissent pas cette vie liturgique.

17 octobre 1901

Mère Isabelle est allée chez Son Éminence le Cardinal Richard. Pendant ce temps les Sœurs se sont mises en prières. Sœur Thérèse est allée à Notre Dame des Victoires prier à cette intention.

Récit de cette audience par Mère Isabelle

« Le cœur me battait bien fort en attendant mon tour d'audience. Je comptais cependant sur les prières des sœurs, sur celles de sœur Marie-Joseph et de sœur Elisabeth qui passaient devant le Saint-Sacrement le temps où je pourrais être reçue par Monseigneur Richard, sur celles de sœur Thérèse à Notre-Dame des Victoires, sur celles de Notre Mère [Mère Marie de la Compassion] *à Clichy et j'y ajoutais les chapelets que j'égrenais tout en regardant si la porte allait s'ouvrir et si je touchais au moment de demander cette grâce tant désirée d'où dépend toute notre vie religieuse.*

C'était aussi la première fois que j'allais parler à l'autorité ecclésiastique de notre petite œuvre, que j'allais la présenter à une sorte d'approbation puisque je sollicitais pour elle la plus insigne faveur... Mais je pensais surtout à cette parole de l'Évangile : "Ne pensez pas à ce que vous direz..." et je demandais à Notre-Seigneur de mettre sur mes lèvres les paroles qui prépareraient la voie à ses volontés sur nous.

Monseigneur Richard m'accueillit avec beaucoup de bonté. Je me mis à genoux pour recevoir sa bénédiction et baiser son anneau, il me demanda et me fit répéter mon nom, puis il se rappela que j'avais été recommandée par Mère Marie du Christ. Il me fit alors asseoir et se mit à lire attentivement les lettres de recommandation que je lui apportais : celle de ma cousine de Lur-Saluces [Mélanie de Clermont Tonnerre] *- Ah! dit Monseigneur, la Présidente de l'œuvre des Tabernacles!" - Celle de ma tante de Virieu : "La pauvre Marquise de Virieu ! Une ancienne, du diocèse de Belley!" (Je ne sais s'il pensait à ses infirmités, ou si le souvenir du bazar de la charité où a péri sa sœur, ma sainte cousine de Vallin, lui revenait à la mémoire). Puis il a lu la lettre de Monseigneur Goossens. Je le regardais et cherchais à deviner ses intentions... et il lisait tout doucement, attentivement. Quand il eut fini : "C'est une chapelle que vous désirez - Oui, Monseigneur, si Votre Éminence pouvait nous accorder cette grande faveur. Nous sommes cette petite œuvre dont le Père Picard a dit un mot à Votre Éminence.*

- Quel est votre but ? - La prière pour l'Église d'abord, pour l'Assomption ensuite, Nous désirons être la branche contemplative de l'Assomption.

- Ah! oui, car l'Assomption a beaucoup d'œuvres actives. Il y a longtemps que vous connaissez le Père Picard ? - Environ vingt-cinq ans, Monseigneur.

- Et il vous avait parlé depuis longtemps de cette œuvre avant de vous y employer? - Environ dix ans.

- Et vous l'avez commencée? - Depuis bientôt cinq ans, nous sommes quatre; plusieurs sont entrées qui sont reparties mais celles qui y sont maintenant sont bien attachées à l'œuvre.

- Et vous voudriez être plus nombreuses? - Oui certainement, Monseigneur, car nous voudrions avoir l'adoration de jour et de nuit.

- Et jusqu'à présent vous étiez chez les Oblates, vous disiez l'office à la chapelle? - Non, Monseigneur, nous y disions seulement la partie qu'en

disent les Oblates et que nous disions avec elles. Nous récitions Matines et Laudes dans notre salle de communauté.

- Et comment ferez-vous avec la loi nouvelle? - Comme nous pourrons, Monseigneur, nous n'avons pas pris l'habit, nous ne sommes pas religieuses aux yeux du monde, il faut que nous en gardions les avantages.

- Oui, je comprends, vous voulez être une communauté sans en être une, vous voulez avoir le Saint-Sacrement comme communauté, et cependant vous ne voulez pas être connues. C'est difficile. La permission dépend de Rome, je vais y aller, je m'en occuperai. En général, on donne ces permissions à condition que la chapelle soit visitée et vous voulez être inconnues. Comment vous arrangerez-vous pour la visite du Saint-Sacrement ? Le Saint-Sacrement ne serait pas seul, nous disons le grand Office et nous avons deux heures d'oraison.

- Oui, mais c'est le faire visiter du dehors qui est demandé. Comment feriez-vous? - Je n'y ai pas réfléchi, Monseigneur, je n'ai pas envisagé la chose sous ce point de vue que j'ignorais, mais je crois que cela pourrait s'arranger.

- Je verrai Monseigneur Macchi qui est très bon, je m'en occuperai, je comprends bien ce que vous voulez."

Puis Son Éminence me parla des arrangements d'appartement ou de maison. Je ne puis lui dire que des projets vagues, lui exposant les difficultés de situation, d'argent, etc. ... Monseigneur Richard me fit différentes objections, me parla des difficultés du présent, de la confiance qu'il fallait néanmoins avoir en Dieu.

Je lui exprimai ma reconnaissance pour son paternel accueil et pour l'espoir qu'il me donnait de notre chapelle. Je lui demandai encore une fois sa bénédiction ; ma dernière parole fut pour le remercier et la sienne pour me dire : "C'est nous qui vous remercions de prier..." Que Notre-Seigneur soit mille fois béni d'avoir ainsi béni ce premier pas ! »

19 octobre 1901

À partir de ce jour nous récitons le « Vexilla Regis » pour obtenir la grâce si désirée d'avoir le Saint Sacrement chez nous. Cette hymne a été choisie parce que notre future chapelle sera dédiée à la Croix.

20 octobre 1901
Dimanche
Comme on ne chante pas ici de Grand'messe, nous sommes allées en chercher au-dehors, les unes à Notre-Dame des Champs, la paroisse la plus rapprochée de ce couvent, les autres chez les Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Monsieur. – Ensuite, nous sommes allées à Passy. L'après-midi nous avons assisté aux Vêpres et au Salut chez les mêmes Bénédictines dont le beau chant grégorien parle tant à l'âme et aide si bien à prier. Nous nous sommes retrempées avec joie dans cette atmosphère tout-à-fait liturgique.

26 octobre 1901
Samedi
La petite communauté est allée rendre visite au Père Hippolyte [Saugrain] et demander la bénédiction de ce vénérable ancien de l'Assomption.

« *À côté d'une bourse commune pour les élections, nous voudrions aussi avoir un fonds commun de prières, organiser une œuvre générale de prières qui serait confiée à Notre Dame du Salut. Je vous recommande bien cette œuvre, je vous en parle pour que vous-mêmes commenciez à prier*. »

Le Père Hippolyte [Saugrain] nous parla ensuite de la jeunesse du Père Picard dont il fut jadis le maître d'études : "Je l'ai toujours connu sage et bon, studieux, le modèle des autres élèves, ayant un empire absolu sur lui-même, ne craignant pas la peine. J'ai beaucoup connu aussi son père qui, comme lui, était la bonté même.

Le Père nous parla aussi du Père d'Alzon dont il fut longtemps l'économe: « *Ce n'était pas facile en ce temps-là. Le Père d'Alzon n'avait d'autre souci que celui d'être pauvre, de mourir pauvre ; il se préoccupait d'avance des œuvres auxquelles il faudrait consacrer les bénéfices que pourrait peut-être procurer le collège de Nîmes ; il fallait beaucoup donner à [l'œuvre de] la Propagation de la Foi ; car avant tout il ne fallait pas faire d'économies ; rien ne lui faisait peur comme la pensée d'avoir de l'argent en caisse et, avant de percevoir son traitement de Grand-Vicaire, il l'avait toujours promis au moins quatre ou cinq fois à différentes personnes. Aussi nous sommes arrivés un jour à avoir 725 mille francs de dettes. Après sa mort quand nous ouvrîmes son coffre-fort, nous le trouvâmes absolument vide ; il ne renfermait que le testament d'une de ses pénitentes* ».

27 octobre 1901

Lorsque ces Dames nous installèrent dans le soi-disant quartier du noviciat, nous crûmes nous y trouver à l'abri des incursions étrangères. Mais nous sommes revenues de nos illusions ; nous n'apercevons jamais l'ombre d'une novice et nulle part notre clôture n'a été moins respectée qu'en ces parages. Ce matin, Mère Isabelle balayait sa chambre, sa jupe retroussée, son tablier bleu, tout en l'air dans sa chambre, un balai d'une main et la pelle à poussière de l'autre. On frappe. –« *Entrez* » répond Mère Isabelle, croyant que c'était l'une de nous. Le facteur s'introduit, la casquette à la main : « *Madame la Comtesse !...* » […] Nous sommes allées à Passy. Mère Marie du Christ revenait de Belgique. Le Père Picard l'avait chargée de dire à Mère Isabelle qu'elle écrivait de plus en plus mal et que ne pouvant la lire, il ne pouvait non plus lui répondre. Cependant, en rentrant ici, Mère Isabelle trouva la lettre suivante écrite par le Père.

« *Ma chère Enfant, il faut attendre l'œuvre de Dieu. Il n'est pas raisonnable de revenir à Passy, il n'est pas utile non plus de rester indéfiniment où vous êtes, c'est trop cher*. (La pension ici est de 7 francs par jour, par personne). *Cherchez ou faites chercher un appartement par Monsieur Meuler. Si vous trouvez un asile dans une communauté humble et pauvre, qui ne soit ni compromise, ni à compromettre, vous pouvez la choisir. N'oubliez pas que nous autres, nous sommes compromettants, soyez patiente et laissons-nous façonner par Notre-Seigneur* » […].

28 octobre 1901

Mère Isabelle est allée, avec sœur Élisabeth, chez les Petites Sœurs de l'Assomption à Grenelle [15ème arrondissement de Paris], qui n'ont pas demandé l'autorisation du Gouvernement et continuent tranquillement leurs œuvres. Mère Isabelle s'est informée si elles n'avaient pas encore eu d'ennuis ; jusqu'à présent elles n'ont été tourmentées qu'en province, mais elles s'attendent à de prochaines difficultés à Paris, car on est venu les interroger. Néanmoins elles ne se troublent pas et elles avaient ce jour-là une nombreuse prise d'habits. Mère Isabelle leur a parlé de notre œuvre de prière qui les a bien intéressées.

5 novembre 1901

Pour obéir au Père Picard, Mère Isabelle fait des recherches pour trouver une maison religieuse plus pauvre, recevant des dames pensionnaires. Mais on s'est montré si bon pour nous ici, et ces Dames ont rendu tant de services aux Oblates, que nous ne pouvons partir trop brusquement et sans

leur en donner un bon prétexte. D'autre part, Mère Isabelle s'est informée auprès de [son neveu] Monseigneur de Croÿ si la permission de Rome pour une chapelle se fait habituellement attendre longtemps, car dans le cas contraire il serait moins dispendieux [coûteux] de ne faire qu'un déménagement, et de ne partir d'ici que pour nous installer chez nous. Nous continuons donc à vivre dans l'abandon, attendant une indication quelconque de la volonté divine.

12 novembre 1901

Mère Isabelle est allée, avec sœur Élisabeth et sœur Thérèse, rendre visite à la Supérieure Générale des Petites Sœurs de l'Assomption qui avait témoigné le désir de la voir. La Révérende Mère nous a très affectueusement accueillies et a beaucoup recommandé les œuvres de sa Congrégation à nos prières, puisque ces œuvres sont aussi celles de l'Assomption, et que nous ne formons qu'une seule famille dont la devise est l'Adveniat Regnum Tuum. Elle nous a parlé de leur apostolat auprès des pauvres et des nombreuses conversions que les Petites Sœurs obtiennent. Leur œuvre est admirable et bien visiblement bénie de Dieu […].

18 novembre 1901

Mère Isabelle a visité, avec sœur Thérèse, une maison, rue Desbordes-Valmore, qui paraît préférable à toutes celles que nous avons vues.

8 décembre 1901

Dans une longue lettre pour Son Éminence Monseigneur Richard, Mère Isabelle précise : « *Notre but principal est la prière, et la prière apostolique. Nous désirons former la branche contemplative de l'Assomption. Nous aimons l'Assomption et nous voudrions que chacune de ses œuvres fût accompagnée de nos prières et de nos obscurs sacrifices.*

Nos dévotions sont le Grand Office et l'Adoration du Saint Sacrement. Nous désirons dans l'avenir avoir l'adoration de jour et de nuit. Notre oraison et notre vie toute entière doivent s'inspirer de la vie liturgique de l'Église. À cette fin, il nous est permis d'étudier, mais comme il n'y a pas de converses, chacune peut être indifféremment employée aux travaux manuels ou à l'étude. Nous étudions le catéchisme, l'Histoire de l'Église, le latin et l'Écriture Sainte, peu ou davantage selon l'obéissance. La prière est notre fonction principale, mais nous désirons y adjoindre une œuvre de pauvres qui ne nous oblige pas à sortir : catéchisme, dispensaire ou autre, selon les besoins de l'endroit ».

17 mars 1902

Commencement de notre déménagement.

Le jardin des sœurs Augustines

2009 – Sœur Brigitte, Malgache, avec des sœurs Augustines

Les Orantes habitent dans leur 1ère maison

27 RUE DESBORDES-VALMORE

du 18 mars 1902 au 9 mai 1908

Les Orantes font partie de la paroisse de Notre Dame de Grâce de Passy,
10 rue de l'Annonciation, 75016 Paris

18 mars 1902

[…] Nous faisons des adieux émus et reconnaissants aux bonnes religieuses qui nous ont offert une si fraternelle hospitalité […] Nous sommes toutes arrivées rue Desbordes dans l'après-midi. Notre meilleure joie est d'aller voir notre petite chapelle et d'y prier en appelant de nos vœux les plus ardents l'Hôte Divin qui doit l'habiter.

Aussitôt arrivée, sœur Madeleine se met à l'œuvre pour préparer notre premier repas … Nous apprécions beaucoup ce premier dîner fait par l'une de nous ; jamais, soupe de poireaux et purée de pois cassés n'ont reçu tant d'éloges. Nous avons quelques peines à nous coucher parce que nos paillasses neuves bien bourrées font balançoires sur les planches. Sœur Élisabeth est obligée d'aller caler sœur Thérèse dans son lit pour l'empêcher de rouler par terre.

19 mars 1902

En attendant que nous ayons la Messe chez nous, la majorité de notre communauté va entendre celle de 6 h 1/2 chez les sœurs de la rue Nicolo. Sœur Thérèse, moins matinale, va à la paroisse ou chez les Adoratrices du Saint Sacrement, rue Cortembert, où nous allons aussi au salut, les unes ou les autres.

20 mars 1902

Nous recommençons notre lecture habituelle au réfectoire. Chacune de nous lit cinq minutes, excepté sœur Madeleine qui sert les portions.

25 mars 1902

Notre 1ère Messe a été dite à 7 h par le Père Victorin [Bossu, Assomptionniste]. Trois sœurs Oblates de Passy et deux du Cours-la-Reine étaient venues à cette cérémonie. Madame de Virieu aussi y assistait.

1er avril 1902

Mardi de Pâques – second anniversaire de nos 1ers vœux.

L'après-midi, visite du Père M. Léopold. Nous nous rendons chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour leur demander trois familles pauvres dont nous puissions nous occuper un peu.

2 avril 1902

Mère Isabelle accompagnée de sœur Thérèse, va rendre visite au Curé de Passy. Il se montre bienveillant en apprenant notre existence et nous assure de sa protection, surtout si nous nous occupons de son œuvre des catéchismes aux garçons des écoles laïques.

9 avril 1902

Nous sommes allées déjeuner au noviciat de Passy et nous avons passé la récréation avec les sœurs. Mère Marie du Christ était en Belgique. Nous irons chaque semaine à Passy le mercredi au lieu du dimanche où nous recevons les sœurs du Cours-la-Reine [0.A.].

16 avril 1902

Monsieur l'abbé Marouby a recommencé son cours d'Histoire de l'Église que nous sommes allées suivre chez les Oblates.

23 avril 1902

Nous sommes allées au noviciat de Passy pour la leçon d'Histoire de l'Église. L'après-midi nous avons visité des pauvres.

27 avril 1902

Le Père Emmanuel Bailly passe quelques jours à Paris à son retour de Rome… - « *Un souffle de Révolution agite toute l'Europe : je viens de quitter Rome et aux portes de toutes les cités d'Italie j'ai vu des paysans armés de leurs faux et de leurs instruments de labour, proférant des menaces si on ne les tirait pas de leur misère. En France c'est la persécution chaque jour plus acharnée contre l'Église ; que seront les élections aujourd'hui ? Nous ne pouvons guère espérer qu'elles seront bonnes, mais pourtant il faudra lutter jusqu'au bout. J'ai passé par la Belgique ; là on étouffait les émeutes, mais l'énergique répression du gouvernement n'empêche pas la révolution de fermenter* » […].

4 mai 1902
Fête de Sainte Monique – Dimanche
Cette fête nous apporte une immense joie dont nous ne pouvons assez remercier Dieu. Monsieur l'abbé Lefebvre annonce à Mère Isabelle que le bref de Rome est arrivé, nous accordant la permission de posséder la Sainte Réserve. Il invite Mère Isabelle à aller prendre ce bref à l'archevêché mardi ou mercredi. Nous aurons donc le bonheur de posséder Notre Seigneur dans notre tabernacle le jour de l'Ascension. Dieu soit mille fois béni !
Trois sœurs [Oblates] du Cours-la-Reine sont venues déjeuner. A 1 heure, Mère Marie du Christ est venue les voir et elle se propose de renouveler chaque dimanche ces réunions dont les sœurs disséminées sont si privées. Plusieurs autres Oblates du Cours-la-Reine sont arrivées ensuite. L'auditoire du Père Claude, qui vient nous prêcher le mois de Marie, se composait de quatorze personnes.

11 mai 1902
Maintenant que nous avons le bonheur de posséder le Saint Sacrement, nous recommençons à passer en adoration la journée du dimanche. Nous nous succédons de demi-heure en demi-heure. Deux d'entre nous sortent pour aller à la grand-messe, afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans notre garde auprès du Saint Sacrement.

29 mai 1902
Fête-Dieu
Sœur Élisabeth est allée avec sœur Madeleine à la procession des Dames de l'Assomption à Auteuil.

1er juin 1902
Mère Isabelle et sœur Élisabeth sont allées à la procession chez les Petites Sœurs de l'Assomption à Grenelles [75015 Paris].

9 juin 1902
Lettre de Mère Isabelle au Père Picard
« *Je fais ce que je puis pour établir la pauvreté. J'espère que Notre Seigneur pourvoira à ce qui me manque et à ce qui manque aussi aux autres, et qu'il n'abandonnera pas les pauvres enfants qui ont si peu souci du lendemain.*

- En un sens elles ont raison, mais en un autre, cela m'inquiète pour l'avenir et je crains, quand je serai dans l'autre monde qu'elles ne soient bien embarrassées. - Aussi je cherche à tout établir pauvrement et religieusement d'une façon qui attire les bénédictions de Dieu et qui oblige Notre-Seigneur à leur donner le nécessaire et le pain de chaque jour.
- Mais il m'est très pénible, et je suis obligée de faire appel à l'abandon

pour me dire que je ne suis pas assurée qu'elles auront plus tard ce que je leur donne maintenant et que je ne serai pas là pour partager leur misère. Mais en cela comme dans le reste, ce n'est pas mon œuvre mais celle de Notre-Seigneur et ce n'est sans doute pas à moi mais à Lui qu'il appartient de prévoir. Ce sont ses épouses. Il en aura soin. Mais c'est très difficile d'avoir à prévoir et à pourvoir à tout, de sentir tout le poids sur ses épaules et cependant de tout abandonner. – Je suis si malheureuse que cette œuvre ait tout l'aspect d'être l'œuvre de Madame d'Ursel. C'est tout ce que je craignais et je serais si contente de rentrer dans un trou de souris ».

16 juin 1902

Départ pour la Belgique [pour aller saluer le Père Picard].

19 juin 1902

[…] On ne peut s'entretenir avec le Père [Picard] sans être frappé de sa foi et sans se sentir fortifié par son esprit surnaturel qui le fait voir et bénir Dieu dans tous les événements. Comme les Saints, il possède son âme dans une paix qui n'est point de ce monde et dont le rayonnement donne sérénité et force à ceux qui l'approchent.

La santé du Père n'est pas mauvaise mais il vieillit, marche très difficilement ; à sa messe, il ne peut plus donner la communion parce que sa main tremble et qu'il ne voit plus assez clair. Ce n'est pas sans tristesse que nous constatons tout cela.

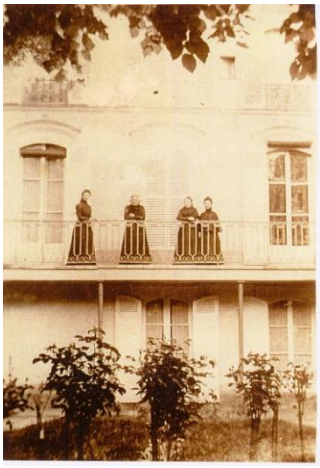

Photographie de notre petite maison de la rue Desbordes-Valmore, côté jardin

– Au balcon, de gauche à droite :

Sœur Thérèse

Sœur Laetitia, O.A. du Cours-la-Reine

Sœur Marie-Joseph

Sœur Marie du Bon Secours, O.A. de Passy

4 août 1902

Nous avons appris que les maisons des Oblates à Clairmarais et aux Hemmes ont été crochetées hier dimanche à 4 et 5 h du matin par ordre du gouvernement. Les sœurs, laïcisées depuis le mois de septembre, ont été expulsées avec leurs orphelines.

6 août 1902

Sœurs et enfants ont été recueillies par les habitants du village. La population de Clairmarais vient de briser les scellés mis sur l'orphelinat des Oblates, et a forcé les enfants et leurs maîtresses à rentrer dans la maison d'où elles avaient été expulsées. De toutes parts en France, les catholiques commencent à organiser des manifestations et des résistances contre le gouvernement qui chasse les religieuses.

15 août 1902

Le Père Vincent de Paul Bailly est venu dans la matinée nous souhaiter une bonne fête de l'Assomption. Il nous a raconté la mise des scellés et les inventaires faits ces jours derniers à la maison de la rue François 1er et à celle de la rue Bayard et du Cours-la-Reine.

22 août 1902

Ce matin les pèlerins malades arrivent à Lourdes ; ils sont pleins d'espérance. Il faut prier pour cette œuvre qui est notre œuvre et demander - non seulement la guérison des malades – mais surtout le salut de la France.

25 août 1902

Nous faisons la neuvaine à Notre Dame de Lourdes en union avec les pèlerins. Comme chaque année, un malade pauvre nous représente à ce pèlerinage.

17 septembre 1902

Lectures

Nous lisons au réfectoire, outre le martyrologe et la traduction de l'Office par Dom Gréa, La semaine religieuse, diverses publications de la Bonne Presse et un livre très intéressant : les Grands Saints de France, par Ch. D'Héricault. A la lecture des professes, le matin, nous lisons la revue Augustinienne. L'après-midi, à la lecture générale pendant la couture, on lit le Livre de la Prière antique, de Dom Cabrol, Bénédictin, le catéchisme de persévérance de Monseigneur Gaume et la vie de Madame Louise de France, carmélite.

2 septembre 1902
La Supérieure Générale des Petites Sœurs de l'Assomption, accompagnée de Mère Madeleine, son assistante, est venue nous voir. Les Petites Sœurs résistent vaillamment à la loi ; elles ont recommandé leurs divers procès à nos prières ; on nous enverra désormais les lettres générales des Petites Sœurs et les comptes-rendus de leurs œuvres.

25 octobre 1902
Les agents du gouvernement sont allés ce matin rue Berton et ont menacé de mettre les scellés l'après-midi, si Mademoiselle L. ne comparaissait pas à 2 h au Palais de Justice. La location de la maison est au nom de sa mère. D'après le Conseil des hommes de loi, elle n'a point obéi à cette injonction, et l'on attend la visite de ces messieurs. Les sœurs étant assez nombreuses dans la maison – environ 25 – on les a dispersées le plus possible. Nous leur avons offert avec bonheur l'hospitalité ; le soir nous nous sommes trouvées 19 à table ; nous avons dédoublé les lits, mis des matelas et des paillasses par terre, afin de permettre – grave infraction à la loi – à ces pauvres sœurs chassées de leur maison, de reposer sous notre toit.

30 octobre 1902
Les Oblates continuent à venir nombreuses chez nous ; un certain nombre y passent la journée, cousant pour gagner leur vie des pantalons qui leur sont payés 7 sous et demandent au moins 6 heures de travail. Elles nous édifient beaucoup par leur obéissance absolue, sans la moindre objection, à tous les ordres de Mère Marie du Christ.

1er novembre 1902
Pendant son déjeuner le Père [Bailly] nous a raconté que le liquidateur-séquestre et ses amis avaient passé 3 jours à inventorier tous les meubles de la Maison Mère des Petites Sœurs de l'Assomption. Après cela ils voulurent faire la lecture de leur procès-verbal à la Supérieure Générale qui refusa de l'entendre et de signer…

9 novembre 1902
Les Oblates qui habitaient encore chez nous, nous ont quittées aujourd'hui, les unes allant en Belgique et d'autres effectuant ce qu'elles appellent « leur fuite en Égypte » dans les environs de Paris. Cependant tout le monde n'a pas quitté la rue Berton ; les sœurs y sont encore une quinzaine.

8 décembre 1902
Notre maison est la maison du Bon Dieu et nous sommes heureuses que les Oblates y trouvent un refuge. Mais le Père [Picard] a recommandé instamment qu'elles y gardent le silence pour ne pas troubler notre vie religieuse.

24 décembre 1902
Cette après-midi plusieurs d'entre nous sont allées visiter nos pauvres afin de leur porter quelques joies pour cette fête de Noël. Notre première nuit de Noël dans notre monastère nous a paru bien douce et heureuse.

1er janvier 1903
Le Père Bailly nous a parlé de l'audience que le Père Picard a eue du Saint Père le lendemain de Noël, audience qui a duré 47 minutes et qui a rendu le Père très heureux.

12 février 1903
Le Père Alfred, Supérieur des Missions d'Orient, revenant de Rome où il a passé quelques semaines avec le Père Picard, est venu nous dire la Messe. Il nous a dit que le Père [Picard] était accueilli à Rome par le Pape et les Cardinaux avec une bienveillance très marquée.

9 avril 1903
Jeudi Saint
A 7 h le Père Victorin [Bossu] est venu pour l'office. Le Père Bailly qui devait célébrer ici, a été appelé hier soir à Rome par le Père Picard. La dépêche [télégramme] dit que le Père [Picard] est plus souffrant. Cette nouvelle nous préoccupe et nous attriste ; nous redoublons de prières pour le Père.

10 avril 1903
Vendredi Saint
Cette après-midi à 3 h, au moment où nous étions toutes réunies à la chapelle pour le Chemin de la Croix, Mère Isabelle nous a lu l'inquiétante dépêche, concernant le Père, que lui communiquait Mère Marie de la Croix : « État stationnaire – reste grave – pleine connaissance - parle difficilement – prions – Espérons – Signature du Père Bailly. »

11 avril 1903
Samedi Saint
En arrivant à 6 heures ce matin pour l'office, le Père Victorin nous a transmis cette dépêche : « Malade sensiblement mieux – confirmé devant moi nomination Emmanuel Vicaire Général – Demande Communion portée solennellement – Faisons prier ».
Vers 11 heures, le Père Victorin est revenu pour bénir la maison que nous avons parcourue avec lui en récitant le « *Confitemini* ».

L'après-midi, sœur Marie-Joseph et sœur Madeleine étant allées se confesser au Père Claude [Allez, A.A.] chez les Petites Sœurs de l'Assomption, ont appris là qu'une perquisition se faisait simultanément dans les divers appartements des Pères dispersés dans Paris et aux ateliers de l'imprimerie du Cours-la-Reine. On veut trouver des preuves que les Pères se réunissent et reconstituent la Congrégation, et continuent à diriger le journal « La Croix ». A cet effet, les agents du gouvernement ont violé cet après-midi tous les domiciles des Pères, pour la plupart absents de chez eux étant retenus au confessionnal, et ils ont saisi tous les papiers qu'ils ont trouvés. Chez le Père Bailly, qui est à Rome, on a refusé de leur ouvrir sa chambre ; mais les agents ont dit qu'ils feraient crocheter la serrure, ils ont passé la nuit devant la porte et ont employé toute la matinée de la fête de Pâques à fureter dans les papiers du Père. A l'imprimerie, ils forçaient les employés à donner leurs noms et adresses pour s'assurer que les Pères n'étaient pas là, dissimulés sous l'habit séculier.
La haine des sectaires va croissant ; les religieux qui ont demandé l'autorisation sont expulsés et l'on prend des mesures de plus en plus arbitraires pour les empêcher de vivre en France, même dispersés. Les petites Sœurs de l'Assomption, qui ont comparu dernièrement devant les tribunaux, ont été condamnées, mais leur condamnation a provoqué de très belles manifestations religieuses.
Ici nous continuons paisiblement notre vie de prière, en attendant notre tour pour être sans doute aussi poursuivies et condamnées. […] Dans notre voisinage, nul ne se trompe sur ce que nous sommes. Le mercredi Saint, après Ténèbres, le propriétaire de la maison contigüe à la nôtre [Monsieur Maret] vint pour examiner une fuite d'eau qui tachait la tapisserie de la chapelle. Pour n'avoir pas l'air d'une religieuse, Mère Isabelle appela Théophile et lui donna des ordres. Néanmoins, ce Monsieur, d'ailleurs très réservé et poli, partit en disant : « *Je veillerai, Madame, à ce que mon architecte ne vous dérange pas à l'heure de vos offices* ».

13 avril 1903
Lundi de Pâques

A 10 heures, le Père Victorin est revenu pour nous communiquer une dépêche bien alarmante de Rome : « *fièvre augmente – sérieuses inquiétudes* ». Il nous apprend aussi que les agents du gouvernement ont cambriolé à Nîmes et dans les autres maisons où étaient les Pères de l'Assomption en province, sans être arrêtés par la Solennité de Pâques.
Ce soir, après le salut, le Père Victorin commence avec nous une neuvaine à la Sainte Vierge pour le Père Picard. Vers 9 heures, Mère Marie de la Croix télégraphie les dernières nouvelles du Père : « *État stationnaire, tendance vers légère amélioration. Prions, espérons. Difficultés à s'exprimer – Se fait comprendre plus par signes que par paroles* ».

14 avril 1903

En arrivant pour la Messe, le Père Victorin [Bossu] nous communique cette dépêche qui nous rend un peu d'espoir : « *Maladie ne présente plus danger prochain*». La Messe sera dite pour le Père pendant cette neuvaine, et le Père Victorin doit aller demander pour nous à l'archevêché la permission d'avoir le Saint Sacrement exposé une journée pour prier à cette intention.
En venant donner le Salut, le Père Victorin nous raconte qu'il a comparu cette après-midi chez le juge d'instruction et qu'il est inculpé d'avoir été religieux de l'Assomption et d'avoir reconstitué la Congrégation depuis 3 ans que l'arrêt de dissolution a été prononcé contre l'Assomption. Dans une dizaine de jours il ira devant les tribunaux. Les autres Pères présents à Paris ont comparu comme lui cette après-midi. Ils étaient convoqués de demi-heure en demi-heure.

15 avril 1903

La dernière dépêche reçue de Rome hier soir porte : « *Les médecins déclarent influenza sur laquelle se greffent des accidents typhiques qui peuvent être compliqués par la faiblesse du malade. Priez* ». La permission d'une journée d'adoration a été accordée très volontiers par l'archevêché. Mère Isabelle la fixe à après-demain afin de pouvoir avertir les Pères et les Oblates qui viendront se joindre à nous pour prier pour le Père.

16 avril 1903

A midi, les nouvelles du Père étaient que son état reste stationnaire ; mais à 4 h, Mère Marie de la Croix nous communique une mauvaise dépêche : « *La faiblesse s'accroît, on n'espère plus que dans la prière*».
Pendant Matines arrive cette autre dépêche : « *Père mourant, administré ce matin. A béni pleine connaissance tous ses fils – État encore aggravé cette après-midi – On craint issue fatale tout-à-fait rapprochée* ».
Après l'Office nous avons récité le chapelet pour le Père.

17 avril 1903

Le Père Victorin [Bossu] a exposé le Saint-Sacrement avant la Messe. Il y a aujourd'hui 3 ans, nous faisions nos premiers vœux entre les mains du Père. Que de souvenirs à la fois doux et déchirants ! A midi, nous est arrivée la pénible nouvelle : « *Malade décédé saintement minuit moins dix* ». Une autre dépêche compléta cette première : « *Conserva connaissance jusqu'à la fin – endormi saintement dans le Seigneur, offrant sa vie pour l'Église, France, Congrégations, priant pour persécutés et persécuteurs. Funérailles seront lundi ».*

Nous ne pouvons dire le poids de cette épreuve. Dieu nous enlève notre Père et notre Fondateur tandis que nous sommes si petites et à l'heure de la persécution. Rien ne peut le remplacer pour nous. Combien les voies de Dieu sont incompréhensibles au sens humain ! Mais le fiat le plus complet doit être dans notre cœur comme sur nos lèvres, si nous voulons nous montrer les filles de notre saint et cher Père.

18 avril 1903

A la Messe dite ce matin pour le Père, quatre sœurs de Passy sont venues prier avec nous. Elles n'ont plus la Messe chez elles parce qu'un nouveau décret de Monsieur Combes ordonne la fermeture des chapelles et oratoires non concordataires, et qu'elles craignent de faire découvrir leur petit oratoire si Monsieur l'abbé M. allait chaque jour chez elles.
Mère Isabelle juge prudent de faire disparaître ce cahier si compromettant, car rien ne nous assure que nous sommes à l'abri des perquisitions.

Émile Combes (1835-1921)

Séminariste à ses débuts, il deviendra le père fondateur de la laïcité en France. Renonçant à l'enseignement religieux, il devient médecin pour subvenir à ses besoins. En 1874, il est élu maire de Pons. Il sera réélu en 1878, et le restera toute sa vie. Il devient sénateur de la Charente en janvier 1885. Ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le Cabinet Bourgeois, il préside ensuite, au Sénat, la Commission chargée d'étudier le projet de loi sur le contrat d'association. Succédant au gouvernement Waldeck-Rousseau, il devient président du Conseil le 7 juin 1902. Avec Émile Combes, les radicaux détiennent réellement, pour la première fois, la responsabilité du pouvoir, ce qui les autorise à mettre en pratique l'esprit du programme de Belleville. Ainsi, sa première mesure est la dissolution des congrégations. Cette action entraîne des difficultés avec le Vatican qui deviennent irrémédiables avec la rupture des relations diplomatiques le 30 juillet 1904. A la suite de "l'affaire des fiches", Émile Combes doit abandonner le pouvoir. Son ministère aura été l'un des plus longs de l'IIIème République. Son éviction n'empêche nullement l'esprit "combiste" de se perpétuer ; ainsi, sous le gouvernement Rouvier, sera votée la loi sur la séparation des Églises et de l'État le 9 décembre 1905.

A partir de ce jour, les chroniques ne sont plus rédigées dans un grand registre mais dans des carnets en format de livres de poche.
Le 1er Cahier « 19 avril – 17 octobre 1903 » commence par ces mots : « Les petites chroniques de l'ère de la persécution destinées à disparaître dans une poche en cas de perquisition »

20 avril 1903
Pendant 30 jours, le Père Victorin [Bossu] dit ici la Messe pour le Père Picard. Les Oblates des deux maisons y viennent chacune leur tour mais pas trop nombreuses pour ne pas courir le risque de faire fermer notre oratoire comme une chapelle publique.

Cette après-midi, avant de conduire plusieurs de ses filles chez le médecin, Mère Isabelle a réuni les anciennes : sœur Thérèse, sœur Élisabeth et sœur Marie-Joseph pour leur exposer la situation dans laquelle nous laisse la mort de notre cher Père et Fondateur et leur demander leur avis. Nos vœux étant faits entre les mains du Père, sans que l'Église ait pu encore les reconnaître comme vœux religieux, nous en sommes déliées – hormis le vœu de chasteté – par sa mort. Naturellement nous protestons qu'en conscience, nous ne nous sentons nullement dégagées et qu'au reste nous ne voulons user de notre liberté que pour donner davantage à l'Assomption, dans l'œuvre fondée par le Père. En conséquence, d'un avis

unanime, il a été conclu que Mère Isabelle écrirait au Père Emmanuel [Bailly], Vicaire Général, que notre désir est de nous remettre entre les mains du Supérieur Général de l'Assomption, quel que soit celui qui sera élu, car nous voulons être une œuvre, une branche de l'Assomption.

4 mai 1903
A la rue Berton, on enlève aujourd'hui aux Oblates tous leurs pauvres meubles pour les mettre aux enchères à l'hôtel des ventes ; on ne leur laisse que 2 lits.

18 mai 1903
Notre Père [Picard] était vraiment un Saint. Après sa mort, pendant les trois jours qu'il est resté exposé dans la chapelle, ses membres sont restés souples et son visage reflétait la paix des bienheureux.

Avec une piété toute filiale, le Père André [Jaujou] ne se lassait pas parler de toutes les vertus du Père [Picard] dont il a été pendant 20 ans le compagnon assidu. Toujours égal à lui-même le Père [Picard] se montrait aussi surnaturel, aussi mortifié dans l'intimité que devant tous. Sa vigilance à ne jamais dire un mot qui blessât tant soit peu la charité était sans égale. Que dire de la foi invincible qui lui a fait entreprendre tant d'œuvres admirables, de sa patience imperturbable ? Le Père André dit ne l'avoir jamais entendu se plaindre pendant les 20 années qu'il a passées avec lui. Son obéissance au Pape était absolue, soumettant toujours son jugement à celui du vicaire de Jésus-Christ « *qui sait mieux que nous ce qui convient* » disait-il, alors même qu'il lui fallait sacrifier toutes ses vues personnelles. Si l'on se permettait devant lui quelques critiques sur les directions de Rome, il en souffrait et, dans l'intimité avec le Père André [Jaujou], il lui disait : « *Vous du moins, ne vous mettez pas de leur parti. Comme vous êtes toujours avec moi, on pourrait croire que je partage ces idées, et vous savez bien que cela n'est pas* ».

L'intelligence du Père était vaste ; il avait sur toutes choses des idées générales, des vues d'ensemble très lumineuses. C'est à lui qu'on doit la création des Universités catholiques en France ; s'il avait eu le temps de s'occuper des études classiques, il eut combattu leurs méthodes routinières, et il recommandait toujours à ses fils d'éviter la routine.
Et en même temps le Père était d'une simplicité sans égale ; le plus humble novice l'abordait sans crainte et, dans les récréations, les religieux avaient avec lui la familiarité de fils pour leur Père aimé autant que vénéré.

20 mai 1903
Lettre du Père Emmanuel Bailly à Mère Isabelle
[…] « *J'éprouve pour l'œuvre qui vous est si chère une prédilection qui me porte à désirer son développement plus que celui de toute autre »* […].

26 mai 1903
Nous sommes allées rendre visite aux Petites Sœurs de l'Assomption qui nous ont témoigné une grande joie de nous voir. La Supérieure Générale a chaleureusement félicité mère Isabelle de ce que son gendre, Monsieur de Virieu, a l'honneur d'être condamné à dix jours de prison pour avoir manifesté en faveur des Chartreux expulsés de leur solitude de la Chartreuse.

Juin 1903 - Lettre du Père Emmanuel Bailly à Mère Isabelle
« Élection du Père Emmanuel Bailly, Supérieur Général »

20 juillet 1903
Nous apprenons ce soir la mort du Pape [Léon XIII] que Dieu a rappelé à Lui vers 4 h cette après-midi.

4 août 1903
Nous apprenons l'élection à Rome du nouveau Pape, le Patriarche de Venise, Son Éminence le Cardinal Sarto qui prend le nom de Pie X.

1er octobre 1903
Les ouvriers poursuivent leurs travaux pour la cuisine… Aussi il faut se serrer pour déjeuner en cachette à la cuisine afin que ces braves gens ne voient pas Madame la Comtesse manger avec ses petites cuisinières. Puis il faut aller réciter les Petites Heures sous le toit, afin que, ni eux, ni les passants ne nous entendent psalmodier…

8 janvier 1904
Le Père André [Jaujou] est venu quelques instants pour apporter à Mère Isabelle la liste nombreuse des personnes qu'il invite à partager notre retraite. Hier nous comptions 20 personnes… et aujourd'hui 30.

16 janvier 1904
Nous n'avons pas renouvelé nos vœux le 8 décembre dernier et le Père [André Jaujou] a réuni Mère Isabelle et les trois sœurs professes pour discuter de l'opportunité ou non de les prononcer publiquement à la clôture de la retraite… Il a été décidé que nous ferions nos vœux au Supérieur Général de l'Assomption, représenté aujourd'hui près de nous par le Père André.

17 janvier 1904

Le Père [André Jaujou] a réuni neuf personnes qui désirent s'unir à notre vie de prière mais ne peuvent pour diverses raisons, entrer maintenant dans la communauté. On a ébauché le règlement de ces nouvelles Orantes qui feront partie de la Congrégation, tout en restant dans leurs familles. Elles réciteront une partie de l'Office, feront les mêmes communions de règle que nous et leurs devoirs d'état accomplis, considéreront que leur vie est comme la nôtre consacrée à la prière. Il y aura une réunion mensuelle présidée par le Père André ou, à son défaut par Mère Isabelle qui est la supérieure de ces Orantes comme de celles qui vivent en communauté. (Pour le compte-rendu détaillé de cette réunion, voir le procès-verbal.)

19 janvier 1904

Voici le projet de règlement qui a été proposé, et adopté par les nouvelles Orantes vivant dans le monde :

« Les Orantes font les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, et font partie de la Congrégation. Elles vivent dans leurs familles et, leurs devoirs d'état accomplis, considèrent que leur vie est consacrée à la prière et au sacrifice, aussi bien que celles de leurs sœurs qui vivent en communauté.

Elles récitent les Petites Heures et font au moins ½ heure de méditation et ¼ h de lecture spirituelle.

Elles font le chapitre des coulpes dans la réunion qui suit la messe mensuelle. Si elles ne peuvent pas assister à cette réunion, elles doivent en prévenir et rendre compte par lettre de leurs manquements. Elles viendront autant que possible le 1er vendredi du mois adorer le Saint Sacrement et faire la retraite du mois. Si cela leur est possible, elles préviendront de l'heure à laquelle elles doivent venir pour qu'on puisse les inscrire pour l'Adoration. Elles viendront d'ailleurs aussi souvent qu'elles le pourront prendre part à l'office récité en commun, et à l'Adoration du dimanche ainsi qu'aux instructions quand il y en a.

Les jeunes filles décidées à entrer dans la Congrégation seront admises aux récréations et à suivre les exercices de la communauté. Elles pourront faire des séjours dans la maison.

Toutes seront admises à faire des retraites et mangeront au réfectoire.

Elles prendront la discipline deux fois par semaine.

Pour ces Orantes comme pour nous il y a chaque semaine trois messes et trois communions de règle : le mardi à l'intention du dernier Pape défunt et du Pape régnant ; le mercredi pour les Supérieurs Généraux défunts et le Supérieur Général vivant ; le vendredi pour tous les membres vivants et défunts de la congrégation ».

21 janvier 1904

Le Père André désire que, de nos deux heures d'oraison l'une au moins soit faite par la communauté ensemble. Ce n'est pas possible pour celle du matin parce qu'il n'y a que quatre sœurs sur huit qui puissent se lever régulièrement à 5 h. Mais celle de l'après-midi se fera par toutes de 5 h 1/2 à 6 h 1/2 (il y aura exception pour la cuisinière qui sortira à 6 h.) On lira le point d'oraison, mais chacune sera libre de s'en servir ou non. Pendant cette heure d'oraison commune, il ne sera pas permis de faire le chemin de croix, car il ne faut pas gêner les autres par des allées et venues.

Le Père a remarqué que beaucoup de sœurs dérangeaient la chapelle pendant l'action de grâces après la Messe, les unes sous prétexte de rendre un service, les autres pour vaquer à un emploi. Il a demandé que désormais le temps fixé pour l'action de grâces (10 minutes, après le départ du Prêtre, pour les deux sœurs chargées de la cuisine et du réfectoire, et 20 minutes pour la communauté) que ce temps soit absolument respecté, qu'on évite de venir demander des permissions à la Supérieure et qu'on fasse attendre les personnes qui la demanderaient ; parce que ce temps de l'action de grâces après la Communion est le plus précieux de notre journée et il appartient exclusivement à Dieu.

Le Père en constatant nos progrès depuis un an, a insisté sur la nécessité de former dans cette maison de prière une atmosphère de silence, et il nous a dit qu'il ne fallait pas introduire dans la vie contemplative ce qu'il y a de défectueux, de trop remuant, dans l'esprit de l'Assomption ; on excuse ces allures dans la vie active, mais ici il faut du calme, du silence, du recueillement. Il faut que l'extérieur des sœurs reflète l'union de leur âme à Dieu ; qu'on reconnaisse à leur démarche, à leur manière de parler, de faire tous les actes de la vie ordinaire, qu'elles sont des religieuses contemplatives. Leurs récréations doivent être moins bruyantes que dans la vie active […].

Le Père insiste beaucoup sur ce que notre vie de prière doit avoir pour base la liturgie, s'appuyer sur l'office expliqué chaque jour et sur les prières de la Messe. L'Église offre chaque jour à nos âmes une nourriture abondante et la plus fortifiante qui peut, mieux que nulle autre, alimenter notre oraison.

1er mars 1904

Nous avons appris par [le journal] « La Croix » que les Pères appelés mardi dernier au tribunal et qui ne s'y sont pas présentés, ont été condamnés par défaut, les uns à 15 jours de prison et 500 francs d'amende et les autres à 500 francs d'amende sans prison.

2 mars 1904
Le Père [André Jaujou] nous a dit qu'en raison de leur condamnation, les religieux condamnés vont être obligés de se cacher et de changer de domicile chaque fois qu'ils seront découverts.

13 mars 1904
Le Père André a passé ici la journée. L'après-midi nous avons eu une belle cérémonie : la réception au noviciat de dix Orantes du second ordre. Le Père leur a imposé le voile – une simple mantille de soie en raison des événements – la ceinture de Saint Augustin, le chapelet, le crucifix et le bréviaire. Les Orantes de la maison ont reçu aussi le voile bénit […].

18 mars 1904
Le Révérend Père Emmanuel, Supérieur Général, arrivé secrètement à Paris hier soir, a eu la bonté de nous consacrer sa première journée. Toutes les Orantes du second ordre s'étaient unies à nous pour le recevoir […] Nous étions vingt […] Le Père nous a tracé le caractère et la grandeur de notre vocation en nous exposant le but de notre prière et l'apostolat immense que nous devons y poursuivre. Par la prière et le sacrifice, nous sommes appelées à travailler à toutes les grandes œuvres de l'Assomption : extinction du schisme, par l'œuvre des Missions d'Orient, œuvre qui commence à prendre racine – mais secrètement – même en Russie. Lutte contre le protestantisme, par les Missions d'Angleterre et d'Amérique. Lutte contre la Révolution et la franc-maçonnerie, en soutenant par nos prières les œuvres de presse surtout, etc. […].

2 juillet 1904
Madame et mademoiselle Boscheron nous quittent aujourd'hui […] après ce mois de séjour sous notre toit.

19 juillet 1904
Comme d'habitude nous sommes allées prendre notre leçon de plain-chant chez les Bénédictines. […] Aujourd'hui une multitude d'ouvriers travaillent en hâte à déménager autels, stalles, statues, orgues, mobilier et tout ce qu'on pourra soustraire au liquidateur […]. Ces religieuses sont frappées par le dernier décret Combes qui les a confondues avec les religieuses enseignantes […].

13 juillet 1905
Un nouveau jugement du tribunal condamne les Pères à 15 jours de prison et 500 francs d'amende, mais ils bénéficient de l'amnistie accordée [par le Président de la République] pour le 14 juillet [fête nationale].

25 août 1905

Le Père [Emmanuel] Bailly prêche une retraite (exclusivement pour les sœurs de la maison). Le Père rappelle qu'au début de l'Assomption, le Père d'Alzon avait organisé avec les premiers religieux et les membres du tiers-Ordre une adoration perpétuelle. […] Il faut que les Orantes gardent cet esprit de prière auquel l'Assomption doit sa fécondité. C'est l'Assomption qui a provoqué les grands mouvements de prière nationale, les pèlerinages si fervents à Lourdes, à Rome. […] Les intentions plus spéciales pour lesquelles les Orantes doivent offrir leur vie de prière et de sacrifice sont l'Église, le Pape si affligé en face de ce crime de la séparation de l'Église et de l'État ; le clergé français trop affolé de la disparition du budget ; le recrutement des vocations sacerdotales ; toutes les œuvres de l'Assomption, particulièrement les œuvres les plus persécutées, la Bonne Presse, l'œuvre de Notre Dame de Salut ; puis les missions dans les pays schismatiques et protestants, en Russie ; il faut prier aussi en particulier pour les religieux dispersés en France par la persécution, etc. […]

Dans un entretien avec Notre Mère, le Père Emmanuel a témoigné que son désir de nous voir nous occuper dans l'avenir d'une œuvre secondaire de pauvres, à domicile, était absolument identique à celui du Père Picard à ce sujet. Les circonstances indiqueront quelle sera cette œuvre, soit dispensaire, soit catéchisme, etc, destinée surtout à nous mettre en contact avec les pauvres afin de nous préserver de tout égoïsme et stimuler notre prière pour les pauvres dont on atteint souvent l'âme en soulageant les souffrances. Toutes les sœurs de la maison ne seraient pas employées à cette œuvre, mais successivement. Les Orantes du dehors en pourraient prendre une bonne part.

14 janvier 1906

Le Révérend Père Emmanuel [Bailly] et notre Mère désiraient vivement posséder une approbation, un témoignage quelconque prouvant la bienveillance de Son Éminence le Cardinal Richard pour notre œuvre. Le Père André [Jaujou] après être allé plusieurs fois à l'archevêché sans oser rien demander pour nous exposa enfin ce désir à Son Éminence qui y consentit et demanda qu'on lui présentât un écrit définissant ce que nous sommes, notre but, afin qu'Elle pût apposer sa signature. C'est alors que le Père André, avec un absolu dévouement dont nous lui sommes très reconnaissantes, prépara, assisté de notre Mère, un projet de Constitutions qui fut accepté à l'unanimité par la communauté.

2 juin 1906

Le Père Emmanuel [Bailly] nous a dit qu'il y a 3 grandes questions qui préoccupent le Pape : 1° la question française ; 2° la question doctrinale ; 3° la question sociale […].

26 juin1906

Notre Mère a réuni la communauté pour nous dire […] que les vœux perpétuels des trois plus anciennes seraient prononcés entre ses mains le 2 juillet prochain ; le même jour se fera la prise d'habit de sœur Anne-Marie, novice […].

29 juin1906
Saints Pierre et Paul

Le Père André réunit la communauté et nous dit que cette réunion a pour objet de constituer notre Congrégation conformément aux pouvoirs qui lui ont été accordés par Son Éminence le Cardinal Richard.

- Après avoir exposé les différentes étapes par lesquelles doit passer toute fondation religieuse avant de se constituer canoniquement, le Père nous rappelle l'article de nos Constitutions statuant que nous devons avoir une Supérieure Générale éligible pour un certain nombre d'années, mais faisant exception pour la Fondatrice qui sera élue à vie, nulle ne pouvant aussi parfaitement qu'elle former l'œuvre selon l'esprit et pour le but dans lesquels elle a été conçue. Le Père demande si tel est l'avis de chacune ; l'assentiment est unanime. Ensuite le Père déclare qu'il choisit pour Conseillères de la Supérieure Générale les deux sœurs les plus anciennes qui sont sœur Thérèse-Emmanuel et sœur Élisabeth-Marie ; il explique que ce titre ne donne pas d'autre autorité sur les sœurs ; la fonction des conseillères est d'assister la Supérieure Générale ; leur réunion forme le conseil qui discute l'admission des sujets pour la vêture et pour les vœux ; la détermination de la Supérieure est prépondérante, elle peut ne pas recevoir les sujets acceptés par les conseillères ; cependant elle ne peut pas recevoir les sujets rejetés par la majorité du conseil. Le Père, constituant aujourd'hui la Congrégation annonce, qu'avec l'autorisation du Cardinal, il admet aux vœux perpétuels les trois sœurs qui ont fait ensemble les premiers vœux de conscience entre les mains du Père Picard, le 17 avril 1900, et qui sont dans les conditions exigées par les Constitutions d'avoir renouvelé ces vœux pendant cinq années : ce sont Notre Mère, sœur Isabelle-Marie de Gethsémani, sœur Thérèse-Emmanuel de l'Immaculée Conception et sœur Élisabeth-Marie du Sacré-Cœur.

- Les autres sœurs ayant des vœux de conscience depuis moins de cinq ans vont être présentées au conseil pour être admises aux vœux annuels de religion qu'elles devront renouveler 4 fois avant de s'engager par les vœux perpétuels au bout de 5 ans. Ce sont sœur Marie-Joseph, sœur Madeleine, sœur Marie-Bernard et sœur Pauline. Quant à la novice, sœur Anne-Marie, elle sera présentée au conseil pour la vêture.

2 juillet 1906

La grand-messe est célébrée à 7 h par le R. Père André assisté du Père Victorin. Mère Marie de la Croix et d'autres Oblates étaient présentes ainsi que la plupart des Orantes du dehors, entre autres Madame de l'Épinois. […] Mère Isabelle-Marie, sœur Thérèse-Emmanuel et sœur Élisabeth prononcèrent leurs vœux perpétuels, selon les Constitutions des Orantes de l'Assomption. Sœur Marie-Joseph, sœur Madeleine, sœur Marie-Bernard et sœur Pauline firent leurs vœux annuels. Puis vêture de sœur Anne-Marie en fin de matinée selon le cérémonial des Oblates.

17 juillet 1906

Dans la journée, Monsieur Coissac a photographié en grand secret sœur Anne-Marie sous son habit de novice, afin de pouvoir envoyer au T.R.P. Emmanuel [Bailly] l'image de l'habit de l'Orante. Mais une modification sera apportée à la guimpe.

14 août 1906

Le Père Victorin [Bossu] nous apporte la nouvelle tant attendue et si désirée que le Pape a prononcé sa décision en condamnant formellement les associations cultuelles, et défendant même de former d'autres associations cherchant à s'accommoder avec la loi. Le soir, Notre Mère nous lit la belle encyclique de Pie X où la résistance à une loi inique est commandée au nom des intérêts spirituels de l'Église en France.

20 août 1906

Le Père André [Jaujou] a retrouvé dans les papiers du Père Hippolyte [Saugrain] un règlement manuscrit intitulé : « Pour les adoratrices » et qui lui semble avoir été composé par le Père d'Alzon ; ce règlement est identique à celui des Orantes du dehors ; ce sont des personnes du monde s'unissant à la vie de prière des premières Oblates, disant le Bréviaire, venant passer avec elles des nuits d'adoration, et ayant des réunions où elles font leurs coulpes.

[…] Mère Anna qui est une des premières Oblates, fille du Père d'Alzon,

nous dit qu'elle-même a fait partie de ces adoratrices en 1873-1874, avant de se faire Oblate et nous intéresse vivement en nous parlant de cette formation antérieure des Orantes du dehors, faite par le Père d'Alzon. Ces adoratrices passaient chaque semaine la nuit du jeudi au vendredi au pied du Saint Sacrement avec les 4 premières Oblates alors établies au Vigan dans la maison où est né le Père d'Alzon, maison qui a été rachetée par Notre Mère et que le liquidateur des biens de l'Assomption veut lui voler en ce moment, au nom de l'État. Un procès est entamé. C'est là qu'ont été fondées les adoratrices, nos devancières. […] Elles priaient spécialement pour l'Église, le Pape et l'Assomption naissante. Nous apprenons tous ces détails avec bonheur, heureuses de constater combien notre œuvre de prière avait été conçue telle qu'elle est par le Père d'Alzon. Le Père André se réjouit de n'avoir pas fait d'innovation en fondant les Orantes du dehors, puisque ce n'est que la continuation de l'œuvre du Père d'Alzon que nous avions ignorée jusqu'à ce jour.

21 août 1906

Notre Mère part demain faire une saison d'eaux à Plombières […] pour un mois. Sœur Élisabeth l'accompagne.

21 octobre 1906

L'Orante prenant pour devise celle de l'Assomption : « Adveniat Regnum Tuum » doit établir le règne de Notre-Seigneur en elle d'abord. Et que ce règne surabonde tellement en elle qu'il déborde sur toutes les âmes qu'elle embrasse dans sa prière.

13 novembre 1906

Cédant à nos prières Notre Mère a consenti à se laisser photographier aujourd'hui revêtue de son habit religieux. Nous sommes allées pour cela à l'atelier de Monsieur Coissac [photographe de la Bonne Presse] qui garde le secret.

23 novembre 1906

A 11 h 1/2 visite du Père André qui, arrivé cette nuit d'Armentières, s'est présenté à 11 h à l'Archevêché où Son Éminence a eu la bonté de le recevoir étant couchée et lui a remis tous les papiers que, selon notre désir, Elle avait signés le 21, fête de la Présentation et anniversaire de la mort du Père d'Alzon, pour achever de constituer canoniquement Notre Congrégation. On devine avec quelle émotion et quelle reconnaissance nous recevons ces précieux documents dont le Père André nous fait la lecture debout. En voici la teneur :

François-Marie-Benjamin Richard, par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, Cardinal-Prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de sainte Marie in via, Archevêque de Paris, - Sur la demande qui nous a été adressée par les Orantes de l'Assomption ;
Considérant qu'elles ont commencé depuis plusieurs années à se réunir et à vivre en société religieuse ; - Qu'après l'expérience de plusieurs années, Nous les avons autorisées, cette année au mois de juin, à émettre publiquement les vœux soit temporaires, soit perpétuels ; - Nous croyons devoir admettre favorablement la demande qu'elles nous ont faite d'approuver les Constitutions qu'elles ont soumises à Notre examen, et qui ont été rédigées conformément aux règles Canoniques.
Pour ces motifs, nous avons approuvé et approuvons les dites Constitutions.
Elles devront être de nouveau soumises à Notre approbation après une expérience de dix années. - Donné à Paris, sous Notre seing, le Sceau de Nos armes, et le Contreseing du Secrétaire de notre Archevêché ; le vingt-et-un Novembre mil neuf cent six, en la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge. - (Signé: Fr. Card. Richard Arch. De Paris)
Par mandement - V. Dup.... Secr.

8 décembre 1906

Dixième anniversaire de la fondation

12 décembre 1906

Le Père [André] donne à chacune un exemplaire imprimé de nos Constitutions ; mais par prudence il n'est permis à personne de le conserver ; tout s'enferme dans les cachettes des Catacombes…

17 décembre 1906

L'expulsion de l'Archevêché de Son Éminence le Cardinal Richard, aujourd'hui à 1 h 1/2 a donné lieu à une très belle manifestation catholique que le Père Victorin nous raconte avec enthousiasme. La foule a dételé la voiture qui devait conduire le Cardinal à son nouveau domicile, chez Monsieur Denys Cochin, pour la traîner elle-même ; le boulevard des Invalides était rempli par la foule des manifestants qui a fait cortège au Cardinal aux chants du Credo, du Parce Domine, « Nous voulons Dieu », et

des cris mille fois répétés de : Vive le Cardinal ! Vive Pie X ! Liberté ! Liberté ! Néanmoins c'est l'ennemi qui triomphe et le Cardinal est chassé de l'Archevêché ! Puissent tant d'émotions ne pas ravir une vie si précieuse !

1er janvier 1907

Visite du Père André [Jaujou] qui recommande beaucoup à nos prières les Dames de l'Assomption dont la Congrégation vient subitement d'être dissoute le 28 [décembre 1906] par décret du Conseil des Ministres et qui doivent évacuer tous leurs établissements en France dans l'espace de quelques jours.

5 juillet 1907

« Vous êtes, nous dit le Père [Emmanuel Bailly], dans une période de formation et de persécution ; vous ne pouvez avoir toutes les énergies de la règle et de la clôture que plus tard il faudra garder. Nous sommes dans une période de troubles : il faut savoir accepter ce que Dieu impose. Plusieurs d'entre vous ont des santés de patraques et, étant donné le local restreint dans lequel vous vivez, il est de toute nécessité de vous envoyer vous reposer et respirer. Quand vous aurez une plus grande maison, un plus grand jardin, ce ne sera peut-être pas nécessaire. Pour cette année, les unes s'en vont avec la Mère, tandis que les autres gardent ici la régularité de la vie religieuse, autant que le comportera leur petit nombre, et en attendant d'aller remplacer auprès de la Mère les premières parties.

6 juillet 1907

A 8 h du matin arrive de la gare de l'Est la voiture qui doit emmener les quatre voyageuses partant à Plombières.

11 juillet 1907

Notre Mère n'est pas trop fatiguée et a le pied montagnard pour gravir les sentiers quelquefois un peu raides et rocailleux par lesquels nous fuyons loin du monde.

2 septembre 1907

Retour de Notre Mère […] Ces joies de la réunion semblent bien douces après deux mois de dispersion !

11 novembre 1907

« **Instruction du Très Révérend Père Emmanuel [Bailly]**

[…]*J'apprenais hier qu'on vient de nous enlever Livry et Notre Dame des Châteaux. Mais est-ce que l'Assomption consiste en des abbayes et des murailles ?... Notre esprit, ils ne nous l'arracheront pas !* »

30 décembre 1907
Lettre de Mère Isabelle au Père Emmanuel Bailly
« *J'espérais, mon cher Père, pouvoir vous dire que la location de la maison était chose faite. Nous pensions pouvoir signer le bail samedi, mais nous avons à faire à un propriétaire difficile d'abord, inquiet ensuite. Il paraît qu'il nous soupçonne d'être d'anciennes congréganistes, soupçon bien injuste n'est-ce pas ? Mais qui lui fait craindre d'avoir des démêlés avec le liquidateur. Vos hommes d'affaires ont donné toutes les assurances possibles sur notre innocence. Les choses en sont là. - Si nous aboutissons, c'est que le bon Dieu le voudra, sinon, il ne me déplaît pas, au moment des fêtes de Noël, d'être repoussée du toit qui devrait convenir et que, malgré les soupçons contraires, nous eussions fort régulièrement payé. Mais Notre-Seigneur eut été encore meilleur payeur que nous et il ne fut abrité que dans une pauvre grotte de Bethléem…* ».

31 décembre 1907
La communauté s'est réunie pour offrir les vœux de bonne année à Notre Mère qui, après avoir reçu nos souhaits et nos promesses, nous annonça que ce matin même, elle avait signé, ainsi que Mademoiselle Davillier, le bail de location d'une autre maison dont elle venait de déposer la clef entre les mains de l'Enfant Jésus de la crèche, à la chapelle. Ce n'est pas sans regret que nous songeons à quitter notre petit nid pour un autre plus grand.

28 janvier 1908
Décès du Cardinal Richard.

27- 28 avril 1908
Nous voici en emballages, encaissant surtout les livres de la bibliothèque, et courant au n° 11 recevoir les meubles – en bois blanc – ou le charbon qui y arrivent, sans que les travaux soient finis. On se demande si l'installation sera possible samedi !

30 avril 1908
Notre déménagement est retardé de 8 jours et nous entrerons dans la nouvelle maison la veille de la fête du patronage de Saint Joseph [9 mai] au lieu d'y entrer sous l'égide de la Croix.

11 RUE DESBORDES-VALMORE 75016 - PARIS

du 9 mai 1908 au 9 avril 1920

Samedi 9 mai 1908

[...] La dernière messe au 27 est dite à 7 h par le Père Yves, qui consomme les Saintes Espèces. Bien émouvante est cette dernière Messe dans notre petite maison où tant de grâces nous ont été accordées, où le Cardinal Richard nous a constituées canoniquement, où nous avons encore vu le Père Picard, où l'on a tant prié depuis six ans !

4 juin 1908

Notre Mère réunit le Conseil qui admet aux vœux annuels sœur Anne-Marie et à la prise d'habit sœur Marie-Antoinette. Les sœurs qui ont déjà prononcé des vœux annuels sont admises à les renouveler le 2 juillet prochain.

31 juillet 1908

Notre Mère a fait lire et a commenté l'article 8 du chapitre 1 de nos Constitutions où il est dit que, sans perdre de vue le but contemplatif de Notre Congrégation, nous pourrons parfois être employées, dans le monastère, au service des pauvres, comme panser leurs plaies, faire le catéchisme, etc. Notre mère nous dit que, bien que les événements actuels et notre petit nombre nous empêche de pratiquer cet article de nos Constitutions, nous devons néanmoins le méditer comme très important et comme étant une note particulière de notre vocation. Nous devons avoir dans le cœur l'amour des pauvres, le désir de les servir, et de les servir avec une grande humilité, en pensant que les pauvres souffrent plus que nous qui pourtant avons fait le vœu de pauvreté.

9 août 1908

Le Père [Bailly] recommande à Notre Mère de se reposer très consciencieusement pendant son prochain séjour à Plombières. A la récréation de ce soir, Notre Mère nous dit que, moyennant certaines précautions nous pourrons maintenant recommencer à nous appeler par nos noms de religion, ce qui nous cause à toutes une grande joie.

30 septembre 1908

Notre Mère rétablit l'usage – supprimé depuis la persécution religieuse – de dire en frappant à la porte des sœurs : « Loués soient Jésus et Marie ». Mais elle recommande de ne pas le dire aux parloirs et de ne pas nous donner nos noms religieux devant les étrangers !

4 octobre 1908

Instruction du Père Emmanuel Bailly

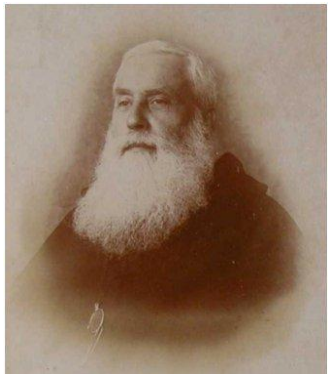

[….] « Ainsi tout, dans les mystères du Rosaire, offre un mélange d'amertume et de joie. Il faut que ces mystères soient pour nous des fleurs qui exhalent leur parfum, mais à la condition de certaines souffrances. Au début de la vie religieuse, les amertumes semblent pénibles. Il faut attendre avant d'y trouver un charme, un parfum. Et ensuite, ce goût surnaturel se présente encore avec des amertumes. Pour fréquenter ces fleurs qui s'appellent les Mystères joyeux, douloureux et glorieux il faut beaucoup de patience ; sur terre nous ne pouvons voir l'épanouissement complet de ces fleurs. Mais il ne suffit pas de contempler les Mystères, il faut les vivre, il faut traverser ce mélange délicieux de joies et d'amertumes comme l'ont traversé Jésus et Marie. La fleur sur le rosier s'épanouit au milieu des épines : voilà la vie religieuse, voilà la vie contemplative, la vie de l'Orante. […] L'Assomption ne comptait (à mon entrée) que 15 ou 20 religieux ; quand j'entrais au noviciat, il y avait un novice ½, puisque le second devait bientôt partir. C'est le propre de votre petite œuvre. Vous êtes peu nombreuses. On détournera de vous les vocations par des raisonnements humains. Il faut envisager ces choses avec un esprit de confiance et de patience. Ce sont les épreuves des débuts qui sont le signe de la fécondité ».

23 octobre 1908

Depuis plusieurs mois, les Religieuses Augustines de la rue de la Santé avaient sollicité du Père André [Jaujou] la permission que nous leur fassions une visite. Notre Mère y est allée aujourd'hui accompagnée de sœur Élisabeth, de sœur Madeleine et de sœur Thérèse. Les Mères nous ont fait l'accueil le plus empressé et bienveillant et nous ont beaucoup édifiées par leur grande charité envers leurs malades, par leur esprit si religieux et leur abnégation.

22 décembre 1908

Nous recevons cette après-midi l'aimable visite de la Supérieure Générale des Augustines de la rue de la Santé, accompagnée de la Révérende Mère Saint Charles. Elles visitent la maison et font connaissance avec les sœurs qui leur étaient encore inconnues. Nous sommes touchées de leur extrême affabilité et simplicité.

22 janvier 1909

La réunion des Orantes du dehors est présidée par le Père André qui fait une courte instruction sur la pauvreté, nous conseillant d'avoir toujours envie d'avoir moins que plus. Le Père recommande à nos prières l'œuvre d'Oblates que Mademoiselle Davillier va établir à Gisors [en Normandie, dans l'Eure] dans sa propre maison.

29 janvier 1909

A la messe, sermon du Révérend Père Edmond [Bouvy] sur Saint François de Sales - Notre Mère nous a dit que le Saint Esprit avait inspiré au Père Edmond le sermon qu'il nous a fait ce matin, car elle-même voulait nous dire ce qu'il nous a dit.

Notre Mère remarque qu'un défaut général dans la communauté est un manque de calme, de douceur, de possession de soi-même. On aime Dieu, mais en tourbillonnant ; nous n'avons pas ce doux recueillement, cette suavité de rapports les unes avec les autres, qui conviennent particulièrement aux âmes contemplatives. Notre Mère dit qu'elle a souvent cherché la cause de ce défaut, nuisible à l'esprit de prière qu'il faut sauvegarder avant tout, et qu'elle se demande parfois si notre vie n'est pas trop remplie et s'il ne faudra pas, après les dix années pendant lesquelles les Constitutions doivent être observées « ad experimentum », y apporter certaines modifications que notre Fondateur le Père Picard y aurait lui-

même apportées sans doute, s'il avait constaté que les Orantes ne se formaient pas à une vie vraiment toute contemplative, toute imprégnée de la douceur de l'amour divin. La multiplicité de nos occupations, remarque Notre Mère, a cet avantage de ne pas permettre à l'ennui de s'introduire dans la communauté et corrige notre tendance à nous occuper de nous-mêmes. Mais si l'on s'agite, si l'on se plaint de ne pouvoir suffire au travail, si les sœurs chargées d'un emploi réprimandent les autres avec impatience, si celles-ci acceptent peu religieusement les observations, il faudra chercher à supprimer dans notre vie quelque chose de ce qu'on a voulu y introduire. Notre Mère propose à chacune de réfléchir en particulier et de se demander si elle voudrait renoncer à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement ; ou aux études que le Père Picard jugeait nécessaires, dans une certaine mesure, pour nourrir l'esprit et aider la vie de prière ; ou faudrait-il introduire dans notre Congrégation des sœurs converses, ce qui changerait absolument la physionomie de notre petite famille. L'on pourrait encore, sans faire la distinction entre les sœurs de chœur et les sœurs converses, décider que certaines ne s'occuperaient que du travail matériel et n'auraient pas de part aux études. Notre Mère témoigne sa répugnance pour cette classification. - Chacune doit sérieusement penser à ces choses et à la responsabilité qui, au début d'une congrégation, incombe à chacun de ses membres. Si nous voulons conserver à cette fondation sa physionomie primitive, il faut que nous nous efforcions de concilier notre travail avec un doux et habituel recueillement. Si nous y trouvons une difficulté, pensons que c'est une mortification qui compense l'absence de beaucoup d'autres imposées aux religieuses contemplatives habituellement, et même aux religieuses actives. Mais ce qui est indispensable, c'est d'établir dans la communauté une atmosphère de paix, de douceur, de charité ; car c'est la condition nécessaire pour le développement de l'esprit de prière qui est notre vocation avant tout.

15 mai 1909
Samedi

Aujourd'hui s'opère le déménagement du réfectoire et de la cuisine qui, du 2ème étage, passent au sous-sol. L'ancien réfectoire va devenir la salle du noviciat et le noviciat actuel sera transformé en dortoir pour les nouvelles postulantes. Notre nouveau réfectoire blanchi à la chaux a un aspect bien pauvre et monastique ; un guichet permet de passer les portions dans le réfectoire sans entrer dans la cuisine. Placé au-dessous de la chapelle, la lumière n'y est pas abondante.

21 mai 1909

[…] On parle ensuite du cérémonial, de la nécessité de le faire, mais aussi de la nécessité de le pratiquer avant de le composer définitivement. Puis le Père [André Jaujou] nous demande d'écrire, outre les chroniques, les éphémérides où doivent être consignés, sans aucun détail les changements survenus dans l'application du règlement habituel. Cela constitue comme une sorte de coutumier, où l'on peut voir de suite ce que l'on a fait les années précédentes et où un rapide coup d'œil pourrait permettre d'apercevoir les abus qui se seraient glissés dans le courant d'une année.

18 août 1909

Le R.P. André [Jaujou] arrive en retard pour son cours, revenant de Gisors. Notre Mère lui demande si après l'entrée au postulat de Madame et Mademoiselle Boscheron, il nous permettra d'avoir le Saint Sacrement exposé cinq jours par semaine et deux nuits (nous serons alors 19).

Le Père répond qu'il ne faut pas trop surcharger notre vie, que nous avons le maximum de ce que les santés peuvent supporter, qu'il faut bien réfléchir quand il s'agit d'imposer par la règle ce qui sera un surcroît peut-être trop lourd. Notre Mère dit qu'elle a tout calculé et qu'elle croit cet effort possible. Devant l'insistance générale, le Père dit qu'il est content de nos désirs, mais qu'il faut les exposer au T.R.P. Emmanuel [Bailly] qui jugera de leur prudence.

20 août 1909

Notre Mère a réuni les professes à 11 h pour leur demander leur avis sur les objections faites mercredi par le Père André [Jaujou], au sujet de l'adoration plus fréquente. Nous nous rendons bien compte des quelques difficultés que cela entraînera pour combiner notre règlement, mais ces difficultés ne nous semblent pas insurmontables et à l'unanimité, nous sommes d'avis d'essayer le projet proposé par Notre Mère, si le T.R.P. Emmanuel [Bailly] y consent. Pour établir les œuvres, il faut toujours surmonter des difficultés. Ce ne sera d'ailleurs qu'un essai qui ne nous obligera pas pour l'avenir, car Notre Mère fait remarquer qu'il faut veiller à ne pas déterminer définitivement un ordre de choses trop difficile que la Congrégation des Orantes ne pourrait pas maintenir dans la suite. Nous désirons avoir l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, nous désirons aussi la vie d'études, et nous ne voulons pas de sœurs converses. Il faut que l'expérience nous montre si c'est possible. Faisons donc l'expérience avec esprit surnaturel et confiance en Dieu.

6 septembre 1909
Lundi

Depuis aujourd'hui nous avons la grâce d'avoir le Très Saint-Sacrement exposé cinq jours par semaine : lundi ; mardi ; jeudi ; vendredi et dimanche ; et deux nuits : du lundi au mardi et du jeudi au vendredi. L'oraison générale n'est que d'une demi-heure, au lieu d'une heure, les jours où le Saint-Sacrement est exposé, et la seconde demi-heure est faite au prie-Dieu d'adoration ; le matin cette oraison en commun est à 5 h 1/2, et l'après-midi à 4 h 1/2. Quand le Saint- Sacrement reste exposé pour la nuit, l'oraison en commun est supprimée l'après-midi.

7 septembre 1909
Mardi

Celles d'entre nous qui, depuis plusieurs années, apprenaient le plain-chant grégorien chez les Bénédictines du Saint-Sacrement leur font aujourd'hui leurs adieux en prenant leur dernière leçon. Les Orantes garderont toujours un souvenir très reconnaissant dans leurs prières pour les Bénédictines qui nous ont appris avec une bienveillance toute fraternelle à goûter la beauté du chant liturgique et à en comprendre la prière. Nous espérons que le lien qui s'est formé entre leur monastère et notre petit berceau ne cessera de nous unir. Nous y avons eu pour maîtresses : Mère Saint-Augustin, Mère Marie-Josépha et, les trois dernières années, Mère Saint-Romain. Mère Bénédicte a donné aussi des leçons de prosodie latine à sœur Thérèse. La Révérende Mère Prieure nous a toujours témoigné une extrême bienveillance et nous a admises dans la clôture pour prendre les leçons. C'est elle qui nous a donné un habit bénédictin pour servir de modèle au nôtre. Nous rappelons ces souvenirs pour que les Orantes restent reconnaissantes envers les Bénédictines.

23 octobre 1909
Fête du Saint Rédempteur

[…] Le T.R.P. Emmanuel [Bailly] voit quelques sœurs en particulier et réunit la communauté vers 10 h :

- « *Je vais à Rome, nous dit le Père, où sous la tutelle du Pape j'espère veiller à toutes les œuvres de l'Assomption que compromettrait ma présence ici. Et je vous laisse avec la résolution d'une inébranlable confiance quels que soient les événements et les difficultés qui pourraient survenir. Les Orantes doivent se considérer comme associées à l'Assomption d'une manière plus intime que toutes les autres branches de la famille. Elles doivent avoir la quintessence de l'esprit de l'Assomption, comme elles en*

sont la ressource suprême. Nous vous confions toutes nos préoccupations, toutes nos sollicitudes, toutes nos œuvres. « Oratio est clavis caeli », dit Saint Augustin. Vous êtes pour nous, par votre prière, la clef du ciel ; vous nous en ouvrez les trésors. Il est bien des moments où je ne me tranquillise moi-même que par la pensée que vous êtes là, mes chères Orantes. Mais retenez-le bien, il faut englober la pensée de l'Assomption dans la pensée de l'Église et du règne de Notre-Seigneur. Ce n'est pas pour l'Assomption en tant qu'Assomption que vous offrez votre vie de prière. Il faut toujours nous considérer dans l'ensemble du royaume de Notre-Seigneur. Vous ne devez prier pour l'Assomption, vous dévouez à l'Assomption que parce que vous y voyez un moyen de développer le règne de Notre-Seigneur. L'Assomption n'est qu'une pauvre petite nacelle attachée au grand vaisseau qui est l'Église, et vous priez pour la nacelle afin qu'elle rende au vaisseau les services voulus.

Je vous disais, mes chères filles, que vous êtes associées d'une manière très intime à la vie de l'Assomption. Le lien qui vous unit à l'Assomption n'est comparable à aucun autre. Avec les Petites Sœurs, avec les Dames de l'Assomption, avec les Oblates, nous avons des liens, des liens de fondation, de direction et de but, mais chaque œuvre a un but particulier. Avec vous les liens sont plus intimes. Il n'y a pas seulement les liens de fondation, puisque vous avez été fondées par le Père Picard, mais il y a des liens intérieurs parce que vous devez représenter l'esprit de l'Assomption ; des liens de but car ce sont toutes nos œuvres que vous embrassez dans votre prière. Et de notre part il y a pour vous un attachement plus vif, une reconnaissance plus complète, parce que nous vous confions tous nos intérêts spirituels et toutes nos œuvres.

Mais encore une fois, je vous le répète, nous ne sommes rien que pour l'Église, par l'Église, avec l'Église, et si l'Église nous disait de ne plus exister, immédiatement nous disparaîtrions. Mais tout ce que veut nous confier l'Église, nous l'embrassons. Tous ensemble ayons une immense confiance, parce que cette confiance dérive immédiatement de l'esprit de foi qui est la caractéristique des œuvres de l'Assomption ».

Note écrite par Notre Mère

Le T.R.P. Emmanuel [Bailly] *m'a entretenue de son désir de voir l'œuvre des retraites et celle des catéchismes se développer chez les Orantes. – Pour l'œuvre des retraites, j'ai pu lui répondre qu'elle se pratiquait, non seulement pour les personnes qui désirent étudier notre vie, mais aussi pour celles dont les aspirations sont différentes. Nous avons eu cette année des retraitantes pour tous les états de vie, depuis le mariage chrétien jusqu'aux grilles des Clarisses. C'est ainsi que l'œuvre des retraites doit être entendue, sans exclusivisme aucun, et dans le but de répandre dans tous les états la sève surnaturelle puisée près du tabernacle.*

Quand aux catéchismes, le Père tout en les désirant beaucoup, comprend comme moi que le moment n'est pas arrivé. Le quartier ne s'y prête pas, les dames catéchistes sont nombreuses, nous attirerions peut-être l'attention des malveillants sur notre petite œuvre et cela sans une utilité réelle. Le désir et la volonté de faire connaître Notre-Seigneur aux petits de la terre n'en n'est pas moins dans nos cœurs. – Le Père trouve qu'il y a là un développement nécessaire de notre œuvre, nous devons, dans notre modeste sphère, faire rayonner la doctrine. – C'est tout à fait ma pensée. Je désire cependant que, pour entreprendre cette œuvre, nous soyons un peu plus nombreuses car il faut, avant tout, être établies dans une parfaite régularité qui est difficile à obtenir quand on n'est pas suffisamment nombreuses pour l'adoration et que d'autres occupations, comme celles du noviciat, emploient le temps. Mais j'ai confiance que Dieu nous développera du côté des œuvres qui nous sont permises, comme Il nous développe dans le sens de la vie de prière qui est notre premier but.

Ce but atteint, et il ne le sera qu'avec l'adoration perpétuelle, je me fais une joie de voir ici-bas (ou de là-haut) les Orantes éclairer les esprits des âmes abandonnées, faire connaître Notre-Seigneur à ceux qui ne le connaissent pas, panser les plaies des âmes et celles des corps et prendre leur part dans le service des membres souffrants de Jésus-Christ.

Le Père m'a parlé d'un autre de ses désirs, celui de rétablir le Tiers-Ordre et d'en faire les réunions chez les Orantes. – Je ne pouvais accueillir ce désir qu'avec joie. Le Tiers-Ordre était une œuvre très chère du Père Picard, je savais qu'il avait désiré autrefois que je m'en occupe et si je n'ai pas devancé le désir du Père Emmanuel, c'est parce que j'aurais craint, en lui en parlant, de devancer les volontés de Dieu sur nous, d'enjamber la Providence comme disait le Saint Cardinal Richard à la suite de Saint Vincent de Paul. La Providence n'ayant pas été enjambée, je suis très heureuse que les Orantes recueillent cette œuvre de notre Fondateur et Père.

27 janvier 1910

Jeudi

Sa Grandeur Monseigneur Amette ordonne des prières publiques à cause de l'inondation dont les ravages s'étendent chaque jour. […]

Les Bénédictines du Saint Sacrement ayant lu dans le journal que des rues de Passy étaient submergées nous écrivent pour nous offrir un abri si nous en avons besoin. Nous leur en sommes bien reconnaissantes, mais nous sommes sur la hauteur et si cela continue l'eau aura gagné leur monastère avant de pouvoir nous atteindre. Combien nous prions pour les sinistrés !

14 juin 1910

Depuis très longtemps les Petites Sœurs de l'Assomption sollicitaient aimablement de venir photographier leurs Sœurs Orantes revêtues de leur habit religieux. On prit jour enfin et deux Petites Sœurs, sœur Rita Maria, l'artiste photographe et peintre, et sœur Marie-Solange organiste à la Maison Mère, arrivèrent à 10 h du matin. Les dix premières Orantes, en habit religieux, se réunirent à la salle de communauté pour les séances de pose, tandis que les novices et postulantes se succédaient à l'adoration du Saint-Sacrement.

Divers groupes furent photographiés : les dix premières Orantes d'abord puis Notre Mère et ses deux assistantes seulement, ensuite Notre Mère toute seule, Notre Mère et le premier petit noviciat régulier, enfin les 8 Orantes de la fondation du 2 juillet 1906, et aussi sœur Gertrude, seule, afin de donner à sa mère, en Angleterre, la joie d'avoir la photographie en religieuse de sa fille qu'elle ne reverra peut-être plus. La pose de ces divers groupes nous retint jusque vers midi 1/2, il fallut remettre Sexte et None à plus tard.

[…] Le Saint Sacrement exposé empêchait qu'on photographiât la chapelle, mais le Père Victorin [Bossu A.A.] eut la complaisance de venir le rentrer dans le tabernacle à 1 h 1/2 ; nous récitâmes ensuite Sexte et None et sœur Rita put photographier la chapelle.

20 juin 1910

Les Petites Sœurs de l'Assomption nous apportent nos photographies dont la contemplation nous montre que nous sommes encore fort mal coiffées et qu'il faut travailler nos guimpes et nos voiles, afin que les Orantes ne semblent pas être affligées de goitres ou d'oreillons. Les Petites Sœurs ont promis de nous aider à nous coiffer convenablement et nous enverront leur guimpe de nuit qui nous donnera des idées lumineuses, pour mieux ajuster la nôtre.

Notre Vénérée Mère et le premier petit noviciat régulier
Sœur Anne-Marie (novice-professe) Mère Isabelle
Sœur Marie-Antoinette Sœur Marie-Lucie

28 juin 1910

Les Petites Sœurs de l'Assomption nous ont envoyé le modèle de leur coiffe de nuit.

15 novembre 1911

Conférence sur le Père Picard

Évoquant ses souvenirs, le Père Christophe [Portalier A.A.] nous dit la foi vive, ardente, indomptable du P. Picard. Il nous raconte la fondation de la Croix quotidienne appuyée sur les prières et le pèlerinage des novices à Saint Jacques de Compostelle ; l'énergie du Père Picard pour maintenir sur le journal l'image du Crucifix ; son esprit de foi dans la fondation des pèlerinages de Rome, Jérusalem, Lourdes ; son obéissance héroïque au Pape en diverses circonstances ; sa discrétion, son silence, son humilité égales à sa foi. Le Père nous parle de la mission secrète du Père Picard auprès de Ferdinand 1er de Bulgarie pour l'empêcher d'apostasier [abandonner la foi chrétienne], sa mission comme délégué du Pape auprès des évêques de France. Il nous dit quelle grâce de sanctification le Père trouva dans son infirmité. Et il termine en disant que les Orantes sont la plus belle manifestation de l'esprit de foi du Père Picard qui mettait toute sa confiance dans la prière.

Ferdinand 1er de Bulgarie

5 décembre 1912

Instruction du Père Emmanuel Bailly

«*Dieu a donné une mission à l'Assomption, une vocation déterminée à remplir dans l'Église et cette mission devient de plus en plus manifeste au public catholique. Dieu a voulu que l'Assomption fût, dans les temps modernes, destinée à affirmer dans toute son intégrité la vérité catholique, à étendre par tous les moyens le règne de Notre-Seigneur, à revendiquer ses droits, à se servir des développements de la société moderne pour tout mettre au service de l'Église. Il y a des choses que l'on faisait au Moyen-Âge et qui doivent être rétablies dans les temps modernes, en les harmonisant avec les nécessités actuelles. C'est le rôle des Assomptionnistes.*

Je puis en parler d'autant plus librement que je n'ai eu aucune part directe à ce mouvement. Je le constate, je l'admire chez nos Pères, moi qui suis parmi les plus anciens, et qui l'ai vu se dérouler, sans qu'il m'en revienne une part glorieuse quelconque. Quand il s'est agi de l'enseignement chrétien, le Père

d'Alzon a voulu ressusciter les écoles monastiques du Moyen-Âge pour former les jeunes gens au sacerdoce. On a cru l'idée irréalisable.
Nos Pères l'ont réalisée avec les alumnats. Maintenant cette œuvre est imitée, copiée ; les évêques et les Supérieurs Généraux des Congrégations nous demandent notre méthode, notre coutumier. Prenons les journaux, la presse. Nos Pères ont planté la Croix sur ce terrain du journal qui semblait prohibé au prêtre. Ils ont voulu implanter cette foi et cette croix parmi les masses populaires. Cette implantation de la Croix dans le terrain sauvage du journalisme a fait hurler la presse impie. Nos Pères ont persisté malgré les préjugés et les contradictions même des bons. Et voyez les pèlerinages, ils ne semblaient plus dans nos mœurs et nos Pères ont dit : il faut reprendre cette idée de foi de nos ancêtres et la mettre au point, en utilisant les instruments modernes. Ils ont eu la foi et le zèle des Saints. Ils sont les apôtres modernes de la foi des anciens moines. S'agit-il des missions d'Orient ? La routine empêchait les prêtres latins de passer aux rites orientaux. Nos Pères l'ont fait et le Pape a sanctionné cette pensée ».

En 1912
Sœur Pauline va voir le curé de la paroisse

- « *Je suis allée aujourd'hui voir Monsieur le curé de Passy, de la part de Notre Mère. Après m'être acquittée de mon message, je me disposais à m'en aller, lorsque Monsieur le Curé me retint. Il me parla d'abord de quelques personnes habitant notre rue. Devant mon ignorance au sujet des voisins, il me dit d'un coup : « Qui vient dire la messe chez vous ? » - « Un religieux de l'Assomption », dis-je avec une certaine réserve. « Je croyais que c'était un Père Mariste. Mais, ne craignez rien, je ne vous dénoncerai pas. Je sais tout : vous êtes religieuses, n'est-ce pas ? Eh bien, si l'on vous interroge, ce n'est pas mentir que de dire que vous ne l'êtes pas […]. Si quelqu'un d'entre vous dit : « Oh ! Tant mieux, j'irai en prison pour l'amour de Dieu », évidemment c'est très bien, mais elle dénonce en même temps ses compagnes* » […].

Lundi 16 décembre 1912

Notre Mère et sœur Élisabeth sont allées à Condé-en-Brie, à la recherche d'une maison de campagne.

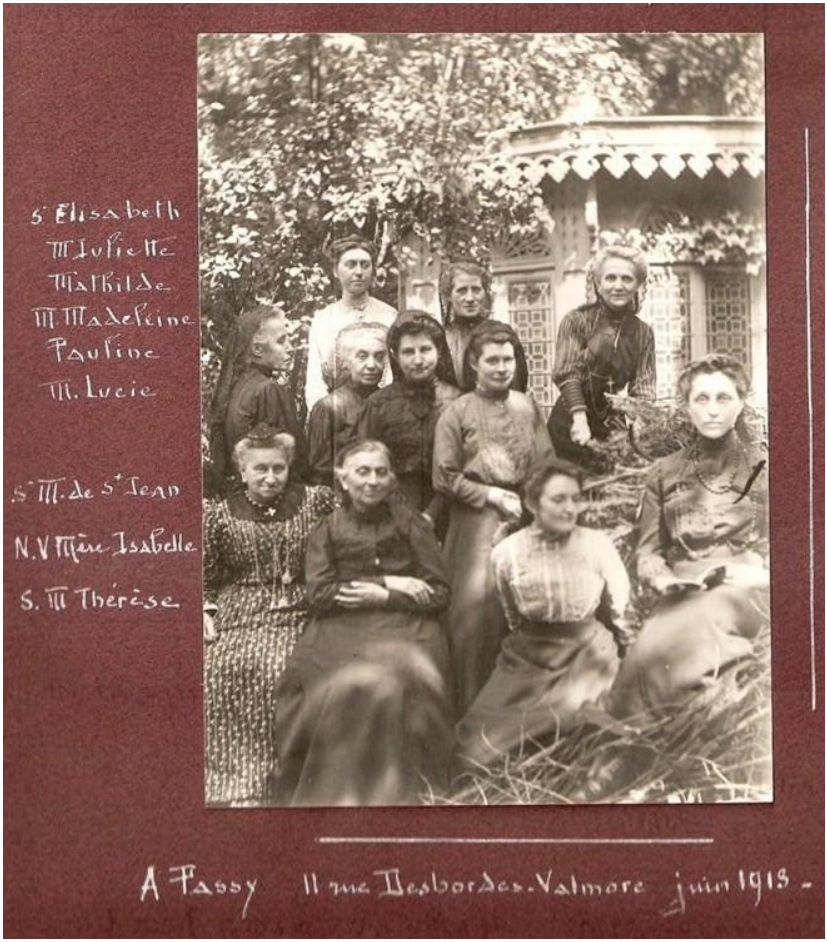
S' Elisabeth
M Juliette
Mathilde
M Madeleine
Pauline
M. Lucie
S' M. de S' Jean
N.V Mère Isabelle
S. M Thérèse
A Passy 11 rue Desbordes. Valmore juin 1913 -

Dimanche 15 août 1915

Fête de l'Assomption

Au milieu des tristesses de la guerre nous avons eu une belle fête de l'Assomption marquée par une grande cérémonie de profession. Le R.P. André |Jaujou], assisté du P. Victorin [Bossu A.A.], a célébré la Grand Messe à 7 h 1/2 et reçu les vœux perpétuels de sœur Marie-Lucie du Saint-Sacrement et de sœur Marie-Antoinette du Précieux-Sang, et les premiers vœux de sœur Marie-Thérèse de la Trinité et de sœur Marie-Madeleine de la Croix. - Pour la première fois, les professes perpétuelles ont été recouvertes du drap mortuaire pendant le chant de la préface du cérémonial […].

Mercredi de Pâques 3 avril 1918

Les temps sont bien changés depuis que ce cahier a été laissé inachevé [18 avril 1903] pour être caché aux regards des perquisiteurs ! Aujourd'hui la grande guerre a fait – soi-disant – l'union sacrée. En tous cas, les persécuteurs des religieux ont autre chose à faire que de fureter dans les couvents. Nous pouvons écrire nos chroniques librement. Le seul danger qu'elles courent c'est d'être déchiquetées ou incendiées par un des obus qui pleuvent sur Paris. N'importe, on est bien content de retrouver ce gros cahier en ce moment où la crise du papier lui donne une valeur énorme. Espérons que nous ne le terminerons pas sans y écrire la victoire de la France sur ses cruels ennemis et la bonne nouvelle de la paix tant désirée !

Lundi 10 juin 1918

[…] Pour la seconde fois, le récit des Chroniques a été interrompu dans ce registre qui a été transporté à Limoges, avec nos archives et tous les trésors de la sacristie, parce que l'ennemi bombardait Paris par ses « Gothas » [avions] et ses « Berthas » [surnom des canons allemands qui à plus de 100 km tirèrent sur Paris en 1918]. Enfin, par la miséricorde de Dieu, la paix victorieuse a été donnée à la France et nous espérons pouvoir achever ce cahier sans qu'une nouvelle catastrophe nous l'enlève.

Samedi 15 juin 1918

Sœur Mathilde part pour Limoges où l'un de ses fils gardera en dépôt nos papiers, nos vases sacrés et tout ce que notre sacristie avait de plus précieux. – Le front italien se réveille ; les Autrichiens ont commencé une grande offensive contre nos alliés que probablement il va falloir soutenir.

Mardi 16 juillet 1918
Instruction du Père Victorin après la cérémonie des vœux perpétuels de sœur Marie-Louise
« *Le Père Picard désirait que, dans votre vie contemplative, vous vous rendiez compte que tout ce qui vient de la liturgie au jour le jour est le meilleur et doit être préféré à toute autre chose. C'est le genre de dévotion, de contemplation, d'union à Notre-Seigneur que vous devez avoir. Suivre l'Église est d'une grande simplicité. Prenez les choses de l'Église et laissez les préoccupations personnelles* ».

1er août 1918
[…] On parle aussi de l'origine de notre nom d'Orantes. Nous avons existé plusieurs années sans avoir aucun nom. Un jour le Père Picard proposa celui d'Orantes auquel Notre Mère avait pensé toute la nuit sans vouloir le proposer, le trouvant peu ordinaire et peut-être prétentieux. Le nom ne fut pas accueilli avec enthousiasme par les premières Orantes, le Père n'insista pas, mais peu à peu le nom s'imposa de lui-même.

24 octobre 1918
Les Petites Sœurs nous donnent un nouveau témoignage de leur charité fraternelle en envoyant l'une des leurs pour nous aider à soigner nos malades.

29 octobre 1918
La sœur Oblate, qui faisait notre cuisine depuis quelques jours, est malade et ne peut plus venir. On cherche, mais en vain, une « Monique » chez les petites Sœurs pour la remplacer.

Vendredi 15 novembre 1918
De bonnes lettres arrivent de Sèvres ce matin. Nos quatre Orantes sont profondément touchées et reconnaissantes de l'accueil si affectueux de Mère Marie-du-Calvaire et des Oblates. Elles semblent ravies de se trouver dans cette maison si religieuse, calme et silencieuse.

Jeudi 21 novembre 1918
Sous l'active direction de la Petite Sœur Marguerite, commencent les grandissimes nettoyages destinés à purifier des microbes notre maison contaminée.

Dimanche 1er décembre 1918
Depuis la dernière nuit, la Petite Sœur Marguerite retourne coucher à Grenelle [75015 Paris], ce qui marque un grand progrès dans le soin de nos malades qu'elle a veillées avec tant de sollicitude depuis plus de cinq semaines. Jamais nous ne reconnaîtrons assez le dévouement que nous ont témoigné nos chères Petites Sœurs dans nos épreuves ; plus que jamais ce nous sera un devoir très doux de prier pour leur belle mission.

Mardi 10 décembre 1918
Départ pour Sèvres de sœur Madeleine et de sœur Marie-Christine, ce qui porte à dix le nombre des Orantes composant la colonie de Sèvres.

Mercredi 22 janvier 1919
A 3 h 1/2, le R.P. André |Jaujou] nous confirme les mauvaises nouvelles du naufrage, que nous pressentions déjà : la liste parue et qui avait fait croire que nos sœurs étaient sauvées n'était autre que celle des passagers embarqués sur le Chaouïa et qui devait être confrontée avec celle des survivants ; sur cette dernière, hélas, ne se trouvent aucun de nos Pères et Sœurs, à l'exception du Père Cyrille [Balabanov A.A.], légèrement blessé, arrivé déjà à Rome. Quelle profonde douleur pour toute l'Assomption qu'une si grande perte ! Pour les disparus, une belle couronne et le bonheur éternel les dédommagent de leurs rêves d'apostolat si tôt brisés, mais ceux qui restent voient leur croix encore alourdie… Sœur Lucie-Emmanuel et sœur M. de Sainte Anne étaient les compagnes de Mère Albertine. Le père André [Jaujou] qui paraît bien attristé, nous dit cependant qu'il faut être content de tout ce qui nous arrive. Nous sommes

là pour aller au ciel… Vendredi, le T.R. Père Joseph [Maubon] chantera la messe de Requiem pour nos chers missionnaires disparus. La cérémonie aura lieu à Passy, rue Berton, dans cette chapelle où vous avez tant prié.

Samedi 8 février 1919

Le Père André [Jaujou] se préoccupe de trouver un travail qui nous permît de gagner notre vie sans détourner nos pensées des choses surnaturelles. Ce travail peut devenir nécessaire. Notre Mère dit qu'elle a une grande répugnance à l'accepter parce que, non seulement le gain peut être un entraînement qui détourne certaines religieuses de l'esprit de pauvreté, du détachement des choses de ce monde, mais aussi le travail, ainsi imposé par la nécessité de gagner pour vivre, peut nuire au recueillement, aux devoirs essentiels de notre vie contemplative.

Samedi 22 février 1919

Notre Mère raconte qu'après la mort de son mari, tandis qu'elle avait confié l'éducation de sa fille aux Dames de l'Assomption, à Cannes, elle recevait d'elles une formation religieuse, était admise à leurs exercices religieux et se proposait d'entrer chez elles après le mariage de sa fille.

«*Cela me semblait tout indiqué, dit humblement Notre Mère, car il est dans mon caractère de ne rien inventer. Si dans mon enfance, on m'avait mise en pension chez des religieuses, j'y serai restée. Mais je ne connaissais avant mon mariage que les Sœurs de Charité et c'est là que je serais allée ; mais le Père Picard hésitait et ne s'est pas prononcé sur cette vocation. Ensuite étant veuve, je me disais que je ne serai plus bonne à rien dans les œuvres des Sœurs de Charité tandis que chez les Dames de l'Assomption je pourrais peut-être rendre quelques services. Mais après leur séparation d'avec les Pères, je dus leur déclarer que je ne me ferai pas religieuse chez elles et je fus bien désemparée pendant plusieurs années, ne sachant pas ce que Dieu voulait de moi et ne pouvant m'imaginer, moi qui n'ai jamais rien inventé, qu'il me faudrait faire une fondation. La Mère Eugénie, Supérieure et Fondatrice des Dames de l'Assomption, fut toujours très bonne pour moi et voulut que je fusse reçue parmi les religieuses comme auparavant. »*

Notre Mère rappela aussi des souvenirs de la Fondation, de ses angoisses quand la persécution religieuse nous força à nous séparer des Oblates, alors que nous n'avions pas de maison, ni l'autorisation de posséder le Très Saint Sacrement sous notre toit.

7 juin 1919
Veille de la Pentecôte – Note écrite par Notre Vénérée Mère Isabelle
Ce récit n'est pas absolument exact. Je vais le refaire tel que ma mémoire me le rappelle.

« Quand, par suite des circonstances, j'eus renoncé à entrer, dans quelques années, chez les Dames de l'Assomption, je restai dans un état fort pénible d'ignorance de la volonté de Dieu sur moi et mes oraisons étaient pleines d'angoisses quand, tout à coup, dans la prière, jaillit une parole, une lumière : Notre-Seigneur me faisait comprendre qu'il me destinait à une œuvre nouvelle… C'était si étonnant, si incompréhensible que j'en fus abasourdie, mais c'était si clair, si net que la raison jointe à la crainte de l'illusion pouvaient seules me faire douter. La si brève parole du divin Maître s'était imprimée dans mon âme comme un cachet de cire et cette empreinte ne devait plus jamais s'en effacer. Quels que fussent dans l'avenir mes doutes et mes craintes, je ne pus jamais chercher sérieusement une voie qui ne fût pas une voie nouvelle, inexistante encore. Je l'aurais cependant bien voulu ayant horreur de l'inconnu et des voies un tant soit peu extraordinaires. Mais j'avais alors bien du temps devant moi avant de pouvoir réaliser un projet quelconque de vie religieuse et, toute remplie d'étonnement, je fis la seule chose à faire : j'écrivis au Père Picard en lui soumettant la parole qui semblait venir d'en-haut et être la manifestation de mon avenir.

J'aurais peut-être été fort soulagée si le Père m'eut répondu que je n'étais qu'une sotte et que je n'avais plus à penser à cette billevesée [chimère]. *Mais, tout au contraire, le Père m'écrivit de mettre par écrit, au courant de la plume, tout ce que je pensais. Cela devenait sérieux. J'écrivis un grand nombre de pages et je les envoyai au Père, pensant que j'aurais une réponse. Mais le Père garda un complet silence qui ne me tourmentait d'ailleurs pas, puisque je lui avais tout dit, que rien ne pressait et que j'étais en sécurité sous l'obéissance.*

Un an après, j'allai faire ma retraite et, grand fut mon étonnement quand le Père me dit que, dans cette retraite, nous causerions de tout, même de mon grand cahier : - Alors vous l'avez pris au sérieux ? – Oui, et je vous le dis pour votre consolation, je m'y attendais, je savais d'avance ce que vous m'écririez. J'étais à l'eau… Mes idées n'étaient pas traitées d'illusions et il

faudrait, tôt ou tard, marcher à une lumière qui, plus j'avançais, devait me sembler ténèbres.

J'en causais quelquefois, mais plutôt rarement, avec le Père. Par principe, le Père Picard ne concevait pas une œuvre toute faite dans son esprit. Il pensait, il agissait sous le souffle du Saint Esprit, il étudiait les circonstances, cherchait à y découvrir les intentions de Dieu, écoutait patiemment tout ce qu'on lui disait, le pour et le contre et, par-dessus tout veillait à ce que l'âme fût fidèle et ne déviât pas des vues de Dieu sur elle. Et là était le secret de son extraordinaire ascendant sur les âmes. On voyait en lui l'intermédiaire de Dieu.

Il disait d'ailleurs qu'une œuvre ne se faisait jamais complètement telle qu'on l'avait d'abord supposée. Et cela se comprend parce qu'après l'appel réel mais très rapide de Dieu, la créature y mêle nécessairement son propre travail d'intelligence et d'imagination. Il est impossible à l'esprit humain de ne pas chercher aux alentours de la parole de Dieu ce qu'elle peut bien signifier au juste et cela n'est pas défendu, au contraire, mais ce qu'on pense n'est cependant pas toujours ce que Dieu veut et c'est souvent très petit à petit qu'il montre sa volonté par les circonstances humaines, les réflexions, la sagesse de la direction, la fidélité des âmes, la nature des vocations… ».

Samedi 23 août 1919

[…] Notre Mère nomme pour la première fois notre future maison de Sceaux, cette maison mystérieuse dont il est question depuis plusieurs mois, maison où se trouvent des Oblates, une ambulance, etc, etc et où Notre Mère fait envoyer par Madame Viriat l'autel et la grande croix du jardin restés à La Croix-en-Brie, maison où le Père Jean-Baptiste dresse des plans que n'adopte pas le Père André, maison dont la propriétaire, très âgée et très bonne, a accueilli Notre Mère en l'embrassant…

Lundi 27 octobre 1919

Notre Mère nous annonce que, selon les prescriptions du nouveau droit canon, nous devons changer de confesseur. Le Père Victorin [Bossu] sera remplacé par un autre. Naturellement il y a des regrets car le Père Victorin nous a été bien dévoué depuis 1902 ; quand nous nous sommes fixées à Passy, le T.R. Père Picard nous l'a donné pour aumônier et confesseur.

Vendredi 21 novembre 1919

Notre nouveau confesseur, le Père Eusèbe Lavigne, entre en fonction pour la première fois cette après-midi après avoir donné le Salut à 3 h 1/2. Il confessera chaque vendredi les professes, et le samedi les novices.

Mardi 9 décembre 1919

Le R.P. André [Jaujou] ne vient pas faire son cours mais donne rendez-vous à Sceaux à Notre Mère et sœur Élisabeth qui arpentent notre future demeure, se rendent compte des multiples difficultés de notre installation dans ces bâtiments séparés, et vont rendre visite à Monsieur le Curé de Sceaux, sans lui dire que nous sommes religieuses. Le Père André annonce au curé étonné un essaim de trente dames pieuses…

Mercredi 10 décembre 1919

Les hommes d'affaire sont venus cette après-midi présenter le bail à la signature de notre Mère et de mademoiselle Davillier. Affaire conclue pour 18 ans !

Mardi 23 décembre 1919

[…] Notre Mère fait lire au Père la lettre si bienveillante du Cardinal Amette qui nous envoie sa bénédiction pour le futur monastère de Sceaux et qui promet de nous l'apporter lui-même quand nous serons installées.
Le Père dit que les élections législatives ont amené un changement heureux dans la composition de la Chambre [des députés] et qu'il ne désespère pas de nous voir prendre à Sceaux, sans trop tarder, notre habit religieux.

Jeudi 1er janvier 1920

[…] Le R.P. André |Jaujou] est allé à Sceau hier, avec le Père Jean-Baptiste : les résolutions sont prises pour les travaux à entreprendre, particulièrement pour bâtir la chapelle. Mais il faudrait demander aux Rois Mages d'apporter de l'or pour payer les dépenses, particulièrement lourdes en ce moment où la vie est si chère.

Jeudi 12 février 1920

Notre Mère est allée à Sceaux et elle a signé les plans pour notre future chapelle que l'entrepreneur promet d'avoir achevée le 19 mai, au plus tard. Jadis il fallait des siècles pour ériger les cathédrales.

Mercredi 25 février 1920

Un premier branle-bas qui annonce le déménagement : le menuisier enlève toutes les cloisons qu'il avait mises lors de notre installation ici, pour qu'on puisse les envoyer à Sceaux où le Père Jean-Baptiste les réclame, le bois coûtant très cher maintenant.

Lundi 1er mars 1920

Sous la protection de Saint Joseph, notre déménagement commence par l'envoi à Sceaux de deux grandes voitures de meubles et de cloisons. […]

Vendredi 12 mars 1920

Les journaux annoncent que le gouvernement vient de déposer le projet de la reprise de nos relations diplomatiques avec le Vatican, pour des motifs d'intérêt national. Tous les états sont forcés de reconnaître la suprême puissance morale du Pape.

Pâques 1920 – 4 avril

Voici la dernière grande fête que nous célébrons à Passy, et ce n'est pas sans quelque émotion, en nous souvenant de tant de grâces reçues dans cette chapelle depuis 12 ans.

Mardi de Pâques 6 avril 1920

[…] Les déménageurs arrivent avec deux grandes voitures. On travaille activement… Nous nous réfugions chez Notre Mère pour y dire les Petites Heures, à l'abri des déménageurs, des menuisiers, des vitriers qui sont partout.

Mercredi de Pâques 7 avril 1920

Adieux au Père Victorin [Bossu] qui nous a été si dévoué depuis 18 ans. Le Père Victorin nous souhaite de revêtir bientôt notre habit religieux, et nous lui souhaitons de retrouver la vie de communauté. Mais on se demande encore ce que sera demain pour les Congrégations qui cependant rentrent nombreuses en France. En tous cas, les lois fiscales rendent pour ainsi dire impossible l'acquisition, et même la location d'un immeuble de quelque valeur.

BERCK-PLAGE (62)

Séjours dans le Pas-de-Calais en **1911** et **1912**

Histoire

Jusqu'au début du XXème siècle, la ville de Berck-sur-mer était surtout connue pour son activité de pêche. L'histoire raconte qu'une jeune femme appelée « Marianne toute seule » prenait en pension chez elle des enfants rachitiques et qu'elle les emmenait prendre l'air sur la plage de Berck. Un médecin remarqua alors que ces enfants reprenaient des forces et que l'air très riche en iode de la plage devait contribuer à leur rétablissement. Une réputation n'allait pas tarder à naître pour le littoral berckois. En quelques années des médecins au tempérament de pionnier firent de Berck une ville hospitalière renommée. Ce fut d'abord l'Hôpital Maritime (APHP) qui fut érigé face à la mer [la Manche]. Des médecins célèbres donnèrent leurs noms aux hôpitaux berckois : l'hôpital Cazin-Perrochaud, l'hôpital Jacques Calvé, L'Institut Calot, l'hôpital Bouville… Du début du XXème siècle jusqu'aux années 1990, une grande énergie habita ces hôpitaux toujours au faîte des meilleurs traitements du moment pour les maladies liées aux problèmes osseux et sachant en permanence s'adapter aux besoins de santé

Installées depuis 1893 dans le Grand Hôtel au nord de la plage, les sœurs Franciscaines de Calais fondent l'Hôpital Cazin-Perrochaud, un établissement destiné à accueillir les enfants de 3 à 14 ans. Inauguré en 1894, cet hôpital qui porte le nom de ses deux médecins, est alors le troisième hôpital de la ville.

Préparation en **1910**

7 septembre 1910

A la fin de la récréation de midi, Notre Mère annonce qu'elle va partir en voyage pour quelques jours et qu'elle emmènera sœur Marie-Lucie.

9 septembre 1910

Mère Isabelle à sœur Thérèse et à la communauté à Passy

Mes chères filles, nous avons fait une bonne route et très grand honneur aux tartines de sœur Marie Bernard qui nous ont complété deux bons repas. Notre voyage s'est très bien passé. Nous nous étions d'abord installées dans un wagon avec une famille si loquace que nous avions hâte de nous en séparer, ce qui s'est heureusement effectué grâce à l'agilité de sœur Marie-Lucie qui a couru à l'avant du train et nous a trouvé un wagon presque vide où nous avons pu faire tranquillement tous nos exercices et penser à vous et au cher sanctuaire. J'ai commencé par faire oraison pour ne pas troubler la pensée de Lucie par l'idée de la mer et des petits bateaux, puis à la hauteur de la rue Lafayette je lui ai dévoilé le grand mystère afin qu'elle ne réponde pas aux employés qu'elle ne savait pas où elle allait. (Notre sœur Marie-Lucie n'avait jamais vu la mer, et le sachant, Notre Vénérée Fondatrice avait eu la délicate pensée de la choisir pour compagne pour aller explorer Berck) […] - *Je ne puis pas dire que jusqu'à présent je sois très enthousiaste de notre entreprise. Nous avons vu les points principaux : l'église et la mer, et regardé quelques chalets et je ne vois pas trop comment s'établirait la vie des malades. La ville est beaucoup plus étendue que je ne croyais, peu mondaine, cela est certain. A ce point de vue c'est parfait. Mais je ne vois pas trop comment faire l'installatio*n […].

Premier exode du 19 mai au 25 juin **1911**

19 mai 1911

Le matin après la messe de 6 h 1/2 dite chaque jour par le P. Marie Charles, s'est effectué le premier départ pour Berck. Cinq sœurs nous ont quittées : sœur Elisabeth, sœur Anne-Marie, sœur Marie-Lucie, sœur Gertrude, novice, et sœur Marie-Juliette, postulante. Notre Mère est allée les conduire à la gare, ainsi que sœur Marie des Anges. Sœur Anne-Marie a été couchée dans le wagon sur un matelas que nous ont prêté les Petites Sœurs de l'Assomption. Nous restons ici 12 valides et deux malades : sœur Marie-Bernard et sœur Marie-Madeleine. La maison paraît bien vide, mais comme il faut se multiplier pour suffire à l'adoration et au travail, on n'a pas le temps de s'ennuyer et on fait joyeusement la volonté de Dieu […].

21 mai 1911

Mère Isabelle à sœur Elisabeth à Berck sur Mer

[…] «*Quand j'ai parlé au Père Emmanuel [Bailly] de la possibilité d'avoir des catéchismes, il m'a tout de suite dit : - Prenez garde de vous mettre en relation avec le clergé de la paroisse. Voyez d'abord dans quelles conditions cela se pourrait. Aussi ai-je été très prudemment et, renseignements pris sur la façon dont se pratiquaient les catéchismes, j'y ai renoncé».*

22 mai 1911

Plusieurs excellentes lettres sont arrivées de Berck ce matin. Les sœurs contemplent la mer avec ravissement. Le chalet choisi par Notre Mère et qu'elles ont mis sous la protection de la Sainte Vierge « Stella Maris », est situé dans les meilleures conditions pour les Orantes : tout proche d'une chapelle - celle de l'hôpital - et dans la solitude des dunes, en face de la mer. Toutes sont pleines de reconnaissance pour la bonté de Dieu et pour celle de Notre Mère.

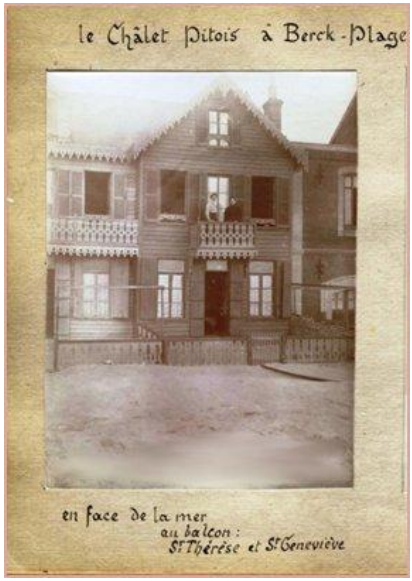

20 juin 1911
Mère Isabelle à sœur Elisabeth à Berck sur Mer

[…] « *Dieu déverse ses dons sur ses membres souffrants et je ne saurais dire combien je suis heureuse que Berck mette un peu en contact avec les pauvres. J'ai toujours si peur que cette œuvre de pauvres ne soit oubliée et notre œuvre, sans elle, me paraît incomplète. Les contemplatives peuvent trop facilement oublier ceux qui souffrent plus qu'elles, et se croire des sacrifiées et rester sans exercer de sacrifices envers plus malheureux qu'elles. Pour les catéchismes, ce sera à étudier, nous en causerons, mais je crois qu'il y a quelque chose à faire, petitement et humblement.* […] *Quand à des heures d'adoration que vous rêvez à* [l'hôpital] *Cazin-Perrochaud, vous savez que ce n'est pas chose si facile. Il faut l'intervention de l'évêque. Peut-être avez-vous les pouvoirs, mais les aumôniers ne les ont pas ».*

25 juin 1911

Retour de Berck de sœur Marie-Lucie et de sœur Odette. Grande joie de la réunion […].

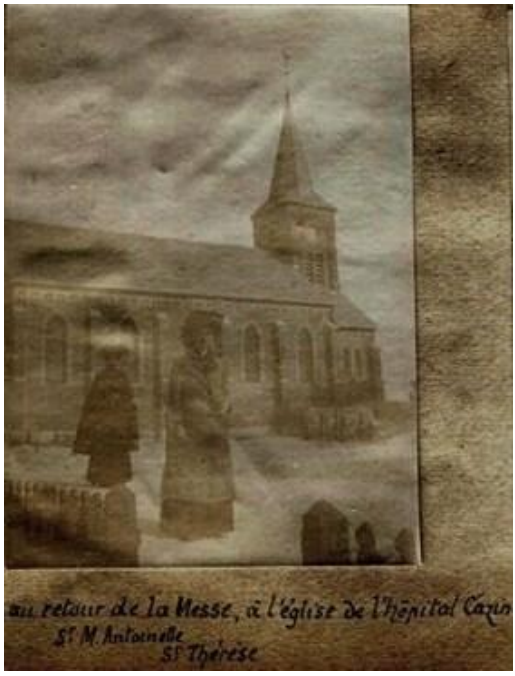

Deuxième exode du 12 juillet au 10 octobre **1911**

11 juillet 1911

[…] Cinq d'entre nous préparent aujourd'hui un second exode à Berck. Le départ est fixé à demain matin. Nous faisons les malles, et comme Notre Mère les trouve trop lourdes pour que nous les descendions, nous les vidons à moitié et nous les recommençons dans le jardin, devant la maison. Les voisins viennent nous contempler avec un sérieux intérêt dont nous nous passerions volontiers.

12 juillet 1911

[…] Maintenant les chères malades sont sans doute arrivées à Berck sous la conduite de sœur Thérèse aidée de sœur Françoise et de sœur Marguerite Marie, cette dernière, heureuse, de tous les incidents du voyage. Plus il y en aura, plus elle sera contente.

31 juillet 1911

[…] Reste l'avenir… Mère Isabelle partant pour Berck aujourd'hui ne peut continuer le récit. Elle passe la plume à sœur Pauline […].

9 août 1911

Notre Mère est de retour à 6 h, et a ramené avec elle sœur Marguerite-Marie. Nous avons dit Matines et Laudes dans la journée, afin de jouir de la présence de Notre Mère, en terminant la soirée par la récréation avec elle.

19 août 1911

Mère Isabelle à sœur Thérèse à Berck

«Je suis ravie de ce que vous m'écrivez et j'en ai presque pleuré de joie. Je désire tant que le Bon Dieu montre sa volonté au sujet de la seconde œuvre et voilà qu'il la manifeste ; car c'est bien Lui. Est-ce nous qui avons voulu avoir des malades qui aient besoin de Berck ? Est-ce nous qui savions qu'il y avait un hôpital à Cazin-Perrochaud ? Est-ce nous qui connaissions le chalet Pitois ? Est-ce nous qui avons demandé à faire venir la petite Olga ? Nous ne sommes rien dans tout cela, et cependant voilà réalisé le vœu que nous formions cet hiver d'avoir des enfants à préparer à la communion privée […]. *L'initiative doit nous être indiquée par la Providence et le mieux pour nous est de n'être que des auxiliaires. La petite Olga me paraît être une indication providentielle de ce que nous pourrons faire à Berck. Aussi, dans le cas où les sœurs parleraient d'une autre petite fille, acceptez-la ».* […]

31 août1911
Sœur Mathilde est partie pour Berck ce matin. Et ce soir, nous avons la joie de revoir sœur Thérèse parmi nous.

2 septembre 1911
Tandis que nous faisons les joyeux préparatifs de la prise d'habit de demain, nous voyons revenir de Berck avec bonheur sœur Geneviève et sœur Françoise. […]

7 septembre 1911
Le Père Emmanuel [Bailly] demande des nouvelles des malades et il exhorte Notre Mère à aller se reposer à Berck. Celle-ci lui parle de reprendre en octobre - quand nous serons réunies - nos deux nuits hebdomadaires d'adoration. […]

20 septembre 1911
A l'obéissance de midi, Notre Mère annonce que ne pouvant aller elle-même à Berck, elle y renvoie sœur Thérèse samedi prochain ; mais que sœur Anne-Marie en reviendra lundi avec sœur Mathilde, après la première communion d'Olga, fixée à dimanche.

23 septembre 1911
Départ de sœur Thérèse pour Berck.

2 octobre 1911
Mère Isabelle à sœur Thérèse à Berck
«Je n'ai aucune objection à ce que vous demandiez à l'aumônier la grâce de garder le Saint Sacrement [exposé sans doute à la chapelle de l'hôpital]. *Je vous conseille seulement de le faire timidement et dubitativement car il est fort possible qu'il ne puisse vous l'accorder. Ce qui me le fait espérer qu'il le pourra, c'est que le Saint Sacrement étant exposé un certain temps, c'est peut-être faute d'adorateurs qu'il ne l'est pas davantage »* […].

10 octobre 1911
[…] C'est ce soir le retour final de Berck. Aussi pendant la récréation, nous avons l'oreille aux aguets, et à chaque instant, de fausses alertes. Mais, tout à coup, un franc coup de sonnette retentit. Plus de doute, les voilà ! Nous volons à leur rencontre. Stupéfiante déception ! […] Ce n'est qu'à la fin des Matines qu'elles arrivent. Mais nous continuons l'office et allons nous coucher dans le plus grand silence […].

11 octobre 1911

On tâchait de se résigner à ne pas troubler le silence et à ne se témoigner qu'à la récréation de midi la joie de se retrouver au petit monastère, quand après la messe, Notre Mère a affiché que les effusions fraternelles étaient permises jusqu'à 9 h du matin. On ne s'est pas fait prier. De même l'après-midi, pour fêter la réunion complète dans notre petit cénacle après les longues dispersions de cet été, Notre Mère a donné récréation jusqu'à 4 heures ; on l'a employée en partie à ranger les bagages. Avec quel bonheur nous nous retrouvons toutes au pied du même tabernacle, les bancs se remplissent à la chapelle, et au réfectoire il a fallu ajouter une nouvelle table.

Sœur Odette

Troisième exode du 9 juillet au 17 octobre **1912**

9 juillet 1912

Un nouveau départ pour Berck s'est effectué ce matin : sœur Thérèse, les deux malades, sœur Antoinette et sœur Gertrude.

10 juillet 1912

Bonnes nouvelles de l'arrivée à Berck. Sœur Gertrude était partie toute heureuse et reconnaissante envers Notre-Seigneur d'avoir permis qu'on ait choisi le train de midi qui lui a permis de voir le Père Marie Louis arrivé inopinément d'Angleterre et qui, après sa messe, a pu lui donner toutes les nouvelles de son pays et de sa famille.

17 août 1912

Ce matin, sœur Françoise est partie pour Berck. Cet après-midi, Notre Mère en revient avec sœur Marie-Antoinette qui doit renouveler ses vœux lundi. Ce soir, arrivée de Mère Marie de l'Incarnation.

11 septembre 1912

Mère Isabelle à sœur Thérèse à Berck

[…] « *Je trouve que Berck a admirablement réussi cette année à sœur Madeleine et aussi que sœur Anne-Marie a très bonne mine. Il n'y a que Françoise qui est encore jaune ».*

20 octobre 1912

Pour entrer dans la voie commune des Orantes, sœur Thérèse, dès son retour de Berck, est réduite à l'immobilité par un lumbago. C'est auprès de son lit que Notre Mère fait aujourd'hui la réunion du conseil pour proposer trois sœurs à la rénovation des vœux annuels. Sœur Elisabeth avait envoyé de Berck son adhésion. On prend l'épreuve gaiement. Maintenant que le renfort de Berck est arrivé pour les emplois, sœur Odette est mise au repos complet, dans son lit.

Dans une maison de campagne à
LA CROIX-EN-BRIE
en Seine et Marne (77)
du 23 mai **1913** au 24 octobre **1916**

24 février 1913
Lettre de Mère Isabelle au Père E. Bailly
[…] «*Nous nous préparons à mener novices et postulantes à la campagne, Berck ne pouvant réussir à tout le monde. Nous avons fait, sœur Elisabeth et moi, un certain nombre d'excursions aux environs de Paris et je crois que nous nous fixerons dans un village de Seine-et-Marne. Les conditions m'y paraissent bonnes pour une succursale de Paris. On y va facilement, la maison est à deux pas de l'église, assez grande pour contenir plus de monde que nous ne pourrons en envoyer et le jardin bien aéré»* […].

23 mai 1913
A midi a lieu le premier départ des Orantes pour notre nouvelle maison de campagne louée à La Croix-en-Brie, en Seine et Marne.
Mademoiselle Pierre (sœur Elisabeth) au nom de qui est faite la location, part la première, pour quelques jours, avec sœur Marie-Juliette et sœur Odette. Le voyage n'est pas long, mais nous avons néanmoins récité les prières de l'itinéraire et demandé à Dieu de bénir cette petite succursale des Orantes.

25 mai 1913
Nous recevons d'excellentes nouvelles de La-Croix-en-Brie. Monsieur le curé fait bon accueil à ses nouvelles paroissiennes. Les sœurs sont ravies de la maison, du jardin ombragé et fleuri […].

26 mai 1913

De La Croix-en-Brie les sœurs nous écrivent le zèle de Monsieur le Curé pour la Sainte Eucharistie. Elles sont enchantées de tout. C'est bien Saint Joseph qui a guidé Notre Mère dans ses recherches et son choix.

29 mai 1913

Notre Mère est partie à midi, par une chaleur torride, à La Croix-en-Brie, où elle passera deux jours pour organiser toutes choses.

30 mai 1913
Vendredi – Fête du Sacré-Cœur

Nous chantons la grand-messe. A midi, sœur Thérèse et sœur Marie-Bernard partent à La Croix-en-brie où elles resteront un mois, ainsi que sœur Pauline qui va les rejoindre demain, quand sœur Elisabeth sera revenue reprendre sa charge de première sacristine.

Samedi 31 mai 1913
Mère Isabelle

« Je reviens avec sœur Elisabeth de La Croix-en-Brie heureuse de voir les sœurs contentes de l'installation et je remercie le bon Dieu et Saint Joseph de nous avoir fait trouver ce petit oasis à l'ombre du tabernacle, tabernacle si habituellement délaissé et que nos sœurs vont entourer de leur amour […]. *Néanmoins nous avons voulu inaugurer le plus tôt possible dans notre petit oratoire (hélas désert de la présence de Notre-Seigneur) la récitation de l'office »* […].

7 juin 1913
Lettre de Mère Isabelle au Père E. Bailly

[…] *«Je pense que vous recevrez des nouvelles de La Croix-en-Brie où on paraît fort content de l'installation. L'inconvénient est d'être le sujet des conversations des villageois qui ne s'expliquent pas ce que peuvent être ces dames. Le maire est très mauvais, supérieur de séminaire défroqué et marié. - Il pourrait y avoir là des ennuis si on venait trop nombreuses et pour trop longtemps, mais, pour le moment, je crois qu'il n'y a qu'à jouir de l'air et des fleurs et à répandre à profusion la prière sur cette terre ingrate. Le jeune curé ne demande que cela - ou plutôt il demanderait, avec cela, beaucoup d'oeuvres dont sa paroisse aurait besoin.- Le bon Dieu qui nous a conduit là nous montrera dans l'avenir ce qu'Il nous a chargé de faire. Il faut y aller doucement et voir venir les évènements ».*

Aquarelle de sœur Marie-Madeleine De Dainville
« La mère Tétrot »

18 juin 1913
Lettre de Mère Isabelle à sœur Elisabeth

[…] «*Je reviens maintenant au Père André [Jaujou] qui m'a fait beaucoup d'objections pour le patronage. Il craint trop de distractions, trop de bruit, trop d'entraînement à autre chose, à des pèlerinages, promenade etc… enfin un ensemble qui ne serait pas en conformité avec la vie contemplative. Il craint aussi les tiraillements, que les unes fassent avec plaisir, trop de plaisir peut-être, que les autres au contraire en soient mécontentes… Bref nous nous sommes arrêtés à ceci que nous ferions venir les petites filles pour chanter – pour le catéchisme – pour causer – entrer en communication avec elles, en un mot, prendre langue tout en restant contemplatives. – Leur faire du bien d'une autre façon que les autres dit le Père André |Jaujou].*

Allez donc trouver le Curé avec sœur Pauline. Dites lui que je comprends si bien son désir d'atteindre les filles que j'ai parlé de son patronage à notre

Supérieur, mais qu'il n'en a pas été d'avis, que néanmoins nous voulons essayer de faire du bien aux enfants qu'il nous mette un peu au courant des uns et des autres et en relation avec l'organiste, qu'il envoie les jeunes filles nous voir – et qu'on chercherait ce qu'il y aurait à faire surnaturellement pour le bien de ces enfants, et aider Monsieur le Curé dans sa tâche de rénovation surnaturelle» […].

21 et 22 juin 1913
Lettre de Mère Isabelle à sœur Elisabeth

[…] *«Je ne regrette pas la décision du Père André [Jaujou], qu'il n'a d'ailleurs pas imposée. Nous en avons causé et du choc des impressions est, j'espère, jailli la lumière de la volonté de Dieu, sur nous. Pour ma part, je n'aurais pas trouver que quelques jeux de loto, d'oie, de volants ou autres nous eussent beaucoup ni distraites, ni entraînées du moment où nous aurions été décidées à ne pas faire davantage ; mais peut-être avais-je tort et, pas plus que le Père et que vous, je ne voudrais sortir de notre vie contemplative et faire ce qu'elle ne comporte pas, mais je pense que nous avons des sauvegardes pour ne pas être entraînées pour l'avenir, puisque dans l'avenir nous ne sortirons pas et que, par conséquent, il ne peut être question de pèlerinages et autres choses de ce genre.*
Mais je crois qu'il serait aussi fâcheux de perdre de vue l'œuvre secondaire qui a toujours été dans l'idée première de l'œuvre. Il m'a semblé avoir indiqué dans le développement des Constitutions la place qu'elle doit occuper et, dans cette mesure, je ne la crois pas un obstacle, mais bien au contraire un moyen » […].

23 juin 1913
Mère Isabelle

« *Les lettres de La Croix-en-brie sont remplies du désir de convertir les âmes. Mr le Curé pendant mon séjour m'avait demandé avec grande insistance que nous nous occupions de jeunes filles, que nous établissions un patronage. J'en ai causé ave le Père André [Jaujou]. Nous avons cherché qu'elles étaient les pensées de la fondation, le désir du Père Picard par rapport aux œuvres secondaires qu'autorisent nos constitutions. Cet article de nos Constitutions ne doit pas rester lettre morte, nous devons conserver le privilège du contact avec le pauvre qui est le membre souffrant de Jésus-Christ et, cependant, nous ne devons pas nous laisser entraîner dans des œuvres trop extérieures qui nous distrairaient de notre but contemplatif et, par conséquent, de notre union intime avec Notre Seigneur. La question est complexe, mais ne voulant que la volonté de Dieu sur nous, nous avons*

confiance qu'Il nous le montrera à mesure des circonstances. Il a donc été décidé qu'on accèderait au désir du Curé de La Croix [-en-Brie] dans une certaine mesure, qu'on recevrait les jeunes filles, qu'on tâcherait de leur faire du bien en causant, en les instruisant, en les faisant chanter, mais qu'on n'aurait pas de patronage proprement dit ». […]

29 juin 1913
Dimanche

Les sœurs sont revenues de La Croix-en-Brie et toute la communauté (à l'exception de sœur Mathilde encore aux eaux) se trouve réunie avec joie pour la cérémonie des vœux perpétuels de sœur Anne-Marie. Afin d'éviter une fatigue trop grande pour elle, le cérémonial de profession est supprimé. Nous faisons cependant l'entrée solennelle au chœur en procession au chant de l'hymne […].

Après la cérémonie, sœur Thérèse a rendu compte au Père André des débuts du patronage des petites filles de La Croix-en-Brie. Mr le curé dit que son but comme le nôtre est d'étendre le règne eucharistique de Notre Seigneur dans ces âmes d'enfants, mais on ne peut atteindre ce but immédiatement, ni demander à ces pauvres enfants une dose de dévotion qu'elles ne peuvent pas avoir en vivant dans un milieu si mauvais. Il faut commencer par les amuser pour les gagner à Jésus Christ. Et lorsqu'on aura réuni un certain nombre de fillettes, on pourra discerner et former une élite capable de prier davantage et d'adorer le Saint Sacrement.

Le Révérant Père André [Jaujou], comprenant les difficultés de la situation permet que nous prenions les seuls moyens possibles d'exercer une influence sur cette jeunesse, afin d'atteindre notre but. Toutefois le Père fait remarquer que cette œuvre de patronage conviendrait mieux à des religieuses actives qu'à nous. Nous la faisons, en ces circonstances spéciales, parce ce que personne ne peut la faire dans ce village et qu'elle semble nous être offerte par la volonté de Notre Seigneur. Mais le jour où quelqu'un pourrait s'en occuper à notre place, nous nous retirerions aussitôt dans notre vie de prière. Nous tâcherons de nous dévouer à ce patronage, avec tout l'esprit surnaturel de notre vocation, voyant Notre Seigneur dans ses pauvres, et nous efforçant de diriger vers Lui les âmes de ces petites filles.

21 juillet 1913

[…] Les deux postulantes ont repris avec sœur Marie-Lucie, le chemin de La Croix-en-Brie, mais Notre Mère n'a pas pu y retourner parce qu'une jeune fille s'annonce pour commencer demain sa retraite. En partant à La Croix, les sœurs y ont emmené en vacances le petit Emmanuel Planchon que l'on confie dans le village à une pieuse vieille dame, Mme Richard.

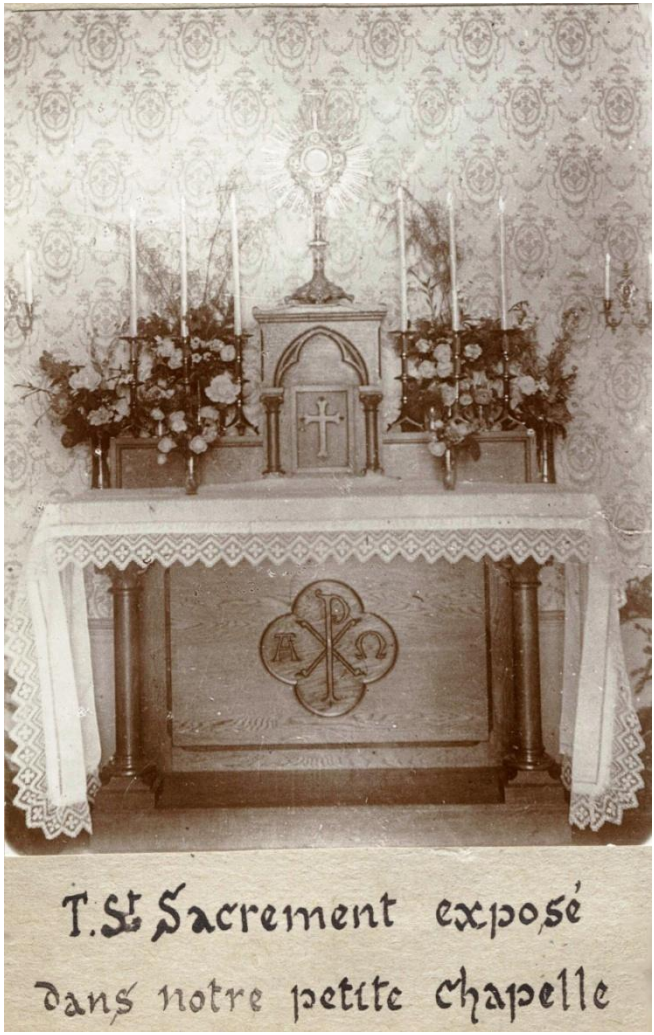

12 septembre 1913

Ce matin, Mr le Curé de La Croix-en-brie vient nous voir en sortant de retraite et nous dit que Mgr Marbeau nous donne pour notre chapelle de La Croix-en-Brie les mêmes faveurs que celles dont nous jouissons à Paris et qu'il désire bénir lui-même notre nouveau sanctuaire […].

24 septembre 1913
La Croix-en-Brie

Nous avons été fort occupées aujourd'hui par l'arrivée de la grande caisse (l'autel, que nous attendions et que nous pensions pouvoir faire monter et déballer dans le salon - l'oratoire). Mais aucun homme n'eût pu la hisser si haut, Picard et le serrurier l'ont déballée dans le corridor. Dans la journée, nous avons eu la visite de Mr le Curé (pour apporter la Sainte Réserve). Il a pris fantaisie à la jeunesse, et Melle Elisabeth l'a laissée faire, voire même encouragée, de prendre des plantes dans la serre pour orner le salon et l'escalier. C'était fort joli, et de joie, elles ont chanté…

25 septembre 1913

Nous recevons l'heureuse nouvelle que le Saint Sacrement a pris possession de son tabernacle à Béthanie, hier, en la fête de Notre Dame de la Merci […].

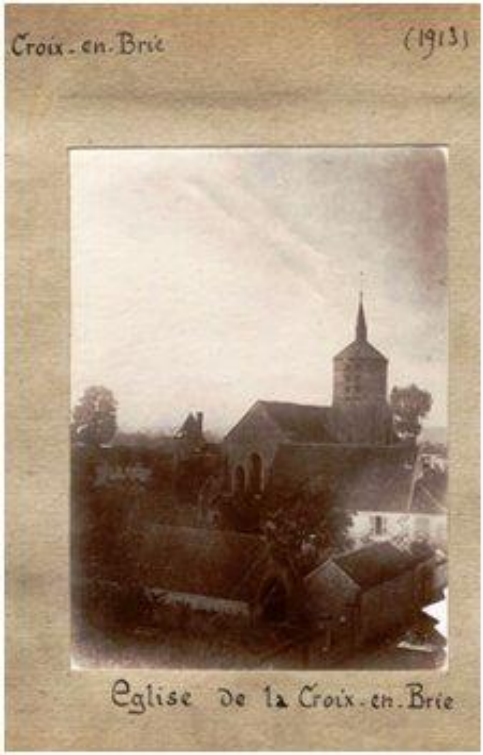

12 octobre 1913
Chroniques à Béthanie – La Croix-en-Brie

C'était la grande journée d'adoration à la paroisse. Le matin nous chantâmes à l'église la messe votive du Saint Sacrement en plain-chant. Les petites filles du patronage, exercées par sœur Marie-Lucie, répondirent en chœur au commun de la messe.

A 2 h ½ Monseigneur Prieur, vicaire général de Meaux, remplaçant Monseigneur

Marbeau, vint à Béthanie pour bénir notre chapelle. Il était accompagné de notre Curé, du Père Victorin |Bossu A.A.], venu de Paris le matin, de Mr le Chanoine Vivier, de Meaux, de Mr l'Abbé Duperche, aumônier de la jeunesse et de quatre Curés des environs.
Monseigneur Prieur nous souhaita la bienvenue dans le diocèse avec la plus grande bienveillance, disant que c'était une bénédiction que de recevoir des âmes de prière, Monsieur le Curé se hâte de louer le bien que nous avons fait, dit-il, aux jeunes filles du village dont nous nous occupons le dimanche. Monseigneur Prieur répondit qu'il était heureux d'apprendre que notre influence rayonnait déjà au dehors, qu'il comptait sur nos prières et que, même lorsque nous n'y penserions pas, nous ferions du bien par notre vie de prière, de réparation, de sacrifice.
Monseigneur fit aussi l'éloge de l'Assomption, puis après avoir béni notre chapelle, il nous adressa une petite allocution […].

13 octobre 1913
Lundi – Chroniques à Béthanie – La Croix-en-Brie
Première messe à Béthanie pendant laquelle sœur Marie-Lucie renouvelle ses vœux annuels entre les mains de Monsieur le Curé […]. Après la messe, le Saint Sacrement fut exposé pour toute la journée. A 5 h 1/2 eut lieu le Salut […]. Monsieur le Curé nous dit sa joie sacerdotale de cette première journée d'adoration […].

19 octobre 1913
Lettre de Mère Isabelle au Père E. Bailly
« *Après être restée bien sagement un mois à Béthanie, me voilà de nouveau revenue à Paris, attendant votre prochaine visite que vous nous avez fait espérer.*
[…] *Monseigneur Marbeau qui est fort souffrant n'est pas venu à La Croix* [-en-Brie] *pour l'adoration du village, mais il a été remplacé par Monseigneur Prieur qui s'est montré d'une extrême bonté pour nous. Il est venu accompagné d'un nombreux clergé bénir notre petit oratoire et nous avons un beau procès-verbal signé de ce même clergé, ce qui nous permettra, dans l'avenir, de braver les entraves de tous les curés. C'est du moins ce qu'ont dit les autorités ecclésiastiques. Nos permissions sont les mêmes qu'à Paris. Nous sommes regardées comme une prolongation de la maison de Paris ce qui nous met bien à l'aise pour fonder ou ne pas fonder selon les circonstances. - Les prêtres se sont montrés très heureux d'avoir, dans le diocèse, une maison de prière qui lui faisait bien défaut avant notre arrivée.*

C'est un grand honneur pour nous pauvres petites Orantes, mon cher Père, mais peut-être n'est-ce pas un honneur qu'elles méritent ou mériteront toujours car je ne sais pas quels seront les desseins de Dieu dans l'avenir ; mais ses desseins sont bien visibles dans le présent et c'est ce qui me réjouit, car il me semble avoir été guidée par la main de la Providence vers ce village incroyant où le prêtre, (on peut dire fou de la sainte folie de l'Eucharistie), suppliait Dieu de lui envoyer des âmes de prière. Que les Marie fussent à la fois des Marthe et des Marie il ne s'en plaindrait pas mais il a assez d'intelligence des choses de Dieu pour arriver à comprendre que cela n'est pas possible et qu'il doit se contenter de ce que nous lui donnons. […] *La chapelle est placée sous le vocable de Notre-Dame de la Merci parce qu'elle est devenue la demeure de Notre-Seigneur au jour de cette fête*» […].

27 octobre 1913
Chroniques à Béthanie – La Croix-en-Brie

A 4 heures le Saint Sacrement est exposé pour une heure jusqu'au Salut de 5 heures. C'est une visite d'adieu de Notre Seigneur à Béthanie, car notre départ approche. Monsieur le Curé devant aller en voyage le lendemain, nous donne ce soir le Salut solennel du départ et nous fait un sermon ému en nous recommandant de ne pas partir toutes entières. Il parle des liens spirituels que nous avons contractés désormais avec cette paroisse, son église, les enfants dont nous nous sommes occupés […].

29 octobre 1913
Départ de Béthanie
Chroniques à Béthanie – La Croix-en-Brie

[…] A la gare, au train de midi que nous prenions, nous trouvâmes plusieurs enfants de Marie venues nous dire encore adieu. La reconnaissance de ces jeunes filles nous touche beaucoup et nous leur sommes aussi très attachées. En notre absence, la mère de Monsieur le Curé les réunira le dimanche à Béthanie, au rez-de chaussée.

30 octobre 1913
Lettre de Mère Isabelle à Hortense Battandier

[…] « *Je suis revenue à Paris depuis une quinzaine et sœur Thérèse a ramené hier les dernières sœurs. – On ne pouvait guère écrire de là-bas. Comme je vous l'ai dit, le maire est un prêtre défroqué et nous nous sommes toujours demandé s'il ne s'était pas rendu compte, par notre correspondance, de ce que nous étions. Plusieurs lettres se sont perdues de sorte que nous n'osions plus écrire, car, sans doute, elles n'avaient pas été perdues pour tout le monde. – Cette difficulté de correspondre établit une*

grande gêne dans la vie. Les sœurs en ont beaucoup souffert et bien qu'à d'autres points de vue, nous fussions mieux qu'à Berck, cependant on regrettait cet endroit où personne ne s'occupait de nous. – La consolation est dans le bien qui peut se faire dans notre petit patronage».

6 novembre 1913

Les deux jeunes filles du hameau des Brisons dont sœur Geneviève s'occupait à Béthanie pour les préparer à leur première communion, sont revenues aujourd'hui à Paris tout exprès pour la voir et elles témoignent une grande bonne volonté pour s'instruire de la religion.

30 avril 1914

[…] A midi a eu lieu le premier départ de cette année pour La Croix-en-Brie. Sœur Pauline y conduit le petit noviciat, excepté les deux novices qui n'ont pas encore achevé leur première année de noviciat. Sœur Elisabeth y est allée pour quelques jours.

5 mai 1914

Notre Mère, revenue avec sœur Elisabeth de La Croix-en-Brie, rapporte de bonnes nouvelles de l'installation. Le Saint Sacrement a repris possession de l'oratoire de Béthanie. Monsieur le Curé a béni solennellement, dimanche dernier, une grande croix plantée dans notre jardin, et il a inauguré hier le chemin de croix dans notre oratoire.

30 mai 1914
Samedi – Vigile de la Pentecôte

Sœur Pauline fait une courte apparition ici, en ramenant de La Croix-en-Brie sœur M. Tarcisius qui commencera bientôt sa retraite préparatoire à la vêture. Sœur Pauline repart au bout de 3/4 d'heure avec sœur Mathilde qui va coudre un grand tapis que Notre Mère offre à l'église de La Croix-en-Brie.

5 juin 1914
Vendredi – Retraite du mois

Notre Mère est partie à midi pour aller passer deux jours à La Croix-en-Brie.

6 juillet 1914

Après une veillée d'adoration au pied du Saint Sacrement, un nouvel essaim d'Orantes s'achemine vers La Croix-en-Brie. Il se compose de sœur Elisabeth, sœur Anne-Marie, sœur M-Bernard, sœur M-Lucie, sœur Marie-Antoinette, sœur Geneviève et sœur Odette.

8 juillet 1914
Lettre de Mère Isabelle à Hortense Battandier
[…] « *Sœur Elisabeth est partie pour La Croix avec sœur Anne-Marie, Marie-Bernard, etc… Elles sont sept. On espère pouvoir organiser une petite adoration le dimanche par les enfants du patronage. J'en aurai beaucoup de joie. Marie-Bernard en est chargée. Elle prépare ses petits voiles blancs et son éloquence»*.

1er août 1914
Les bruits de guerre prochaine devenant de plus en plus graves, Notre Mère, sur l'avis du Révérend Père André [Jaujou], télégraphie aux sœurs qui sont à La Croix-en-Brie de venir nous rejoindre à Paris. Il se pourrait que la mobilisation des troupes empêchât bientôt de circuler […].
Les événements se précipitent ; la guerre avec l'Allemagne semble imminente […].

2 août 1914
L'heure de se coucher était sonnée hier soir quand, un peu après 10 heures, sont arrivées quatre des sœurs de La Croix-en-Brie : sœur Anne-Marie – qui nous préoccupait surtout, à cause de la difficulté de circuler – sœur Marie-Bernard, sœur Marie-Lucie et sœur Odette. La mobilisation des troupes ayant commencé à midi en Seine et Marne, leur départ n'avait pas été facile. Elles avaient pu enfin prendre le train à Nangis et elles étaient arrivées à Paris, gare de l'Est, au milieu des troupes qui partaient […].
Sœur Élisabeth est encore à La Croix-en-Brie avec sœur Marie-Antoinette et sœur Geneviève. Elles espèrent pouvoir revenir aujourd'hui et nous le désirons vivement. Notre maison de campagne est demandée pour servir d'ambulance. Ce matin on annonce que la guerre est déclarée entre l'Allemagne et la Russie.

3 août 1914
Les trois retardataires de La Croix [-en-Brie] n'arrivent qu'aujourd'hui vers 11 h 1/2. Ne pouvant trouver de place dans les trains réservés pour l'armée, elles ont dû voyager en automobile […].

6 **juillet 1915**

La messe de communauté est dite une demi-heure plus tôt, parce que ce matin a lieu le premier exode de l'année pour La Croix-en-Brie. Sœur Pauline y emmène le petit noviciat composé des sœurs Marie-Thérèse, Marie-Madeleine, Tarcisius, Marguerite-Marie, Cécile, novices, et de sœur Immaculée, postulante. Sœur Elisabeth les accompagne pour quelques jours seulement. Pendant l'absence du tiers le plus valide de la communauté, nous n'aurons plus à Paris qu'une adoration nocturne par semaine, mais Notre Seigneur n'y perdra rien, car la seconde veillée se fera à La Croix-en-Brie […].

13 juillet 1915

Sœur Élisabeth revient de La Croix-en-Brie et nous rapporte de bonnes nouvelles du petit noviciat qui se livre activement à la cueillette des haricots, des groseilles, et qui a fait des confitures tout en se sanctifiant et en se fortifiant.

Sœurs Odette, Marie-Lucie et Marie-Louise

13 août 1915

Lettre de Mère Isabelle à Caroline

[…] « *Nous avons résilié notre bail de la Croix* [-en-Brie] *mais cela ne signifie rien. Le propriétaire est très accommodant et a accepté une location à l'année qui nous met à même de mettre d'accord le bail du 11* [rue Desbordes-Valmore] *et celui de La Croix* [-en-Brie], *et par conséquent nous laisse la liberté de déménager ou non de l'un à l'autre endroit. Heureusement il y a encore le temps d'y penser et mon dernier déménagement sera, je l'espère, celui pour l'autre monde, mais le bon Dieu ne me consultera pas et je suivrai ses indications ».*

30 août 1915
Nouveau départ pour La Croix-en-Brie. Cette fois c'est sœur Elisabeth qui emmène un groupe de cinq professes : sœurs Marie-Lucie, Marie-Antoinette, Geneviève, Odette et Marie-Louise. Notre Mère promet d'aller les rejoindre avec sœur Thérèse dans une dizaine de jours.

10 septembre 1915
Notre Mère et sœur Thérèse partent pour La Croix-en-Brie […].

27 Septembre 1915
Lettre de Mère Isabelle au Père E. Bailly
«*Ici, le petit Béthanie a pris l'aspect pieux et silencieux qui avait fait défaut la première année. La guerre a changé le cours des idées. On vit avec Dieu et sur le front pour y attirer les grâces de Dieu, grâces de pardon, grâces d'endurance, de réparation… Combien il y a à demander pour tant d'âmes qui souffrent et tant d'âmes qui paraissent devant Dieu !* […] *- Je pense vous avoir dit que nous nous étions arrangées avec le propriétaire pour mettre le bail de Béthanie en accord avec celui de Paris. Cela nous met à l'aise pour les arrangements à venir ».*

30 septembre 1915
Notre Mère rentre aujourd'hui de La Croix-en-Brie, et nous apprenons que plusieurs lettres d'elle ne nous sont pas parvenues.

4 octobre 1915
[…] Notre Mère nous lit les lettres de La Croix-en-Brie. On y entend toujours le canon et de nombreux blessés arrivent aux environs. Tout fait pressentir que la bataille est encore chaude dans l'Est.

15 octobre 1915
[…] Vers une heure de l'après-midi, sœur Elisabeth, sœur Thérèse, sœur Marie-Lucie, sœur Gertrude, sœur Marie-Louise et sœur Juliette reviennent de La Croix-en-Brie.

10 mai 1916
[…] Les sœurs qui doivent partir vendredi pour La Croix-en-Brie vont chercher leur sauf-conduit chez le commissaire de police. Sœur Gertrude, désignée pour le premier départ, se voit refuser son passeport parce qu'elle est Anglaise et que, depuis le mois de février, il est interdit aux étrangers, fussent-ils de nos alliés, de circuler dans la zone de guerre [où se trouve La Croix-en-Brie], sans une autorisation des chefs militaires. Et il faut au moins un mois pour l'obtenir. Notre Mère, belge par son mariage, se trouve dans le même cas que sœur Gertrude. A la place de cette dernière, sœur Marie-Thérèse, novice-professe, est désignée pour partir.

5 juin 1916

[…] Près d'un mois s'est écoulé depuis ce premier départ pour La Croix [-en-Brie], et Notre Mère va se voir forcée de renoncer à donner la joie de sa présence à celles de ses filles qui y sont. Car la difficulté d'avoir son sauf-conduit s'accroît, et il faut démarches sur démarches. Sœur Gertrude suit la même voie, et sœur Germaine, qui est née au Luxembourg s'y engage à son tour.

20 juin 1916

Sœur Elisabeth, sœur Thérèse, sœur Marie-Antoinette, sœur Marie-Thérèse et sœur Marie-Madeleine reviennent ce matin de La Croix-en-Brie.

22 juin 1916

[…] Notre Mère reçoit enfin aujourd'hui le passeport qui lui permettra de se rendre à La Croix-en-Brie. Mais sœur Gertrude et sœur Germaine, [nées au Luxembourg] n'ont pas encore obtenu les leurs […].

24 juin 1916

[…] Absente mystérieusement depuis ce matin, sœur Elisabeth revient vers 7 h 1/2 du soir et révèle le secret de son voyage à La Croix-en-Brie, en compagnie du Père André [Jaujou] qui a voulu voir si notre maison conviendrait pour l'une de ses œuvres, lorsque nous la quitterons.

Nous nous sommes un peu récriées que le Père André [Jaujou] visitât Béthanie en notre absence à toutes, tandis que cette visite était attendue depuis trois ans. Notre Mère avait fait cette objection au Père, mais il a répondu que s'il ne saisissait ce seul jour libre, il n'en retrouverait jamais un second. Sœur Elisabeth a donc fait seule les honneurs de Béthanie, ouvert toutes les portes et fenêtres […].

Le Père a trouvé très bien notre maison et a marqué de suite l'emplacement d'une belle chapelle, si un jour la propriété lui appartenait […].

5 juillet 1916

Nouveau départ pour La Croix-en-Brie. Sœur Elisabeth n'y va que quelques jours afin d'installer les malades. Font partie de cette colonie : sœur Anne-Marie, sœur Madeleine, sœur Marie-Bernard, sœur Marie-Lucie, sœur Gertrude, sœur Geneviève, sœur Marie-Juliette… C'est la grande majorité des professes qui s'envole du nid […].

17 et 18 juillet 1916
Lundi et mardi
Notre Mère prend le train pour la Croix-en-Brie où elle va passer quelques jours. Nous recevons une lettre de Notre Mère qui a fait bon voyage ; elle est arrivée jusqu'à l'oratoire de Béthanie sans qu'aucune sœur s'en doutât, sauf celle qui lui avait ouvert la porte. Joyeuse surprise !

19 juillet 1916
Lettre de Mère Isabelle à Hortense Battandier
[…] « *Je vous écris de La Croix* [-en-Brie] *où je suis venue passer deux jours. Je n'y ai pas encore entendu le canon. Cependant les sœurs disent qu'on entend mais sourdement tandis que la semaine dernière il secouait toute la maison. Les vitres tremblaient et c'était un vacarme de jour et de nuit, bien plus que pendant la bataille de la Marne, m'a dit Monsieur le Curé ».*

20 juillet 1916
Notre Mère revient à midi de La Croix-en-Brie […]. Malgré toutes les révisions auxquelles a été soumis le sauf-conduit de Notre Mère, le maire de La Croix-en-Brie ne l'a pas encore trouvé en règle et a dit que Notre Mère risquait de ne pouvoir rentrer à Paris, mais d'être renvoyée à La Croix [-en-Brie]. Heureusement et tout à fait exceptionnellement, personne n'a contrôlé ce sauf-conduit au retour, et Notre Mère est rentrée sans encombre.

12 août 1916
Ce soir reviennent les huit sœurs qui étaient à La Croix-en-Brie depuis quelques semaines et il n'y aura pas de nouvelle séparation jusqu'après la Saint Augustin […].

4 septembre 1916
[…] Départ pour La Croix-en-Brie de sœur Pauline, sœur Marie-Louise et des novices, à l'exception de sœur Marie-Gabriel qui n'a pas achevé sa première année de noviciat.

29 septembre 1916
[…] Vers midi reviennent de La Croix-en-Brie sœur Pauline et les novices. Nous voilà encore toutes réunies pour quelques jours et la joie est générale.

13 octobre 1916
[…] Sœur Elisabeth est partie pour La Croix-en-Brie avec sœur Marie-Juliette. Plusieurs autres sœurs doivent les y rejoindre, mais le commissaire de police se montre de plus en plus difficile pour délivrer les sauf-conduits et les départs sont entravés.

15 octobre 1916
Dimanche
[…] Le Commissaire de police d'Auteuil, aussi récalcitrant que celui de Passy, refuse à sœur Odette et à sœur Thérèse leur sauf-conduit pour La Croix-en-Brie. En conséquence, le départ qui devait avoir lieu demain matin est au moins différé, et Notre Mère télégraphie à sœur Elisabeth pour avoir son avis. Peut-être ne partira-t-on pas du tout.

17 octobre 1916
Sœur Elisabeth écrit de La Croix-en-Brie que la dépêche envoyée par Notre Mère dimanche à midi n'est arrivée que lundi à 11 heures et que tout était prêt pour recevoir à midi le groupe des sœurs attendues. Nos deux sœurs d'avant-garde ne tarderont pas à revenir, selon que le leur permettront leurs travaux à Béthanie, la récolte des légumes, la loterie des enfants du patronage, etc.

24 octobre 1916
[…] A midi reviennent de La Croix-en-Brie sœur Elisabeth et sœur Juliette, heureuses de clore la série des séjours à la campagne. Maintenant que nous sommes toutes réunies, Notre Mère proclame, sur de grandes affiches, les nouveaux emplois des unes et des autres, et le règlement des leçons qui recommenceront demain, après ces longues vacances de six mois […].

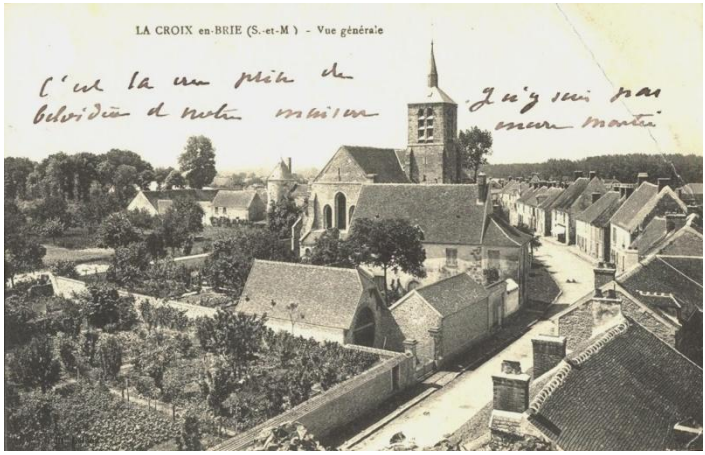

C'est la vue prise du belvédère de notre maison. Je n'y suis pas encore montée

LOURDES

Du 1er septembre **1914** au 30 novembre **1914**

Lettres de Mère Isabelle au Père Emmanuel Bailly

et petits croquis pris sur le vif par une plume discrète…
[Sœur Marie-Madeleine De Dainville]

Exode des Orantes à Lourdes, du 1er Sept. 1914 au … ??
et scènes de leur vie pendant le séjour qu'elles y firent.

Départ de Passy – 1er Septembre au matin-

Il ne vous reste pas une petite place ?... Il y a encore ce petit colis.

Vue d'une banquette pendant la première nuit…

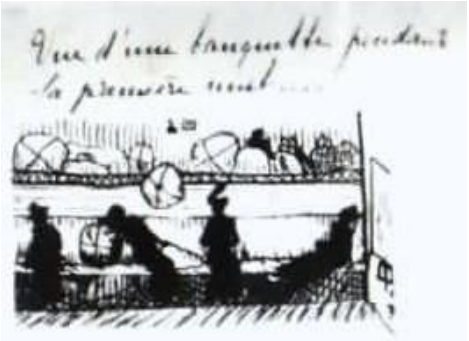

Poste restante. Lourdes – septembre 1914

« Sœur Elisabeth vous dit que le Père André [Jaujou] nous a fait quitter Paris. Je vous avoue qu'il m'en a beaucoup coûté, mais je pense que c'était néanmoins sagesse de le faire puisque nous étions bonnes à rien et qu'on menaçait de renvoyer les bouches inutiles. On ne savait pas comment on pourrait partir car l'encombrement était déjà grand, et sans le train spécial qui nous a donné asile, je ne sais comment nous aurions pu partir toutes ensemble. Les Pères se sont donnés bien de la peine pour nous et je confie à la Sainte Vierge le soin de les en récompenser. La Vierge Immaculée nous a accueillies sous son maternel manteau et il est à croire que les Orantes y trouveront bien des grâces de choix. La souffrance, d'ailleurs, est la grâce des grâces, et qui, en ce moment, n'a pas le cœur meurtri, vous, tout le premier, mon cher Père, vous qui êtes sans nouvelles de tant de fils et de filles, et qui, humainement, craignez la ruine de tant d'œuvres florissantes. Dieu a le secret de transformer en bénédiction tout ce qui semble ruine, et on se trouve en ce moment tellement entre les mains du tout puissant qu'on a le sentiment d'être bercé avec un immense amour au milieu de toutes les tempêtes déchaînées.

Ah ! Notre pauvre France, comme Dieu la met en présence de son péché, de ce crime de l'athéisme national. Humainement parlant, nous avions toutes les chances de vaincre et, finalement, je crois bien que l'Allemagne sera écrasée et que nous aurons la part du butin, mais Dieu ne nous a pas donné la gloire, cette gloire militaire qui fait vibrer tout cœur français. Il faut incliner la tête sous le châtiment et demander pardon. J'espère toujours que la France pénitente sera à genoux au mois d'Octobre aux pieds du Sacré-Cœur.

Et notre pauvre Belgique piétinée, mais glorieuse. Je n'ai plus de nouvelles des miens qui sont tous sur le théâtre de la guerre. Les dernières nouvelles reçues m'ont dit mon neveu [*Wolfgang*]*, le fils de ma belle-sœur que vous connaissez, blessé, prisonnier ou mort, on ne sait. Il laisse une mère* [*la duchesse d'Ursel*]*, une jeune femme et trois petits enfants. Et combien d'autres ! C'est le deuil et les larmes dans toutes les familles.*

Mon gendre s'est fait réintégrer dans son grade. Aux dernières nouvelles il n'avait pas encore vu le feu, mais je pense que cela ne tardera pas. Ma fille était encore à Paris avec son fils quand je suis partie. Elle m'a bien promis de partir aussi. A Dieu, mon cher Père. Mettez les Orantes aux pieds du nouveau Pape [*Benoît XV*]*. Quand vous vous inclinerez sous sa main bénissante et bénissez-nous vous-même à Lourdes, la ville de la Vierge, comme vous nous bénissez à Paris ».*

Première visite à la Bonne Mère

Villa Mirasol. Lourdes, 28 septembre 1914

« Je ne veux pas laisser partir cette lettre sans vous donner des nouvelles de vos filles, quoiqu'il n'y ait pas grand-chose à dire d'elles. Ce n'est pas, hélas, en ce triste temps qu'on peut dire que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, car la souffrance est partout. Aux angoisses patriotiques s'ajoutent les angoisses personnelles auxquelles personne n'échappe.

Quand ce ne sont pas les angoisses pour ceux qui sont à l'armée, ce sont celles pour les pays envahis et le sort de ceux dont on n'a pas de nouvelles. Sœur Marie-Lucie, sœur Marie-Thérèse sont sans nouvelles, chacune, de l'un des leurs à l'armée. Sœur Thérèse n'en a aucune des siens qui sont à Cambrai, etc, etc. La liste sera longue. Elle s'étend sur toutes les familles. On voit le châtiment de Dieu, on sent le besoin de réparation. Cela ne pouvait durer, il fallait du sang pour expier. Notre rôle à nous est d'offrir ce sang en union avec celui du divin Maître afin qu'il crie miséricorde pour notre pauvre pays. Puisse-t-il revenir à Dieu et être régénéré dans ce sang divin.

Dans mes proches, j'ai un neveu blessé deux fois et deux morts. Deux jeunes pères de famille laissant des veuves et de petits enfants, dont deux jumeaux nés après la mort de leur père.

Puisse la très Sainte Vierge venir en aide à tous ces affligés. Nous le lui demandons dans le lieu béni où Elle a daigné nous attirer ».

Départ de la villa Mirasol pour le Chalet Saint Bernard

Ce n'est pas trop dur ?
Dur ? Nous irons comme ça jusqu'à Paris ! (et de bon cœur).

1er convoi -

Lourdes, 2 octobre 1914

« Votre si bonne lettre est arrivée juste à temps sur les ailes des anges pour que je puisse la lire au Chapitre. Toutes et chacune sont reconnaissantes que vous vouliez bien penser à elles et les instruire […]

La villa Mirasol est située sur la route des carrières Peyramale. C'est la dernière sur la colline qui s'élève au-dessus de l'Hospice des sept douleurs. Un ravin nous sépare de la montagne du chemin de Croix. Celles qui y voient clair aperçoivent quelques unes des stations. Nous descendons à la ville soit par la rue, soit par un petit sentier de chèvres qui est un peu plus court. Nous sommes à peu près à égale distance de la chapelle des sept douleurs ou de celle des Clarisses, et de la grotte ou de la basilique. Les allées et venues pour trouver un tabernacle rendent la régularité de la vie religieuse difficile.

Épisode des voitures sans chevaux (quadrupèdes)

1ère phase : la montée

Les Pères ont été dévoués pour nous chercher une demeure, mais c'était difficile en arrivant car ils avaient plusieurs groupes à caser. Du reste, nous n'avons eu guère de mauvais temps jusqu'à présent. Mais quand les pluies et le froid viendront, il ne sera pas possible de rester, surtout à cause des malades à traîner en petite voiture. J'ai écrit au Père André pour savoir s'il nous permettra de revenir bientôt. Si sa réponse est négative, nous chercherons un gîte plus près d'une chapelle, et où il y ait des cheminées. Je crois que ce serait plus facile maintenant et nous avons quelque chose en vue, mais toutes aspirent à retrouver le « home » du tabernacle, ce qui ne se trouve qu'avec le Saint Sacrement sous son propre toit. Nous n'en sommes pas moins reconnaissantes à la Sainte Vierge de nous avoir accueillies, et nous sommes bien certaines qu'elle a été prodigue pour nous de ses grâces et aura écarté les dangers de cette vie nomade peu en rapport avec la vie contemplative. Les sœurs sont ferventes et gentilles, les

novices suffisamment séparées, mais il y a bien des inconvénients pour les jeunes à être ainsi mêlées au monde, surtout avec les préoccupations actuelles qui, des frères et cousins vont à toute l'armée.

Néanmoins nous avons à peu près toute notre vie régulière. Sauf Prime, nous disons tout l'office en commun dans la plus grande des chambres. On est bien un peu serrées, mais on a le grand air après, et quel bon grand air ! Nous sommes à notre ménage et nous avons loué par jour. Il n'y a dans la maison que les propriétaires, le mari étant à l'armée, et une vieille demoiselle qui soigne les blessés. Au réfectoire, car nous avons une pièce suffisamment grande qui nous en sert, nous lisons les nouvelles. Nous avons la lecture en commun dans le jardin, tout en travaillant pour les blessés, après avoir travaillé pour nous, car on est arrivé avec le seul bagage porté à la main. Sœur Elisabeth avec les beaux ornements et les ostensoirs auxquels elle a, avec raison, donné la préférence. Il a été juste ensuite de lui donner la préférence du trousseau… Notre maison est suffisamment grande, les personnes âgées et les malades ont chacune leur chambre, les autres ne sont pas trop serrées et les propriétaires sont parfaites.

2ème phase : la descente

Nous ne nous sommes pas fait connaître à l'évêque. Nous avons passé inaperçues dans la masse assomptionniste arrivée dans ce long train spécial qui nous a amenées en 44 heures, car nous faisions place en plein champ aux trains de blessés, et nous sommes passées par Niort.

Le Père Victorin [Bossu A.A.] est toujours en partance, mais n'étant pas parti, il continue à nous confesser.

[…] *Je vous écrirai quand notre sort sera décidé. En attendant je vis simplement sous le regard de la Sainte Vierge. Mon âme ne dit rien de plus ».*

Lourdes, 27 octobre 1914

« Vous êtes à Paris et nous n'y sommes pas ! ... Comme je le disais au Père André, mon obéissance a été trop prompte et nous avons déjà pris nos arrangements d'automne et non d'hiver. Nous pensons entrer dans votre volonté, et j'ai du regret maintenant de penser que nous aurions peut-être pu tarder et être quand même obéissantes et revenir plus tôt à Paris.

Nous devons changer de maison le 2. Nous serons dans la rue de la grotte, en face des Clarisses, seules dans la maison avec une immense salle commune qui servira de réfectoire et de salle de communauté. On y dira aussi plus facilement l'Office qu'ici où nous le disons dans une des chambres. Je crois que nous avons trouvé aussi bien que possible si l'avenir ne nous réserve pas de surprises.

C'est surtout pour les malades que le changement était nécessaire. Elles ne seront plus dépendantes des autres pour aller à la chapelle, et cette petite chapelle des Clarisses est bien recueillie. Pour toutes, ce sera un changement heureux car l'éloignement du tabernacle creuse un grand vide dans la vie et, le souci d'aller le chercher, est une cause de grandes distractions. La Sainte Vierge a, comme toujours été bonne pour nous, mais je pense cependant qu'elle ne désire pas nous garder indéfiniment. Nous attendons le signal de l'obéissance ».

Adieux reconnaissants mais

prématurés à la Grotte

11 Novembre 1914

Ça doit être des Belges !

Récitation de l'office en plein air

[Passy]
Mardi 1er Décembre 1914

« Nous voilà donc enfin revenues et quoique le retour nous donne l'espoir de revoir notre Père, je veux vous dire que la pensée des Orantes est bien unie à la vôtre pour regarder le ciel et y voir le cher Père Vincent de Paul dont la mémoire bénie ne saurait s'effacer des cœurs. Que dirait-il en ce temps d'angoisse ? A bien peu de choses près ce qu'il dit là-haut auprès du bon Dieu, tant ses pensées ici-bas étaient celles du ciel. Il voyait tout à la lumière de Dieu, et c'est à cette lumière qu'il aurait jugé les souffrances, les expiations et aussi les espoirs de l'heure présente.

Que de là-haut il nous donne l'intelligence des choses de Dieu ! C'est ce que je lui demande pour les Orantes ».

Mère Isabelle

Monastère Saint Joseph, 29 rue des Imbergères, 92 - Sceaux

SCEAUX

9 avril **1920** - 3 juillet **1921**

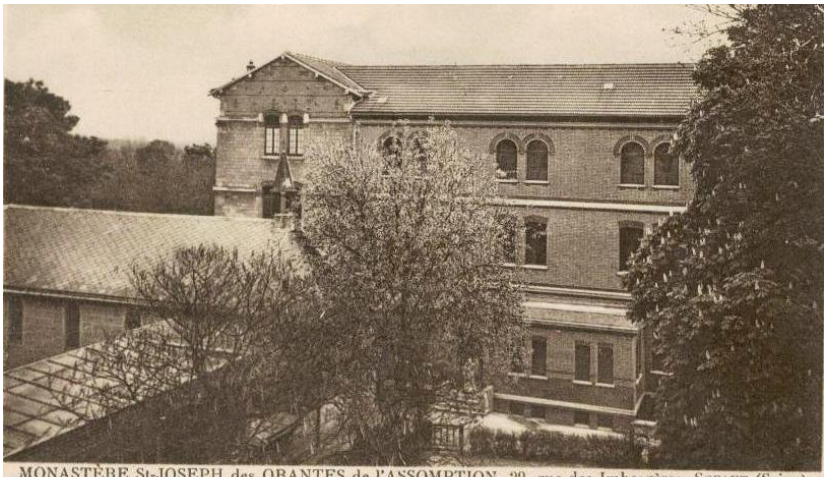

MONASTÈRE St-JOSEPH des ORANTES de l'ASSOMPTION, 29, rue des Imbergères, SCEAUX (Seine)
Ensemble de la Chapelle et du Monastère

Mercredi de Pâques 7 avril 1920

Avant 9 heures arrivent encore deux voitures de déménagement. On les remplit et la maison n'est pas vide ! Cinq sœurs partent à midi pour rester définitivement à Sceaux où le Père Marie-Antoine dira sa Messe dès demain. Mademoiselle Davillier va à Sceaux cette après-midi pour y installer ses meubles dans la chambre qu'elle préfère, mais qui ne pourra être mise à sa disposition avant la fin des travaux. Mère Marie du Christ vient nous faire ses adieux vers 2 h ; puis ensuite c'est le Père André qui vient nous bénir une dernière fois dans cette maison.

Les journaux nous apprennent que l'armée française vient d'occuper militairement cinq nouvelles villes allemandes, parce que les Allemands violent plusieurs clauses du Traité de Versailles. Jusqu'à présent nos alliés ne font rien pour soutenir nos justes revendications et nous laissent dans l'isolement.

Jeudi de Pâques 8 avril 1920

Nous récitons les Petites Heures après la messe, dix sœurs s'acheminent aujourd'hui vers Sceaux. Mais survient un contretemps : une seule voiture de déménagement arrive, au lieu de deux que nous attendions. Nous allons être retardées, tandis que nous espérions avoir tout fini demain, et être au complet, réunies à Sceaux. Mère Berthe, des Oblates, vient nous dire adieu avec sœur Arsène à 1 h 1/2, et les Vêpres sont un peu retardées.

Vendredi 9 avril 1920

Avec une grande émotion, nous assistons à la dernière Messe dans notre cher sanctuaire de Passy qui, maintenant, n'existe plus. Nous étions encore treize pour cette dernière communion sous ce toit où Dieu nous a accordé tant de grâces. Le Père Victorin [Bossu A.A.] a consommé les Saintes Espèces ; nous avons encore récité les Petites Heures à la chapelle après la Messe, mais l'Hôte Divin a disparu et nous ne pensons plus qu'au départ pour Le retrouver à Sceaux où Il nous attend. […] Comme hier, nous n'avons qu'une seule voiture de déménagement, elle arrive tard, il pleut toute la journée, ce qui complique les choses. Impossible d'achever de débarrasser la maison. Cependant Notre Mère maintient le départ général pour aujourd'hui ; mais tandis que nous allons à Sceaux, elle va coucher chez sa fille, et Marie, notre concierge, chez son amie Jeanne. […] Nous arrivons à Sceaux sous la pluie. La grande consolation est d'y trouver Notre-Seigneur dans le Tabernacle de la petite chapelle provisoire établie dans le pavillon nommé « Colbert », parce que le grand Ministre de Louis XIV y aurait habité. C'est dire que la maison n'est pas neuve ! Et comme elle a servi d'ambulance pour les blessés, la dernière année de la guerre, sa propreté laisse à désirer. Ce pavillon bien moins grand que notre maison de Passy, ne doit pas nous servir d'habitation dans l'avenir – il sera destiné aux parloirs et aux chambres des retraitantes. Mais le bâtiment qui nous servira de monastère, et qu'on appelle encore « le Pensionnat », est inhabitable pour le moment, les travaux n'étant pas achevés. Cependant nous y occupons déjà une douzaine de pauvres petites cellules construites en bois de sapin, sous le toit. La maison est pleine de plâtre et encombrée d'une manière indescriptible. Ce n'est pas avant plusieurs mois que nous pourrons être installées. Le jardin est vaste, bien ombragé et promet une belle récolte de fruits et de légumes.

Mercredi 14 avril 1920

Pendant la messe, sœur Marie-Henriette de la Croix renouvelle pour la première fois ses vœux entre les mains du Père Marie-Antoine et quitte aujourd'hui le noviciat. Le Père Jean-Baptiste, après avoir voyagé toute la nuit, se hâte de venir à Sceaux surveiller les travaux et y mettre la main.

Samedi 2 juillet 1921

Agréable récréation sous le cèdre. Notre Mère nous exprime sa joie de nous voir réunies toutes autour d'elle. […] La vocation du Comte et de la Comtesse d'Elbée anime la conversation que notre Mère dirige avec beaucoup d'entrain.

Dimanche 3 juillet 1921

Jour de grand deuil pour notre petite famille : notre Mère très aimée, notre sainte fondatrice a été subitement ce matin rappelée par le bon Dieu.
C'est fini pour toujours… Notre Mère est partie !
Vers 4 h 1/2 des bruits insolites, sonnerie de téléphone, va-et-vient dans le corridor St Zacharie, éveillèrent des Sœurs du premier étage qui se levèrent alarmées. Tandis qu'elles accouraient auprès du lit de notre Mère, Sr Marie-Bernard se hâtait de parcourir les autres étages pour donner l'éveil. Les premières sœurs descendues arrivèrent pour recueillir le dernier soupir de notre vénérée fondatrice, les autres trop tard. Joseph, sa femme et Melle Forgeot s'étaient empressés d'aller chercher un prêtre et un médecin : tous les deux arrivèrent après le décès.

Malgré l'affirmation de ce docteur et du Dr Dauzat, notre médecin habituel, qui vint quelques heures plus après, nous ne voulions pas croire à la mort de notre mère, surtout Sr Élisabeth qui voulait nous persuader que Mère Isabelle allait bientôt se réveiller d'un sommeil léthargique, et qui employa tous les moyens pour obtenir ce résultat…
Notre Mère s'était trouvée souffrante dès 2 h du matin par suite d'une mauvaise digestion et n'avait appelé personne. C'est seulement vers 4 h 1/2 que Sr Élisabeth, entendant des gémissements, entra dans la cellule de notre Mère. « *Je souffre tant, lui avoua-t-elle que je vais sûrement mourir… mais non, ce n'est qu'un rêve, je ne suis pas si mal que cela* ! » Sr Élisabeth lui prodigua ses soins et quand notre Mère se fut recouchée elle dit à sa dévouée Assistante : « *Dites-leur bien que je les aime toutes, toutes, pauvres enfants ! … Et mes enfants, si loin !* » Puis encore : « *on est si bien au ciel* »… Ce furent ses dernières paroles.

Notre Mère est morte comme elle a vécu dans le silence et l'humilité. Le Dr Dauzat attribue le décès à une fissure de l'aorte entraînant l'asphyxie. Selon lui, il a dû s'écouler un quart d'heure entre le moment de l'accident et la mort. S'il y avait eu rupture de l'aorte, la mort eût été instantanée.

Nous avons quitté notre Mère, revêtue de l'habit religieux, pour assister à la Grand' Messe du 7ème Dimanche après la Pentecôte. Des sanglots coupaient parfois le chant ; les cœurs étaient brisés mais soumis à l'adorable volonté de Dieu […] Notre Mère repose en ce moment sur un lit de parade dans la salle capitulaire dans ces vêtements blancs dont elle aimait parer ses filles en les conduisant à l'autel. Son visage rayonne d'une beauté céleste, il exprime une telle paix, une si grands sérénité que nous ne nous lassons pas de le contempler.

Toute la journée, les visites se succèdent. Nos Pères et Sœurs nous entourent des témoignages de leur religieuse sympathie. Des télégrammes envoyés en divers endroits essaieront de joindre Madame de Virieu actuellement en voyage. Sr Élisabeth attend son arrivée pour fixer le jour des obsèques, et, en attendant, multiplie les démarches pour obtenir l'autorisation de faire inhumer notre bien-aimée Mère dans le jardin. Si cette grande consolation nous est refusée, il est probable que les restes vénérés de notre fondatrice seront déposés dans le caveau de famille du cimetière du Trocadéro, auprès de Chantal de Virieu.

À 10 h, arrivée de notre bon Père André […] « *Je vous bénis au nom de*

votre Père qui est au ciel, au nom de votre Mère qui est au ciel, et au nom du Père Joseph [Maubon] qui m'a tout spécialement chargé de vous ».

[…] « *Depuis quelques temps, Votre Mère pensait davantage à la mort. Depuis la dernière retraite, elle était dans des sentiments tout-à-fait extraordinaires vis-à-vis du ciel et du bon Dieu. Elle n'avait plus ces angoisses qui l'ont tant fait souffrir à certains moments. Votre changement de maison lui avait été une épreuve, une fatigue très grande ; mais Notre Seigneur voulait qu'elle vous conduise ici où vous vous développerez dans la paix, la tranquillité et la joie. Une fois cela fait, elle est partie pour le Ciel.*
[…] Évidemment, le deuil qui vous frappe est plus pénible parce qu'il est inattendu. Si Notre Mère vous avez quittées après plusieurs jours de maladie, vous auriez pu la voir et lui parler, mais le bon Dieu ne l'a pas permis. Elle avait toujours demandé de s'en aller « sans embarras »… Elle a été exaucée».

Les sœurs rappellent, à tour de rôle, leurs souvenirs sur Notre Mère bien-aimée et la réunion prend la tournure animée d'une conversation entre le Père et ses filles. […]

Le Père : « *C'était une âme élevée à un haut degré de sainteté. Elle était sainte aussi bien dans les petites choses que dans les grandes. Son humilité et sa délicatesse étaient extraordinaires. Elle n'était pas une Supérieure semblable aux autres et a voulu être le modèle des orantes tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Elle ne voulait pas vous donner l'habit avant de voir comment les événements tourneraient pour l'Assomption de crainte de sacrifier la vie religieuse à l'habit. Sa grande préoccupation visait la pénitence et l'humilité : elle craignait qu'on ne fit plus de mortifications et qu'on eut le désir d'introduire chez vous des sœurs converses. On ne vous en donnera pas, quoi qu'il puisse vous en coûter* ».
Sœur Y. : « *Notre mère avait détruit beaucoup de notes ces jours-ci. Nous lui avions demandé de conserver ses cahiers de retraites, mais nous craignons qu'elle ne les ait détruits »*.
Sœur Z : « *Notre Mère relisant il y a quelques jours le récit de la mort du Père Picard s'arrêtait à ses dernières paroles : - Peut-on vouloir autre chose que ce que le bon Dieu veut* » ?
Le Père : « *Votre Père, en effet, ne voyait que cela et ne se troublait jamais. Quand nous avons eu la fameuse perquisition, il était midi ; j'allai demander au Père Picard ce que l'on ferait le soir : - mais, me répondit-il, comme hier.*

On doit toujours observer la régularité comme si rien d'anormal ne se présentait, nous sommes religieux avant tout et devons le rester, quoi qu'il arrive.»
Sr X : « *La clôture préoccupait beaucoup Notre Mère et elle était satisfaite quand nous lui disions que les personnes nous trouvaient très séparées* ».
Le Père : « *On mettra la clôture ; on s'arrangera pour que vous soyez bien chez vous* ». […] Le Père André nous bénit et nous nous dirigeons vers la chapelle pour chanter les vêpres.

Vers 4 h nous recevons la visite de la Très Révérende Mère Marie du Saint-Sacrement, Supérieure Générale des Petites Sœurs qui a tenu à nous apporter en personne l'assurance de son affection et de sa sympathie. Elle est accompagnée de sœur Marie-Marguerite de la Croix qui nous rappelle avec émotion que Notre Mère lui avait écrit au verso d'une image ces quelques lignes : « *Les Orantes et les Petites Sœurs ne font plus qu'un dans le cœur de Jésus et c'est sœur Marguerite qui sera leur trait d'union.*
[…] *Celle que vous pleurez est une sainte et son esprit ne vous quittera pas : les séparations n'existent pas pour les âmes, soyez-en bien assurées*.
[…] *Souvenez-vous de la Parole de l'Écriture* : - *N'éteignez pas l'Esprit*. *Et travaillez à votre sanctification selon les vues de celle qui vous a fondées, c'est-à-dire dans le silence, la contemplation, l'union intime et constante à Lui seul, tout seul »* […].

La veillée funèbre commence… Notre Mère disait ce matin : « *Je crois que je vais m'endormir* »… Elle paraît dormir paisiblement, en effet, avec un ravissant sourire sur les lèvres […].

Lundi 4 juillet 1921
[…] Au cours de la journée, les sœurs se succèdent auprès du lit funèbre ; les personnes qui viennent prier près de Notre Mère s'étonnent de la voir si belle […]. De toutes les lèvres sort la même parole : « *C'est une sainte* » !
Dans l'après-midi d'autres photographies ont été prises. Le Père André désirait que le corps de Notre Mère fût transporté dès aujourd'hui à la chapelle pour que le public pût prier auprès d'elle. La prudence n'a pas permis de satisfaire ce désir avant la mise en bière […] Dans la soirée, télégramme de madame de Virieu annonçant son arrivée pour demain.

Mardi 5 juillet 1921

A 6 h, arrivée de Madame de Virieu dont la douleur est immense. Elle a reçu le télégramme de Sœur Élisabeth hier matin à Brangues, en Dauphiné, et a voyagé toute la nuit, en automobile jusqu'à Dijon, par le train jusqu'à Paris pendant que Monsieur de Virieu continuait son trajet en auto.

A 6 h ½, messe du Père Antoine suivie de celle du Père André [Jaujou]. Notre bon Père poursuit ses démarches pour obtenir l'autorisation de l'inhumation de Notre Mère dans le jardin. La Princesse de Cystria (propriétaire du parc de Sceaux) a donné son consentement, mais cela ne suffit pas. – Dans la matinée, réunion du T.R.P. Joseph [Maubon] dans la salle de communauté. Récitation du *De profundis* pour commencer. Le Père André est présent ainsi que la T.R. Mère Berthe [O.A.]. «*Mes chères enfants […] Vous devez compter sur l'Assomption d'une manière absolue. Nous croyons, comme je vous l'ai déjà dit tant de fois, que vous êtes pour nous la source de toutes les grâces parce que vous êtes les Orantes, celles qui prient, se sacrifient, sont uniquement préoccupées de la gloire de Dieu. Vous êtes vraiment le centre de la famille, le petit foyer qui rayonne sur nous la céleste lumière.*

Quel est donc notre devoir à nous sinon de vous secourir tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel ? […] Je suis très heureux de voir ici Mère Berthe et quelques unes de ses filles pour pouvoir vous dire que nous ne faisons qu'un. Nous savons que les Oblates nous sont dévouées jusqu'à la mort, qu'elles sont ce qu'il y a de plus sacrifié. Mais nous affirmons aussi que les Oblates et les Orantes ne font qu'un. Si les Oblates travaillent, vous autres élevez vos mains vers le ciel afin que leurs œuvres soient bénies. Par conséquent, Oblates, Orantes, Petites Sœurs, tout cela ne fait qu'un dans notre chère famille. Ici nous le promettons sur la dépouille mortelle de celle qui vient de nous quitter, nous sommes à vous comme vous êtes à nous »…

[…] Après les Laudes des morts, le Père André |Jaujou] nous réunit à son tour : […] « *La joie véritable ici-bas n'est pas autre chose que le sentiment de la présence de Dieu vivant en nous. Votre Mère a eu ce sentiment les derniers mois de sa vie. Sans doute, elle a toujours eu cette divine présence dans son intelligence et sa volonté, mais elle l'avait alors dans sa sensibilité de telle sorte qu'elle avait laissé toute crainte, toute inquiétude pour ce dont elle avait la responsabilité. C'est pourquoi elle ne demandait plus de la faire remplacer, acceptant de remplir jusqu'au bout sa lourde tâche. Ce sentiment fut pour elle une grande joie […] Priez Dieu de mettre dans votre âme cette disposition d'abandon qui fait que l'on sent qu'on est à Lui, que*

rien ne Lui résiste et que, si toutes les choses humaines changent, Lui ne change pas. […] Le Père nous raconte qu'il y a au cours des Oblates, avenue d'Orléans, une cloche qui sonne toute seule chaque fois qu'une personne qui l'intéresse va mourir. Cette cloche a sonné deux ou trois jours avant la mort de notre mère, et le Père ajoute que ce fait reste pour lui inexplicable ».

Après le dîner, nous nous retrouvons dans la salle capitulaire pour la mise en bière de Notre Mère. Quelques sœurs soulèvent le corps vénéré et le placent dans le cercueil de chêne doublé de plomb. Notre Mère garde son chapelet, son anneau de mariage devenu celui de sa profession, la copie de la cédule de ses vœux. Sœur Élisabeth dépose aussi dans le cercueil un tube scellé contenant un écrit qu'elle a rédigé avec le Père André, et dont voici la teneur :

Isabelle – Charlotte – Sophie – Léotrie de Clermont-Tonnerre
Née à Glisolles (Eure) le 6 mars 1849 – Veuve Henri, Comte d'Ursel. En religion, sœur Isabelle-Marie de Gethsémani, fondatrice avec le T. R. Père Picard (Supérieur Général de l'Assomption) des Orantes de l'Assomption, décédée à Sceaux le 3 juillet 1921, après 25 ans de vie religieuse.
Suivent les noms des Sœurs présentes, 30 de Sœur Élisabeth à Sœur St Jean (cette dernière est Mademoiselle Davillier, Orante du dehors) :

1 Sr Élisabeth du Sacré-Cœur
2 Sr Pauline du Christ
3 Sr Anne-Marie de Jésus
4 Sr Thérèse-Emmanuel de l'Im. Conc
5 Sr Madeleine de Jésus
6 Sr M. Bernard du Saint Rosaire
7 Sr M. Lucie du Saint-Sacrement
8 Sr M. Antoinette du Préc. Sang
9 Sr M. Mathilde de l'Enf.-Jésus
10 Sr Gertrude-M. du Divin Cœur
11 Sr Odette-Marie De Jésus
12 Sr M. Thérèse de la Ste Trinité
13 Sr M. Madeleine de la Croix
14 Sr Tarcisius du Verbe incarné
15 Sr Marguerite-M. du C. Agon. de J.
16 Sr M. Cécile du Sacré-Cœur
17 Sr Immaculée de la Trinité
18 Sr M. Germaine de l'Enfant-Jésus
19 Sr M. Henriette de la Croix
20 Sr M. Agnès de Jésus-Hostie
21 Sr J. Françoise de l'Im. Conc
22 Sr M. Claire de l'Ecce Homo
23 Sr Clotilde du Divin Cœur
24 Sr M. Christine
25 Sr M. Louise
26 Sr Marie-Paule
27 Sr Scholastique
28 Sr Marie-Joséphа
29 Sr Véronique
30 Sr St Jean du Calvaire – (Orante du dehors)

Après avoir regardé en silence Notre mère bien aimée étendue dans son cercueil, le visage toujours rayonnant incliné vers la droite, nous défilons auprès d'elle par rang de vocation pour le baiser suprême, Madame de Virieu d'abord sur l'invitation insistante de Sœur Élisabeth. Les Oblates nous suivent, et ensuite Monsieur de Virieu lui baise les mains avec un profond respect. A cette cérémonie manque Monsieur Xavier de Virieu dont le départ en Orient avait été si pénible à sa grand'mère et marraine.
[…] Le père André |Jaujou] récite les prières liturgiques, après quoi plusieurs sœurs s'avancent pour transporter le pesant cercueil. « *Vous ne pourrez pas* » intervient le Père André… mais la volonté de ses filles l'emporte, il leur semble qu'elles soulèvent la châsse d'une Sainte et cela décuple leurs forces. Toutefois, les employés des pompes funèbres, émus à ce spectacle, ne renoncent pas à les aider et deux d'entre eux se glissent sous la bière la soutenant de la tête et des épaules. La bière est déposée au milieu du chœur, le visage de Notre Mère face à l'autel. Un voile de mousseline est étendu sur le corps vénéré, puis nous chantons le Magnificat.

A 9 h, Matines et Laudes.
3ème veillée funèbre.

Mercredi 6 juillet 1921

Madame de Virieu reste parmi nous pour quelques jours […] L'altération du visage de notre chère Mère oblige à procéder sans tarder à la fermeture du cercueil, à 2 h 1/2. […] Une croix est sculptée sur le couvercle, et sur le pied de cette croix une autre plaque porte la devise de notre Mère fondatrice : « Factus in agonia, prolixius orabat ». […] Sr Élisabeth met tout en œuvre pour obtenir l'autorisation d'inhumation dans notre jardin […] - 4ème veillée funèbre auprès de Notre Mère.

Jeudi 7 juillet 1921

[…] Sœur Marie-Marguerite de la Croix, notre dévouée Petite Sœur, passe la journée avec nous, elle passera la nuit à Colbert ; elle se met au service d'Élisabeth pour l'aider dans ses démarches jusqu'ici infructueuses. […] Arrivée de Mère Marie de la Compassion que tant de liens unissent à notre Congrégation. Pour notre 5ème veillée funèbre nous serons aidées par nos sœurs Oblates de l'école libre.

Vendredi 8 juillet 1921
Jour des funérailles

[…] La petite chapelle de notre Dame du Bon Conseil est comble. Après l'absoute, nous quittons processionnellement le chœur pour nous grouper, avec les Oblates et les Petites Sœurs, dans la salle capitulaire où vient bientôt nous rejoindre le T .R. Père Joseph [Maubon] : […] « *Les difficultés pour obtenir le privilège de l'inhumation à domicile se multiplient. La Préfecture de la Seine renvoie à la mairie de Sceaux, et celle-ci à la Préfecture, chacune déclinant la responsabilité de cette faveur.*

[…] Si on l'emporte à Paris, nous tâcherons de la faire revenir, mais si un jour vous êtes expulsées, il ne faudrait pas la laisser ici… Mais soyez bien certaines que ce saint corps sera à vous un jour : il vous appartient sans conteste. On retrouvera dans les papiers du Père Picard et du Père Emmanuel [Bailly] toutes les lettres de votre Mère. On y verra ses craintes car elle était si défiante d'elle-même. Elle eut tant de peine à croire que le bon Dieu la destinait vraiment à être fondatrice ! Enfin elle est partie tranquille : elle m'avait écrit avant et après la dernière retraite et je lui avais donné l'assurance que sa Congrégation était désormais bien établie.
Elle souffrait de ses impuissances physiques qui l'empêchaient de s'occuper de vous autant qu'elle l'aurait voulu ; mais je n'ai jamais accepté de mettre quelqu'un à sa place parce qu'il vaut toujours mieux recourir à la source : plus la source demeure, mieux ça vaut, quand même elle ne donnerait plus

qu'un tout petit filet d'eau. Un regard de votre Mère suffisait et produisait plus d'effet que cinquante paroles d'une autre.
Il ne faut pas distribuer tout de suite les objets ayant touché sa dépouille mortelle. Ces témoignages de vénération semblent, en effet, devancer le jugement de l'Église et nuisent à la canonisation lorsqu'on les prodigue immédiatement et qu'ils paraissent venir d'un enthousiasme excessif, d'une imagination surexcitée ».

Samedi 9 **juillet 1921**
[…] Un employé du commissariat convoque notre dévouée Assistante au bureau du commissaire de police à qui elle doit expliquer la présence du corps d'une défunte dans notre maison six jours après le décès… Le commissaire conclut la discussion en exigeant que l'inhumation se fasse demain. Le cercueil serait déposé dans un caveau en attendant la fin des pourparlers. Le Père André [Jaujou] permet de nouveau la veillée funèbre auprès de notre Mère ; les sœurs se succèdent d'heure en heure.

Dimanche 10 juillet 1921
Le Père [Jaujou] téléphone qu'il n'a trouvé personne hier pour appuyer sa demande, en raison des vacances de fin de semaine.
D'un autre côté, Monsieur et Madame de Virieu jugent que la meilleure solution est de déposer Notre Mère dans le caveau de famille du Trocadéro. Ils s'engagent à nous la rendre si nous gagnons la cause auprès des autorités civiles. Ils ont obtenu que le transport n'ait lieu que lundi matin pour éviter le passage du convoi au milieu des communes en fête des environs.
Vu la chaleur tropicale de ce début de juillet, le Père André interdit de rester plus de deux auprès du cercueil ; les précautions sanitaires et l'aération renforcée ne suffisent plus. La récitation de l'office se fera dans la salle capitulaire. […] Dernière veillée auprès de Notre Mère bien-aimée.

Lundi 4 juillet 1921
[…] Monsieur et Madame de Virieu accompagnent leur mère à sa dernière demeure, au cimetière de Passy où doivent également nous représenter Mesdemoiselles Davillier, Chollet et Chaufour. Après la récitation des Petites Heures, le Père André [Jaujou] nous assemble dans la salle capitulaire :
[…] « *Soyez dans la paix et le calme, mais non dans la privation de la souffrance, ce qui vous serait très mauvais. La souffrance intime est bonne, exquise, merveilleuse, elle produit des fleurs et des fruits de joie et de sainteté*» […].

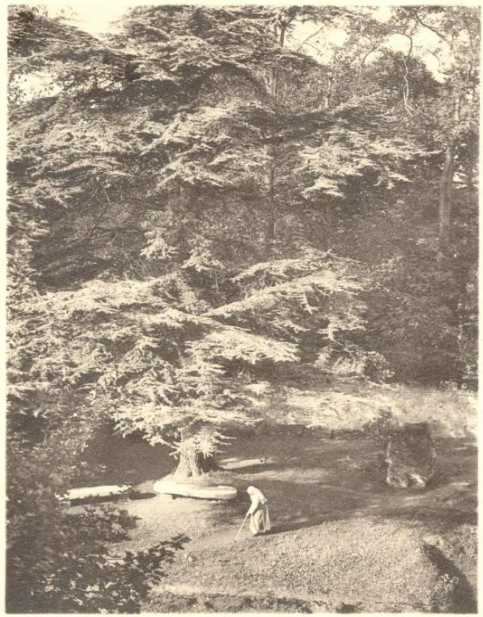

MONASTÈRE St-JOSEPH des ORANTES de l'ASSOMPTION
29, Rue des Imbergères, SCEAUX (Seine)
Le Cèdre

Le Père Picard à Saint Gervasy 8

Le Père Emmanuel d'Alzon 17

La communauté A.A. rue François 1er 20

La maison des Clermont 26

Glisolles 28

Paris 32

Première communion 34

Feugerolles 37

L'appel des pauvres 41

Projet de mariage 43

Mariage à Paris 49

La maison d'Ursel en Belgique 51

Hingene 52

Jeunes mariés 54

Jolymont 56

Maman et veuve 61

L'hôtel d'Ursel à Bruxelles 65

L'œuvre du Calvaire 70

Auteuil 76

Cannes 86

Fourvières 92

Les Oblates de l'Assomption à Passy 98
Rue Berton, Paris

Les Orantes de l'Assomption à Passy 104
Rue Berton, Paris

Chez les Oblates de l'Assomption à Clichy-sous-Bois 113

Chez les Sœurs Augustines du Saint Cœur de Marie 120
29 rue de la Santé, Paris

Première maison Orante 138
27 rue Desbordes-Valmore, Paris

11 rue Desbordes-Valmore, Paris 161

Berck 182

La Croix-en-Brie 190

Lourdes 206

Sceaux 214

OUVRAGES A CONSULTER

1932 Le Père François Picard, Second Supérieur Général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption, 1er octobre 1831–16 avril 1903, E. Lacoste, Bonne Presse, Paris (pour le centenaire de sa naissance).

1939 Isabelle de Clermont-Tonnerre, Comtesse Henri d'Ursel, Fondatrice des Orantes de l'Assomption, 1849-1921, Madeleine De Dainville, Éditions P. Lethielleux.

1953 Articles produits par le R. P. Rémi Kokel, Postulateur en la cause de la Servante de Dieu Isabelle-Marie de Gethsémani, Fondatrice et Première Supérieure Générale des Orantes de l'Assomption.

1960 Isabelle de Clermont-Tonnerre, Comtesse d'Ursel, 1849–1921, Fondatrice d'un institut moderne les Orantes de l'Assomption, Paula Hoesl, Éditions Spes.

1982 En toi ma prière, Histoire d'un charisme, Soeur Michaël Laguerie, les Orantes de l'Assomption.

1986 Soyez saintes et joyeuses, Instructions du Père François Picard aux Orantes, 1896–1902, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 1.

Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années, 1896-1906, tomes 1 et 2, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives, n° 2 et 3.

Souvenirs de la Fondatrice des Orantes de l'Assomption Mère Isabelle-Marie écrits par sœur Thérèse-Emmanuelle, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 4.

1993 Lettres de Mère Isabelle-Marie de Gethsémani au Père Picard, Livres bleus.

1995 A l'occasion d'un centenaire, Les Orantes de l'Assomption hier et aujourd'hui, Sœur Marie-Bénédicte Courbis, Collection centenaire n° 1.

1996 Fécondité jaillie d'une vie centrée sur le Christ, Père Picard1831-1903, Collection centenaire n° 2.

Lettres de la Maison-Mère à l'intention des Sœurs malades en séjour à Berck, Sœur Marie-Aimée – 1930, Collection centenaire n° 3.

Une femme saisie par le Christ, Mère Isabelle 1849-1921, Collection centenaire n° 5.

1997 Une folie prophétique ! Contexte politique et ecclésial de la fondation des Orantes de l'Assomption, Christophe Pirson, Collection centenaire n° 6.

1998 Isabelle (1849-1921), de l'amour humain à l'amour divin, Soeur Marie-Bénédicte Courbis, révisé, complété et annoté par Sœurs Anne Huyghebaert et Marie-Jacques Sévenet, Collection centenaire n° 7.

2003 François Picard, l'engagement d'un homme pour « Faire en toute chose la volonté de Dieu », Jacqueline Decoux, Éditions du Signe, Strasbourg (pour le centenaire de sa mort).

2005 Les origines de la famille de l'Assomption, Fondateurs et fondatrices, fondations, intuitions, relations et différends, Actes du colloque Inter-Assomption Paris, 6-10 janvier 2004, Collection Recherches Assomption N° 3. Bayard, Edités par Bernard Holzer, A.A.

2009 Isabelle de Clermont-Tonnerre, Comtesse d'Ursel, Fondatrice des Orantes de l'Assomption, Itinéraire spirituel, Soeur Monique-Anne Giroux.

2009 CD 160ème anniversaire de la naissance de Mère Isabelle-Marie de Gethsémani, Itinéraire spirituel relu par sœur Jeanine Gindrey.

Maison généralice des Orantes de l'Assomption

76, Avenue Jean-Baptiste Champeval, F 94000 CRETEIL

Tel 33 1 48 84 60 20 Fax 33 1 48 84 60 21

lesorantes@wanadoo.fr

Tous droits de reproduction sont réservés aux sœurs Orantes de l'Assomption

Sur les pas des fondateurs. Rédaction : Jeanine Gindrey et Monique-Anne Giroux, Or.A., d'après des ouvrages sur nos fondateurs, nos chroniques et des documents d'Archives R.A., O.A. et Or.A. Photos : Jeanine Gindrey et Anne Huyghebaert, Or.A. Imprimerie des Orantes – Sokodé – TOGO. Novembre 2010